



# RAPPORT ANALYTIQUE ET PROSPECTIF 2021

## BASSIN EFE HAINAUT-CENTRE



**BASSIN EFE**  
INSTANCE BASSIN ■ ENSEIGNEMENT QUALIFIANT ■ FORMATION ■ EMPLOI  
**HAINAUT CENTRE**

## TABLE DES MATIERES

<i>INTRODUCTION</i> .....	4
<i>CHAPITRE 1 - CARACTERISTIQUES SOCIOÉCONOMIQUES DU TERRITOIRE ET DU MARCHÉ DE L'EMPLOI</i>	5
<b>1.1. Territoire du Bassin</b> .....	5
<b>1.1.1. Carte de l'ensemble des Bassins EFE</b> .....	5
<b>1.1.2. Superficie et communes du Bassin</b> .....	5
<b>1.2. Population</b> .....	6
<b>1.2.1. Population totale</b> .....	6
<b>1.2.2. Evolution de la population</b> .....	8
<b>1.2.3. Perspectives d'évolution de la population</b> .....	8
<b>1.2.4. Indice de vieillissement et âge</b> .....	9
<b>1.3. Indicateurs globaux du marché du travail</b> .....	11
<b>1.3.1. Taux de chômage</b> .....	11
<b>1.3.2. Caractéristiques de la réserve de main-d'œuvre</b> .....	12
1.3.2.1. Répartition des DEI par niveau de d'étude .....	14
1.3.2.2. Répartition des DEI par nationalité .....	15
1.3.2.3. Evolution de la demande d'emploi .....	15
1.3.2.4. Top 20 des positionnements métiers des demandeurs d'emploi .....	16
<b>1.3.3. Bénéficiaires du Revenu d'intégration sociale (RIS)</b> .....	17
<b>1.3.4. Emploi</b> .....	17
1.3.4.1. Taux d'emploi .....	17
1.3.4.2. Emploi intérieur.....	20
1.3.4.3. Emploi salarié .....	22
1.3.4.4. Emploi indépendant .....	27
<b>1.3.5. Les opportunités d'emploi publiées par le Forem</b> .....	29
1.3.5.1. Opportunités d'emploi par circuit de travail.....	29
1.3.5.2. Opportunités d'emploi par catégorie professionnelle .....	31
1.3.5.3. Opportunités d'emploi par métier dans le Bassin.....	33
<b>1.4. Conjoncture et prévisions économiques, enjeux impactant directement les secteurs, les métiers et l'emploi</b> .....	38
<b>1.4.1. Créations et faillites d'entreprises</b> .....	42
<b>En Bref</b> .....	45
<i>CHAPITRE 2 - OFFRE D'ENSEIGNEMENT, DE FORMATION ET DE VALIDATION DES COMPETENCES : RESSOURCES DES TERRITOIRES</i> .....	47
<b>2.1. Données globales, de cadrage</b> .....	47
<b>2.1.1. Nombre total d'apprenants dans le Bassin</b> .....	47
<b>2.1.2. Indicateurs globaux par Bassin</b> .....	55
<b>2.1.3. Focus sur l'alternance</b> .....	56
<b>2.2. Fréquentation par métier chez les opérateurs du qualifiant</b> .....	59
<b>2.2.1. Formation initiale</b> .....	60
1. Enseignement ordinaire de plein exercice (3 <sup>ème</sup> et 4 <sup>ème</sup> degrés) .....	60
2. Enseignement ordinaire en alternance.....	67
3. IFAPME Apprentissage .....	72

4. Enseignement spécialisé qualifiant (forme 3-phase 3 et forme 4-3 <sup>ème</sup> degré) .....	75
<b>2.2.2. Formation pour adultes</b> .....	<b>79</b>
1. Enseignement de Promotion Sociale .....	79
2. IFAPME – Année préparatoire Formation Chef d’entreprise .....	86
3. IFAPME – Chef d’entreprise .....	88
4. IFAPME – Coordination et Encadrement .....	93
5. Le Forem (hors Centres de compétence) – Gestion propre.....	94
6. Les Centres d’Insertion Socio-Professionnelle (CISP).....	98
7. Centre de formation et d’insertion socioprofessionnelle AVIQ.....	102
<b>2.2.3. Formation complémentaire</b> .....	<b>103</b>
1. Centres de compétence – Gestion propre et partenariale .....	103
<b>2.2.4. Validation des compétences</b> .....	<b>107</b>
<b>2.3. Mobilité des personnes résidant sur le territoire du Bassin, qui suivent des cours ou une formation dans et en dehors du Bassin</b> .....	<b>109</b>
<b>2.3.1. Formation initiale</b> .....	<b>109</b>
<b>2.3.2. Formation pour adultes</b> .....	<b>109</b>
<b>2.3.3. Enseignement supérieur non-universitaire - mobilité sortante</b> .....	<b>110</b>
<b>2.3.4. Formation en alternance</b> .....	<b>111</b>
<b>2.4. Mobilité des personnes venant suivre des cours ou se former sur le territoire du Bassin (taux d’attractivité)</b> .....	<b>112</b>
<b>2.4.1. Formation initiale</b> .....	<b>112</b>
<b>2.4.2. Formation des adultes</b> .....	<b>112</b>
<b>2.4.3. Enseignement supérieur non-universitaire – mobilité entrante</b> .....	<b>113</b>
<b>2.4.4. Formation en alternance</b> .....	<b>114</b>
<b>CHAPITRE 3 – THÉMATIQUES COMMUNES : LISTE DES MÉTIERS PRIORITAIRES POUR LE DÉVELOPPEMENT DE LA PROGRAMMATION DE L’OFFRE</b> .....	<b>115</b>
<b>3.1. Cadrage méthodologique</b> .....	<b>115</b>
<b>3.2. Liste des métiers prioritaires à créer et à maintenir</b> .....	<b>117</b>
<b>CHAPITRE 4 – THÉMATIQUES COMMUNES : RECOMMANDATIONS</b> .....	<b>130</b>
<b>4.1. Orientation, promotion des métiers, promotion des filières techniques et professionnelles</b> .....	<b>130</b>
<b>4.2. Adaptation de l’offre d’enseignement et de formation, recommandations au Service Francophone des Métiers et des Qualifications (SFMQ)</b> .....	<b>132</b>
<b>4.3. Places de stage et alternance</b> .....	<b>138</b>
<b>4.4. Équipements/ressources</b> .....	<b>140</b>
<b>4.5. Autres</b> .....	<b>143</b>
<b>CONCLUSION ET PERSPECTIVES</b> .....	<b>145</b>
<b>ANNEXES</b> .....	<b>148</b>
<b>Annexe 1 - Nomenclature ROME V3</b> .....	<b>148</b>
<b>Annexe 2 - Nomenclature REM2</b> .....	<b>149</b>
<b>Annexe 3 - Perspectives pour le marché du travail wallon 2021-2026</b> .....	<b>150</b>
<b>Annexe 4 - Glossaire</b> .....	<b>157</b>
<b>Annexe 5 - Acronymes</b> .....	<b>160</b>

## INTRODUCTION

### **Mot de la Présidente**

Pour l'Instance Bassin EFE Hainaut-Centre, le Rapport analytique et prospectif 2021 marque l'aboutissement d'un travail conséquent de compilation de données et de consultations de terrain. La crise sanitaire a bien évidemment marqué le processus avec des consultations sectorielles qui sont intervenues à des périodes d'intensité différente des mesures sanitaires et des impacts sur les secteurs, les métiers et compétences encore difficiles à appréhender à plus long terme. Notre Instance Bassin peut être légitimement fière de la qualité du rapport réalisé dans ce contexte ; elle devra cependant rester attentive et, si besoin, revoir, adapter et actualiser ses conclusions et ses recommandations pour coller aux enjeux de la reprise.

Les deux premiers chapitres du rapport traduisent bien la difficulté de l'exercice, avec des dernières données disponibles couvrant des périodes différentes selon les sources, et donc impactées ou non par la crise sanitaire. Sur ce point, et même si d'importants progrès ont été enregistrés depuis la mise en œuvre des Instances Bassin, il nous semble indispensable de plaider pour qu'un pas supplémentaire dans l'harmonisation et la rapidité de transmission des données fournies aux IBEFE soit réalisé.

Il n'en reste pas moins que le rapport analytique et prospectif constitue une véritable mine d'informations pour les acteurs et les décideurs locaux. Le chapitre 1, qui aborde la situation socio-économique du Bassin et le chapitre 2, consacré à l'offre d'enseignement et de formation, compilent et rassemblent une série de statistiques et d'indicateurs pas toujours diffusés par ailleurs.

Au-delà des chiffres, la plus-value du rapport analytique et prospectif naît aussi de la confrontation des données objectives à l'expertise des acteurs de terrain. A ce niveau, l'Instance Bassin Hainaut-Centre a pu, à nouveau, s'appuyer sur la mobilisation sans faille de ses partenaires pour alimenter ses diagnostics et recommandations. La crise sanitaire n'a pas perturbé le bon déroulement des nombreux ateliers sectoriels organisés en 2021, que du contraire. Les solutions et outils numériques alternatifs mis en place pour réunir, malgré tout, les acteurs de terrain se sont révélés tout à fait adaptés et efficaces.

Comme vous pourrez le lire, cette production collective se matérialise notamment au niveau du chapitre 3 du Rapport et de la liste des métiers prioritaires pour le développement de l'offre d'enseignement qualifiant et de formation sur le Bassin.

La dernière partie du rapport dégage également des recommandations et des conclusions qui confortent largement notre Instance Bassin quant à la pertinence des choix opérés dans le développement de ses principaux Pôles de synergie, notamment sur l'orientation des jeunes et le partenariat/partage des ressources entre les acteurs de l'enseignement, de la formation et de l'emploi.

Des nouveaux enjeux et chantiers sont également mis en évidence, par exemple en lien avec l'accélération de la digitalisation et son impact sur les métiers et les compétences.

Le champ de travail est vaste et exaltant. Il sera surtout déterminant pour permettre au Bassin Hainaut-Centre de s'inscrire dans la reprise économique attendue. L'Instance Bassin EFE, par sa vocation à mettre en réseau les acteurs de l'enseignement, de la formation et de l'emploi, reste, plus que jamais, un outil pertinent dans ce contexte. Nous serons, j'en suis persuadée, à la hauteur des défis qui s'annoncent avec, comme de coutume, l'appui et la collaboration de nos partenaires.

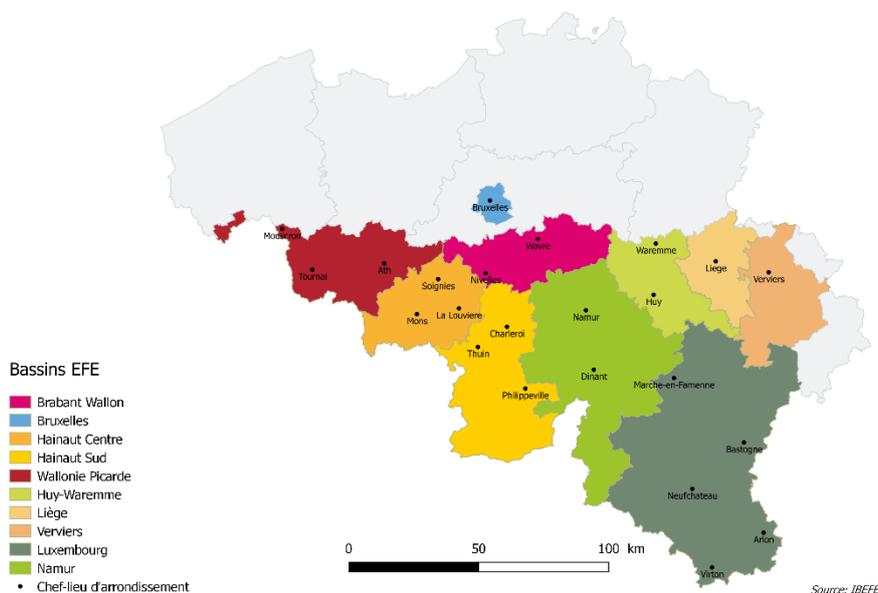
**Sognia ANGELOZZI**

**Présidente de l'Instance Bassin EFE Hainaut-Centre**

## CHAPITRE 1 - CARACTERISTIQUES SOCIOÉCONOMIQUES DU TERRITOIRE ET DU MARCHÉ DE L'EMPLOI

### 1.1. Territoire du Bassin

#### 1.1.1. Carte de l'ensemble des Bassins EFE



Parmi les **10 Bassins Enseignement qualifiant-Formation-Emploi** créés, le Bassin Hainaut-Centre correspond aux arrondissements administratifs de Mons, Soignies, La Louvière et Charleroi.

#### 1.1.2. Superficie et communes du Bassin



Le Bassin Hainaut-Centre est composé de **24 communes réparties en 4 arrondissements** (Mons, Soignies, La Louvière et Charleroi).

Il est aussi **frontalier** avec les Bassins Hainaut Sud, Wallonie Picarde et Brabant Wallon et avec les Hauts de France (département du Nord), côté français.

Le Bassin Hainaut-Centre est un territoire de **1.184 km<sup>2</sup>** qui couvre **7%** du territoire de la Wallonie.

## 1.2. Population

### 1.2.1. Population totale

#### Population au 1<sup>er</sup> janvier 2020

Source : SPF Économie, PME, Classes Moyennes et Énergie, statistiques population, 2020

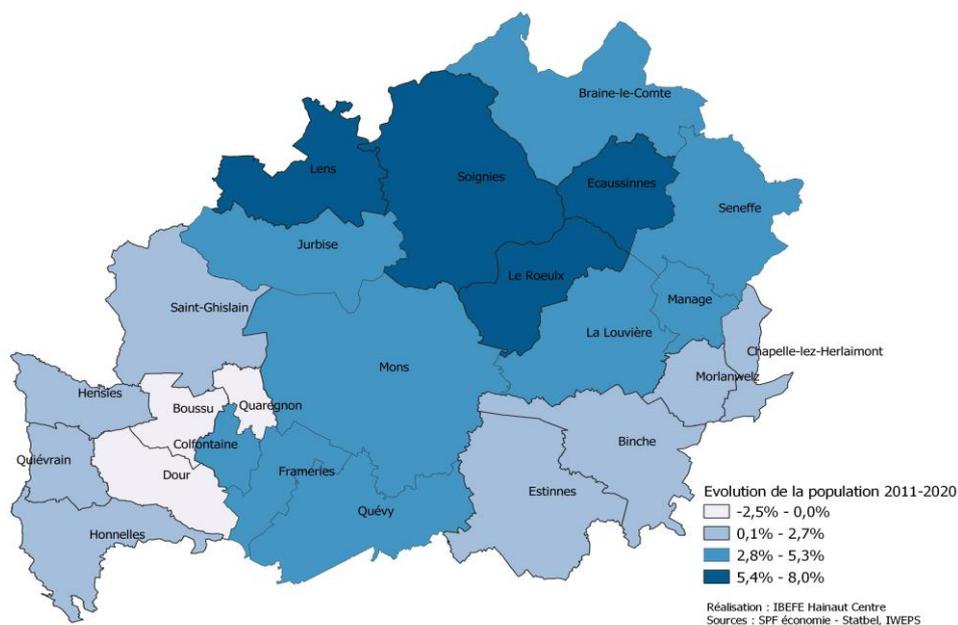
	Population Bassin 2020	Densité de population	Population de nationalité étrangère	
	(VA)	Hab/km <sup>2</sup>	UE28 (%)	Hors UE (%)
<b>Bassin Hainaut-Centre</b>	<b>520.691</b>	<b>439,8</b>	<b>9,4%</b>	<b>3,0%</b>
Binche	33448	546,2	7,5%	1,4%
Boussu	19846	986,4	10,1%	2,0%
Braine-Le-Comte	22062	260,0	5,9%	2,4%
Chapelle-lez-Herlaimont	14805	813,9	12,9%	1,6%
Colfontaine	20741	1509,1	8,8%	2,0%
Dour	16512	491,1	6,0%	0,9%
Écaussinnes	11202	321,3	4,2%	1,2%
Estinnes	7759	105,9	3,5%	1,6%
Frameries	21959	841,1	7,7%	2,3%
Hensies	6849	259,4	5,9%	2,1%
Honnelles	5152	116,3	5,1%	0,3%
Jurbise	10522	180,8	6,8%	4,7%
La Louvière	81138	1256,8	14,0%	3,3%
Le Rœulx	8735	201,2	5,7%	1,8%
Lens	4592	92,2	3,9%	5,7%
Manage	23429	1207,9	10,2%	2,5%
Mons	95887	649,8	10,7%	5,7%
Morlanwelz	19125	938,7	12,0%	1,3%
Quaregnon	18918	1690,9	11,7%	3,5%
Quévy	8085	123,6	3,8%	1,1%
Quiévrain	6746	314,1	9,4%	2,7%
Saint-Ghislain	23428	332,0	7,7%	1,7%
Seneffe	11480	179,9	5,4%	1,7%
Soignies	28271	254,1	7,4%	3,3%
Wallonie	3.614.473	214,6	7,4%	2,7%

Au 1<sup>er</sup> janvier 2020, la population du Bassin Hainaut-Centre s'élève à 520.691 habitants, soit 14,4% de la population wallonne. La densité moyenne de la population du Bassin est de 439,8 hab./km<sup>2</sup> (contre 214,6 hab./km<sup>2</sup> pour la Wallonie). La population du Bassin Hainaut-Centre est composée de 48,5% d'hommes (48,9% en Wallonie) et de 51,5% de femmes (51,1% en Wallonie), soit une population davantage féminine. La population de nationalité étrangère dans le Bassin Hainaut-Centre représente 12,4% de la population totale du Bassin, contre 10,4% en Wallonie. Tout comme en Wallonie, il s'agit essentiellement de personnes de nationalité européenne (UE 28), soit 9,4% de la population du Bassin Hainaut-Centre contre 7,4% en Wallonie.

## 1.2.2. Evolution de la population

### Evolution de la population 2011-2020

Source : Walstat/IBSA, 2011-2020 ; calculs : IBEFE Hainaut-Centre



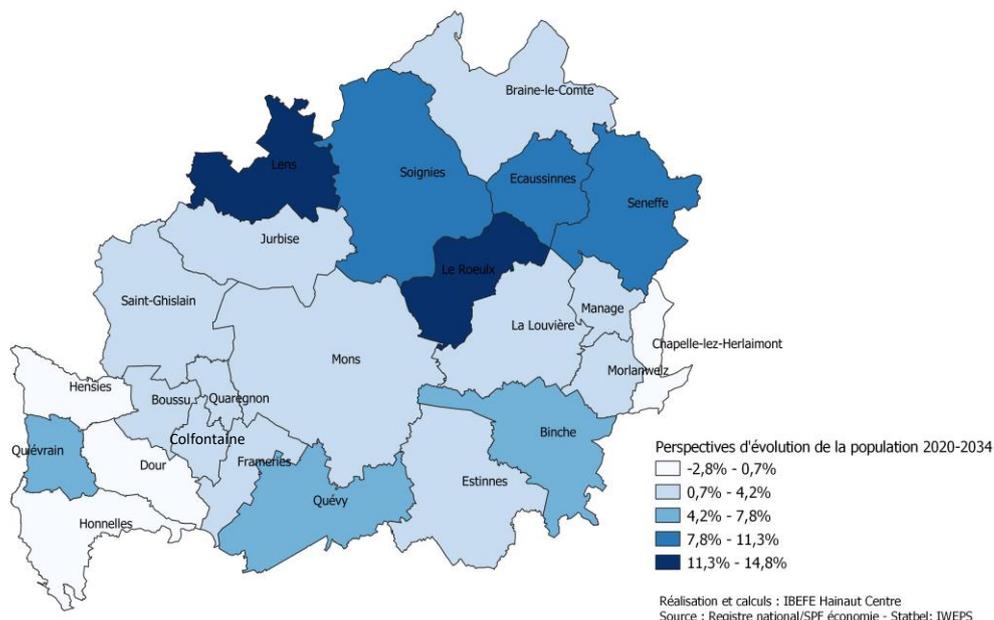
Evolution de la population 2011-2020	
Bassin du Brabant Wallon	6,9%
<b>Bassin Hainaut-Centre</b>	<b>3,0%</b>
Bassin Hainaut Sud	0,9%
Bassin de Wallonie Picarde	2,9%
Bassin de Huy-Waremme	<b>5,5%</b>
Bassin de Liège	2,7%
Bassin de Verviers	1,8%
Bassin du Luxembourg	5,7%
Bassin de Namur	4,3%
Wallonie	3,4%
Bassin de Bruxelles	8,9%

La population du Bassin Hainaut-Centre est en progression depuis 2011. Elle passe de 505.347 résidents en 2011 à 520.691 en 2020, ce qui correspond à un taux de croissance de 3,0% (+3,4% en Wallonie). Il apparaît que certaines communes ont connu une forte croissance de la population. La commune de Lens connaît la plus forte progression (+8%), suivie des communes de Soignies (+7,7%), Le Roeulx (5,6%) et Ecaussinnes (5,4%). Inversement, les communes de Dour, Boussu et Quaregnon sont confrontées à une baisse de leur population (respectivement -2,5% et -1,1% et -0,3%).

## 1.2.3. Perspectives d'évolution de la population

### Perspectives d'évolution de la population (Horizon 2034)

Source : Walstat, avril 2020 - Bureau Fédéral du Plan & Statbel ; calculs : IBEFE Hainaut-Centre



Perspectives 2020-2034	
Bassin du Brabant Wallon	8,1%
<b>Bassin Hainaut-Centre</b>	<b>3,1%</b>
Bassin Hainaut Sud	-0,3%
Bassin de Wallonie Picarde	2,7%
Bassin de Huy-Waremme	9%
Bassin de Liège	1,8%
Bassin de Verviers	4,2%
Bassin du Luxembourg	4,9%
Bassin de Namur	6,2%
Bassin de Bruxelles	3,0%
Wallonie	3,8%

Selon l'Institut Wallon de l'Évaluation, de la Prospective et de la Statistique, à l'horizon 2034, la population du Bassin Hainaut-Centre devrait atteindre 536.708 habitants, soit une croissance de 3,1% (3,8% pour la Wallonie). Plus en détails, l'analyse des perspectives d'évolution de la population par commune du Bassin suggère une hausse importante de la population des communes de Lens (+14,8%) et du Roelx (+15,1%) suivies des communes d'Ecaussinnes (+10,1%), Seneffe (+9,1%) et Soignies (+8,4%). A l'inverse, plusieurs communes du Bassin devraient voir leur nombre d'habitants baisser. Il s'agit des communes de Dour (-2,8%), Hensies (-2,6%), Honnelles (-1,4%) et Chapelle-lez-Herlaimont (-0,1%).

### 1.2.4. Indice de vieillissement et âge

#### Jeunes de moins de 20 ans, personnes âgées de plus de 65 ans et indice de vieillissement au 1<sup>er</sup> janvier 2020

Source : IWEPS/IBSA, statistiques démographiques, 01/2020 ; calculs : IBEFE Hainaut-Centre

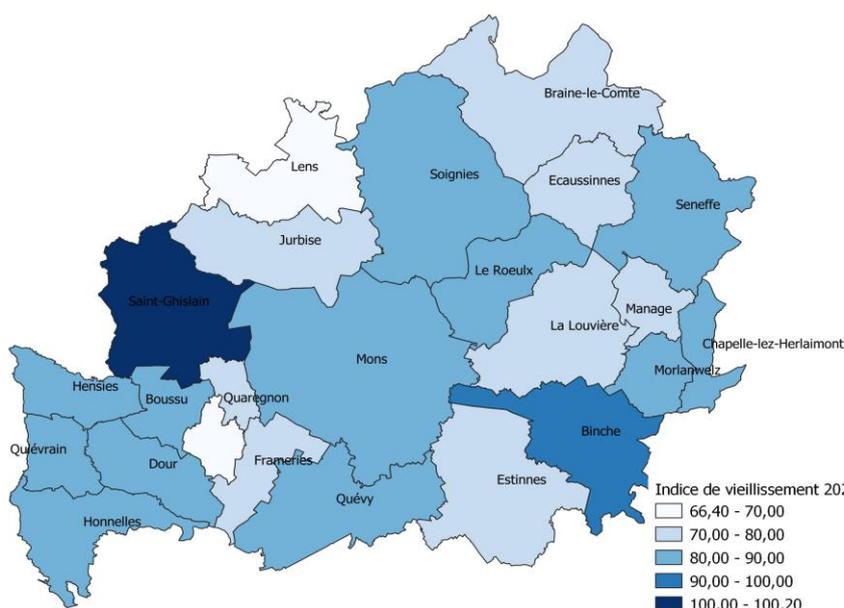
	Moins de 20 ans	Plus de 65 ans	Indice de vieillissement
<b>Bassin Hainaut-Centre</b>	119.361	97.223	81,5
<b>Wallonie</b>	839.121	687.354	81,9
<b>Région Bruxelloise</b>	304.203	159.593	52.5

L'indice de vieillissement mesure le rapport entre la population des personnes âgées de 65 ans et plus (numérateur) et la population des personnes âgées de moins de 20 ans (dénominateur). Un indice supérieur à 100 indique que la part des 65 ans et plus est plus importante que la part des moins de 20 ans.

En 2020, l'indice de vieillissement pour le Bassin Hainaut-Centre se situe dans la moyenne wallonne et est de 81,5 soit une part des 65 ans inférieure à celle des moins de 20 ans. Néanmoins, on remarque une hausse de la population âgée de 65 ans et plus par rapport à 2017, passant de 17,8% en 2017 à 18,7% en 2020.

#### Indice de vieillissement

Source : IWEPS/IBSA, statistiques démographiques, 01/2020 ; calculs : IBEFE Hainaut-Centre

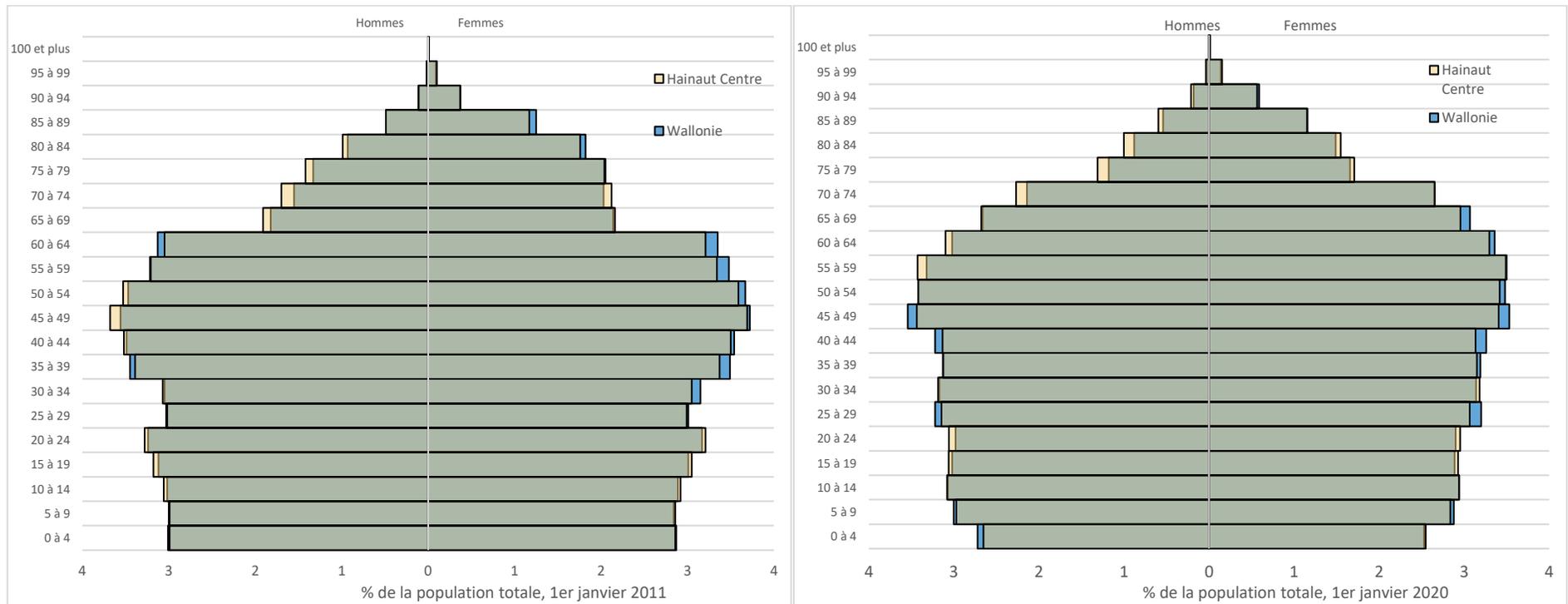


	Indice de vieillissement 2020
Bassin du Brabant Wallon	83,9
<b>Bassin Hainaut-Centre</b>	<b>81,5</b>
Bassin Hainaut Sud	81,4
Bassin de Wallonie Picarde	85,1
Bassin de Huy-Waremme	79,3
Bassin de Liège	85,2
Bassin de Verviers	79,5
Bassin du Luxembourg	71,5
Bassin de Namur	82,2
Bassin de Bruxelles	52,5
Wallonie	81,9

Réalisation et calculs : IBEFE Hainaut Centre  
Source : Registre national/SPF économie - Statbel ; IWEPS

Une seule commune, Saint-Ghislain, affiche un indice de vieillissement supérieur à 100. A l'inverse, les indices de vieillissement les plus faibles sont rencontrés dans les communes de Lens (66,4) et Colfontaine (66,5).

Comparaison en pourcentage de la répartition en âge de la population sur le Bassin Hainaut-Centre et en Wallonie, entre 2011 et 2020



Source : IWEPS, statistiques démographiques, 01/2011 et 01/2020 ; Calculs : IBEFE Hainaut-Centre

Les pyramides des âges permettent de mieux comprendre la structure de la population par classe d'âge quinquennal pour chaque sexe. Dans ces graphiques, nous avons superposé la pyramide des âges du Bassin et celle de Wallonie afin d'établir quelques comparaisons.

Comparativement à la Wallonie, on constate une population du Bassin Hainaut-Centre vieillissante. En effet, entre 2011 et 2020, le Bassin compte une part plus importante de population masculine âgée de plus de 55 ans et une part plus importante de population féminine âgée de plus de 75 ans.

En revanche, par rapport à 2011, on observe un rétrécissement de la base de la pyramide des âges en 2020, c'est-à-dire une population jeune voire très jeune (moins de 25 ans) qui a tendance à diminuer tant à l'échelle du Bassin qu'à l'échelle wallonne.



## Taux de chômage administratif 2018 en fonction du genre et de l'âge

Source : Steunpunt WSE pour l'IWEPS, moyenne annuelle 2018

	Homme	Femme	<25 ans	>50
<b>Bassin Hainaut-Centre</b>	15,6	15,8	37,8	13,2
<b>Wallonie</b>	12,9	13,3	29,3	11,3
<b>Bassin de Bruxelles</b>	16,5	17,7	25,7	17,7

Avec une diminution de 6,6 p.p., entre 2008 et 2018, le taux de chômage des femmes (15,8%) est quasi équivalent au taux de chômage des hommes (15,6%). L'écart se réduit encore en 2019 avec un taux de chômage de 14,9% identique pour les hommes et les femmes.

**Points de vigilance** : en moyenne, en 2018, le public jeune (15-24 ans) affiche un taux de chômage de 37,8%, le plus élevé de la Wallonie (29,3%) malgré une légère diminution de 1,8 p.p. entre 2008 et 2018.

En 2019, le taux de chômage des jeunes de moins de 25 ans reste le plus élevé de Wallonie malgré une diminution constatée de 3.3 p.p.

### 1.3.2. Caractéristiques de la réserve de main-d'œuvre

Les demandeurs d'emploi inoccupés (DEI) sont les personnes sans emploi, à la recherche d'un emploi et disponibles pour travailler, inscrites auprès du service public de l'emploi. Les DEI comptent quatre grandes catégories de personnes :

- Les DE demandeurs d'allocations (DEDA) ;
- Les jeunes DE en stage d'insertion professionnelle ;
- Les inscrits obligatoirement (chômeurs exclus temporairement des allocations et les demandeurs d'emploi inscrits à la demande du CPAS) ;
- Les DEI inscrits librement.

Les statistiques sur les demandeurs d'emploi inoccupés (DEI) portent sur les personnes domiciliées dans le Bassin. Elles sont exprimées en moyenne annuelle.

DEI 2020	Nbre DEI	% DEI moins de 25 ans	% DEI plus de 50 ans	% DEI Femmes	%DEI longue durée (2 ans et +)	%DEI sans permis (2 et 4 roues)	% Non UE
Bassin du Brabant Wallon	17.712	17,3%	31,3%	50,5%	35,7%	33,0%	4,5%
Bassin Hainaut-Centre	34.044	19,3%	23,8%	46,8%	38,3%	43,3%	5,8%
Bassin Hainaut Sud	36.974	19,3%	23,6%	46,6%	41,1%	44,8%	7,8%
Bassin de Wallonie Picarde	16.491	22,4%	25,0%	46,0%	34,8%	43,0%	5,3%
Bassin de Huy-Waremme	9.531	21,2%	27,5%	47,5%	38,1%	36,3%	4,5%
Bassin de Liège	44.742	16,3%	27,5%	46,7%	43,3%	45,5%	14,0%
Bassin de Verviers	12.123	17,6%	27,3%	48,0%	40,3%	43,0%	13,0%
Bassin du Luxembourg	11.742	23,0%	24,2%	47,2%	28,1%	34,4%	7,3%
Bassin de Namur	23.463	20,9%	25,8%	47,2%	35,0%	41,9%	7,0%
Bassin de Bruxelles	88.803	10,3%	27,2%	47,3%	46,5%	46,5%*	18,5%
<b>Wallonie</b>	<b>206.820</b>	<b>19,1%</b>	<b>25,9%</b>	<b>47,2%</b>	<b>38,5%</b>	<b>42,1%</b>	<b>8,4%</b>

Source : Le Forem/Actiris, moyenne annuelle 2020. Calculs : IBEFE.

\*Actiris, données 2017

En 2020, le Bassin Hainaut-Centre comptait, en moyenne, 34.044 demandeurs d'emploi inoccupés (DEI), soit 16,5% des demandeurs d'emplois inoccupés wallons. En comparaison à l'exercice précédent (moyenne 2017), c'est 1.599 DEI de moins, soit une diminution de 4,5%. Une diminution similaire à celle affichée par la Wallonie (-4,6% soit 9.934 DEI en moins).

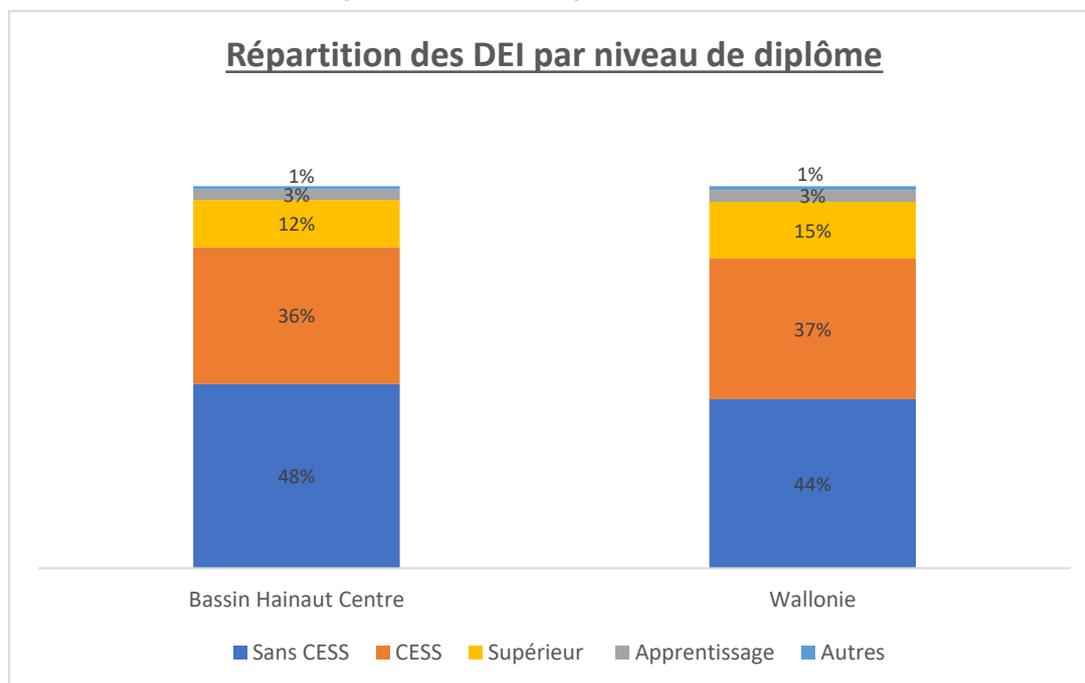
Caractéristiques de la réserve de main-d'œuvre du Bassin Hainaut-Centre, en 2020 :

- *Par tranche d'âge :*  
Le Bassin Hainaut-Centre compte 6.562 DEI de moins de 25 ans, ce qui représente 19,3% des DEI. Ce taux est en augmentation de 0,7 p.p. par rapport à 2017 et légèrement supérieur au taux wallon (19,1%). A l'inverse, la part des demandeurs d'emploi âgés de 50 ans et plus a diminué de 1,1 p.p., passant de 24,9% à 23,8% entre 2017 et 2020.  
→ La part des jeunes demandeurs d'emploi (moins de 25 ans) est quasi équivalente à la moyenne wallonne (19,1%) alors que la part des demandeurs d'emploi de 50 ans est inférieure à la moyenne wallonne (25,9%).
- *Par genre :*  
La part des femmes DEI diminue par rapport à la moyenne 2017, passant de 47,2% à 46,8% en 2020. La part des femmes DEI du Bassin est, par ailleurs, plus faible que la moyenne wallonne (47,2% en 2020) et une des plus faible de l'ensemble des Bassins.
- *Par durée d'inactivé :*  
La part des demandeurs d'emploi inoccupés depuis deux ans et plus a fortement diminué par rapport à 2017, passant de 43,6% (2017) à 38,3% (2020). Une diminution représentative qui inverse la tendance par rapport à la Wallonie dont la part des demandeurs d'emploi inoccupés depuis deux ans est légèrement supérieure (38,5%, en 2020 contre 42,8% en 2017). En valeur absolue, cela correspond à une diminution de 2.528 demandeurs d'emploi inoccupés depuis deux ans et plus.
- *Par mobilité :*  
La proportion des demandeurs d'emploi inoccupés sans permis de conduire<sup>2</sup> est supérieure à la moyenne wallonne (43,3% pour le Bassin Hainaut-Centre contre 42,1% en Wallonie).

---

<sup>2</sup> Sans permis : ni deux roues, ni quatre roues.

### 1.3.2.1. Répartition des DEI par niveau de d'étude

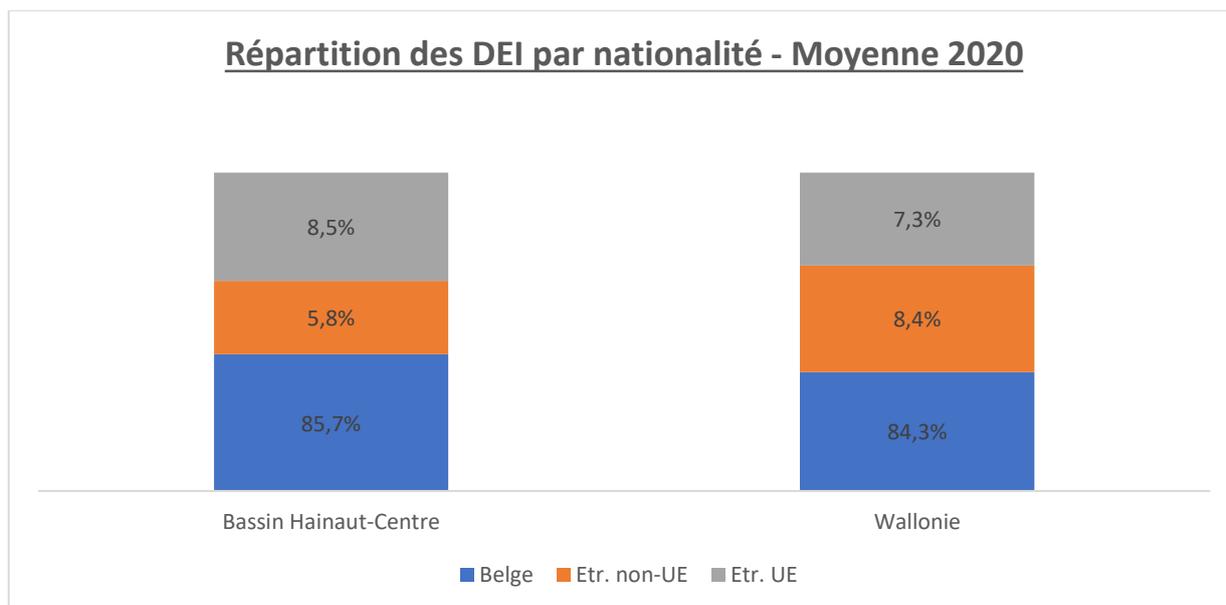


En 2020, 48% des demandeurs d'emploi inoccupés du Bassin Hainaut-Centre ne disposent pas du diplôme de l'enseignement secondaire supérieur (CESS). Notre Bassin est le deuxième Bassin présentant la part la plus importante de DEI peu qualifiés juste après le Bassin Hainaut Sud (51,9%).

Entre 2017 et 2020, le nombre de demandeurs d'emploi faiblement qualifiés diminue tant sur notre Bassin (-4,9%, soit 845 DEI en moins) qu'en Wallonie (-5,4%, soit 2.680 DEI en moins).

Parmi les demandeurs d'emploi peu qualifiés, 43,4% possèdent au maximum le certificat d'études de base (CEB) ; une part bien plus élevée qu'au niveau de la Wallonie, où 37,2% des demandeurs d'emploi peu qualifiés disposent au maximum du CEB.

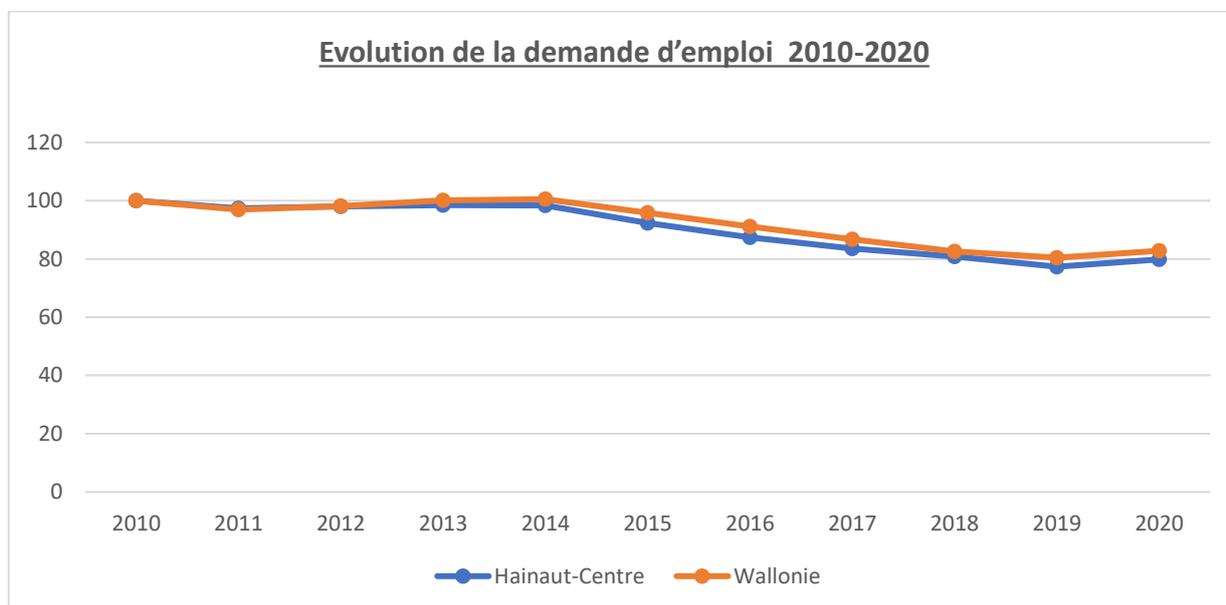
### 1.3.2.2. Répartition des DEI par nationalité



Source : Le Forem, moyenne annuelle 2020 ; calculs : IBEFE Hainaut-Centre

En 2020, tant pour le Bassin Hainaut-Centre que pour l'ensemble de la Wallonie, la majorité des demandeurs d'emploi inoccupés ont la nationalité belge (respectivement 85,7% et 84,3%). Les demandeurs d'emploi étrangers non-européens représentent 5,8% au niveau du Bassin et 8,4% à l'échelle wallonne.

### 1.3.2.3. Evolution de la demande d'emploi



Source : Le Forem, 2011-2020 ; calculs : IBEFE Hainaut-Centre

	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020
<b>Hainaut-Centre</b>	41.531	41.817	42.008	41.948	39.392	37.257	35.643	34.460	32.985	34.044
<b>Wallonie</b>	242.281	245.330	250.096	251.122	239.575	227.541	216.754	206.397	200.962	206.820

Source : Le Forem, 2011-2020 ; calculs : IBEFE Hainaut-Centre

Entre 2010 et 2020, le nombre de demandeurs d'emploi inoccupés a diminué de 18,0% à l'échelle de notre Bassin et de 14,6% à l'échelle wallonne.

En 2020, la crise sanitaire a eu des effets sur la demande d'emploi tant sur le Bassin qu'en Wallonie avec une augmentation de 3,2% du nombre de DEI pour le Bassin et de 2,9% pour la Wallonie par rapport à 2019.

### 1.3.2.4. Top 20 des positionnements métiers des demandeurs d'emploi

Positionnement principal	Classe d'âge		Permis (ni 2 roues, ni 4 roues)	Durée	Nationalité	Etude	Total général
	< 25 ans	50 ans et +					
Employé administratif	11,9%	27,3%	34,4%	43,0%	5,0%	19,2%	1.888
Vendeur en équipement de la personne	10,5%	27,5%	72,2%	43,1%	12,1%	73,4%	1.634
Technicien de surface	28,2%	10,3%	59,6%	34,0%	4,0%	56,1%	1.566
Réassortisseur	36,3%	10,2%	70,2%	39,7%	4,6%	68,8%	1.555
Manutentionnaire	29,7%	12,3%	64,3%	37,5%	5,8%	83,1%	1.395
Manoeuvre en construction	9,5%	33,2%	77,3%	47,9%	12,3%	76,1%	1.143
Aide-ménager*	5,7%	37,5%	2,0%	50,2%	8,4%	61,6%	807
Caissier de libre-service	39,0%	13,1%	67,2%	35,5%	5,0%	63,3%	784
Chauffeur livreur (sur une tournée)	24,8%	18,8%	70,5%	37,5%	9,4%	59,5%	775
Vendeur en alimentation générale	22,2%	21,6%	55,1%	37,0%	3,2%	55,2%	708
Commis de cuisine*	7,1%	43,8%	39,0%	49,8%	5,5%	73,6%	705
Educateur	14,9%	28,4%	45,9%	47,6%	11,0%	68,7%	645
Magasinier*	25,0%	9,0%	34,6%	26,6%	0,5%	10,3%	609
Agent de main de finition, contrôle et conditionnement	14,7%	29,3%	43,8%	46,5%	5,8%	38,4%	591
Agent d'accueil	18,1%	25,5%	49,8%	48,3%	14,3%	73,8%	530
Jardinier*	7,9%	33,6%	24,0%	48,7%	2,3%	60,4%	429
Maçon*	14,2%	24,2%	32,3%	35,4%	1,8%	54,7%	393
Vendeur détaillant en produits frais	20,5%	24,1%	56,9%	43,6%	2,6%	72,1%	390
Mécanicien d'entretien de voitures particulières et véhicules utilitaires légers	32,4%	19,4%	60,3%	34,9%	2,8%	58,6%	355
Vendeur en équipement du foyer	26,2%	12,8%	51,1%	31,9%	2,6%	6,7%	313

Source : Le Forem, décembre 2020 ; calculs : IBEFE Hainaut-Centre

Les 20 métiers repris ci-dessus correspondent aux premiers métiers sur lesquels les DEI du Bassin se sont positionnés en décembre 2020. Attention, il s'agit d'estimations qui peuvent donner une idée des métiers les plus souvent demandés et ces données ne peuvent être prises au sens strict.

Parmi ceux-ci, les intitulés suivis d'un astérisque reprennent ceux pouvant être signalés en tant que fonction critique par le Forem (liste 2021).

→ **A savoir** : Aide-ménager ; commis de cuisine ; magasinier ; jardinier ; maçon.

Relevons enfin que le premier métier de la réserve de main-d'œuvre sur le Bassin est l'employé administratif, métier qui se démarque des autres métiers du Top 20 pour ce qui concerne le niveau d'études des demandeurs d'emploi qui s'y positionnent.

### 1.3.3. Bénéficiaires du Revenu d'intégration sociale (RIS)

Le Revenu d'intégration sociale (RIS) est un revenu minimum attribué par le CPAS aux personnes qui ne disposent pas de ressources suffisantes et ne peuvent y prétendre et qui ne sont pas en mesure de se les procurer, soit par leur effort personnel, soit par d'autres moyens. L'Équivalent au revenu d'intégration sociale (ERIS) est une aide financière qui est attribuée par le CPAS dans le cadre du Droit à l'aide sociale (loi du 2 avril 1965 relative à la prise en charge des secours accordés par les centres publics d'aide sociale) aux personnes qui, pour des raisons déterminées (par exemple, la nationalité), n'entrent pas en ligne de compte pour le droit à l'intégration sociale. Les montants sont identiques à ceux du RIS.

	Bénéficiaires Du (E)RIS	Hommes	Femmes	<25 ans	>45 ans	Evolution 2010-2019
Bassin du Brabant Wallon	3.042	1.422	1.620	1.136	646	36,6%
<b>Bassin Hainaut-Centre</b>	<b>12.519</b>	<b>5.483</b>	<b>7.036</b>	<b>4.825</b>	<b>2.594</b>	<b>77,6%</b>
Bassin Hainaut Sud	13.877	6.059	7.817	4.081	3.311	58,3%
Bassin de Wallonie Picarde	5.133	2.392	2.742	1.959	1.156	56,7%
Bassin de Huy-Waremme	2.423	1.102	1.321	934	537	51,2%
Bassin de Liège	20.833	9.531	11.302	6.357	5.274	49,6%
Bassin de Verviers	4.533	2.102	2.431	1.265	1.070	21,4%
Bassin du Luxembourg	2.657	1.269	1.388	966	594	37,5%
Bassin de Namur	7.902	3.879	4.023	2.937	1.596	60,5%
Bassin de Bruxelles	52.833	24.576	28.257	18.019	13.118	37,9%
<b>Wallonie</b>	<b>73.937</b>	<b>33.720</b>	<b>40.217</b>	<b>24.716</b>	<b>17.071</b>	<b>53,1%</b>

Source : SPF économie, SPP-IS ; moyenne mensuelle 2010-2019 ; calculs : IWEPS-IBEFE

En 2019, 2,4% de la population totale du Bassin Hainaut-Centre sont bénéficiaires de l'Équivalent du revenu d'intégration sociale (E)RIS, soit 12.519 personnes.

Entre 2010 et 2019, le Bassin Hainaut-Centre est confronté à une hausse inquiétante du nombre de bénéficiaires de l'Équivalent au revenu d'intégration sociale, passant de 7.050 à 12.519 bénéficiaires, soit une hausse de 77,6%. Une évolution à la hausse, la plus importante, tous Bassins confondus, et largement supérieure à la moyenne wallonne (53,1%).

Plus de la moitié des bénéficiaires sont des femmes (56,2%) et la part des jeunes de moins de 25 ans bénéficiaires du (E)RIS atteint 38,5%, contre 33,4% en Wallonie.

Les deux plus grandes communes du Bassin, Mons et La Louvière, concentrent à elles seules près de la moitié des bénéficiaires du (E)RIS du territoire. En effet, 26,5% des personnes bénéficiant du (E)RIS habitent la commune de Mons et 22,7% des bénéficiaires du (E)RIS habitent la commune de La Louvière.

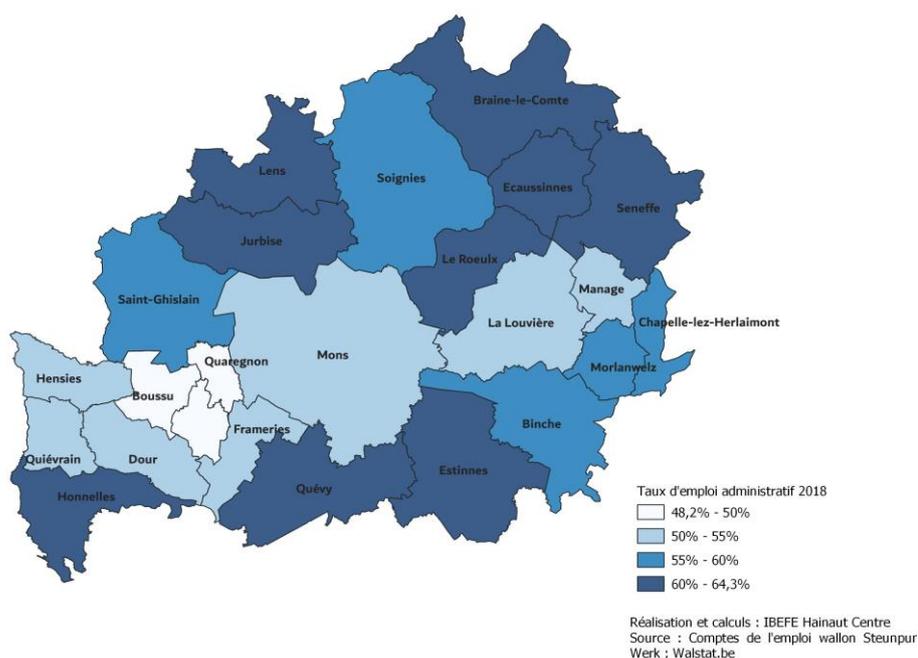
### 1.3.4. Emploi

#### 1.3.4.1. Taux d'emploi

Le taux d'emploi rapporte le nombre de personnes qui ont effectivement un emploi (population active occupée, salarié ou indépendant) à la population de 15 à 64 ans, en moyenne annuelle. Il donne une idée de la participation effective à l'emploi d'une population qui pourrait potentiellement travailler. Cet indicateur est calculé sur la base de l'Enquête sur les Forces de Travail (EFT) dans tous les pays de l'Union Européenne dans le respect des définitions du BIT.

## Taux d'emploi des 15-64 ans

Source : Steunpunt WSE pour l'IWEPS et l'IBSA, moyenne annuelle 2018; calculs : IBEFE Hainaut-Centre



	Taux d'emploi 2018	Evolution taux d'emploi administratif 2008-2018 (p.p)
Bassin du Brabant Wallon	64,1	3,0
<b>Bassin Hainaut-Centre</b>	<b>55,1</b>	<b>2,6</b>
Bassin Hainaut Sud	54,0	1,9
Bassin de Wallonie Picarde	61,5	2,3
Bassin de Huy-Waremme	64,5	2,5
Bassin de Liège	55,6	1,8
Bassin de Verviers	61,5	2,2
Bassin du Luxembourg	63,7	1,3
Bassin de Namur	62,3	2,3
Wallonie	59,2	2,2
Bassin de Bruxelles	54,3	4,7

En 2018, le taux d'emploi du Bassin Hainaut-Centre est de 55,1% contre 59,2% en Wallonie. Malgré une croissance du taux d'emploi (+ 2,6 p.p. par rapport à 2008 et +1,8 p.p. par rapport à 2016), il reste un des plus faibles taux d'emploi de l'ensemble des Bassins juste devant les Bassins de Bruxelles (54,3%) et Hainaut Sud (54,0%).

En 2019, le taux d'emploi du Bassin Hainaut-Centre augmente et s'élève à 56,1%. Même tendance pour le taux wallon qui atteint, pour la même année, 59,9%.

On relève les taux d'emploi les plus élevés dans les parties extrêmes nord et sud du Bassin avec des taux d'emploi supérieurs à 60% pour les communes de Lens (64,3%), Seneffe (64,1%), Jurbise et Quévy (63,9% pour les deux communes), Ecaussinnes (63,7%), Braine-le-Comte (63,0%), Le Roeulx (62,6%), Honnelles (62,5%) et Estinnes (61,4%).

Trois communes ont un taux d'emploi bien inférieur au taux d'emploi moyen du Bassin : Boussu (49,8%), Quaregnon (49,3%) et Colfontaine (48,2%).

## Taux d'emploi 2018 des 15-64 ans en fonction du genre et de l'âge

	Homme	Femme	<25 ans	>50
<b>Bassin Hainaut-Centre</b>	<b>58,7</b>	<b>51,6</b>	<b>20,1</b>	<b>51,8</b>
<b>Wallonie</b>	<b>62,5</b>	<b>56,0</b>	<b>22,3</b>	<b>57,6</b>
<b>Bassin de Bruxelles</b>	<b>59,0</b>	<b>49,6</b>	<b>18,4</b>	<b>56,0</b>

Source : Steunpunt WSE pour l'IWEPS, moyenne annuelle 2018

En 2018, le taux d'emploi des femmes atteint, en moyenne, 51,6% soit une hausse de 6 p.p. par rapport à 2008 et 1,9 p.p. par rapport à 2016. Une croissance similaire à celle rencontrée en Wallonie (+5,4 p.p. par rapport à 2008 et +1,9 p.p. par rapport à 2016).

En 2018, le taux d'emploi du public des jeunes de moins de 25 ans connaît une légère croissance par rapport à 2016, avec une hausse de 0,8 p.p. Un taux d'emploi qui reste, néanmoins, inférieur au taux d'emploi atteint en 2008, soit 23,9%. Une évolution semblable à l'évolution du taux moyen wallon qui passe de 25,6% en 2008 à 21,3% en 2016 pour atteindre 22,3% en 2018.

Le taux d'emploi des plus de 50 ans continue son ascension. En effet, il passe de 42,7% en 2008 à 48,9% en 2016 avant d'atteindre 51,8% en 2018. Même constat pour le taux d'emploi des plus de 50 ans en Wallonie avec une progression de 9 p.p. par rapport à 2008 et de 2,6 p.p. par rapport à 2016.

En 2019, le taux d'emploi augmente dans toutes les catégories d'âges de moins de 25 ans (20,6%) et de plus de 50 ans (53,3%) ainsi que du côté des femmes (52,7%) et des hommes (59,6%).

### Taux d'emploi BIT des 20-64 ans en fonction du genre

	Hommes	Femmes	Total
Bassin Hainaut-Centre	64,3	54,5	59,3
Wallonie	68,2	59,3	63,7
Bassin de Bruxelles	63,7	53,4	58,6

Source : Estimation IWEPS sur la base de données EFT, SPF Economie, ONSS, ONSSAPL, INASTI, INAMI, ONEm-Stat92, BCSS, ESE 2001, IGSS et des données du Steunpunt Werk, 2018

« Afin de permettre les comparaisons internationales, en particulier au sein de l'Union européenne, Eurostat a mis en place l'Enquête sur les forces de travail (EFT). Par la combinaison d'un ensemble de questions, elle permet de mesurer les agrégats tels que la population active, l'emploi et le chômage de la même façon dans tous les pays et de manière conforme aux recommandations du Bureau international du travail (BIT). Cette enquête a lieu de manière continue en Belgique depuis 1999 (avant, seulement au printemps). Elle ne fournit cependant des données fiables qu'au niveau des régions (Wallonie, Flandre, Bruxelles). C'est pourquoi, afin de pouvoir comparer les arrondissements et les communes belges à d'autres zones au niveau international, l'IWEPS calcule des données calibrées sur l'Enquête sur les forces de travail. Les totaux, par sexe, âge et région, correspondent exactement à ceux publiés par Statbel, l'office belge de statistique. Ces données peuvent différer légèrement des données publiées par Eurostat qui revoit l'ensemble de la série chaque année [...]. Cet indicateur peut donc être comparé au taux d'emploi des 20-64 ans issu de l'Enquête sur les Forces de travail, qui est le taux de référence utilisé dans la déclaration de politique régionale (DPR). L'indicateur rapporte à la population en âge de travailler (20 à 64 ans) le nombre de personnes qui ont effectivement un emploi (population active occupée). Il donne une idée de la participation effective à l'emploi d'une population qui pourrait potentiellement travailler. »

Le taux d'emploi BIT des 20-64 ans permet de faire des comparaisons au niveau européen et en lien avec les objectifs de la DPR 2019-2024. Cette dernière ambitionne d'atteindre un taux d'emploi de 68,7% à l'horizon 2025. L'UE, quant à elle, avait fixé à la Belgique un objectif de 73,2% des 20-64 ans au travail en 2020. Celui-ci n'a pas été atteint puisque le taux d'emploi 2020 en Belgique s'élève à 70,0%.

En 2018, le taux d'emploi des 20-64 ans est estimé à 59,3% dans le Bassin Hainaut-Centre, évidemment supérieur au taux d'emploi des 15-64 ans (55,1%), étant donné le faible taux d'emploi des plus jeunes et leur occupation en tant qu'étudiant. Il est inférieur au taux d'emploi BIT wallon (63,7%).

De manière générale, il a tendance à progresser. Il était de 57,9% en 2008 et de 56,8% en 2015 sur notre territoire. Tout comme pour les taux d'emploi des 15-64 ans, le taux d'emploi masculin est supérieur au taux d'emploi féminin.

Les dernières données 2019 montrent une augmentation du taux d'emploi des 20-64 ans dans le Bassin (60,5%). Même constat en Wallonie avec un taux qui atteint 64,6%, une augmentation constatée tant chez les femmes (56,5%) que chez les hommes (64,6%).

### 1.3.4.2. Emploi intérieur

L'emploi intérieur comprend tous les emplois exercés sur le territoire, qu'ils soient occupés par des personnes résidant ou non sur ce territoire. Nous sommes dans un angle de lecture au lieu de travail.

Le ratio d'emploi intérieur donne une indication des emplois offerts à la population en âge de travailler (15-64 ans) du territoire observé. L'emploi intérieur estimé ici est exprimé en postes de travail et est donc plus élevé que s'il était exprimé en nombre de personnes. En effet, un travailleur peut occuper plusieurs postes de travail salarié, mais peut aussi combiner un (des) poste(s) de travail salarié avec un travail d'indépendant ou d'aidant.

Le ratio d'emploi intérieur<sup>3</sup> rapporte donc l'emploi intérieur à la population en âge de travailler.

	Salariés	Indépendants	Aidants	Emploi intérieur	Population 15-64 ans	Ratio d'emploi intérieur 2018	Evolution de l'emploi intérieur 2008-2018
Bassin Hainaut-Centre	134.424	32.753	2.100	169.276	334.960	50,6	+3,5 p.p.
Wallonie	1.074.469	277.361	16.431	1.368.260	2.336.917	58,5	+4,0 p.p.
Bassin Bruxelles	629.831	100.422	6.000	736.252	808.265	91,1	-7,8 p.p.

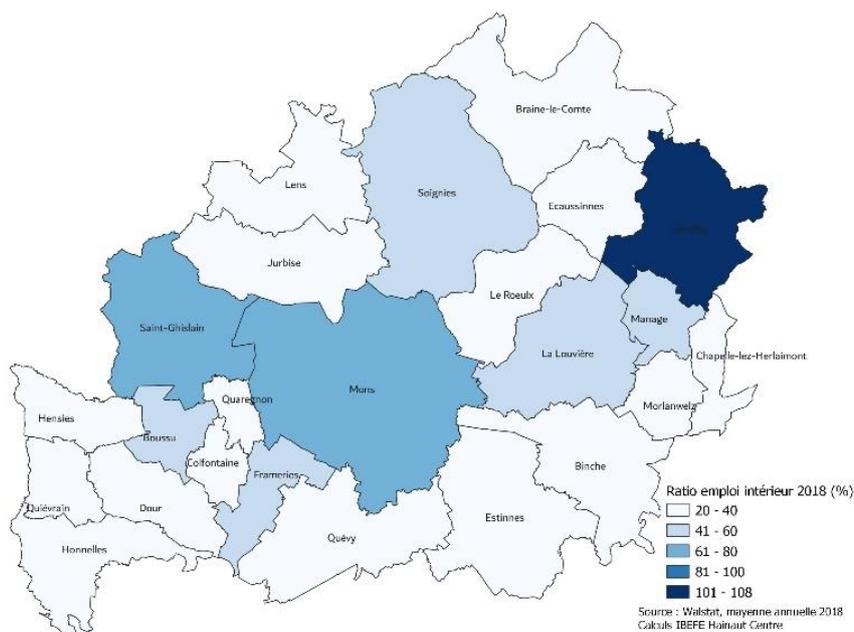
Source : IWEPS, comptes de l'emploi wallon, sur la base des données ONSS, ORPSS, INASTI, ONEM, moyennes annuelles 2008-2018 ; calculs : IBEFE Hainaut-Centre

Le Bassin Hainaut-Centre compte 169.276 postes de travail, soit un ratio d'emploi intérieur de 50,6%, une hausse du ratio de 3,5p.p. par rapport à 2008. Malgré cette hausse sur 10 ans, le ratio d'emploi intérieur reste largement inférieur au ratio de la Wallonie (66,9%) et demeure un des plus faibles de l'ensemble des Bassins.

En 2018, 79% de l'emploi intérieur concerne des emplois salariés, 19% des emplois indépendants et 1,2% des emplois d'aidants.

Les dernières données 2019 indiquent, pour le Bassin, un ratio d'emploi intérieur de 51,5% (59,4% en Wallonie).

<sup>3</sup> Source : Statbel



Le ratio varie fortement d'une commune à l'autre. Ainsi, la commune de Seneffe affiche un ratio d'emploi intérieur de 108%, soit la commune qui offre le plus d'emplois proportionnellement à sa population en âge de travailler. Elle est suivie des communes de Mons et de Saint-Ghislain qui présentent des ratios d'emploi intérieur de plus de 60% (respectivement 79,6% et 65,1%).

A l'inverse, les communes d'Hensies, de Colfontaine, de Quaregnon et de Lens présentent les ratios d'emploi intérieur les plus faibles du Bassin, tous inférieurs à 30 %.

### 1.3.4.3. Emploi salarié

Nous analysons la situation de l'ensemble des employeurs et des travailleurs assujettis à la sécurité sociale des travailleurs salariés. L'emploi salarié est exprimé en nombre de postes de travail et non en nombre de travailleurs, enregistré à la fin de chaque fin de trimestre (statistique décentralisée de l'ONSS). Un travailleur peut occuper plusieurs postes de travail, par exemple les travailleurs à temps partiel. La répartition territoriale de ces postes se base sur la localisation des unités locales ou d'établissements, identifiables par une adresse où s'exerce au moins une activité de l'entreprise ou à partir de laquelle l'activité est exercée.

Au 31 décembre 2019, le Bassin Hainaut-Centre compte 10.144 établissements procurant 135.308 emplois salariés, soit 12,6% des emplois en Wallonie. Près de 8 établissements sur 10 occupent moins de 10 travailleurs (78,2%). Ces mêmes établissements de moins de 10 travailleurs offrent 16,3% des postes de travail salarié du Bassin Hainaut-Centre alors que les établissements de 50 travailleurs et plus (soit 5% des établissements du Bassin) occupent 57,2% des postes de travail du Bassin<sup>4</sup>.

En termes d'évolution, notons qu'entre 2015 et 2019, l'emploi salarié a augmenté de 6,1% (+5,6% en Wallonie), soit 7.738 postes de travail salarié en plus.

L'analyse de la répartition de l'emploi par secteur permet de pointer cinq secteurs qui occupent le plus d'emplois salariés. Ces secteurs représentent près de 70 % des emplois salariés. Il s'agit des secteurs de la santé humaine et de l'action sociale, de l'enseignement, de l'administration publique/défense et sécurité sociale, du commerce de gros et de détail et réparation de véhicules et enfin de l'industrie manufacturière.

En comparaison à l'ensemble de la Wallonie, le poids des secteurs de la santé humaine et action sociale, de l'enseignement et de l'administration publique est plus important (respectivement 20,3%, 14,7%, et 13,1%) dans le Bassin Hainaut-Centre. Inversement, les secteurs de l'industrie manufacturière et du commerce représentent un peu plus d'emplois (respectivement 12,4% et 11,5%) en Wallonie.

La plupart des secteurs ont connu une progression de l'emploi salarié entre 2015 et 2019. Le secteur Hébergement et restauration enregistre la progression la plus importante (+17,1%) ; cette évolution positive est significativement plus marquée sur notre Bassin en comparaison avec la moyenne wallonne.

Seuls cinq secteurs font face à une diminution de l'emploi salarié. Il s'agit des secteurs de la production et distribution d'électricité et de gaz (-16,9%), des activités financières et d'assurance (-9,7%), de l'agriculture, sylviculture et pêche (-7,3%) et des activités des ménages en tant qu'employeurs (-5,0%) et la construction (-1,2%). Cette tendance à la baisse n'est pas constatée au niveau wallon pour la production d'électricité et de gaz, l'agriculture et la construction.

---

<sup>4</sup> Walstat.iweps.be

## Rapport Analytique et Prospectif 2021 – Bassin EFE Hainaut-Centre

### Postes de travail salariés et établissements

Source : ONSS, répartition des postes de travail par lieu de travail, 30/12/2019 ; Calculs IWEPS/IBSA et IBEFE Hainaut-Centre

	Nb postes Bassin 2019	Poids du secteur (%)		Indice de spécialisation <sup>5</sup> par rapport à la Wallonie	Evolution 2015-2019 (%)		Nb établissements Bassin 2019	Pourcentage de femmes
		Bassin	Wallonie		Bassin	Wallonie		
<b>Agriculture, sylviculture et pêche</b>	228	0,2%	0,4%	0,47	-7,3%	12,0%	100	20,2%
<b>Industries extractives</b>	689	0,5%	0,2%	2,96	1,2%	1,8%	10	5,7%
<b>Industrie manufacturière</b>	12.707	9,4%	11,5%	0,82	0,3%	3,0%	559	15,6%
<b>Production et distribution d'électricité, de gaz</b>	453	0,3%	0,5%	0,63	-16,9%	2,7%	5	28,5%
<b>Production et distribution d'eau; assainissement</b>	1.319	1,0%	1,0%	1,01	8,6%	10,9%	64	11,8%
<b>Construction</b>	7.390	5,5%	5,6%	0,97	-1,2%	2,1%	1.217	6,1%
<b>Commerce de gros et de détail; réparation de véhicule</b>	15.484	11,4%	12,4%	0,92	6,0%	3,3%	2.394	51,4%
<b>Transports et entrepôts</b>	6.094	4,5%	4,9%	0,92	7,3%	6,2%	287	18,3%
<b>Hébergement et restauration</b>	3.760	2,8%	3,1%	0,89	17,1%	14,4%	881	48,7%
<b>Information et communication</b>	1.575	1,2%	1,5%	0,77	-3,5%	13,9%	135	30,3%
<b>Activités financières et d'assurance</b>	1.447	1,1%	1,7%	0,61	-9,7%	-6,0%	322	61,6%
<b>Activités immobilières</b>	774	0,6%	0,6%	1,00	4,2%	8,7%	168	49,2%
<b>Activités spécialisées, scientifiques et techniques</b>	3.181	2,4%	2,8%	0,84	14,3%	13,6%	631	54,0%
<b>Activités de services administratifs et de soutien</b>	10.676	7,9%	8,9%	0,89	12,8%	14,1%	501	63,6%
<b>Administration publique et défense ; sécurité sociale</b>	17.696	13,1%	11,5%	1,14	8,7%	1,8%	328	51,7%

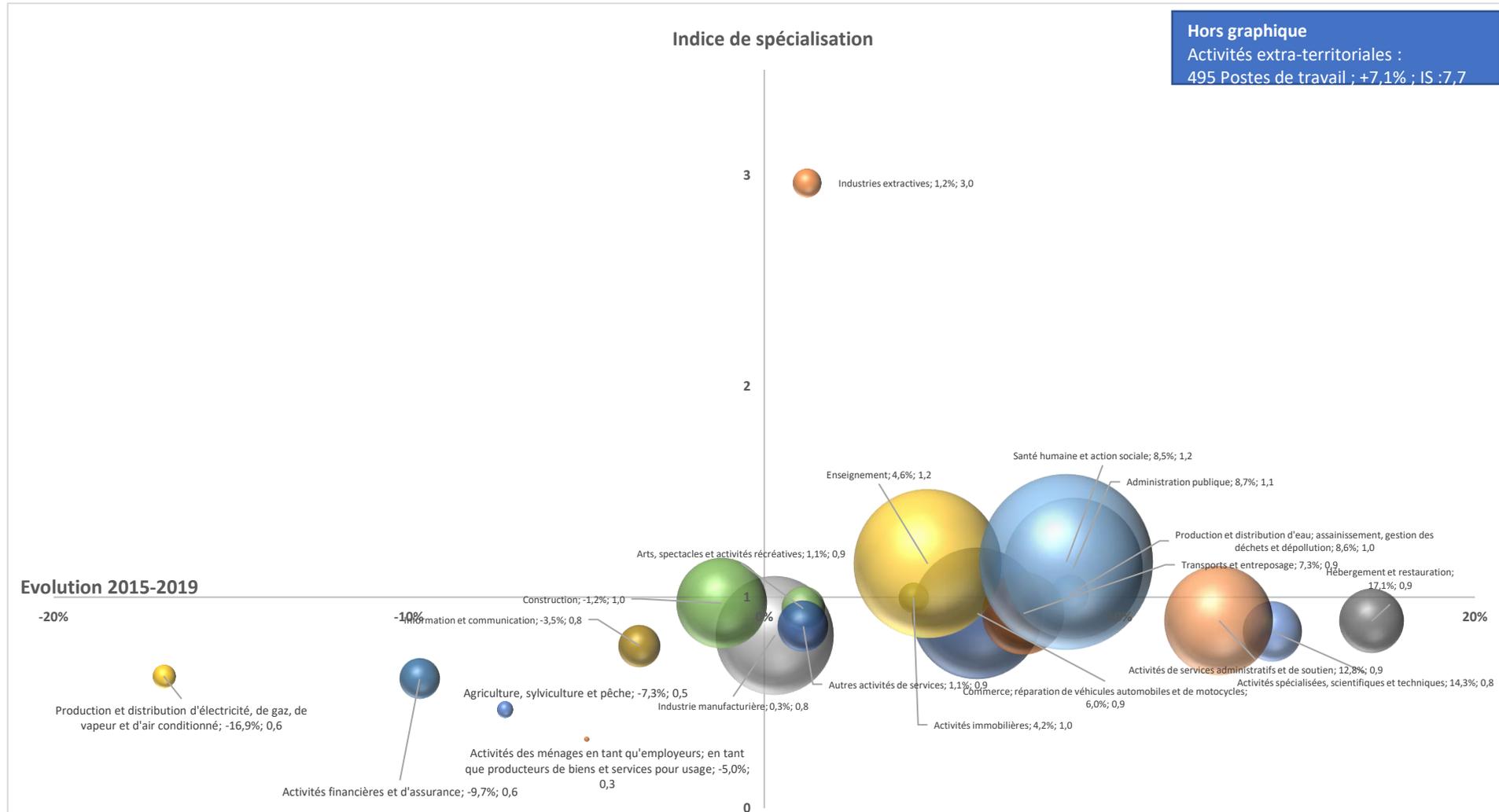
<sup>5</sup> Pour la définition de l'indice de spécialisation : voir glossaire.

Rapport Analytique et Prospectif 2021 – Bassin EFE Hainaut-Centre

<b>Enseignement</b>	19.846	14,7%	12,7%	1,16	4,6%	6,0%	723	69,4%
<b>Santé humaine et action sociale</b>	27.486	20,3%	17,4%	1,17	8,5%	6,5%	811	78,5%
<b>Arts, spectacles et activités récréatives</b>	1.716	1,3%	1,3%	0,95	1,1%	6,3%	263	49,1%
<b>Autres activités de services</b>	2.273	1,7%	1,9%	0,86	1,1%	-1,0%	722	66,9%
<b>Activités des ménages en tant qu'employeurs</b>	19	0,0%	0,0%	0,33	-5,0%	-7,6%	18	57,9%
<b>Activités des organismes extra-territoriaux</b>	495	0,4%	0,0%	7,72	7,1%	7,6%	5	37,4%
<b>Total général</b>	<b>135.308</b>	<b>100,0%</b>	<b>12,6%</b>	<b>1,0</b>	<b>6,1%</b>	<b>5,6%</b>	<b>10.144</b>	<b>52,5%</b>

Positionnement des secteurs d'activités selon le nombre de postes de travail salarié, leur évolution et l'indice de spécialisation

Source ONSS, répartition des postes de travail par lieu de travail, 31/12/2019 ; Statistiques décentralisées IWEPS, calculs IBEFE Hainaut-Centre



La représentation graphique en bulles, ci-avant, indique comment se positionnent les différents secteurs d'activité au regard de leur indice de spécialisation (IS) et de l'évolution du nombre de postes de 2015 à 2019. Un indice de spécialisation permet d'évaluer la représentativité relative d'un secteur d'activité dans le Bassin par rapport à la Wallonie.

Trois secteurs clés, « la santé humaine et action sociale », « l'enseignement » et « l'administration publique » se démarquent en termes de volume d'emplois salariés, d'indice de spécialisation sectorielle et de croissance de l'emploi entre 2015 et 2019 :

- ✓ La santé humaine et action sociale (27.486 postes ; IS : 1,2 ; Evolution : +8,5 %).
- ✓ L'enseignement (19.846 postes ; IS : 1,2 ; Evolution : +4,6%).
- ✓ L'administration publique (17.696 postes ; IS : 1,1 ; Evolution : +8,7%).

On peut également pointer le secteur des activités de services administratifs et de soutien qui, avec une augmentation de l'emploi salarié de 12,8%, représente un peu plus de 10.000 travailleurs salariés et un indice de spécialisation proche de 1 par rapport à la Wallonie (0,9). A retenir aussi, le secteur de l'hébergement et restauration qui affiche une hausse de l'emploi salarié de 17,1%, soit une augmentation de 549 postes de travail salarié entre 2015 et 2019 et un indice de spécialisation proche de 1 (0,89).

Enfin, mettons encore en évidence deux secteurs plus spécifiques au Bassin qui, bien que concernant des volumes d'emploi limités, présentent un indice de spécialisation élevé et une croissance de l'emploi salarié entre 2015 et 2019. Il s'agit du secteur des activités des organismes extraterritoriaux (IS de 7,7 et une croissance de 7,1%) et du secteur des Industries extractives (IS de 3,0 et taux de croissance de 1,2%).

### 1.3.4.4. Emploi indépendant

#### Les indépendants et aidants

Source : INASTI, 31/12/2019 ; Calculs : IWEPS/IBSA et IBEFE Hainaut-Centre

	Nb indépendants et aidants Bassin 2019	Part du secteur		Indices de spécialisation par rapport à la Wallonie	Evolution 2015-2019		Part des indépendants en activité principale		Part des aidants		% de femmes	% de femmes
		Bassin	Wallonie		Bassin	Wallonie	Bassin	Wallonie	Bassin	Wallonie	Bassin	Wallonie
<b>Agriculture et pêche</b>	2.764	7,4%	9,8%	0,76	17,4%	11,3%	62,0%	61,7%	12,7%	11,7%	25,9%	25,3%
<b>Industrie et artisanat</b>	7.403	19,8%	20,3%	0,97	16,3%	10,5%	68,0%	66,5%	7,0%	6,6%	15,0%	15,7%
<b>Commerce</b>	11.497	30,7%	28,7%	1,07	2,5%	0,2%	58,6%	60,8%	7,6%	6,4%	36,9%	37,1%
<b>Professions libérales</b>	12.522	33,5%	33,5%	1,00	17,7%	18,6%	55,7%	57,7%	2,8%	2,5%	51,2%	48,0%
<b>Services</b>	3.080	8,2%	7,2%	1,14	11,8%	4,6%	64,2%	63,8%	5,5%	4,6%	58,3%	58,8%
<b>Divers</b>	127	0,3%	0,4%	0,80	-42,0%	-38,4%	45,7%	52,0%	17,3%	9,4%	40,2%	38,0%
<b>Total général</b>	<b>37.393</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>	<b>1,00</b>	<b>11,4%</b>	<b>9,1%</b>	<b>60,2%</b>	<b>61,2%</b>	<b>6,1%</b>	<b>5,5%</b>	<b>38,3%</b>	<b>36,8%</b>

L'emploi indépendant (indépendants et aidants) est exprimé en nombre de personnes. La répartition territoriale est faite en fonction du lieu de domicile.

Au 31 décembre 2019, le Bassin Hainaut-Centre comptait 37.393 indépendants dont 60,2% exercent l'activité à titre principal (61,2% en Wallonie).

Entre 2015 et 2019, le nombre d'indépendants a progressé plus vite dans notre Bassin (+11,4%) qu'à l'échelle de la Wallonie (+9,1%). Cette hausse du travail indépendant a d'ailleurs été plus élevée dans tous les secteurs, à l'exception des professions libérales et du secteur des divers qui a connu une diminution tant à l'échelle du Bassin qu'à l'échelle wallonne.

Les indépendants exercent leur activité principalement dans le secteur du tertiaire avec une prépondérance des professions libérales, qui représentent 12.522 personnes (soit 33,5% du total de l'emploi indépendant du Bassin) et du commerce, qui représente 11.497 personnes (soit 30,7% de la totalité). Il s'agit également des deux branches dominantes en Wallonie avec 33,5% des indépendants travaillant dans des professions libérales et 28,7% travaillant dans le commerce. Suivent les activités de l'industrie et artisanat (19,8% du total des indépendants du Bassin), de services (8,2%), de l'agriculture et pêche (7,4%) et des divers (0,3%).

Il est à noter l'importance de la spécificité des secteurs des services, du commerce et des professions libérales au sein de l'emploi indépendant du Bassin Hainaut-Centre. En effet, ces secteurs affichent un indice de spécialisation supérieur ou égal à 1.

### Top 20 des professions des indépendants et des aidants

Source : INASTI, 31/12/2019 ; Calculs : IWEPS/IBSA et IBEFE Hainaut-Centre

	Nb d'indépendants et aidants	Evolution 2015-2019	% A titre principal	IS p/r Wallonie
Paramédical	4.100	20,3%	99,2%	1,26
Industrie du bâtiment	3.946	21,8%	93,1%	1,09
Commerce en détail	2.771	-9,6%	90,9%	1,19
Industrie hôtelière	2.587	10,7%	84,5%	1,13
Prof. diverses à caract. intellectuel	2.570	29,9%	94,2%	0,83
Intermédiaires commerciaux	2.049	5,9%	97,7%	1,06
Soins de beauté	1.934	27,6%	94,7%	1,24
Cultivateurs, métayers, herbagers, éleveurs	1.534	1,3%	83,4%	0,72
Médecins, chirurgiens	1.416	10,4%	97,5%	1,01
prof. diverses à caract. manuel	1.112	-6,3%	94,2%	1,00
Commerce	1.049	-34,3%	100,0%	0,89
Commerce en gros	993	92,4%	95,5%	0,91
Arts	717	33,8%	94,8%	0,97
Enseignement privé	691	23,4%	98,4%	0,93
Architectes	636	0,0%	98,7%	0,98
Horticulteurs	632	36,8%	92,6%	0,89
Transports	617	24,1%	93,2%	1,05
Lettres	547	24,6%	94,5%	1,04
Géomètres, ingénieurs, comptables, experts	535	26,8%	98,5%	0,86
Industrie alimentaire	529	6,2%	81,1%	1,00

Entre 2015 et 2019, la plupart des professions parmi lesquelles on compte le plus grand nombre d'indépendants sur le territoire ont connu une évolution positive de l'emploi. Les hausses les plus importantes, en chiffres absolus, ont eu lieu parmi les professions suivantes : l'industrie du bâtiment (+706 indépendants) ; le paramédical (+692 indépendants) ; les professions diverses à caractère intellectuel (+597 indépendants) et le commerce de gros (+477 indépendants).

Seules trois d'entre elles ont connu une diminution du nombre d'indépendants : le commerce (-547 indépendants) et le commerce de détail (-294 indépendants) et les professions diverses à caractère manuel (-75 indépendants).

### 1.3.5. Les opportunités d'emploi publiées par le Forem

La présente partie du rapport examine les opportunités d'emploi gérées par le Service Public de l'Emploi Wallon, Le Forem, et certains des partenaires avec qui il collabore (Actiris, agences d'intérim, etc.). Les autres circuits/canaux de recrutement (réseaux sociaux, sites de recrutement, « bouche à oreille », contacts avec les écoles, etc.) ne sont pas repris dans les statistiques. Les études sectorielles indiquent que le recours aux services du Forem pour le recrutement est en fait très variable d'un secteur à l'autre.

Par ailleurs, plusieurs canaux peuvent être utilisés par les partenaires pour diffuser une même opportunité d'emploi (site du Forem, site d'une agence d'intérim, etc.) ; il se peut donc qu'une même offre soit comptabilisée plusieurs fois dans les chiffres d'opportunités d'emploi (une fois par canal utilisé).

Contrairement aux éditions précédentes du rapport, nous disposons actuellement de données relatives au lieu de travail alors que précédemment nous utilisions des données relatives au lieu de gestion des offres, ce qui ne correspondait pas nécessairement à des offres émanant des entreprises du Bassin. A l'heure actuelle, les opportunités d'emploi situées dans notre Bassin, mais gérées par d'autres Bassins ou encore d'autres Régions, sont ainsi comptabilisées dans notre Bassin, ce qui correspond davantage à la réalité observée sur le marché de l'emploi, mais peut également expliquer de grandes différences de chiffres par rapport aux années précédentes. Il est à noter que nous ne disposons de ces données que pour les années 2019 et 2020, ce qui nous empêche de faire des comparaisons sur de plus longues périodes. Reprendre ces deux années disponibles nous permet cependant d'identifier l'impact de la crise sanitaire sur les opportunités d'emploi.

Même si ces statistiques sont intéressantes et permettent de connaître certaines tendances observées sur le marché de l'emploi, il est important de noter qu'à l'heure actuelle, il est impossible de connaître de manière exacte le nombre d'opportunités qui transitent sur le marché de l'emploi ; on ne peut en avoir qu'une estimation.

Ainsi, ce n'est pas parce qu'un métier n'est pas repris dans la liste qu'il n'est pas recherché sur le marché de l'emploi ; c'est juste que Le Forem n'en n'a pas connaissance.

#### 1.3.5.1. Opportunités d'emploi par circuit de travail

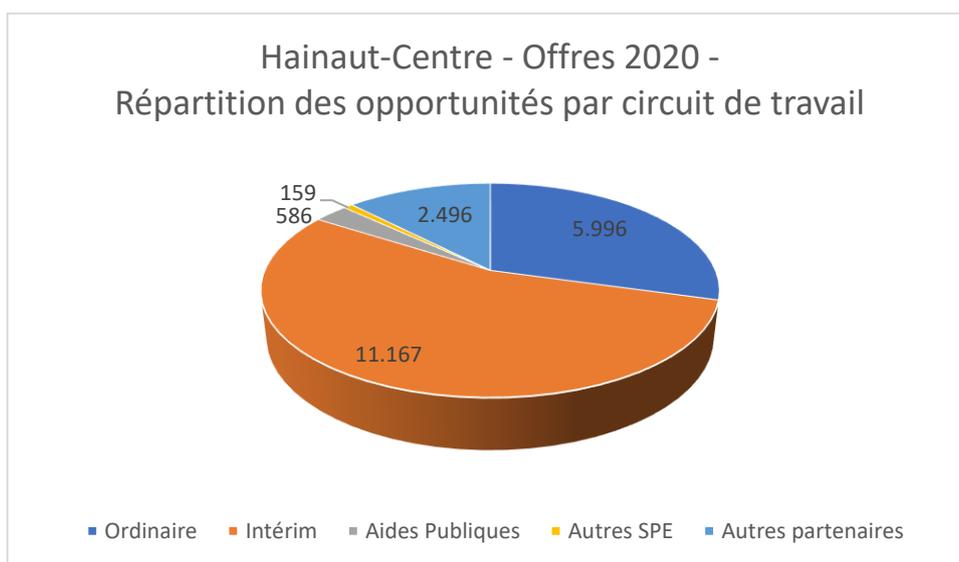
Les « opportunités d'emploi reçues » sont réparties entre différents circuits de travail<sup>6</sup> :

- Circuit de travail « ordinaire » (hors travail intérimaire et aides publiques) : regroupe surtout les contrats à durée déterminée et indéterminée.
- Circuit de travail « intérim » : englobe les opportunités d'emploi intérimaires qui n'ont pas été transmises par un autre service de l'emploi (SPE).

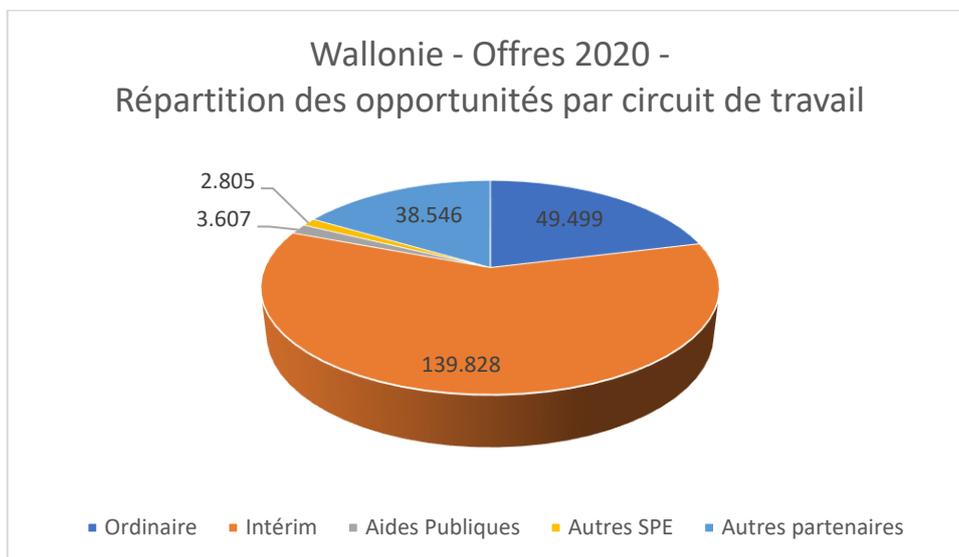
---

<sup>6</sup> Extrait de la note méthodologique du Forem sur les opportunités d'emploi au lieu de gestion.

- Circuit de travail « aides publiques » : englobe les opportunités d'emploi qui bénéficient d'aides publiques, comme l'APE (Aide à la Promotion de l'Emploi), le PTP (Programme de Transition Professionnelle), les aides impulsions, etc.
- Circuit de travail « autres SPE » : renvoie aux opportunités d'emploi transmises par un autre service de l'emploi dans le cadre de l'accord sur l'échange systématique des offres d'emploi entre les organismes publics régionaux de l'emploi.
- Circuit de travail « autres partenaires » : dénombre les opportunités d'emploi que d'autres partenaires (que les Services de l'Emploi) diffusent sur le site du Forem via un flux automatique.



Source : Le Forem 2020 ; Calculs : IBEFE Hainaut-Centre



Source : Le Forem 2020 ; Calculs : IBEFE Hainaut-Centre

Le classement des opportunités d'emploi par circuit de travail indique une prépondérance du circuit de travail « intérimaire », qui représente 54,7% des opportunités d'emploi gérées pour le Bassin Hainaut-Centre, en 2020. Il est suivi du circuit de travail « ordinaire » qui représente 34,3% des opportunités d'emploi gérées pour le Bassin. Même constat en Wallonie où la part de l'intérim est estimée à 59,7% et celle du circuit ordinaire à 21,1%.

**1.3.5.2. Opportunités d'emploi par catégorie professionnelle**

CATEGORIE PROFESSIONNELLE <sup>7</sup>	Bassin		Wallonie		Part de l'Intérim 2020	
	2019	2020	2019	2020	Bassin	Wallonie
11 - Personnels des services aux personnes et à la collectivité	1.833	1.380	13.695	9.063	13,1%	23,5%
12 - Personnel des services administratifs et commerciaux	1.326	1.003	17.100	13.366	27,0%	40,9%
13 - Personnel de l'industrie hôtelière	1.236	616	11.416	7.286	23,7%	44,8%
14 - Personnel de la distribution et de la vente	1.861	833	15.304	12.951	45,7%	57,0%
21 - Professionnels des arts et du spectacle	291	231	5.056	4.507	96,1%	95,1%
22 - Professionnels de la formation initiale et de la formation continue	790	539	5.060	3.737	6,1%	4,5%
23 - Professionnel de l'intervention sociale, du développement local et de l'emploi	501	467	3.530	3.081	3,9%	6,3%
24 - Professionnels de la santé (paramédical)	1.108	1.152	6.459	7.242	28,4%	17,6%
31 - Professionnels de la santé (médical)	141	149	809	852	22,8%	14,7%
32 - Cadres administratifs et professionnels de l'information et de la communication	553	484	10.306	9.326	20,7%	28,7%
33 - Cadres commerciaux	667	542	13.686	9.941	49,1%	49,9%
41 - Personnel de l'agriculture et de la pêche	118	137	2.302	2.154	65,7%	59,9%
42 - Personnel du bâtiment, des travaux publics et de l'extraction	3.840	4.846	41.500	42.226	78,3%	82,1%
43 - Personnel du transport et de la logistique	2.599	1.847	22.685	18.191	76,9%	75,3%
44 - Personnel de la mécanique, de l'électricité et de l'électronique	3.314	2.421	32.558	26.584	77,2%	77,8%
45 - Personnel des industries de process	411	354	5.449	4.544	81,4%	75,6%
46 - Personnel des autres industries	84	73	1.106	1.155	64,4%	71,9%
47 - Personnel de type artisanal	567	645	6.395	8.142	79,8%	83,1%
51 - Maîtrise industrielle	224	125	3.249	2.222	84,0%	86,5%
52 - Techniciens industriels	661	680	7.647	6.974	60,4%	54,2%
53 - Cadres techniques de l'industrie	580	575	7.116	6.470	25,9%	28,1%
61 – Agents de maîtrise, techniciens et cadres techniques hors industrie	828	838	10.244	10.592	36,8%	43,2%
N.A.	976	1.467	23.212	23.679	66,4%	61,0%
<b>TOTAL</b>	<b>24.509</b>	<b>20.404</b>	<b>265.884</b>	<b>234.285</b>	<b>54,7%</b>	<b>59,7%</b>

Source : Le Forem, 2020 ; Calculs IBEFE Hainaut-Centre

En 2020, Le Forem a géré 20.404 opportunités d'emploi (OE) dans le Bassin Hainaut-Centre, soit 8,7% des opportunités d'emploi wallonnes gérées par l'Office. Entre 2019 et 2020, le volume d'opportunités d'emploi a diminué de 16,7% dans le Bassin, soit 4.105 OE en moins. Même tendance au niveau de la Wallonie qui affiche une diminution des OE de 11,8% soit, 31.599 OE en moins.

**Les trois catégories professionnelles où il y a eu le plus d'OE dans le Bassin Hainaut-Centre sont :**

- ✓ 42 - Personnel du bâtiment, des travaux publics et de l'extraction : 4.846 OE
- ✓ 43 - Personnel du transport et de la logistique : 2.421 OE
- ✓ 44 - Personnel de la mécanique, de l'électricité et de l'électronique : 1.847 OE

**Les trois catégories professionnelles où l'évolution 2019/2020 est la plus importante sont :**

- ✓ 42 - Personnel du bâtiment, des travaux publics et de l'extraction (+1.006 OE entre 2019 et 2020)
- ✓ 47 - Personnel de type artisanal (+78 OE entre 2019 et 2020)
- ✓ 24 - Professionnels de la santé (paramédical) (+44 OE entre 2019 et 2020)

**Les trois catégories professionnelles qui rencontrent une baisse importante des OE entre 2019 et 2020 sont :**

- ✓ 14 - Personnel de la distribution et de la vente (-1.028 OE entre 2019 et 2020)
- ✓ 44 - Personnel de la mécanique, de l'électricité et de l'électronique (-893 OE entre 2019 et 2020)
- ✓ 43 - Personnel du transport et de la logistique (-752 OE entre 2019 et 2020)

**Les trois catégories professionnelles qui ont le plus recours au « travail intérimaire », dans le Bassin Hainaut-Centre sont :**

- ✓ 21 - Professionnels des arts et du spectacle (96,1% en 2020)
- ✓ 51 - Maîtrise industrielle (+84,0% en 2020)
- ✓ 45 - Personnel des industries de process (81,4% en 2020)

### 1.3.5.3. Opportunités d'emploi par métier dans le Bassin

Le tableau ci-dessous reprend les 40 métiers (ROME 5) pour lesquels le nombre d'opportunités d'emploi est le plus important dans le Bassin. Ces métiers sont classés selon le nombre décroissant d'opportunités dans le Bassin.

Il fournit également leur indice de spécialisation (IS), la part de l'intérim, ainsi que les tensions éventuelles observées par le Forem (métiers critiques – en pénurie), à l'échelle de la Wallonie.<sup>8</sup>

Les causes possibles des tensions observées peuvent être :

- Qualitatives : liées au profil du candidat et/ou aux conditions de travail :
  - Le profil du candidat n'est pas en adéquation avec le profil recherché par l'entreprise : diplôme requis, expérience professionnelle, langues à maîtriser, mobilité, etc.
  - Les conditions de travail, réelles ou perçues, n'incitent pas le candidat potentiel à postuler ou accepter l'emploi (type de contrat, régime de travail, salaire, statut, horaire, distance/déplacement, charge physique et/ou mentale, etc.).
- Quantitatives : pénurie de main-d'œuvre.

---

<sup>8</sup> Liste complète des fonctions critiques et des métiers en pénurie en Wallonie : Difficultés et opportunités de recrutement, Le Forem [https://www.leforem.be/content/dam/leforem/fr/documents/20210712\\_Analyse\\_Liste-2021\\_fonctions-critiques.pdf](https://www.leforem.be/content/dam/leforem/fr/documents/20210712_Analyse_Liste-2021_fonctions-critiques.pdf)

Rapport Analytique et Prospectif 2021 – Bassin EFE Hainaut-Centre

Métier ROME 5	Code ROME V3	Code ROME 5	Opportunités Bassin	Opportunités Wallonie	IS	Métier en pénurie	Tension qualitative – Profil candidat	Tension qualitative – Conditions de travail	Part de l'intérim
Ouvrier de la maçonnerie	F1601 F1611 F1703	42114	727	8.055	0,86	Maçon Plafonneur	Cimenteur-façadier ; Maçon ; Installateur piscines ; Plafonneur ; Rejointoyeur	Cimenteur-façadier ; Maçon ; Plafonneur ; Rejointoyeur	90,4%
Conducteur de transport de marchandises (réseau routier)	N4101	43114	723	6.121	1,13	Chauffeur poids lourds	Chauffeur poids lourds	Chauffeur poids lourds	77,3%
Couvreur	F1610	42123	666	7.117	0,89	Couvreur	Couvreur	Couvreur	89%
Electricien du bâtiment et des travaux publics	F1602 F1605 I1307	42211	661	4.874	1,30	Installateur électricien ; installateur en systèmes de sécurité	Installateur électricien ; installateur en systèmes de sécurité	Installateur électricien	55,7%
Assistant des travaux publics et du gros œuvre	F1611 F1704	42111	591	8.311	0,68		Sableur		93,9%
Polymaintien	I1304	44341	537	4.472	1,15	Electromécanicien de maintenance industrielle	Electromécanicien de maintenance industrielle	Electromécanicien de maintenance industrielle	80,4%
Ouvrier des travaux publics	I1501 I1502 F1702 F1705	42112	519	5.348	0,93	Ouvrier de voirie ; Poseur de canalisations,	Ouvrier de voirie	Ouvrier de voirie ; Poseur de canalisations	56,8%
Infirmier généraliste	J1506	24121	487	2.967	1,57	Infirmier en soins généraux	Infirmier en soins généraux	Infirmier en soins généraux	37,6%
Agent administratif d'entreprise	M1203 M1602	12121	435	5.681	0,73				26,4%
Mécanicien/mécanicienne de maintenance	I1310	44311	430	4.988	0,82		Mécanicien d'entretien industriel/Mécanicien de maintenance	Mécanicien d'entretien industriel/Mécanicien de maintenance	82,8%
Agent de manipulation et de déplacement des charges	N1101 N1105 N2203 N3203	43312	389	3.886	0,96				88,9%
Employé de ménage à domicile	K1304	11111	368	2.279	1,54		Aide-ménager	Aide-ménager	6,8%
Electricien de maintenance	I1309	44331	319	2.557	6,46	Electricien de maintenance industrielle	Electricien de maintenance industrielle	Electricien de maintenance industrielle	61,8%
Agent/agente de la sécurité et de l'ordre public	K1701 K1705 K1706	11311	319	472	1,19				0,0%

Rapport Analytique et Prospectif 2021 – Bassin EFE Hainaut-Centre

	K1707								
<b>Nettoyeur de locaux et de surfaces</b>	K2203 K2204	11211	308	2.647	1,11		Technicien de surface	Technicien de surface	29,2%
<b>Aide-soignant</b>	J1305 J1501	24111	263	2.106	1,19		Aide-soignant	Aide-soignant	7,6%
<b>Réalisateur d'ouvrages en bois et matériaux associés</b>	H2206	47331	260	2.994	0,83	Menuisier	Menuisier	Menuisier	83,5%
<b>Mécanicien de véhicules particuliers et industriels</b>	I1604	44321	233	4.106	0,54	Mécanicien poids lourds ; Mécanicien polyvalent auto	Mécanicien poids lourds ; Mécanicien polyvalent auto ; Technicien automobile	Mécanicien poids lourds ; Mécanicien polyvalent auto	81,5%
<b>Agent du stockage et de la répartition de marchandises</b>	N1103 N1303	43311	226	3.297	0,66		Magasinier	Magasinier	76,5%
<b>Enseignant/enseignante d'enseignement général</b>	K2106 K2107	22121	217	1.404	1,48				5,5%
<b>Soudeur</b>	H2913	44132	215	2.921	0,70		Soudeur	Soudeur	89,3%
<b>Installateur d'équipements sanitaires et thermiques</b>	F1603 F1705 I1306 K2301	42212	214	3.725	0,55	Monteur en sanitaire et chauffage ; Poseur de conduites d'eau ; Monteur en climatisation ; Monteur frigoriste	Monteur en sanitaire et chauffage ; Poseur de conduites d'eau ; monteur en climatisation ; Monteur frigoriste	Monteur en sanitaire et chauffage ; Poseur de conduites d'eau	78,0%
<b>Chef de chantier du BTP</b>	F1202 F1502 F1601 F1602 F1603 F1604 F1606 F1607 F1608 F1610 F1701 F1702 F1703 M2202	61231	200	1.930	0,99	Chef de chantier ; Chef d'équipe	Chef de chantier ; Chef d'équipe	Chef de chantier ; Chef d'équipe	43,5%
<b>Conducteur d'engins de levage</b>	N1104 F1301	43221	196	1.471	1,27			Conducteur de grue	99,0%
<b>Aménageur d'espace intérieur</b>	B1201 F1102 L1503	21122	194	3.517	0,53				99,0%
<b>Vendeur en produits frais (commerce de détail)</b>	D1106	14212	186	2.196	0,81				51,6%

Rapport Analytique et Prospectif 2021 – Bassin EFE Hainaut-Centre

<b>Monteur /monteuse en structures métalliques</b>	F1502	42121	175		2,29	Monteur d'échafaudages			94,9%
<b>Aide de cuisine</b>	G1602 G1605	13211	170	1.978	0,82				39,4%
<b>Educateur-intervenant éducatif/ Educatrice-intervenant éducatrice/</b>	K1207	23151	165	1.070	1,47				3,6%
<b>Responsable logistique</b>	N1301 N1302 N1303 N2205 N3101 N3201 N3202	61311	164	2.175	0,72	Superviseur d'entrepôt	Responsable logistique ; Superviseur d'entrepôt		37,2%
<b>Enseignant/enseignante des écoles</b>	K2106	22111	160	863	1,77				0,6%
<b>Responsable des ventes</b>	M1706 D1406	33113	156	3.002	0,50				67,3%
<b>Ajusteur-mécanicien</b>	H2901	44135	144	1.956	0,70	Ajusteur-mécanicien	Ajusteur-mécanicien		97,2%
<b>Technicien/technicienne de méthodes-ordonnancement-planification de l'industrie</b>	52111		143	997	1,37				13,6%
<b>Secrétaire bureautique polyvalent/polyvalente</b>	M 16 07	12131	132	3.229	0,91				54,3%
<b>Architecte du BTP</b>	F1101 H1206	61211	129	2.017	1,11	Architecte	Architecte	Architecte	83,7%
<b>Préparateur en produits de boulangerie-vienniserie</b>	D1102	47111	129	1.111	0,78		Boulangier	Boulangier	41,6%
<b>Technicien des services comptables</b>	M1203	12142	125	2.051	0,58	Comptable	Comptable	Comptable	7,3%
<b>Cadre technique de la production</b>	H2502	53211	123	1.331	5,65	Responsable de production	Responsable de production		61,8%
<b>Animateur/animatrice généraliste de loisirs</b>	G1203	23131	123	208	0,88				

Source : Forem 2020 ; calculs IBEFE Hainaut-Centre

Dans ce Top 40 des opportunités d'emploi au lieu de travail gérées par le Forem, on relèvera surtout l'importance des offres pour des métiers de la construction, de l'installation et de la maintenance et du transport et de la logistique. On retrouve également des offres relatives à des métiers en lien avec le secteur de la santé et les services aux personnes (infirmier généraliste, employé de ménage à domicile, nettoyeur de locaux, aide-soignant, éducateur, enseignant), de l'Horeca ou de l'alimentation (aide-cuisinier, boulanger), ou en lien avec le secteur du support aux entreprises (agent administratif, secrétaire-bureautique, responsable des ventes, technicien des services comptables).

Parmi le Top 40 des métiers pour le Bassin, près d'un métier sur deux est considéré en pénurie de main-d'œuvre, près de deux tiers rencontrent des tensions de recrutement liées aux profils des candidats et un peu plus de la moitié rencontrent des tensions liées aux conditions de travail.

Près d'un métier sur trois présente un indice de spécialisation supérieur ou proche de 1. Pour ce qui concerne les métiers qui semblent particulièrement recherchés sur le Bassin Hainaut-Centre, on peut citer les métiers affichant un indice de spécialisation très élevé (supérieur à 2) : l'électricien de maintenance industrielle ; le cadre technique de la production et le monteur en structures métalliques.

Aussi, par rapport aux métiers en pénurie, notons que le pourcentage de postes proposés en intérim est globalement très élevé puisqu'à l'exception de l'infirmier en soins généraux (37,6% de contrats intérimaires), le chef de chantier du BTP (43,5% de contrats intérimaires), le superviseur d'entrepôt (37,2% de contrats intérimaires) et le comptable (7,3% de contrats intérimaires), les 14 autres métiers en pénurie sont au-dessus de 50,0% et même au-delà de 80% pour 9 d'entre eux.

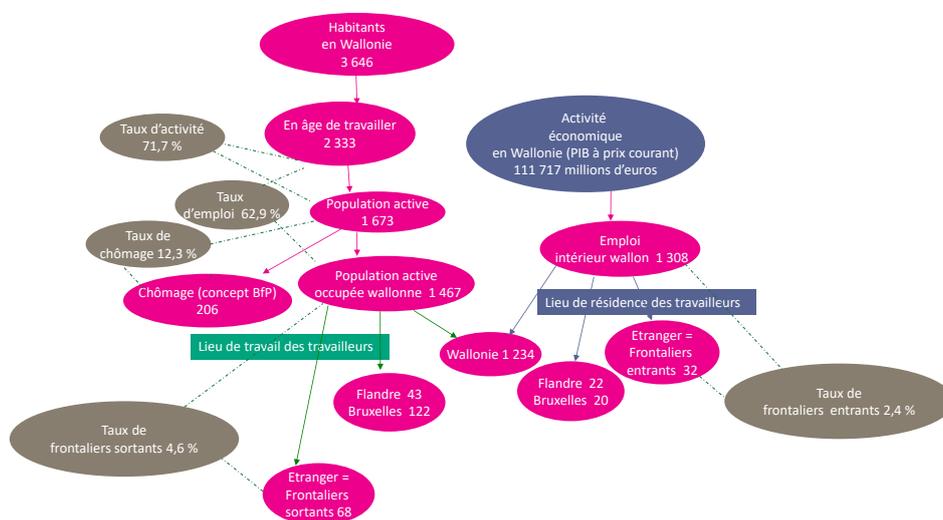
## 1.4. Conjoncture et prévisions économiques, enjeux impactant directement les secteurs, les métiers et l'emploi

Dans cette section, les perspectives pour le marché du travail wallon à l'horizon 2026 présentées sont établies sur la base du modèle multirégional et multisectoriel HERMREG, fruit d'une collaboration entre le Bureau Fédéral du Plan et les services d'étude et de statistique des trois régions belges (IBSA, IWEPS et Statistiek Vlaanderen<sup>9</sup>). Pour en savoir plus sur le modèle, nous vous invitons à consulter l'annexe n°3.

Nous nous limiterons ici à présenter les résultats qui concernent le marché du travail wallon.

Afin de rappeler les ordres de grandeur et le lien entre les différents concepts, un premier schéma commenté reprend les différents agrégats estimés pour 2021 dans le cadre du modèle.<sup>10</sup> Ensuite, un deuxième schéma commenté montre l'évolution de ces agrégats sur la période de projection (les années 2021 à 2026, donc entre 2020 et 2026). Enfin, un graphique montre l'évolution de l'emploi intérieur sur cette même période de projection.

### Schéma 1 - Marché du travail en 2021 en Wallonie (en milliers de personnes)



Sources : IWEPS-Hermreg – juillet 2021

D'après les estimations établies en juillet 2021 sur la base du modèle HERMREG, l'activité économique de la Wallonie aura généré en 2021 un PIB de 111 717 millions d'euros. Pour produire cette richesse, 1,308 million d'emplois en moyenne (emploi intérieur) auront été nécessaires. Ces emplois sont occupés par 1,234 million de travailleurs résidant en Wallonie ainsi que par 22 000 travailleurs résidant en Flandre, 20 000 à Bruxelles et 32 000 travailleurs frontaliers (venant en grande majorité de France).

Sur cette base on peut calculer un taux de frontaliers entrants, 2,4 % de l'emploi intérieur en 2021 et plus généralement un taux d'entrants (qui comprend les entrants des deux autres régions du pays), 5,7 % de l'emploi intérieur.

Sur les 1,673 million de Wallons faisant partie de la population active, 1,234 million ont un emploi en Wallonie. En ce qui concerne les autres, soit ils exercent une activité en Flandre (43 000), à Bruxelles (122 000) ou à l'étranger (68 000, principalement au Luxembourg), soit ils sont au chômage (206 000). A noter que le chômage est ici mesuré selon la définition du Bureau Fédéral du Plan (c'est-à-dire en additionnant le

<sup>9</sup> Institut Bruxellois de Statistique et d'Analyse, Institut wallon de l'évaluation, de la prospective et de la statistique et Statistiek Vlaanderen.

<sup>10</sup> Même s'il s'agit de l'année en cours, il s'agit de projections, les comptes régionaux les plus récents fournissant des informations jusqu'en 2019. Pour l'année 2020 les estimations ont été établies sur base d'autres informations disponibles au moment de la publication (Services Publics de l'Emploi et ONSS notamment).

nombre de DEI - demandeurs d'emploi inoccupés inscrits - et le nombre de chômeurs âgés non-demandeurs d'emploi).

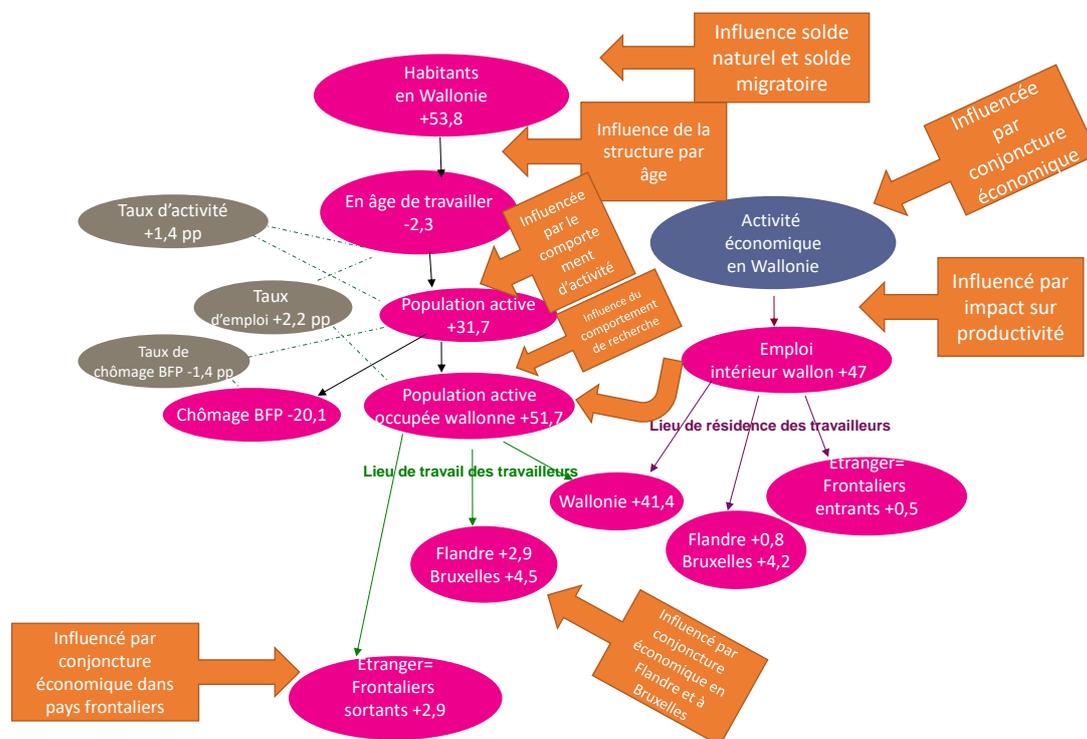
De manière semblable au taux d'entrants, on peut calculer un taux de frontaliers sortants, 4,6 % de la population active occupée en 2021 et un taux de sortants, comprenant également les Wallons allant travailler à Bruxelles et en Flandre, 15,9 % de la population active occupée en 2021.

On peut également calculer les taux les plus couramment utilisés pour caractériser le marché du travail. Le taux d'activité obtenu en divisant la population active (les Wallons qui se présentent sur le marché du travail) par la population en âge de travailler (les 15-64 ans) égale 71,7% en 2021. Le taux d'emploi, qui divise la population active occupée (les Wallons qui ont un emploi salarié ou indépendant) par la population en âge de travailler, atteint 62,9% en 2021 (à ne pas confondre avec le taux BIT calculé sur la base de l'enquête sur les forces de travail et sur la population des 20-64 ans). Enfin, le taux de chômage rapporte le nombre de chômeurs à la population active et vaut 12,3% en 2021 (selon la définition du Bureau Fédéral du Plan).

Le taux d'emploi BIT des 20-64 ans évoqué ci-dessus est celui qu'a sélectionné le Gouvernement wallon dans la Déclaration de Politique Régionale 2019-2024 pour fixer la cible de 68,7 % en 2025, soit une augmentation de 5 points de pourcentage par rapport au taux de 2018. En 2020, malgré la crise sanitaire et économique, l'écart par rapport à la cible, de 4,1 points, reste inchangé par rapport à 2019. En effet, les mesures de soutien sans précédent mises en place par les autorités (notamment l'élargissement et la facilitation de l'accès au chômage temporaire pour les salariés et le droit passerelle pour les indépendants) ont permis la stabilité du taux d'emploi entre 2019 et 2020 en Wallonie à 64,6 %. En 2021 il s'établirait à 65,0 % (une augmentation de 0,4 p.p. par rapport à 2020 stimulée par la croissance économique conjuguée au maintien des mesures de soutien).

Le modèle HERMREG permet également d'établir des projections à 2026.

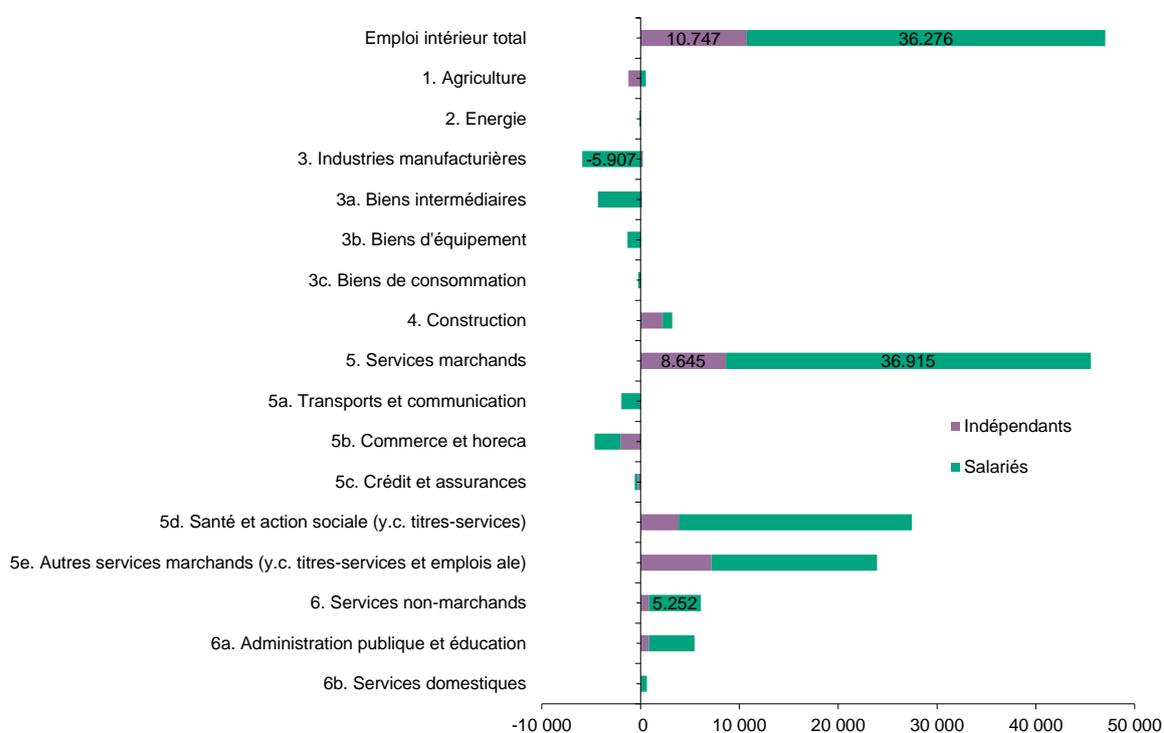
**Schéma 2 - Projections en milliers de personnes et en point de pourcentage de l'évolution des agrégats du marché du travail wallon entre 2020 et 2026**



Sources : IWEPS-Hermreg – juillet 2021

Sur la période de projection (les années 2021 à 2026, donc entre 2020 et 2026) l'emploi intérieur wallon augmenterait de 47 000 unités. Cette augmentation bénéficierait à 41 400 Wallons. Le solde serait occupé par des Flamands (800) ou des Bruxellois (4 200) ; le nombre de frontaliers entrants augmenterait aussi légèrement (+ 500). Le nombre de Wallons occupant un emploi à Bruxelles augmenterait de 4 500 unités tandis que le nombre de Wallons qui occuperaient un emploi en Flandre s'accroîtrait de 2 900 unités. La tendance à la hausse du nombre de Wallons employés à l'étranger se poursuivrait avec une augmentation de 2 900 unités. La population active occupée wallonne augmenterait ainsi de 51 700 unités. Comme la population active n'augmenterait que de 31 700 unités (notamment parce que la population d'âge actif diminue), le chômage diminuerait de 20 100 unités. Le taux d'emploi augmenterait de 2,2 points de pourcentage et le taux de chômage au sens du Bureau de plan diminuerait de 1,4 points de pourcentage. Le taux d'emploi BIT des 20-64 ans augmenterait de 2 p.p. pour atteindre 66,6% en 2026.

**Graphique 1 - Projection de la croissance de l'emploi intérieur wallon par statut et par secteur d'activité, 2021-2026, en nombre de personnes**



Sources: IWEPS-Hermreg – juillet 2021

Entre 2020 et 2026, l'emploi intérieur wallon augmenterait de 47 023 travailleurs, soit une hausse de +3,6 % ou un taux de croissance annuel moyen (TCAM) de 0,6 %. C'est le secteur des services marchands qui contribuerait le plus à cette croissance avec une augmentation de 45 560 emplois (+5,9% soit un TCAM de 1,0%) et en particulier le secteur de la santé et action sociale (+ 27 453 emplois, soit +13,9% ou 2,2% en TCAM) et les autres services marchands (+23 931 emplois, soit + 8,3% ou 1,3% en TCAM). Les services non marchands contribueraient également à cette croissance (+6 099, +2,2% ou 0,4% en TCAM) ainsi que la construction (+3 195 emplois soit +3,8% ou 0,6% en TCAM), cette dernière bénéficiant en début de période de projection de l'effet des aides aux investissements des ménages (principalement en matière de rénovation énergétique) prévues dans les différents plans de relance. Par contre, l'emploi reculerait dans les industries manufacturières (-5 683 emplois, soit -4,3% ou -0,7% en TCAM), l'énergie (-113, soit -0,7% ou -0,1% en TCAM) et l'agriculture (-681 travailleurs, soit -3,8% ou -0,6% en TCAM) confirmant les tendances du passé pour l'industrie et l'agriculture. Au sein des services marchands, le commerce et l'Horeca et les transports, directement touchés par la crise sanitaire et les mesures de confinement, continueraient dans les premières

années de projection à voir leur emploi diminuer, ce qui aboutirait en 2026 à des pertes de respectivement 4 646 et 1 935 emplois par rapport au niveau de 2020, année où les mesures telles que le chômage temporaire et le droit passerelle avaient permis de limiter les pertes.

La croissance de l'emploi intérieur serait portée tant par l'emploi salarié (+ 36 276 salariés soit +3,4% ou +0,6% en TCAM) que l'emploi indépendant (+10 747 indépendants soit +4,6% ou +0,8% en TCAM), et dans les deux statuts principalement par les secteurs de la santé et action sociale et les autres services marchands.

### 1.4.1. Créations et faillites d'entreprises

#### Créations d'entreprises

Le tableau ci-dessous reprend le nombre de créations d'entreprises en 2019. Notons que les effets de la crise économique liée à la COVID 19 ne sont pas encore observables.

SECTEUR NACE <sup>11</sup>	Créations					
	Bassin		Wallonie		Région Bruxelles Capitale	
	2015	2019	2015	2019	2015	2019
A Agriculture	55	70	878	761	28	24
B Industries extractives	0	1	5	4	1	1
C Industrie manufacturière	114	138	1.004	1.184	332	316
D Production et distribution d'électricité	2	7	24	53	19	15
E Prod eau, assainissement, déchets	2	3	34	42	12	7
F Construction	377	358	2.779	2.817	1.908	1.603
G Commerce ; réparation d'automobiles et de motocycles	580	596	4.028	4.066	1.670	1.445
H Transports et entreposage	57	59	363	460	422	675
I Hébergement et restauration	255	257	1.853	1.711	737	726
J Information et communication	108	144	1.036	1.313	877	1.227
K Activités financières et d'assurance	7	35	119	223	82	112
L Activités immobilières	52	81	509	703	320	377
M Activités spécialisées, scientif. et techn.	363	448	3.370	4.229	2.707	3.242
N Activités de services admin. et de soutien	166	218	1.485	1.952	714	825
O Administration publique	2	3	21	13	11	7
P Enseignement	83	96	719	896	279	325
Q Santé humaine et action sociale	72	119	667	1.121	189	310
R Arts, spectacles, etc.	73	93	733	950	296	499
S Autres activités de services	179	302	1.430	1.913	451	489
T Activités des ménages	1	0	2	5	3	7
U Activités extra-territoriales	0	0	1	1	0	2
Activité économique inconnue	0	1	1	11	2	7
<b>Total</b>	<b>2.548</b>	<b>3.029</b>	<b>21.061</b>	<b>24.428</b>	<b>11.060</b>	<b>12.241</b>

Source : Statbel (Direction générale Statistique – Statistics Belgium), 2015-2019 ; calculs : IBEFE Hainaut-Centre

En 2019, le Bassin Hainaut-Centre a enregistré 3.029 créations d'entreprises, ce qui représente 12,4% des créations qui ont eu lieu sur le territoire wallon.

<sup>11</sup> "Activités spécialisées, scientifiques et techniques" : Cette section comprend les activités professionnelles, scientifiques et techniques spécialisées. Ces activités requièrent un niveau de formation élevé et apportent aux utilisateurs des connaissances et compétences spécialisées : Activités juridiques et comptables ; Activités d'architecture et d'ingénierie ; Recherche-développement scientifique ; Publicité et études de marché ; etc. NACE-BEL 2008, Nomenclature des activités économiques, consulté en 2018.

"Autres activités de services" : Cette section comprend les activités des organisations associatives, la réparation d'ordinateurs et de biens personnels et domestiques ainsi que diverses activités de services personnels non classées ailleurs dans cette nomenclature. NACE-BEL 2008, Nomenclature des activités économiques, consulté en 2018.

Que ce soit au niveau du Bassin, de la Wallonie ou de la Région de Bruxelles Capitale, on peut observer un nombre plus important de créations d'entreprises en 2019 qu'en 2015. À noter que l'augmentation du nombre de créations d'entreprises sur le Bassin Hainaut-Centre est proportionnellement légèrement supérieure à la moyenne wallonne.

**Les trois secteurs présentant le plus de créations, en 2019, sont :**

- Commerce/réparation d'automobiles et de motocycles : 596 créations (+2,8% par rapport à 2015)
- Activités spécialisées, scientifiques et techniques : 448 créations (+23,4% par rapport à 2015)
- Construction : 358 créations (-5% par rapport à 2015)

Par ailleurs, on peut mettre en évidence le secteur « Autres activités de services<sup>12</sup> » qui connaît la plus importante hausse de créations d'entreprises entre 2015 et 2019 (+68,7%, soit 123 créations en plus).

---

<sup>12</sup> "Autres activités de services" : Cette section comprend les activités des organisations associatives, la réparation d'ordinateurs et de biens personnels et domestiques ainsi que diverses activités de services personnels non classées ailleurs dans cette nomenclature. NACE-BEL 2008, Nomenclature des activités économiques, consulté en 2018.

## Faillites d'entreprises

Le tableau ci-dessous reprend le nombre de faillites d'entreprises en 2020.

SECTEUR NACE	Faillites					
	Bassin		Wallonie		Région Bruxelles Capitale	
	2015	2020	2015	2020	2015	2020
A Agriculture	0	1	25	23	6	2
B Industries extractives	0	7	1	0	0	0
C Industrie manufacturière	26	0	164	81	61	38
D Production et distribution d'électricité	0	0	1	5	0	2
E Prod eau, assainissement, déchets	2	0	9	0	5	
F Construction	94	68	555	383	321	259
G Commerce	112	60	753	428	621	401
H Transports et entreposage	11	8	92	69	129	111
I Hébergement et restauration	73	45	550	376	367	268
J Information et communication	8	5	84	54	101	52
K Activités financières et d'assurance	3	4	26	20	21	5
L Activités immobilières	13	4	65	39	66	31
M Activités spécialisées, scientif. et techn.	16	18	180	166	138	121
N Activités de services admin. et de soutien	20	16	180	120	191	103
O Administration publique	1	0	1	0	0	0
P Enseignement	0	2	5	13	7	8
Q Santé humaine et action sociale	3	13	14	48	23	22
R Arts, spectacles, etc.	11	4	46	48	18	25
S Autres activités de services	12	7	100	84	67	54
T Activités des ménages	0	0	0	0	0	0
U Activités extra-territoriales	0	0	0	0	0	0
Activité économique inconnue	0	0	0	0	0	0
<b>Total</b>	<b>405</b>	<b>262</b>	<b>2.851</b>	<b>1.957</b>	<b>2.142</b>	<b>1.502</b>

Source : Statbel (Direction générale Statistique – Statistics Belgium), 2015-2020 ; calculs : IBEFE Hainaut-Centre

Du côté des faillites, le Bassin Hainaut-Centre a enregistré 262 faillites en 2020. Celles-ci représentent 13,4% des faillites observées en Wallonie.

Que ce soit au niveau du Bassin, de la Wallonie ou de la Région de Bruxelles Capitale, on peut noter que, dans le contexte de crise liée à la COVID 19 avec le moratoire sur les faillites instauré par le Gouvernement, le nombre de faillites a été moins important qu'en 2015.

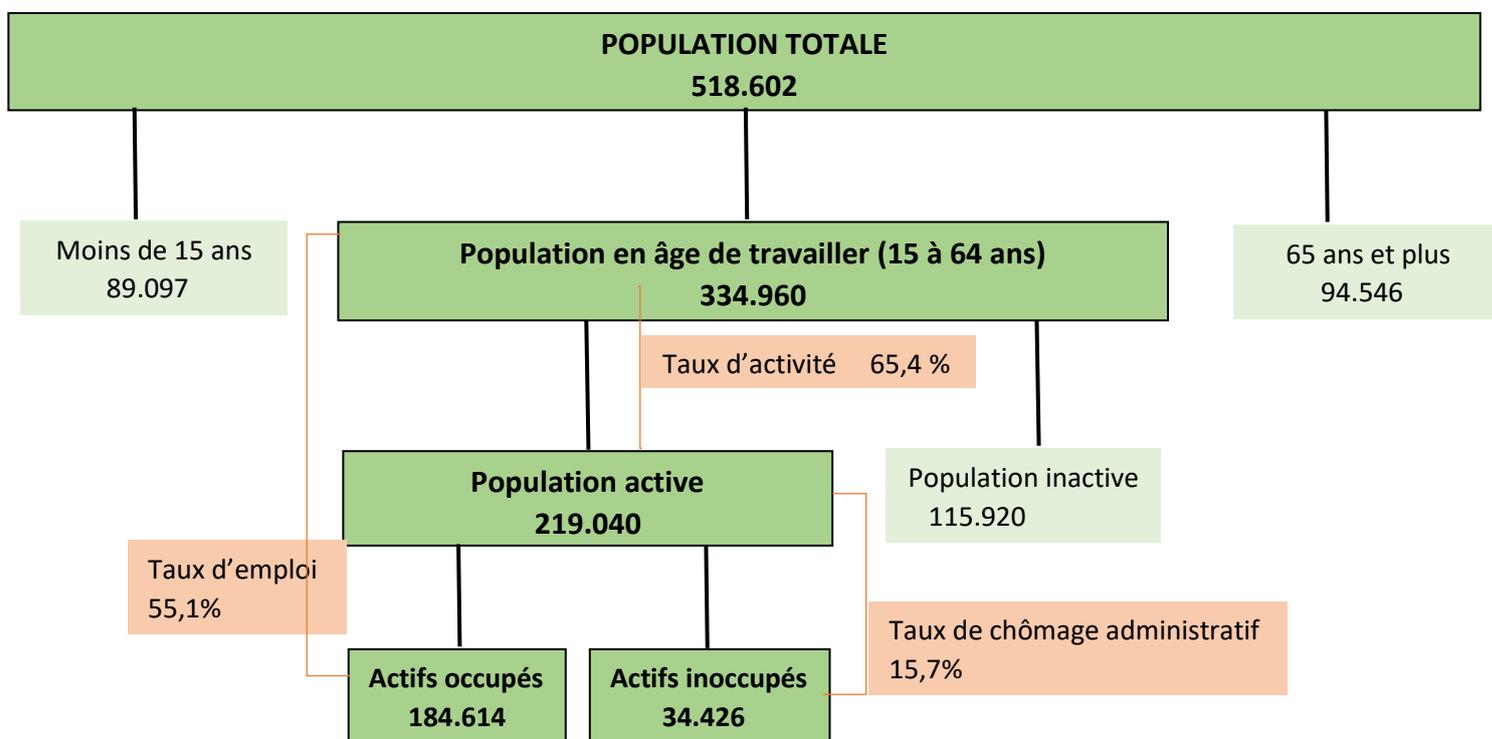
En Hainaut-Centre, comme en Wallonie, c'est dans les secteurs de la Construction (68 faillites) ; du Commerce (60 faillites) et de l'Hébergement et la restauration (45) que les faillites ont été les plus nombreuses. Néanmoins on peut souligner que ce sont ces mêmes secteurs, Construction et Commerce qui affichent un net recul du nombre de faillites entre 2015 et 2020 (respectivement 52 et 26 faillites en moins), en plus du secteur « industries extractives » avec 26 faillites en moins.

A noter l'augmentation la plus importante du nombre de faillites (+ 10 faillites) pour le secteur de la santé humaine et de l'action sociale par rapport à 2015. Une augmentation également constatée en Wallonie avec 34 faillites en plus par rapport à 2015.

En Bref

Structure d'activité de la population en 2018 (moyenne annuelle) – Bassin Hainaut-Centre

Source : Steunpunt Werk ; calculs : IWEPS



**Croissance modérée de la population ...**

La population du Bassin Hainaut-Centre a augmenté sur la période de référence et devrait suivre la même tendance d'ici 2034 ; cette croissance démographique est cependant légèrement inférieure à celle enregistrée sur l'ensemble de la Wallonie.

→ Des disparités au niveau du territoire, avec certaines communes qui présentent une évolution de la population nettement supérieure à la moyenne wallonne alors que d'autres enregistrent des pertes.

Une population davantage féminine et vieillissante (près d'un résident sur 5 a plus de 65 ans) avec un indice de vieillissement (81,9), qui se situe dans la moyenne wallonne (81,5). Même si l'indice de vieillissement reste pour l'instant en-dessous de 100, la population de plus de 65 ans tend à augmenter par rapport à 2017 (+0,9 p.p.).

**Des indicateurs du marché du travail encourageants même si le retard reste à combler ...**

Le taux d'emploi est en progression même s'il reste un des plus faibles de Wallonie. Entre 2015 et 2019, tant l'emploi salarié que l'emploi indépendant évoluent positivement et de façon significative (respectivement + 6,1% et 11,4%), des évolutions supérieures aux moyennes wallonnes.

Entre 2015 et 2019, le nombre de créations d'entreprises est en nette augmentation (+18,8%), une croissance plus favorable qu'en Wallonie (+16,0%) et Bruxelles (10,7%).

→ A noter que les secteurs « Autres activités de services » et « Activités spécialisées, scientifiques et techniques » affichent une belle progression avec respectivement 123 et 85 créations d'entreprises en plus.

En 2020, dans le contexte de crise lié à la COVID 19, le nombre de faillites a été moins important qu'en 2015 tant en Hainaut-Centre (-35,3%) qu'en Wallonie (-31,3%) ou encore à Bruxelles (-29,9%).

→ A noter aussi que les secteurs « commerce », « construction », et « industries extractives » affichent un net recul du nombre de faillites, avec respectivement 52, 26 et 26 faillites en moins.

→ A signaler enfin l'augmentation la plus importante du nombre de faillites (+ 10 faillites) pour le secteur de la santé humaine et de l'action sociale par rapport à 2015.

### ***Une réserve de main d'œuvre importante mais peu qualifiée...***

Le taux de chômage est en diminution mais reste toujours important par rapport à la moyenne wallonne.

- ✓ De fortes disparités sont constatées au niveau communal avec des taux de chômage les plus élevés, au-delà de 20%, constatés dans les communes de l'ancien sillon industriel.
- ✓ Malgré un léger recul du taux de chômage des jeunes (15-24 ans) atteignant 37,8% en 2020, il demeure le plus élevé de la Wallonie (29,3%).
- ✓ Le nombre de Demandeurs d'Emplois Inoccupés a diminué entre 2017 et 2019 (-4,5%), une diminution équivalente à celle affichée par la Wallonie (-4,6%).
  - Un public faiblement diplômé (près d'un demandeur d'emploi sur deux ne dispose pas du CESS) en légère diminution mais toujours au-dessus de la moyenne wallonne caractérise notamment la population en demande d'emploi dans le Bassin Hainaut-Centre.
- ✓ Dans le même temps, le nombre de bénéficiaires d'un revenu d'intégration sociale a explosé. Une hausse inquiétante pour le Bassin Hainaut-Centre de 77,6%, soit 5.469 bénéficiaires en plus entre 2010 et 2019, hausse la plus importante, tous Bassins confondus et largement supérieure à la moyenne wallonne (53,1%).

### ***Diminution des opportunités d'emploi gérées par le FOREM en lien avec la crise sanitaire...***

Entre 2019 et 2020, le volume d'opportunités d'emploi a diminué tant en Hainaut-Centre (-16,7%) qu'en Wallonie (-11,8%) avec des secteurs qui restent néanmoins pourvoyeurs d'emplois sur notre Bassin, tels que « Personnel du bâtiment, des travaux publics et de l'extraction » ; « Personnel du transport et de la logistique » et « Personnel de la mécanique, de l'électricité et de l'électronique ».

→ A noter toutefois qu'un nombre important des nouvelles opportunités d'emplois concerne du travail intérimaire, circuit de travail qui représente plus de la moitié des opportunités d'emplois diffusées par le FOREM et qui connaît la plus forte progression entre 2019 et 2020 (+5,3 p.p.) ; une progression plus importante qu'au niveau wallon (+2,8 p.p.).

### ***Des métiers spécifiques à notre Bassin ...***

Parmi le top 40 des métiers affichant le plus d'opportunités d'emplois, on compte 17 métiers affichant un indice de spécialisation supérieur à 1 par rapport à la Wallonie.

Parmi le top 40 des métiers affichant le plus d'opportunités d'emplois, près d'un métier sur deux est considéré en pénurie de main-d'œuvre, près de deux tiers rencontrent des tensions de recrutement liées au profil des candidats et un peu plus de la moitié rencontrent des tensions liées aux conditions de travail.

[Retour à la table des matières](#)

## CHAPITRE 2 - OFFRE D'ENSEIGNEMENT, DE FORMATION ET DE VALIDATION DES COMPÉTENCES : RESSOURCES DES TERRITOIRES

### 2.1. Données globales, de cadrage

#### Remarques préalables :

1. La grande majorité des données relatives à l'enseignement obligatoire présentées dans le point 2.1. est issue de données authentiques (délivrées par des institutions publiques) non certifiées<sup>13</sup> ; certaines sont, par ailleurs, le fruit de calculs réalisés par l'IBEFE Hainaut-Centre sur base de celles-ci. Aussi, étant donné que la source principale utilisée pour le présent passage diffère de celle, certifiée, sur laquelle se basent les analyses du point 2.2., les comparaisons ne sont pas possibles. Il n'est dès lors pas opportun, pour l'enseignement obligatoire ordinaire, d'établir un lien strict entre les tableaux et les analyses des deux parties du présent chapitre ; le lecteur est invité à se référer aux différentes sources référencées.
2. Les données de cadrage (analyses des deux parties du présent chapitre) fournissent des informations par établissements sièges<sup>14</sup>. Ces derniers peuvent être établis dans un autre Bassin que certaines de leurs implantations.
3. Les opérateurs Enseignement et IFAPME comptabilisent les élèves/apprenants en année scolaire. Les autres données font référence aux années civiles.
4. Les rapports sont basés sur les dernières données disponibles au moment de la rédaction (juillet/août 2021). Des données plus récentes, ou non disponibles centralement, fournies notamment par les participants aux réunions de concertation, complètent les analyses sectorielles qui aboutissent à la détermination des thématiques communes.

#### 2.1.1. Nombre total d'apprenants dans le Bassin

##### A. Formation initiale

Enseignement obligatoire	Bassin	Nombre d'apprenants		
		% Wallonie	% FWB	% Femmes (Bassin)
Enseignement secondaire (Source : AGE-DED, 2018-2019)				
Enseignement secondaire ordinaire de plein exercice	<b>38.629</b>	<b>14,0%</b>	<b>10,9%</b>	ND
• Premier degré	<b>12.997</b>	<b>14,5%</b>	<b>11,0%</b>	ND
• Deuxième degré	<b>13.585</b>	<b>14,6%</b>	<b>11,4%</b>	ND
- Forme générale	6.492	13,6%	10,2%	ND
- Forme technique et artistique de transition	1.031	12,4%	10,4%	ND
- Forme technique et artistique de qualification	2.848	14,8%	11,8%	ND
- Forme professionnelle	3.214	18,0%	14,8%	ND
• Troisième degré	<b>12.047</b>	<b>13,6%</b>	<b>10,7%</b>	ND
- Forme générale	4.392	12,4%	9,4%	ND
- Forme technique et artistique de transition	788	12,0%	9,9%	ND
- Forme technique et artistique de qualification	3.589	14,1%	11,2%	ND
- Forme professionnelle	3.278	15,5%	12,7%	ND
• Quatrième degré	<b>1.132</b>	<b>26,0%</b>	<b>23,0%</b>	ND
Enseignement secondaire ordinaire en alternance	<b>1.269</b>	<b>15,7%</b>	13,5%	ND
• Deuxième degré	784	17,4%	15,0%	ND
• Troisième degré	485	13,6%	11,6%	ND

<sup>13</sup> Les données certifiées sont délivrées par le service en charge de l'organisation des établissements d'enseignement secondaire ordinaire qui définit entre-autres le nombre de périodes-professeurs dont peuvent bénéficier les établissements scolaires sur base de leur population au 15 janvier de l'année précédente.

<sup>14</sup> Le Pouvoir organisateur d'une école doit établir son siège administratif au sein d'une de ses implantations, d'où l'appellation « établissement siège ».

IFAPME Apprentissage (Source : IFAPME, 2019-2020)	Bassin	Nb Wallonie	% Wallonie	Nb femmes	% Femmes (Bassin)
Inscriptions	820	4701	17,4%	228	27,8%
Personnes sous contrat	547	3751	14,6%	150	27,4%

Enseignement obligatoire	Bassin	Nombre d'apprenants		% Femmes (Bassin)
		% Wallonie	% FWB	
Enseignement spécialisé (Source : AGE-DED, 2018-2019)				
Forme 3	1416	14,0%	11,7%	ND
Forme 4	58	17,4%	10%	ND

### L'enseignement secondaire ordinaire de plein exercice

L'enseignement secondaire ordinaire se répartit en quatre degrés :

- 1<sup>er</sup> degré (degré d'observation) ;
- 2<sup>ème</sup> degré (degré d'orientation) ;
- 3<sup>ème</sup> degré (degré de détermination) ;
- 4<sup>ème</sup> degré (soins infirmiers).

L'enseignement secondaire ordinaire est organisé sous différentes formes à partir du 2<sup>ème</sup> degré : Général, Technique de transition, Technique de qualification, Artistique de transition, Artistique de qualification, Professionnel.

Les sections de transition préparent à la poursuite des études jusqu'au niveau de l'enseignement supérieur, tout en offrant des possibilités d'entrer dans la vie active. Un certificat d'enseignement secondaire supérieur (CESS) est délivré au terme de la 6<sup>ème</sup> année de ces études.

Les sections de qualification préparent à l'entrée dans la vie active tout en permettant la poursuite d'études jusqu'au niveau de l'enseignement supérieur. Un certificat d'enseignement secondaire supérieur (CESS) et/ou un certificat de qualification (CQ) sont délivrés au terme de ces études (selon les cas, soit à l'issue d'une 6<sup>ème</sup> année soit au terme d'une 7<sup>ème</sup> année (CQ6 et/ou CQ7)).

Il y a 34 écoles (établissements sièges) qui organisent au moins une option qualifiante sur le Bassin Hainaut-Centre.

Pour ce qui concerne les effectifs dans l'enseignement secondaire ordinaire de plein exercice sur le Bassin Hainaut-Centre, relevons, dans le tableau ci-dessus, la surreprésentation des effectifs dans la forme professionnelle notamment dans le deuxième degré (18% des effectifs en Wallonie sur notre Bassin) ainsi que le fort développement du 4<sup>ème</sup> degré qui représente 23% du total des effectifs en Fédération Wallonie-Bruxelles.

### L'alternance et l'apprentissage dans la formation initiale

En plus de l'enseignement en plein exercice, **l'enseignement qualifiant s'organise également en alternance, via les Centres d'Education et de Formation en Alternance (CEFA)**, selon deux modalités qui relèvent de l'enseignement secondaire de qualification :

- L'enseignement en alternance qui vise les mêmes options, les mêmes objectifs en termes de compétences et les mêmes certifications que le plein exercice. Par référence au Décret « Missions » du 24 juillet 1997 *définissant les missions prioritaires de l'enseignement fondamental et de l'enseignement secondaire et organisant les structures propres à les atteindre*, on parle d'alternance « article 49 » ;

- L'enseignement en alternance organisé sur la base de profils de formations spécifiques. Par référence au Décret « Missions » du 24 juillet 1997 précité, on parle d'alternance « article 45 ». Les options organisées en alternance article 45 sont sanctionnées par un CQ spécifique.

Il y a 5 CEFA sur le Bassin Hainaut-Centre.

**L'Institut wallon de Formation en Alternance et des indépendants et Petites et Moyennes Entreprises (IFAPME)** propose des formations métiers dans une multitude de secteurs professionnels. Ces formations sont organisées sur la base du principe de l'alternance et sont accessibles dès l'âge de 15 ans.

Parmi les élèves en alternance, 1.269 sont inscrits au CEFA (2018-2019) et 820 à l'IFAPME (2019-2020). L'alternance est une réalité relativement bien ancrée sur le Bassin Hainaut-Centre sur base de la part des élèves du Bassin dans le total des effectifs wallons (15,7 % pour les CEFA, 17,4% pour l'IFAPME).

### **L'enseignement spécialisé**

L'enseignement spécialisé permet de rencontrer les besoins éducatifs spécifiques des élèves en difficulté et vise à leur épanouissement personnel ainsi qu'à leur intégration sociale et/ou professionnelle. L'élève y évolue comme dans l'enseignement ordinaire, à son rythme, grâce à un encadrement pédagogique, paramédical, psychologique et social permettant une individualisation de l'enseignement. Comme l'enseignement ordinaire, l'enseignement spécialisé intègre les objectifs et missions de l'enseignement.

L'enseignement secondaire spécialisé est organisé en quatre formes, prenant en compte le projet personnel de l'élève.

- La forme 1 : enseignement d'adaptation sociale ;
- La forme 2 : enseignement d'adaptation sociale et professionnelle ;
- La forme 3 : enseignement professionnel ;
- La forme 4 : enseignement général, technique, artistique ou professionnel de transition ou de qualification.

Chacune des formes d'enseignement est organisée en une ou plusieurs phases qui s'articulent autour du projet personnel de l'élève et du projet d'établissement. Une phase correspond à la durée requise pour que l'élève maîtrise les objectifs ou les référentiels de compétences fixés.

L'enseignement spécialisé de formes 3 et 4 peut aussi être organisé en alternance à partir de la phase 2. On parle d'alternance « article 47 » en référence au Décret « Missions » du 24 juillet 1997 précité.

Il y a 12 écoles d'enseignement spécialisé (toutes formes et phases confondues) sur le Bassin Hainaut-Centre.

A la forme 4, ne peuvent accéder que des élèves issus de l'enseignement de type 3. Cela concerne peu d'élèves pour l'ensemble de la Fédération Wallonie-Bruxelles (FWB) comme sur le Bassin Hainaut-Centre (58 élèves soit environ 4% du total des effectifs forme 3 et forme 4 sur le Bassin). Il s'agit d'un enseignement proche de l'enseignement ordinaire avec un encadrement spécialisé.

**Formation supérieure**

	Nb apprenants		
	Bassin	% FWB	% Femmes (Bassin)
Enseignement de Promotion sociale (Source : DGENORS, Direction de l'enseignement de promotion sociale, 2018-2019 ; calculs : IBEFE HC)			
Niveau supérieur court	3880	12,5%	ND
Niveau supérieur long	/	/	ND
Enseignement supérieur non universitaire (Hautes Ecoles et Ecoles Supérieures des Arts)			
Niveau supérieur court	8.607	11%	58,8%
Niveau supérieur long	1.398	6,5%	32,3%
Universitaire	ND	ND	ND

**Formation pour adultes**

	Nombre d'apprenants		
	Bassin	% FWB	% Femmes (Bassin)
Enseignement de Promotion sociale (Source : DGENORS, Direction de l'enseignement de Promotion sociale, 2018-2019) <sup>15</sup>			
Niveau secondaire inférieur	5.815	11,4%	ND
Niveau secondaire supérieur	8.045	13,4%	ND
IFAPME/SFPME (Source : IFAPME, 2019-2020)			
Formation accélérée à la gestion	142	15,7%	41,5%
Année préparatoire à la formation chef d'entreprise	320	16,0%	31,3%
Formation de chef d'entreprise	883	11,2%	43,0%
Coordination et encadrement	71	6,7%	38,0%
Personnes sous convention de stage	374	8,8%	26,7%
FOREM hors Centre de Compétence (Source : Le Forem, 2020)			
Gestion propre	1548	11,8%	39,1%
• Demandeurs d'emploi	1508	12,5%	38,3%
• Travailleurs	39	4,3%	69,2%
• Etudiants	1	1,0%	0,0%
Gestion partenariale	153	16,3%	36,6%
• Demandeurs d'emploi	153	16,4%	36,6%
• Travailleurs	0	0,0%	0,0%
• Etudiants	0	0,0%	0,0%
Cellule de conversion	290	13,2%	35,2%
• Demandeurs d'emploi	290	13,2%	35,2%
CISP (Source : SPW, 2019)			
DEFI	1275	11,8%	59,5%
EFT	771	17,0%	28,9%

<sup>15</sup> Le nombre d'étudiants s'obtient en comptabilisant les étudiants régulièrement inscrits dans la 1<sup>ère</sup> unité d'enseignement suivie dans l'année scolaire.

Centre de formation et d'insertion socioprofessionnelle adaptés (Source : AVIQ, 2019)	Nombre d'apprenants		
	Bassin	% Wallonie	% Femmes (Bassin)
Orientation/Formation de base	40	4,8%	20,0%
Formation professionnalisante	30	4,9%	20,0%

### Enseignement de Promotion Sociale

L'Enseignement de Promotion Sociale s'inscrit, au sein de la Fédération Wallonie-Bruxelles (FWB), dans un processus d'éducation tout au long de la vie. Il offre un large choix de formations organisées de manière permanente ou occasionnelle et de niveaux tant secondaire que supérieur et au terme desquelles il délivre des titres reconnus (certificats et diplômes). Il compte 160 établissements sur le territoire de la FWB. Il s'adresse à toute personne – travailleur, demandeur d'emploi, retraité, ... – de plus de 18 ans (plus de 15 ans à certaines conditions) qui souhaite obtenir une qualification, se perfectionner, entamer une reconversion professionnelle, ou encore acquérir de nouvelles compétences pour son évolution personnelle.

L'Enseignement de Promotion Sociale, organisé par le décret du 16 avril 1991, poursuit deux finalités :

- Concourir à l'épanouissement individuel en promouvant une meilleure insertion professionnelle, sociale, scolaire et culturelle (développement des personnes) ;
- Répondre aux besoins et demandes en formation émanant des entreprises, des administrations, de l'enseignement et d'une manière générale, des milieux socio-économiques et culturels (besoins de la société).

Les formations sont composées de différents modules (UE ou Unités d'Enseignement). Chaque section comporte des UE, souvent une ou plusieurs UE de stage et habituellement, une UE épreuve intégrée. Chaque UE est sanctionnée par une attestation de réussite et chaque étudiant peut capitaliser ces attestations afin de personnaliser son parcours. A la condition de respecter l'organigramme de la section et la limite éventuelle de validité des attestations de réussite des UE, ils peuvent adapter le rythme de leur formation en choisissant le nombre d'UE qu'ils veulent suivre et, ainsi, être en mesure de tenir compte d'éventuelles contraintes personnelles (professionnelles, familiales, horaires adaptés, ...). L'EPS permet de cumuler études et emploi. Les cours sont dispensés en journée, en soirée et/ou le samedi, pendant l'année scolaire, les horaires variant selon les établissements et les formations.

Le Bassin Hainaut-Centre compte 21 établissements d'Enseignement de Promotion Sociale et 14.860 apprenants (année scolaire 2018/2019). Compte tenu de l'organisation modulaire de l'enseignement de promotion sociale qui complique le comptage du nombre d'apprenants, ce chiffre semble cependant largement surévalué. Une approche différente de comptage des inscriptions, plus proche de la réalité de terrain, est par ailleurs proposée dans les points suivants qui abordent l'offre d'Enseignement de Promotion Sociale dans le détail (voir point 2.2 : offre par métiers chez les opérateurs du qualifiant).

### IFAPME

L'Institut wallon de Formation en Alternance et des indépendants et Petites et Moyennes Entreprises, ou IFAPME, est un organisme d'intérêt public subventionné par la Wallonie. Il coordonne, sur le plan pédagogique, administratif et financier, un Réseau de 8 centres de formation spécialisés, constitués en ASBL, qui sont répartis géographiquement sur 16 sites couvrant toute la Wallonie. Le Réseau IFAPME propose plus de 130 formations, dans tous les secteurs d'activité : métiers de la vente et du commerce, de la construction, l'automobile, les soins aux personnes, l'Horeca, l'industrie alimentaire, métiers économiques et de conseil aux entreprises, l'information et le graphisme, la petite enfance, les métiers verts, ...

Les types de formations organisés sont les suivants :

- **Formation en alternance – Apprentissage (A)** : Une formation en alternance (Apprentissage) permet d'acquérir les compétences nécessaires pour exercer un métier. C'est une formation à la fois générale, technique et pratique, d'une durée de 3 ans (en général). Elle est destinée à un public de jeunes, de 15 à 26 ans. La formation se fait en parallèle dans une entreprise agréée par l'IFAPME (3 à 4 jours par semaine) et dans un Centre de formation du réseau IFAPME (1 à 2 jours par semaine, en journée). La formation en alternance se base sur un contrat qui est conclu entre l'apprenant et une entreprise (ou un indépendant), sous la supervision d'un référent IFAPME (délégué à la tutelle) : le **contrat d'alternance**. Au terme de la formation, sont délivrés des **Certificats d'apprentissage**.
- **Formation de Coordination et d'Encadrement (COEN)** : La formation de Coordination et d'encadrement (COEN) permet d'acquérir les compétences techniques spécifiques à un métier. Elle prépare à l'exercice d'une fonction salariée d'encadrement de personnes, d'adjoint à la direction ou de coordination de projet au sein d'une entreprise. Elle est accessible dès 18 ans. C'est une formation diplômante d'une durée d'un an (remarque : une **année préparatoire** peut être nécessaire pour certains métiers), qui peut être dispensée en alternance, par la conclusion d'une **Convention de stage**. Le programme ne propose pas de cours de gestion et ne prépare pas à devenir indépendant. Les 8 heures de cours par semaine sont données en horaires décalés (le soir ou le week-end), ce qui permet de se former tout en travaillant ou d'optimiser sa formation par un stage en entreprise pendant la journée (**Convention de stage**).
- **Formation de Chef d'entreprise (CE)** : La formation de Chef d'entreprise permet d'acquérir les compétences nécessaires pour exercer un métier. Elle prépare à un emploi salarié ou à créer son entreprise, reprendre l'entreprise familiale ou devenir indépendant. Elle est accessible dès 18 ans et peut être envisagée après un contrat d'apprentissage ou après des études secondaires, mais aussi dans une logique de réorientation professionnelle. La formation de Chef d'entreprise s'étale en principe sur 2 ans, mais peut parfois durer 1 ou 3 ans. Une **année préparatoire** peut être nécessaire pour certains métiers techniques, notamment pour les stagiaires qui n'ont aucune pratique ou connaissance préalable.

La formation comporte 8 heures de cours par semaine, la plupart du temps organisées en horaires décalés (le soir ou le week-end) ; ce qui permet d'optimiser la formation par un stage en entreprise durant la journée (30 heures par semaine). Trois formules d'alternance sont possibles : la **Convention de stage**, le stage libre (pour les personnes en activité professionnelle dans un autre secteur que celui de la formation), ou encore la reconnaissance de son activité (pour les personnes employées dans une entreprise liée au secteur de leur formation). Remarque : ces trois possibilités expliquent que, dans les données ci-après, le nombre de conventions de stages soit inférieur au nombre d'inscrits à la formation de Chef d'entreprise.

En fin de formation et après réussite des épreuves finales, sont délivrés aux stagiaires et aux auditeurs (apprenants sans convention de stage) des **Diplômes de formation de Chef d'entreprise**, homologués par la Fédération Wallonie-Bruxelles et qui répondent aux conditions définies dans les lois d'accès aux professions. Dans la plupart des formations, sont également délivrés des **Certificats de connaissances de base en gestion**.

En complément, le Réseau des Centres de formation de l'IFAPME propose également des formations continues et des formations à la création et à la transmission d'activité.

Le Bassin Hainaut-Centre compte 3 Centres de formation IFAPME, situés à Braine-le-Comte, La Louvière et Mons. Les effectifs dans les différents dispositifs de la formation pour adultes s'élèvent à 1.416 apprenants pour le Bassin Hainaut-Centre. À noter que la part de ceux-ci dans l'ensemble des effectifs wallons (12%) est

inférieure au rapport relevé pour la formation initiale (les apprenants IFAPME en formation initiale sur le Bassin représentent 17,4% du total wallon).

### **Le Forem**

Le Forem, Service Public wallon de l'emploi et de la formation, dispose en Wallonie de 31 Centres de formation, qui proposent plus de 250 formations qualifiantes permettant d'acquérir ou d'approfondir les compétences nécessaires à un métier, et notamment dans les métiers en pénurie.

Celles-ci s'adressent à des demandeurs d'emploi, mais aussi parfois à des travailleurs et des étudiants. Elles sont organisées soit en gestion propre, soit en partenariat.

Le Bassin Hainaut-Centre compte 4 Centres de formation (Hors Centres de compétence) : Frameries, Mons, La Louvière et Haine-Saint-Paul.

Au niveau des effectifs en formation repris dans les tableaux ci-dessus, il paraît intéressant de souligner la part importante confiée par le FOREM à ses partenaires au travers de la gestion partenariale. Précisons également que l'unité de base est l'épisode de formation (contrats, inscriptions, ...) ; une même personne apparaît autant de fois qu'elle a suivi une formation dans l'année considérée.

### **CISP – Centres d'insertion socioprofessionnelle**

Les Centres d'insertion socioprofessionnelle (CISP), constitués sous la forme d'ASBL, de CPAS ou d'association de CPAS, assurent la formation de demandeurs d'emploi faiblement qualifiés, éloignés de l'emploi. Ils sont agréés par la Région wallonne.

Ils ont pour mission de « Favoriser l'insertion socioprofessionnelle du stagiaire, par l'acquisition de connaissances, compétences et comportements nécessaires à son insertion directe ou indirecte sur le marché de l'emploi, à son émancipation sociale et à son développement personnel » (cf. décret du 10 juillet 2013).

Pour ce faire, ils mettent en œuvre une pédagogie spécifique et individualisée.

Les actions de formation des CISP se déploient en deux types de démarches :

- la démarche « **entreprise de formation par le travail** » (**EFT**), qui combine une approche théorique d'un métier et une mise en situation réelle de travail à travers une production de biens et services et
- la « **démarche de formation et d'insertion** » (**DEFI**), qui comprend des cours, des exercices pratiques et éventuellement des stages en entreprise.

Les filières des CISP visent l'un ou l'autre des objectifs suivants :

- **L'orientation professionnelle** : actions pédagogiques structurées permettant au stagiaire d'envisager différentes alternatives qui favorisent son insertion socioprofessionnelle, ainsi que de concevoir ou confirmer son projet professionnel et personnel ;
- **La formation de base** : formation générale ou technique visant l'acquisition de connaissances élémentaires, de compétences générales et techniques et de comportements utiles à l'insertion socioprofessionnelle et qui ne sont pas nécessairement liées à un métier déterminé ;
- **La formation professionnalisante** : formation visant l'acquisition de connaissances, compétences et comportements socioprofessionnels nécessaires à l'exercice d'un métier déterminé.

La durée des formations est variable en fonction du type de filière, du programme, du niveau de qualification attendu et du profil, ainsi que de chaque stagiaire. Elle ne peut toutefois pas excéder 2.100 heures. A l'issue des formations, les centres délivrent une attestation de fréquentation.

Le Bassin Hainaut-Centre compte 28 centres CISP agréés, 15 CISP DEFI et 13 CISP EFT, qui ont accueilli 2.046 stagiaires en 2019. Si ce sont les CISP DEFI qui comptabilisent la majorité des apprenants, notons cependant

que c'est au niveau des CISP EFT que la part des effectifs sur le Bassin Hainaut-Centre, comparativement à l'ensemble de la Wallonie, est la plus importante (17% des effectifs wallons).

### Les CFISPA

Les Centres de formation et d'insertion socioprofessionnelle adaptés s'adressent aux personnes ayant un handicap reconnu par l'AVIQ ou un autre organisme ou ayant terminé leur scolarité dans l'enseignement secondaire spécialisé.

Ces centres proposent un parcours pouvant comprendre, selon la situation du stagiaire :

- Une phase de détermination de projet ;
- Une phase de validation de projet ;
- Une phase de formation qualifiante ;
- Une phase de suivi post-formatif.

L'offre de formation à destination de ce public spécifique est peu présente sur le Bassin Hainaut-Centre, qui compte un seul CFISPA : le Centre Polybat à Braine-Le-Comte. Les données relatives au nombre d'apprenants reprises dans les tableaux ci-dessus confirment ce constat, les apprenants accueillis sur notre Bassin ne représentant que 4,9% du total des effectifs en Wallonie.

### Formation complémentaire

Enseignement non obligatoire	Bassin	Nombre d'apprenants		% Femmes (Bassin)
		% Wallonie	% FWB	
<b>CTA (Source : DGEO-DREMT, 2019) – Volume d'heures de formation</b>				
Élèves de l'enseignement secondaire qualifiant	7440	6,9%	5,8%	ND
Élèves du 3 <sup>e</sup> degré de l'enseignement secondaire de transition	42	2,2%	2,2%	ND
Autres « en âge d'obligation scolaire » (primaire, 1 <sup>e</sup> et 2 <sup>e</sup> degré)	1008	20,5%	16,3%	ND
Étudiants de l'enseignement de Promotion Sociale	486	12,8%	2,4%	ND
Étudiants de l'enseignement supérieur	423	5,9%	4,4%	ND
Demandeurs d'emploi	0	0,0%	0,0%	ND
Travailleurs	54	0,9%	0,8%	ND
Enseignants	717	12,7%	9,0%	ND
<b>Centres de compétences/centres de référence<sup>16</sup> (Source : Le Forem, 2020)</b>				
Gestion propre	3128	18,2%	SO	17,5%
• Demandeurs d'emploi	2302	22,7%	SO	22,5%
• Travailleurs	758	20,7%	SO	3,3%
• Etudiants	68	2,0%	SO	5,9%
Gestion partenariale	1219	17,4%	SO	30,1%
• Demandeurs d'emploi	1214	17,4%	SO	30,0%
• Travailleurs	4	26,7%	SO	75,0%
• Etudiants	1	20,0%	SO	0,0%

**Remarque :** pour les CTA, les données et analyses présentées dans le tableau ci-dessous sont basées sur un nombre d'heures de formation et non un nombre d'apprenants<sup>17</sup>.

<sup>16</sup> Il s'agit ici uniquement des Centres de compétence Forem et en partenariat avec Le Forem.

<sup>17</sup> Voir *Rapport d'activités 2019. CTA réseau des Centres de Technologies Avancées*, DGEO, DREMT.

## Les Centres de Technologies Avancées (CTA)

« Un Centre de Technologies Avancées (CTA) est une infrastructure reconnue par le Gouvernement de la Fédération Wallonie-Bruxelles et installée dans un établissement d'enseignement secondaire qualifiant mettant des équipements de pointe à disposition des élèves, des étudiants et des enseignants des enseignements secondaire, supérieur et de promotion sociale, quels que soient le réseau et le caractère d'enseignement, ainsi que des formateurs de l'IFAPME/Espace Formation PME, des demandeurs d'emploi et des travailleurs. Cette offre de formation qualifiante doit être complémentaire, tant au niveau géographique que sectoriel, à l'offre des Centres de compétence en Région wallonne et à celle des Centres de Référence professionnelle en Région bruxelloise.

Les CTA sont développés en priorité pour les secteurs professionnels porteurs afin de fournir une offre de formation encore plus pointue que celle fournie dans les filières techniques et professionnelles et répondre ainsi aux besoins des secteurs concernés (métiers en pénurie). »

Ils ont également pour mission de participer à la découverte métiers des élèves du dernier cycle de primaire et du premier degré du secondaire.

Le Bassin Hainaut-Centre compte 2 CTA spécialisés, pour l'un dans les nouvelles technologies écologiques des véhicules à deux et quatre roues (Mons) et pour l'autre, en charpente et ossature bois (Morlanwelz).

## Les Centres de compétence (CDC)

Les Centres de compétence (CDC) sont des pôles de formation, de veille et de sensibilisation. Ils s'inscrivent dans une logique de développement économique et social, pour répondre à des besoins exprimés par les entreprises et les travailleurs. Conçus selon une approche ouverte et multifonctionnelle, ces Centres sont des lieux de formation modernes mais aussi des espaces dédiés à la connaissance, au savoir-faire et à l'innovation. Ils sont des vecteurs d'une nouvelle culture technologique pour les travailleurs, les demandeurs d'emploi, les étudiants, les enseignants, les chefs et cadres d'entreprises.

Il y a actuellement 24 Centres de compétence en Wallonie, qui travaillent en réseau et dont la coordination est assurée par Le Forem.

Sept de ces Centres sont localisés sur le territoire du Bassin Hainaut-Centre : Forem Environnement (Mons), Cefochim (Seneffe), Forem Logistique Hainaut (Houdeng-Goegnies), Forem Pigments (Strépy-Bracquegnies), Technocampus (Mini-usine à Mons et Assemblage à Strépy-Bracquegnies), Technocité (Mons et Hornu), et Constriform Hainaut (Mons et Sars-La-Bruyère). Les Centres de compétence sont donc particulièrement bien implantés sur notre Bassin comme en atteste la part importante des effectifs formés sur notre Bassin comparativement à l'ensemble de la Wallonie. Précisons également que l'unité de base est l'épisode de formation (contrats, inscriptions, ...); une même personne apparaît autant de fois qu'elle a suivi une formation dans l'année considérée (les données relatives au Centre Constriform Hainaut n'ont pas été communiquées).

### 2.1.2. Indicateurs globaux par Bassin

Remarque préalable : les données reprises dans le tableau ci-dessous ne portent pas toujours sur les mêmes années ni les mêmes sources et ne permettent donc pas de faire des rapprochements ou des comparaisons. Le lecteur est invité à se référer aux sources référencées.

Indicateurs (Source : AGE-DED, 2018-2019)	Bassin	FWB
Taux d'inscrits 1er degré différencié	6,3%	7,2%
Ratio qualification/transition au niveau secondaire	54,7%	48,0%
Part de secondaire spécialisé dans le total du secondaire	4,8%	4,7%
Part de l'alternance dans l'enseignement secondaire ordinaire qualifiant	8,3%	7,9%
Part de l'alternance total (en intégrant l'apprentissage Classes Moyennes)	ND	ND

### 2.1.3. Focus sur l’alternance

Pour ce focus, les données ont été fournies par l’OFFA (Office Francophone de la Formation en Alternance) ; dès lors, elles se rapportent exclusivement aux formations des CEFA, de l’IFAPME et du SFPME.

Les calculs ont été réalisés selon les procédures de calcul des indicateurs en application à cette période. La période d’analyse s’étale du début de l’encodage des données dans la plateforme (ainsi que l’application temporaire) au 31 décembre 2020. Les données ont été extraites de la plateforme OPLA en juin 2021.

La plateforme OPLA, qui a été lancée en novembre 2019, reprend les données qui ont été encodées ou transmises par les opérateurs actifs dans la formation en alternance, à savoir :

- Les CEFA (Centres d’Education et de Formation en Alternance), dont les données sont encodées directement dans la plateforme. A ce jour, seules les données relatives aux CEFA wallons sont encodées ;
- L’IFAPME (Institut wallon de Formation en Alternance et des indépendants et des Petites et Moyennes Entreprises), dont les données sont transférées par l’opérateur quotidiennement depuis leur propre application ;
- Les données du SFPME (Service Formation des Petites et Moyennes Entreprises), dont les données sont transférées quotidiennement par l’opérateur depuis leur propre application (à ce jour, peu de données disponibles).

#### Inscriptions des apprenants résidant dans le Bassin

Le tableau ci-dessous reprend les apprenants inscrits chez un opérateur en formation en alternance ayant minimum 1 jour actif au cours de l’année 2020. Ainsi, 2377 apprenants résidant dans le Bassin Hainaut-Centre sont inscrits auprès d’un opérateur en formation en alternance (tous Bassins confondus).

Parmi ces apprenants, 158 sont considérés comme « sans alternance », à savoir qu’ils n’ont jamais eu de contrat signé avec une unité d’établissement.

#### Inscriptions apprenants – Année 2020

Source : OFFA, 2020

	Inscrits (dont sans contrat)	Inscrits sans date de fin (dont sans contrat)	Total inscriptions (dont sans contrat)
Bassin du Brabant Wallon	876 (68)	275 (25)	1151 (93)
Bassin Hainaut-Centre	1757 (112)	620 (46)	2377 (158)
Bassin Hainaut Sud	2143 (158)	740 (49)	2883 (207)
Bassin de Wallonie Picarde	896 (76)	254 (12)	1150 (88)
Bassin de Huy-Waremme	734 (49)	302 (22)	1036 (71)
Bassin de Liège	2762 (204)	843 (40)	3605 (244)
Bassin du Luxembourg	911 (72)	324 (28)	1235 (100)

## Rapport Analytique et Prospectif 2021 – Bassin EFE Hainaut-Centre

Bassin de Namur	1401 (96)	557 (37)	1958 (133)
Bassin de Verviers	1085 (90)	298 (24)	1383 (114)
<b>Total Wallonie</b>	<b>12.633</b> (925)	<b>4.238</b> (283)	<b>16.871</b> (1208)
Bassin de Bruxelles	ND	ND	ND

Par ailleurs, un filtre a été rajouté pour les apprenants n'ayant aucune date de certification et de fin théorique (aucune donnée encodée dans la plateforme pour ces variables). Ainsi, il est constaté que, parmi les 2377 apprenants inscrits dans le Bassin au cours de l'année 2020, 620 ont une durée de formation supérieure à 3 ans. La question peut donc se poser pour ces apprenants s'ils sont toujours (peuvent être considérés comme) inscrits chez un opérateur.

### Nombre de contrats par opérateur

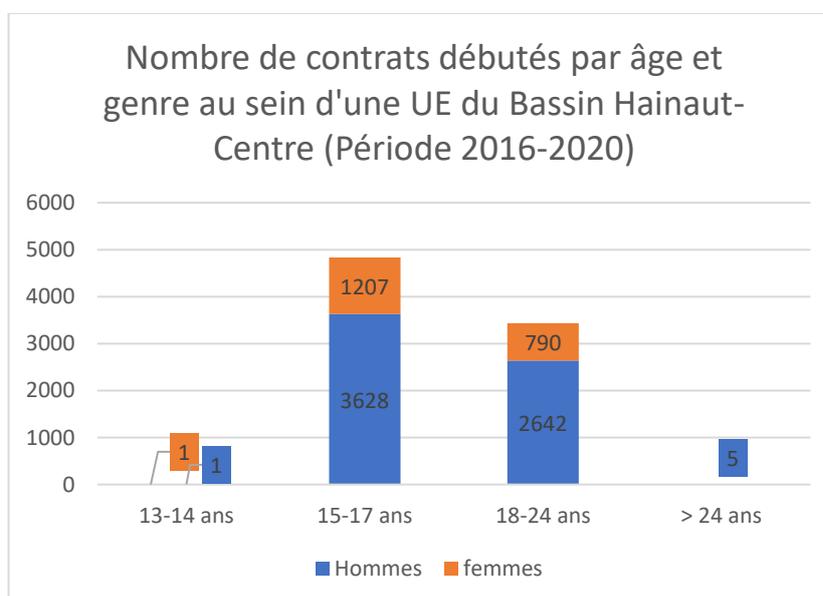
Ce volet se concentre sur l'ensemble des contrats qui ont débuté dans une unité d'établissement du Bassin Hainaut-Centre au cours de la période 2016-2020 (les contrats antérieurs à 2016 ont également été intégrés dans le total général, étant peu nombreux). Un apprenant peut donc être comptabilisé plusieurs fois, le traitement se faisant sur le numéro de contrat et non sur le numéro de registre national de l'apprenant.

### Nombre de contrats débutés par opérateur au sein d'une UE du Bassin Hainaut-Centre

Source : OFFA, 2020

	2016	2017	2018	2019	2020	TOTAL contrats
SFPME	0	0	0	0	0	0
IFAPME	928	737	631	578	402	3.276
CEFA	1019	1055	1079	982	871	5.006
Inconnu	0	0	0	2	12	14
<b>TOTAL</b>	<b>1.947</b>	<b>1.792</b>	<b>1.710</b>	<b>1.562</b>	<b>1.285</b>	<b>8.296</b>

### Nombre de contrats par âge et genre

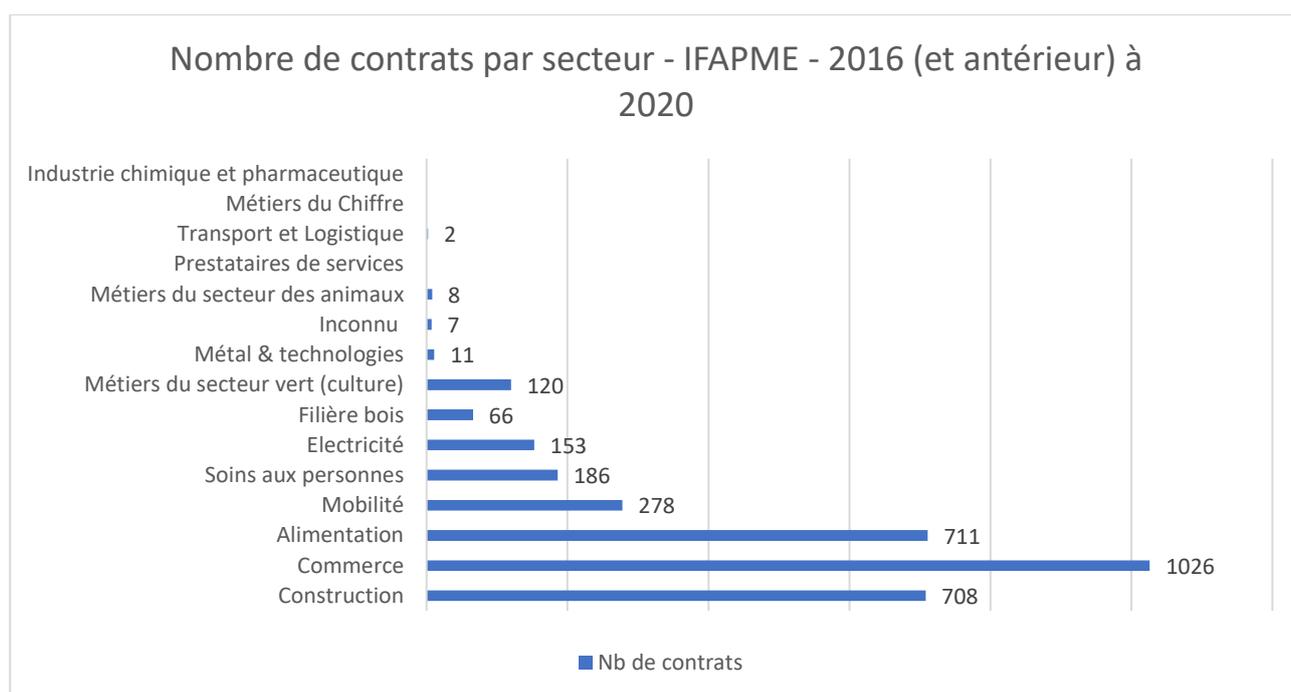


Source : OFFA, 2020

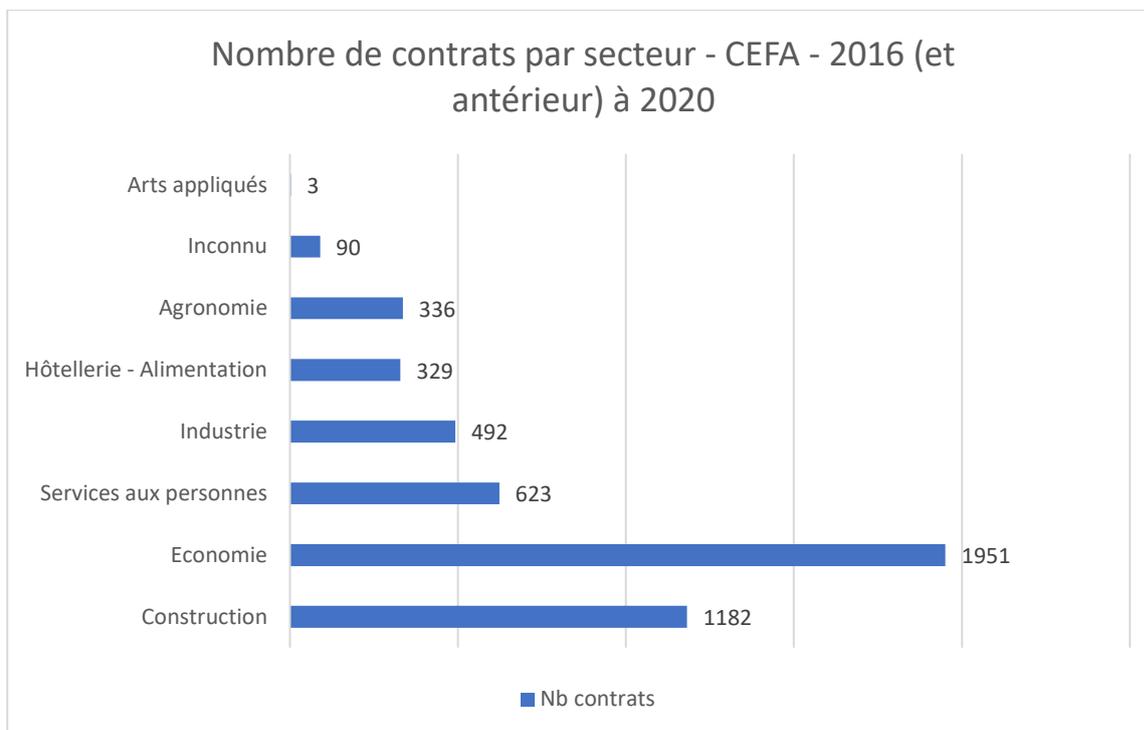
NB : Pour information, les données relatives au genre se basent sur la variable « civilité » encodée dans la plateforme OPLA. En effet, il n'existe pas de variable relative au genre de l'apprenant. Il convient dès lors d'être prudent quant aux données reprises pour cette variable, ne s'agissant ici que d'avoir une visualisation générale sur la question du genre. Les contrats sans information de civilité ou d'âge n'ont pas été pris en compte.

### Nombre de contrats selon l'opérateur

La classification par secteur se base sur celle des codes métiers spécifiques à chaque opérateur. Les contrats et agréments antérieurs à 2016 ont également été intégrés dans le total général, étant peu nombreux.



Source : OFFA, 2020



Source : OFFA, 2020

### Nombre d'unités d'établissement agréées

Définition : L'indicateur renseigne le nombre d'unités d'établissement qui ont été agréées. Une unité d'établissement n'est ici comptabilisée qu'une seule fois (selon la date du premier agrément) et ce, même si elle possède plusieurs agréments, dans le but d'évaluer les unités d'entreprises qui se sont insérées dans la formation en alternance.

### Unités d'établissement agréées – Bassin EFE Hainaut-Centre

Source : OFFA, 2020

	2016	2017	2018	2019	2020	TOTAL contrats
Nombre UE	2.566	212	229	163	216	3.386

Parmi l'ensemble des unités d'établissement qui ont été agréées dans le Bassin Hainaut-Centre, 58,79% ont signé au minimum 1 contrat d'alternance avec un apprenant, les autres unités d'établissement agréées n'ont jamais eu d'apprenants en alternance (selon les données encodées au sein de la plateforme OPLA).

## 2.2. Fréquentation par métier chez les opérateurs du qualifiant

Les tableaux ci-dessous reprennent, pour chaque type d'opérateur et par secteur, le détail de l'offre de formation proposée sur le territoire du Bassin Hainaut-Centre et de sa fréquentation. Les intitulés des options/formations et des secteurs, ainsi que la classification des options/formations dans ceux-ci sont spécifiques à chaque opérateur. Ils ont été conservés sauf pour ce qui concerne les CISP pour lesquels la classification selon les secteurs ROME V3 a été privilégiée afin de faciliter la lecture. Toutefois, afin de pouvoir disposer d'une référence commune, lorsque l'information était disponible, les codes ROME V3 correspondants ont été indiqués. Nous attirons cependant l'attention sur le fait qu'une offre peut correspondre à plusieurs codes ROME V3, parfois dans des familles de métiers différentes.

## 2.2.1. Formation initiale

### 1. Enseignement ordinaire de plein exercice (3<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup> degrés)

Sur base des dernières données certifiées, l'enseignement technique et professionnel ordinaire de plein exercice a accueilli 7.868 élèves pour l'année scolaire 2019/2020, soit un effectif légèrement à la baisse (-2,7%) par rapport à l'année scolaire 2016/2017.

En termes de secteurs de formation, le premier secteur de formation du Bassin est, de loin, celui des Services aux personnes qui comptabilise à lui seul près de la moitié des effectifs, dont une partie importante dans le 4<sup>ème</sup> degré des soins infirmiers. Viennent ensuite les secteurs de l'Economie et de l'Industrie. La distribution des effectifs dans les différents secteurs est relativement similaire à celle qui prévaut pour l'ensemble des zones d'enseignement de Wallonie.

Par rapport à l'évolution des effectifs dans les différents secteurs, deux secteurs, qui pèsent relativement peu dans l'offre d'enseignement sur le Bassin, enregistrent les plus fortes hausses d'effectifs. Il s'agit des Sciences Appliquées et de l'Agronomie (+29,2% et +15,7% comparativement à l'année scolaire 2016/2017). Cette évolution s'explique notamment par la création de nouvelles filières sur ces 2 secteurs. L'Industrie connaît également une hausse significative des effectifs (+6,35%), principalement dans les métiers de la mécanique automobile.

Trois secteurs sont, par contre, confrontés à des diminutions d'effectifs :

- Les Arts Appliqués (-7,8%) même si la première filière du secteur, à savoir le Technicien en infographie, se maintient.
- Le Commerce (-5,4%) principalement au niveau des métiers de l'accueil et de l'administration.
- Les Services aux personnes (-2,5%) notamment dans les domaines de la coiffure et de la puériculture.

Secteur Enseignement	Intitulé de l'option	« Forme »	Code(s) ROME V3	Nombre d'occurrences	Fréquentation 2019-2020	% Filles	Evolution Fréq. 2016-2017 à 2019-2020
Agronomie	AGENT QUALIFIE DANS LES METIERS DU CHEVAL	P	A1407	1	11	ND	-69,4%
	ASSISTANT EN SOINS ANIMALIERS	P	A1501, A1503	1	64	ND	SO <sup>18</sup>
	COMPLEMENT EN ELEVAGE ET GESTION DE TROUPEAUX	7P	A1407, A1408, A1409, A1410	1	20	ND	SO <sup>19</sup>
	COMPLEMENT EN TECHNIQUES D'ENSEIGNEMENT DE L'EQUITATION	7P	ND	1	10	ND	150%
	HORTICULTEUR SPECIALISE EN AMENAGEMENT DE PARCS ET JARDINS	7P	A1213, A1214, A1414	1	9	ND	-30,7%
	OUVRIER QUALIFIE EN HORTICULTURE	P	A1405, A1414, A1416	2	31	ND	-47,4%
	TECHNICIEN EN ENVIRONNEMENT	TQ	SO	1	20	ND	17,6%
	TECHNICIEN EN HORTICULTURE	TQ	A1203, A1405, A1414, A1416	2	33	ND	-21,4%
Total Agronomie	/	/	SO	198	ND	15,7%	

Source : DGEO-OQMT, 2016-2017 et 2019-2020 ; Calculs : OQMT-IBEFE

<sup>18</sup> L'option n'était pas organisée en 2016-2017. Il n'est donc pas possible de calculer l'évolution de la fréquentation de l'option.

<sup>19</sup> Idem.

Secteur Enseignement	Intitulé de l'option	« Forme »	Code(s) ROME V3	Nombre d'occurrences	Fréquentation 2019-2020	% Filles	Evolution Fréq. 2016-2017 à 2019-2020
Industrie	ASSISTANT DE MAINTENANCE PC-RESEAUX	P	I1401, M1810	1	25	ND	78,5%
	CARROSSIER	P	H3404, I1606	2	25	ND	-10,7%
	COMPLEMENT EN CONDUITE DE POIDS LOURDS ET MANUTENTION	7P	N4101	1	5	ND	SO
	COMPLEMENT EN ELECTRICITE DE L'AUTOMOBILE	7P	I1604	1	4	ND	-60%
	COMPLEMENT EN MAINTENANCE D'EQUIPEMENTS TECHNIQUES	7P	SO	6	69	ND	25,4%
	COMPLEMENT EN SOUDAGE SUR TOLES ET SUR TUBES	7P	H2902, H2911, H2913	2	13	ND	-35%
	CONDUCTEUR POIDS LOURDS	P	N4101	1	34	ND	-12,8%
	ELECTRICIEN AUTOMATICIEN	TQ	I1309	7	158	ND	-0,6%
	INSTALLATEUR ELECTRICIEN <sup>20</sup>	P	F1602, H2601, H2602, H2603, I1309	7	135 <sup>21</sup>	ND	-9,3% <sup>22</sup>
	MECANICIEN AUTOMATICIEN	TQ	I1302, I1304, I1310	2	32	ND	14,2%
	MECANICIEN D'ENTRETIEN	P	H2901, H2903, I1310	6	53	ND	-26,3%
	MECANICIEN D'ENTRETIEN AUTOMOBILE <sup>23</sup>	P	I1604	4	74	ND	-9,7%
	MECANICIEN DES MOTEURS DIESEL ET ENGINS HYDRAULIQUES	7P	I1603	2	18	ND	38,4%
	MECANICIEN POLYVALENT AUTOMOBILE <sup>24</sup>	TQ	I1604	4	100	ND	92,3%
	METALLIER-SOUDEUR	P	F1502, H2902, H2911, H2913	5	87	ND	45%
	TECHNICIEN DU FROID	TQ	I1306	1	11	ND	-8,3%
	TECHNICIEN EN CLIMATISATION ET CONDITIONNEMENT D'AIR	7TQ	F1603, I1306	1	9	ND	SO
	TECHNICIEN EN ELECTRONIQUE	TQ	H2602, H2603, H2604, H2605, I1305	1	14	ND	75%

<sup>20</sup> L'OBG Installateur-électricien, organisée dans le régime de la CPU 4-5-6 depuis septembre 2018, remplace et fusionne les OBG Electricien installateur industriel et Electricien installateur en résidentiel.

<sup>21</sup> La 5<sup>e</sup> CPU Installateur-électricien comptabilise 74 élèves, la 6<sup>ème</sup> Electricien installateur en résidentiel comptabilise 46 élèves et la 6<sup>ème</sup> Electricien installateur industriel comptabilise 61 élèves, soit un total de 135 élèves.

<sup>22</sup> L'option Electricien-installateur en résidentiel comptabilisait 140 élèves en 2016-2017 et l'option Electricien-installateur industriel comptabilisait 9 élèves en 2016-2017, soit un total de 149 élèves.

<sup>23</sup> L'option Mécanicien d'entretien automobile, organisée dans le régime de la CPU 4-5-6 depuis septembre 2018, remplace l'option qui portait le même intitulé.

<sup>24</sup> L'option Mécanicien polyvalent automobile, organisée dans le régime de la CPU 4-5-6 depuis septembre 2018, remplace l'option qui portait le même intitulé.

Rapport Analytique et Prospectif 2021 – Bassin EFE Hainaut-Centre

TECHNICIEN INFORMATIQUE	EN	TQ	I1401	1	29	ND	16%
TECHNICIEN MAINTENANCE DE SYSTEMES AUTOMATISES INDUSTRIELS	EN	7TQ	I1302, I1304, I1309, I1310	1	8	ND	60%
TECHNICIEN EN MAINTENANCE ET DIAGNOSTIC AUTOMOBILE		7TQ	I1604	1	6	ND	20%
TECHNICIEN EN SYSTEMES D'USINAGE <sup>25</sup>		TQ	H2903	3	45	ND	-15%
Total Industrie		/	/	SO	954	/	6,35%

Source : DGEO-OQMT, 2016-2017 et 2019-2020 ; Calculs : OQMT-IBEFE

Une option qui était organisée en 2016-2017, n'est plus organisée en 2019-2020 ; il s'agit du Technicien motos (8 élèves inscrits en 16-17).

Secteur Enseignement	Intitulé de l'option	« Forme »	Code(s) ROME V3	Nombre d'occurrences	Fréquentation 2019-2020	% Filles	Evolution Fréq. 2016-2017 à 2019-2020
Construction	CARRELEUR-CHAPISTE <sup>26</sup>	P		1	3	ND	-66,6%
	CHARPENTIER	7P	F1501, F1503, H2202, H2206	2	13	ND	8,3%
	COMPLEMENT EN AGENCEMENT D'INTERIEUR	7P	F1604	1	9	ND	0,0%
	COMPLEMENT EN CREATION ET RESTAURATION DE MEUBLES	7P	B1101, H2207	1	4	ND	-20%
	COMPLEMENT EN PEINTURE-DECORATION	7P	B1302, F1606	1	3	ND	-66,6%
	COMPLEMENT EN TECHNIQUES SPECIALISEES EN CONSTRUCTION-GROS ŒUVRE	7P	F1201, F1202, F1502, F1601, F1602, F1603, F1604, H1606, F1607, F1608, F1610, F1701, F1702, F1703, H2201	1	12	ND	200%
	CONDUCTEUR D'ENGINS DE CHANTIER	P	F1302	1	39	ND	-7,1%
	COUVREUR-ETANCHEUR <sup>27</sup>	P 7P	F1610, F1613	1	10	ND	0,0%
	CUISINISTE	7P	F1604, I1306	1	2	ND	SO
	DESSINATEUR CONSTRUCTION	EN TQ	F1104	1	9	ND	SO
	INSTALLATEUR CHAUFFAGE CENTRAL	EN 7P	F1603, I1308	1	7	ND	-36,3%

<sup>25</sup> L'option Technicien en systèmes d'usinage, organisée dans le régime de la CPU 4-5-6 depuis septembre 2018, remplace l'option Technicien en usinage.

<sup>26</sup> L'option Carreleur-chapiste, organisée dans le régime de la CPU 4-5-6 depuis septembre 2018, remplace l'option Carreleur.

<sup>27</sup> L'option Couvreur-étancheur, organisée dans le régime de la CPU 4-5-6-7 depuis septembre 2018, remplace l'option qui portait le même intitulé.

Rapport Analytique et Prospectif 2021 – Bassin EFE Hainaut-Centre

MACON <sup>28</sup>	P	F1703	6	102	ND	-19,6%
MENUISIER D'INTERIEUR ET D'EXTERIEUR <sup>29</sup>	P	F1607, H2201, H2206	6	93	ND	14,8%
MONTEUR EN CHAUFFAGE ET SANITAIRE <sup>30</sup>	P	F1603	3	43	ND	10,2%
OUVRIER EN RENOVATION, RESTAURATION ET CONSERVATION DU BATIMENT	7P	F1703	3	32	ND	14,2%
PEINTRE DECORATEUR <sup>31</sup>	P	F1606	1	5	ND	-50%
TAILLEUR DE PIERRE - MARBRIER	P	F1608 F1612	1	3	ND	-66,6%
TECHNICIEN DES INDUSTRIES DU BOIS	TQ	F1501, H2201, H2202, H2203, H2204, H2206, H2209	3	53	ND	47,2%
TECHNICIEN EN CONSTRUCTION ET TRAVAUX PUBLICS	TQ	F1104, F1107, F1108, F1201, F1202	3	41	ND	-8,8%
TECHNICIEN EN EQUIPEMENTS THERMIQUES	TQ	F1603, I1308, I1306	1	7	ND	75%
<b>Total Construction</b>	<b>/</b>	<b>/</b>	<b>SO</b>	<b>490</b>	<b>/</b>	<b>0,0%</b>

Source : DGEO-OQMT, 2016-2017 et 2019-2020 ; Calculs : OQMT-IBEFE

Secteur Enseignement	Intitulé de l'option	« Forme »	Code(s) ROME V3	Nombre d'occurrences	Fréquentation 2019-2020	% Fil les	Evolution Fréq. 2016-2017 à 2019-2020
<b>Hôtellerie-Alimentation</b>	BOULANGER-PATISSIER	P	D1102, D1104, G1603, H1505, H2102	3	107	N D	40,7%
	CHEF DE CUISINE DE COLLECTIVITE	7P	D1103, G1402, G1404, G1601, G1602	1	7	N D	SO
	CHOCOLATIER -CONFISEUR - GLACIER	7P	D1104	1	21	N D	61,5%
	CUISINIER DE COLLECTIVITE	P	D1103, G1602, G1603, G1604, G1803	3	40	N D	14,2%
	HOTELLIER-RESTAURATEUR	TQ	D1105, G1402, G1503, G1601,	3	58	N D	-28,3%

<sup>28</sup> L'option Maçon, organisée dans le régime de la CPU 4-5-6 depuis septembre 2018, remplace l'option Ouvrier qualifié en construction gros-œuvre.

<sup>29</sup> L'option Menuisier d'intérieur et d'extérieur, organisée dans le régime de la CPU 4-5-6 depuis septembre 2018, remplace l'option Menuisier.

<sup>30</sup> L'option Monteur en chauffage et sanitaire, organisée dans le régime de la CPU 4-5-6 depuis septembre 2018, remplace l'option Monteur en sanitaire et en chauffage.

<sup>31</sup> L'option Peintre décorateur, organisée dans le régime de la CPU 4-5-6 depuis septembre 2018, remplace l'option Peintre.

Rapport Analytique et Prospectif 2021 – Bassin EFE Hainaut-Centre

			G1602, G1603, G1604, G1701, G1702, G1703, G1801, G1802, G1803, H1505				
	RESTAURATEUR <sup>32</sup>	P	D1105, G1402, G1601, G1602, G1603, G1801, G1802, G1803, G1804, H1505	3	69	N D	-22,4%
	TRAITEUR-ORGANISATEUR DE BANQUETS ET DE RECEPTIONS	7P	D1101, D1103, D1105, G1402, G1601, G1602, G1603, G1604, G1801, G1803, G1804	2	21	N D	0,0%
	Total Hôtellerie-Alimentation	/	/	SO	323	N D	2,5%

Source : DGEO-OQMT, 2016-2017 et 2019-2020 ; Calculs : OQMT-IBEFE

Secteur Enseignement	Intitulé de l'option	« Forme »	Code(s) ROME V3	Nombre d'occurrences	Fréquentation 2019-2020	% Fill es	Evolutio n Fréq. 2016- 2017 à 2019- 2020
Arts appliqués	ARTS PLASTIQUES	TQ	E1205	4	113	ND	-8,1%
	ASSISTANT AUX METIERS DE LA PUBLICITE	P	E1205	4	89	ND	-7,2%
	ASSISTANT EN DECORATION	P	L1503	3	40	ND	-47,3%
	COMPLEMENT EN TECHNIQUES PUBLICITAIRES	7P	SO	2	27	ND	-10%
	ETALAGISTE	7P		1	3	ND	-57,1%
	TECHNICIEN EN IMAGE DE SYNTHESE	7TQ	E1205	2	14	ND	16,6%
	TECHNICIEN EN INFOGRAPHIE	TQ	E1205	7	225	ND	0,8%
	TECHNICIEN EN PHOTOGRAPHIE	TQ	E1201, E1203	1	37	ND	32,1%
	Total Arts appliqués	/	/	SO	548	ND	-7,8%

Source : DGEO-OQMT, 2016-2017 et 2019-2020 ; Calculs : OQMT-IBEFE

<sup>32</sup> L'option Restaurateur, organisée dans le régime de la CPU 4-5-6 depuis septembre 2018, remplace l'option qui portait le même intitulé.

Rapport Analytique et Prospectif 2021 – Bassin EFE Hainaut-Centre

Secteur Enseignement	Intitulé de l'option	« Forme »	Code(s) ROME V3	Nombre d'occurrences	Fréquentation 2019-2020	% Filles	Evolution Fréq. 2016-2017 à 2019-2020
Economie	AGENT EN ACCUEIL ET TOURISME	TQ	G1101, G1201, G1303, G1703, M1601, N2201	2	44	ND	2,3%
	AUXILIAIRE ADMINISTRATIF ET D'ACCUEIL	P	M1601, M1602, M1606, M1607	10	249	ND	-13,5%
	COMPLEMENT EN ACCUEIL	7P	M1601, M1602	1	5	ND	-76,1%
	COMPLEMENT EN TECHNIQUES DE VENTE	7P	D1106, D1107, D1210, D1211, D1212, D1213, D1214, D1403	1	12	ND	50%
	GESTIONNAIRE DE TRES PETITES ENTREPRISES	7P	SO	10	101	ND	-15,1%
	TECHNICIEN COMMERCIAL	TQ	D1401, D1402, D1403, D1407	3	73	ND	-9,8%
	TECHNICIEN DE BUREAU	TQ	M1601, M1602, M1605, M1606, M1607, M1608, M1609	11	301	ND	-1,6%
	TECHNICIEN EN COMPTABILITE	TQ	C1401, M1203	11	431	ND	-2,2%
	VENDEUR	P	D1106, D1107, D1210, D1211, D1212, D1213, D1214, D1403	9	186	ND	5,6%
	Total Economie	/	/	SO	1402	ND	-5,4%

Source : DGEO-OQMT, 2016-2017 et 2019-2020 ; Calculs : OQMT-IBEFE

Secteur Enseignement	Intitulé de l'option	« Forme »	Code(s) ROME V3	Nombre d'occurrences	Fréquentation 2019-2020	% Filles	Evolution Fréq. 2016-2017 à 2019-2020
Services aux personnes	AGENT D'EDUCATION	TQ	G1202, G1203, K1207	7	550	ND	10%
	AGENT-MEDICO SOCIAL	7P	M1609	2	27	ND	SO
	AIDE FAMILIAL	P	K1302	12	280	ND	0,3%

Rapport Analytique et Prospectif 2021 – Bassin EFE Hainaut-Centre

AIDE-SOIGNANT	7P	J1501	9	56	ND	-34,8%
ANIMATEUR	TQ	G1202, G1203	4	185	ND	7,5%
ASPIRANT EN NURSING	TQ	K1303	4	185	ND	-29,9%
ASSISTANT AUX METIERS DE LA SECURITE ET DE LA PREVENTION	7TQ	K1706, K2503	1	84	ND	7,6%
COIFFEUR <sup>33</sup>	P	D1202	8	140	ND	-32,6%
COIFFEUR MANAGER <sup>34</sup>	7P	D1202	6	34	ND	-33,3%
ESTHETICIEN <sup>35</sup>	TQ	D1208	2	48	ND	-2%
ESTHETICIEN SOCIAL	7TQ	D1208	1	5	ND	-50%
PUERICULTEUR	7P	K1303	9	111	ND	-15,2%
PUERICULTURE	P	K1303	9	302	ND	-25,2%
SOINS INFIRMIERS	4 <sup>E</sup> DEGRE P	J1506	5 <sup>36</sup>	1296	ND	3%
TECHNIQUES SOCIALES	TQ	SO	6	504	ND	20,8%
Total Services aux personnes			SO	3807 <sup>37</sup>	ND	-2,5%

Source : DGEO-OQMT, 2016-2017 et 2019-2020 ; Calculs : OQMT-IBEFE

Secteur Enseignement	Intitulé de l'option	« Forme »	Code(s) ROME V3	Nombre d'occurrences	Fréquentation 2019-2020	% Filles	Evolution Fréq. 2016-2017 à 2019-2020
Sciences appliquées	ASSISTANT PHARMACEUTICO-TECHNIQUE	TQ	J1302, J1307	3	67	ND	48,8%
	COMPLEMENT EN OFFICINE HOSPITALIERE	7TQ	J1307	1	8	ND	SO
	OPERATEUR DE PRODUCTION DES ENTREPRISES AGROALIMENTAIRES	P	H2102	1	7	ND	SO
	TECHNICIEN CHIMISTE	TQ	H1210, H1503, H2301, J1302	4	58	ND	-9,3%
	TECHNICIEN DES INDUSTRIES AGROALIMENTAIRES	TQ	H2102	1	6	ND	50%
	Total Sciences appliquées	/	/	SO	146	ND	29,2%

Source : DGEO-OQMT, 2016-2017 et 2019-2020 ; Calculs : OQMT-IBEFE

[Retour à la table des matières](#)

<sup>33</sup> L'option Coiffeur, organisée dans le régime de la CPU 4-5-6 depuis septembre 2018, remplace l'option qui portait le même intitulé.

<sup>34</sup> L'option Coiffeur Manager, organisée dans le régime de la CPU depuis septembre 2018, remplace l'option Patron coiffeur.

<sup>35</sup> L'option Esthéticien, organisée dans le régime de la CPU 4-5-6 depuis septembre 2018, remplace l'option qui portait le même intitulé.

<sup>36</sup> 5 occurrences dont 1 occurrence se situe sur le Bassin Hainaut Sud, à Montignies-sur-Sambre, soit 294 élèves sur les 1296.

<sup>37</sup> Dont 294 élèves se situant dans une implantation du Bassin Hainaut Sud (Montignies-sur-Sambre).

## 2. Enseignement ordinaire en alternance

Sur base des dernières données certifiées, l'enseignement ordinaire en alternance a accueilli 968 élèves pour l'année scolaire 2019/2020 soit un effectif en augmentation (+5,8%) par rapport à l'année scolaire 2016/2017. Cette hausse des effectifs intervient plus précisément au niveau de l'alternance article 49 qui fait un bond de 21,3% (464 élèves) tandis que l'alternance article 45 enregistre une perte d'effectifs sur la même période (504 élèves, -5,4%).

En termes de secteur de formation, le premier secteur d'enseignement en alternance du Bassin est, de loin, celui de l'économie qui comptabilise plus de 40% des effectifs, principalement dans le domaine de la vente. Viennent ensuite les secteurs de la Construction (18,5%) et de l'Industrie (12,3%). Concernant la distribution des effectifs dans les différents secteurs, relevons 3 secteurs sous-représentés sur notre Bassin : L'Hôtellerie/Alimentation, la Construction et l'Industrie. Par contre, les secteurs des Services aux personnes et de l'Agronomie accueillent proportionnellement plus d'élèves en comparaison à l'ensemble des autres Bassins.

Par rapport à l'évolution des effectifs dans les différents secteurs, trois secteurs enregistrent de très fortes hausses d'effectifs. Il s'agit de l'Economie (+26%), des Services aux personnes (+25,3% notamment avec les filières aide-familial et coiffeur) et de l'Industrie (+20,2%, notamment au niveau des filières en article 45).

Enfin, 3 secteurs sont confrontés à des diminutions significatives d'effectifs :

- L'Agronomie (-20,1%), avec des diminutions d'effectifs importantes au niveau des filières parcs et jardins.
- L'Hôtellerie/Alimentation (-19,4%) principalement au niveau des métiers de la cuisine.
- La Construction (-16,3%), secteur pour lequel on constate notamment une évolution défavorable pour les filières du métier de maçon.

Secteur Enseignement	Intitulé de l'option	Type/Forme	Code(s) ROME V3	Nombre d'occurrences	Fréquentation 2019-2020	% Filles	Evolution Fréq. 2016-2017 à 2019-2020
Agronomie	JARDINIER D'AMENAGEMENT	ALT45/P	A1203	2	3	ND	SO
	JARDINIER D'ENTRETIEN	ALT45/P	A1203	4	26	ND	SO
	OUVRIER EN IMPLANTATION ET EN ENTRETIEN DE PARCS ET JARDINS	ALT45/P	A1203, A1414	2 <sup>38</sup>	34	ND	-29,1%
	PALEFRENIER	ALT45/P	A1403	2	10	ND	-33,3%
	Sous-total alternance 45			SO	73 <sup>39</sup>	ND	-19,7%
	AGENT QUALIFIE DANS LES METIERS DU CHEVAL	ALT49/P	A1407	2	18	ND	0,0%
	HORTICULTEUR SPECIALISE EN AMENAGEMENT DE PARCS ET JARDINS	ALT49/7P	A1213, A1214, A1414	1	5	ND	-37,5%
	OUVRIER QUALIFIE EN HORTICULTURE	ALT49/P	A1405, A1414, A1416	1 <sup>40</sup>	7	ND	-41,6%
	Sous-total alternance 49			SO	30 <sup>41</sup>	ND	-21,0%
	Total Agronomie			SO	103 <sup>42</sup>	ND	-20,1%

Source : DGEO-OQMT, 2016-2017 et 2019-2020 ; Calculs : OQMT-IBEFE

<sup>38</sup> 2 occurrences dont une occurrence se situe sur le Bassin Hainaut Sud, au CEFA de Trazegnies, soit 8 élèves sur les 34 élèves.

<sup>39</sup> Dont 8 élèves se situant dans une implantation du Bassin Hainaut Sud (Trazegnies).

<sup>40</sup> Implantation située sur le Bassin Hainaut Sud (CEFA de Trazegnies), soit 7 élèves.

<sup>41</sup> Dont 7 élèves se situant dans une implantation du Bassin Hainaut Sud (Trazegnies).

<sup>42</sup> Dont 15 élèves se situant dans une implantation du Bassin Hainaut Sud (Trazegnies).

Secteur Enseignement	Intitulé de l'option	Type/Forme	Code(s) ROME V3	Nombre d'occurrences	Fréquentation 2019-2020	% Filles	Evolution Fréq. 2016-2017 à 2019-2020
Industrie	AIDE MECANICIEN GARAGISTE	ALT45/P	I1604, I1607	1	16	ND	33,3%
	AIDE-ELECTRICIEN	ALT45/P	F1602, H2601, H2602	3	14	ND	-26,3%
	MANUTENTIONNAIRE - CARISTE	ALT45/P	N1101, N1103, N1303	1	6	ND	100%
	METALLIER	ALT45/P	SO	3	18	ND	63,6%
	MONTEUR DE PNEUS ALIGNEUR	ALT45/P	I1604	1	11	ND	SO
	TOLIER EN CARROSSERIE	ALT45/P	I1606	1	11	ND	22,2%
	Sous-total alternance 45	/	/	SO	76	ND	<b>40,7%</b>
	CARROSSIER	ALT49/P	H3404, I1606	1	11	ND	10%
	CARROSSIER SPECIALISE	ALT49/7P	I1606	1	2	ND	0,0%
	INSTALLATEUR ELECTRICIEN <sup>43</sup>	ALT49/P	F1602, H2601, H2602, H2603, I1309	2	15	ND	150%
	MECANICIEN D'ENTRETIEN AUTOMOBILE <sup>44</sup>	ALT49/P	I1604	2	10	ND	-23,0%
	METALLIER-SOUDEUR	ALT49/P	F1502, H2902, H2911, H2913	1	2	ND	SO
	TECHNICIEN EN MAINTENANCE DE SYSTEMES AUTOMATISES INDUSTRIELS	ALT49/7TQ	I1302, I1304, I1309, I1310	1	3	ND	40%
	Sous-total alternance 49	/	/	SO	43	ND	<b>-4,4%</b>
	Total Industrie	/	/	SO	119	ND	<b>20,2%</b>

Source : DGEO-OQMT, 2016-2017 et 2019-2020 ; Calculs : OQMT-IBEFE

<sup>43</sup> L'option Installateur-électricien, organisée dans le régime de la CPU 4-5-6 depuis septembre 2018, remplace et fusionne les OBG Electricien-installateur industriel et Electricien-installateur en résidentiel. L'option Installateur-électricien est ici comparée (pour le calcul de l'évolution de la fréquentation) à l'option Electricien-installateur en résidentiel qui comptabilisait 6 élèves en 2016-2017.

<sup>44</sup> L'option Mécanicien d'entretien automobile, organisée dans le régime de la CPU 4-5-6 depuis septembre 2018, remplace l'option qui portait le même intitulé.

Secteur Enseignement	Intitulé de l'option	Type/Forme	Code(s) ROME V3	Nombre d'occurrences	Fréquentation 2019-2020	% Filles	Evolution Fréq. 2016-2017 à 2019-2020
Construction	AUXILIAIRE DU BATIMENT	ALT45/P	F1704	4 <sup>45</sup>	29	ND	SO
	CARRELEUR <sup>46</sup>	ALT45/P	F1608	2	10	ND	-16,6%
	MACON	ALT45/P	F1703	3	19	ND	-72,0%
	MONTEUR EN SANITAIRE	ALT45/P	F1603	1	8	ND	100%
	MONTEUR-PLACEUR D'ELEMENTS MENSUISES	ALT45/P	F1607, H2201	2	13	ND	-45,8%
	OUVRIER EN PEINTURE DU BATIMENT	ALT45/P	F1606	1	3	ND	-62,5%
	OUVRIER POSEUR DE FAUX PLAFONDS, CLOISONS ET PLANCHERS SURELEVES	ALT45/P	F1604	1	3	ND	-40%
	POSEUR DE COUVERTURES NON METALLIQUES	ALT45/P	F1610, F1613	2	33	ND	-17,5%
	Sous-total alternance 45	/	/	SO	118 <sup>47</sup>	ND	<b>-28,0%</b>
	CARRELEUR CHAPISTE <sup>48</sup>	ALT49/P	F1608, F1703	1 <sup>49</sup>	7	ND	75%
	INSTALLATEUR EN CHAUFFAGE CENTRAL	ALT49/P	F1603, I1308	1	6	ND	20%
	MACON <sup>50</sup>	ALT49/P	F1703	5 <sup>51</sup>	39	ND	2,6%
	MENUISIER D'INTERIEUR ET D'EXTERIEUR <sup>52</sup>	ALT49/P	F1607, H2201, H2206	1	3	ND	SO
	MONTEUR EN CHAUFFAGE ET SANITAIRE <sup>53</sup>	ALT49/P	F1603	1	6	ND	200%
	Sous-total alternance 49	/	/	SO	61 <sup>54</sup>	ND	<b>22%</b>
	Total Construction	/	/	SO	179 <sup>55</sup>	ND	<b>-16,3%</b>

Source : DGEO-OQMT, 2016-2017 et 2019-2020 ; Calculs : OQMT-IBEFE

<sup>45</sup> 4 occurrences dont une occurrence se situe sur le Bassin Hainaut Sud, au CEFA de Trazegnies, soit 5 élèves sur les 29 élèves que compte l'option.

<sup>46</sup> 2016-2017 : ancien intitulé « Ouvrier-carreleur ». « Carreleur » est le nouvel intitulé de l'option organisée en CPU.

<sup>47</sup> Dont 5 élèves se situant dans une implantation du Bassin Hainaut Sud (Trazegnies).

<sup>48</sup> L'option Carreleur chapiste, organisée dans le régime de la CPU 4-5-6 depuis septembre 2018, remplace l'option Carreleur.

<sup>49</sup> Implantation située sur le bassin Hainaut Sud (CEFA de Trazegnies), soit 7 élèves.

<sup>50</sup> L'option Maçon, organisée dans le régime de la CPU 4-5-6 depuis septembre 2018, remplace l'option Ouvrier qualifié en construction gros-œuvre.

<sup>51</sup> 5 occurrences dont une occurrence se situe sur le Bassin Hainaut Sud, au CEFA de Trazegnies, soit 9 élèves sur les 39 élèves que compte l'option.

<sup>52</sup> L'option Menuisier d'intérieur et d'extérieur, organisée dans le régime de la CPU 4-5-6 depuis septembre 2018, remplace l'option Menuisier.

<sup>53</sup> L'option Monteur en chauffage et sanitaire, organisée dans le régime de la CPU 4-5-6 depuis septembre 2018, remplace l'option Monteur en sanitaire et en chauffage.

<sup>54</sup> Dont 16 élèves se situant en Hainaut Sud (Trazegnies).

<sup>55</sup> Dont 21 élèves se situant en Bassin Hainaut Sud (Trazegnies).

Secteur Enseignement	Intitulé de l'option	Type/Forme	Code(s) ROME V3	Nombre d'occurrences	Fréquentation 2019-2020	% Filles	Evolution Fréq. 2016-2017 à 2019-2020
Hôtellerie-Alimentation	COMMIS DE CUISINE	ALT45/P	G1602, G1605	5 <sup>56</sup>	45	ND	-15,0%
	GARCON RESTAURANT <sup>57</sup>	DE ALT45/P	G1605, G1801	1	2	ND	SO
	Sous-total alternance 45	/	/	SO	47 <sup>58</sup>	ND	-14,5%
	RESTAURATEUR	ALT49/P	D1105, G1402, G1601, G1602, G1603, G1801, G1802, G1803, G1804, H1505	2 <sup>59</sup>	7	ND	-41,6%
	Sous-total alternance 49	/	/	SO	7 <sup>60</sup>	ND	-41,6%
	Total Hôtellerie-Alimentation	/	/	SO	54 <sup>61</sup>	ND	-19,4%

Source : DGEO-OQMT, 2016-2017 et 2019-2020 ; Calculs : OQMT-IBEFE

Une option organisée en 2016-2017 n'est plus organisée en 2019-2020 ; il s'agit du Commis de salle en article 45 (2 élèves en 2016-2017).

Secteur Enseignement	Intitulé de l'option	Type/Forme	Code(s) ROME V3	Nombre d'occurrences	Fréquentation 2019-2020	% Filles	Evolution Fréq. 2016-2017 à 2019-2020
Arts appliqués	Assistant aux métiers de la publicité	ALT49/P	E1205	1	1	ND	SO
	Sous-total alternance 49	/	/	/	1	ND	SO
	Total Arts appliqués	/	/	SO	1	ND	SO

Source : DGEO-OQMT, 2016-2017 et 2019-2020 ; Calculs : OQMT-IBEFE

À noter qu'il n'y avait pas d'élève en alternance dans le secteur Arts appliqués en 2016-2017.

<sup>56</sup> 5 occurrences dont une occurrence se situe sur le Bassin Hainaut Sud, au CEFA de Trazegnies, soit 7 élèves sur les 45 élèves que compte l'option.

<sup>57</sup> Option organisée en CPU.

<sup>58</sup> Dont 7 élèves se situant en Hainaut Sud (Trazegnies).

<sup>59</sup> 2 occurrences dont une occurrence se situe sur le Bassin Hainaut Sud, au CEFA de Trazegnies, soit 3 élèves sur les 7 élèves que compte l'option.

<sup>60</sup> Dont 3 élèves se situant en Hainaut Sud (Trazegnies).

<sup>61</sup> Dont 10 élèves se situant en Hainaut Sud (Trazegnies).

Secteur Enseignement	Intitulé de l'option	Type/Forme	Code(s) ROME V3	Nombre d'occurrences	Fréquentation 2019-2020	% Filles	Evolution Fréq. 2016-2017 à 2019-2020
Economie	AUXILIAIRE DE MAGASIN	ALT45/P	D1505, D1507	6	164	ND	36,6%
	ENCODEUR DE DONNEES	ALT45/P	M1606	1	4	ND	100%
	EQUIPIER LOGISTIQUE	ALT45/P	N1103, N1105	3	22	ND	69,2%
	Sous-total alternance 45	/	/	/	190	ND	<b>40,7%</b>
	GESTIONNAIRE DE TRES PETITES ENTREPRISES	ALT49/7P	SO	6	59	ND	5,3%
	VENDEUR	ALT49/P	D1106, D1107, D1210, D1211, D1212, D1213, D1214, D1403	9	164	ND	17,1%
	Sous-total alternance 49	/	/	/	223	ND	<b>12,6%</b>
	Total Economie	/	/	SO	413	ND	<b>24,0%</b>

Source : DGEO-OQMT, 2016-2017 et 2019-2020 ; Calculs : OQMT-IBEFE

Une option organisée en 2016-2017 n'est plus organisée en 2019-2020 ; il s'agit de l'Auxiliaire administratif et d'accueil en article 49 (2 élèves en 2016-2017).

Secteur Enseignement	Intitulé de l'option	Type/Forme	Code(s) ROME V3	Nombre d'occurrences	Fréquentation 2019-2020	% Filles	Evolution Fréq. 2016-2017 à 2019-2020
Services aux personnes	AIDE FAMILIAL	ALT49/P	K1302	2	28	ND	55,5%
	AIDE-SOIGNANT	ALT49/7P	J1501	2	9	ND	0,0%
	COIFFEUR <sup>62</sup>	ALT49/P	D1202	4	56	ND	21,7%
	COIFFEUR MANAGER <sup>63</sup>	ALT49/7P	D1202	1	6	ND	0,0%
	Sous-total alternance 49	/	/	SO	99	ND	25,3%
	Total Services aux personnes	/	/	SO	99	ND	<b>25,3%</b>

Source : DGEO-OQMT, 2016-2017 et 2019-2020 ; Calculs : OQMT-IBEFE

Secteur Enseignement	Intitulé de l'option	Type/Forme	Code(s) ROME V3	Nombre d'occurrences	Fréquentation 2019-2020	% Filles	Evolution Fréq. 2016-2017 à 2019-2020
Sciences appliquées	Sous-total alternance 45	/	/	0	0	ND	SO
	Sous-total alternance 49	/	/	0	0	ND	SO
	Total Sciences appliquées	/	/	SO	0	ND	SO

Source : DGEO-OQMT, 2016-2017 et 2019-2020 ; Calculs : OQMT-IBEFE

<sup>62</sup> L'option Coiffeur, organisée dans le régime de la CPU 4-5-6 depuis septembre 2018, remplace l'option qui portait le même intitulé.

<sup>63</sup> L'option Coiffeur Manager, organisée dans le régime de la CPU depuis septembre 2018, remplace l'option Patron coiffeur.

Il n’y a pas d’OBG organisée et pas d’élèves en alternance dans le secteur Sciences appliquées sur le Bassin Hainaut-Centre.

[Retour à la table des matières](#)

### 3. IFAPME Apprentissage

Le nombre d’inscrits pour l’année 2019-2020 sur notre territoire est de 820, ce qui représente un peu plus de 17% des inscrits en apprentissage à l’IFAPME sur l’ensemble de la Wallonie. Malgré un recul significatif par rapport à l’année 2016-2017 (-9%), la régression de la fréquentation est moindre sur le Bassin que sur l’ensemble du territoire wallon, où la baisse des effectifs sur la même période s’élève à 12%.

Les secteurs pour lesquels nous observons un volume important d’inscriptions restent le Commerce, la Construction et l’Alimentation qui représentent près de 72% des inscrits en apprentissage à l’IFAPME. La mobilité (métiers de la mécanique automobile) suit, avec 12% des inscriptions.

Globalement, la majorité des secteurs enregistrent une baisse de fréquentation, sauf le Commerce dont le volume augmente de 17%.

Au niveau de la spécificité de certains secteurs, nous trouvons le Secteur vert, le Commerce et l’Alimentation qui mobilisent proportionnellement davantage d’apprenants sur notre Bassin (indice de spécialisation significativement supérieur à 1).

A noter pour certains secteurs, par rapport à l’exercice précédent, l’ajout de libellés métiers plus spécifiques qui ont pour effet de ventiler les effectifs sur plusieurs formations plus spécialisées (Commerce, Bois).

Secteur IFAPME	Intitulé de la formation	Code(s) ROME V3	Nombre d’occurrences	Fréquentation 2019-2020	% Femmes	Evolution Fréq. 2016-2017 à 2019-2020
Alimentation	Boucher – Charcutier	D1101	2	54	14,8%	-27,0%
	Boulangier – Pâtissier	D1102	2	40	25,0%	-4,8%
	Cuisinier de collectivité	G1602	1	3	66,7%	SO
	Restaurateur	G1601	2	63	31,7%	12,5%
	Vendeur en boucherie, charc. et plats prép. à emporter - Prép. en boucherie dét. prod. Frais	D1106	1	3	66,7%	-72,7%
	Total Alimentation			163	25,8%	-11,4%

Source : IFAPME 2019-2020

Secteur IFAPME	Intitulé de la formation	Code(s) ROME V3	Nombre d’occurrences	Fréquentation 2019-2020	% Femmes	Evolution Fréq. 2016-2017 à 2019-2020
Commerce	Commerçant – Détaillant	D1106	3	168	57,7%	-18,0%
	Commerçant - Détaillant - Alimentation	D1106	3	28	60,7%	SO
	Commerçant - Détaillant habillement et soins de beauté	D1214	1	10	80,0%	SO
	Commerçant - Détaillant équipements et aménagements lourds de l'habitat	D1212	1	1	0,0%	SO
	Commerçant - Détaillant électricité, électronique, audiovisuel et télé-communication	D1212	1	1	100,0%	SO

Rapport Analytique et Prospectif 2021 – Bassin EFE Hainaut-Centre

Commerçant - Détaillant matériel et équipements de loisirs	D1211	1	2	0,0%	SO
Commerçant - Détaillant métiers verts et animaux	D1210	3	9	44,4%	SO
Commerçant - Détaillant divers	D1214, D1212, D1211	2	21	47,6%	SO
<b>Total Commerce</b>			<b>240</b>	<b>57,1%</b>	<b>17,1%</b>

Source : IFAPME 2019-2020

Secteur IFAPME	Intitulé de la formation	Code(s) ROME V3	Nombre d'occurrences	Fréquentation 2019-2020	% Femmes	Evolution Fréq. 2016-2017 à 2019-2020
Construction	Carreleur	F1608	1	9	0,0%	-52,6%
	Constructeur - Réparateur de voirie	F1702	1	18	0,0%	12,5%
	Constructeur-monteur de bâtiment en structure bois	F1501	1	3	33,3%	SO
	Couvreur	F1610	1	26	0,0%	-35,0%
	Fabricant - Installateur de fermetures de baies	F1607	1	5	0,0%	150,0%
	Installateur en chauffage central	F1603	1	10	0,0%	-71,4%
	Maçon	F1703	1	33	3,0%	SO
	Maçon – Bétonneur	F1703	1	5	0,0%	-89,8%
	Monteur en chauffage et sanitaire	F1603	1	38	0,0%	SO
	Peintre décorateur	F1606	1	21	4,8%	SO
	Peintre en bâtiment - Tapissier - Poseur de revêtements des murs et du sol	F1606	1	4	0,0%	-81,8%
	Plafonneur – Cimentier	F1601	1	1	0,0%	-85,7%
	Rejointoyeur - Ravaleur de façades	F1611	1	1	0,0%	SO
	Tailleur de pierre – Marbrier	F1612	1	10	0,0%	0,0%
	Tailleur de pierres	F1612	1	1	0,0%	SO
<b>Total Construction</b>			<b>185</b>	<b>1,6%</b>	<b>-11,1%</b>	

Source : IFAPME 2019-2020

Secteur IFAPME	Intitulé de la formation	Code(s) ROME V3	Nombre d'occurrences	Fréquentation 2019-2020	% Femmes	Evolution Fréq. 2016-2017 à 2019-2020
Electricité	Frigoriste	I1306	1	1	0,0%	SO
	Installateur – Electricien	F1602	1	4	25,0%	-87,5%
	Installateur électricien résidentiel	F1602	1	18	0,0%	500,0%
	<b>Total Electricité</b>			<b>23</b>	<b>4,3%</b>	<b>-34,3%</b>

Source : IFAPME 2019-2020

Rapport Analytique et Prospectif 2021 – Bassin EFE Hainaut-Centre

Secteur IFAPME	Intitulé de la formation	Code(s) ROME V3	Nombre d'occurrences	Fréquentation 2019-2020	% Femmes	Evolution Fréq. 2016-2017 à 2019-2020
Filière bois	Menuisier	H2206	1	4	0%	-80,0%
	Menuisier – Charpentier	H2206	1	1	0%	SO
	Menuisier d'extérieur	H2206	1	1	0%	SO
	Menuisier d'intérieur	H2206	1	11	0%	SO
	Parqueteur	F1608	1	1	0%	SO
	Total Filière bois			18	0%	-10,0%

Source : IFAPME 2019-2020

Secteur IFAPME	Intitulé de la formation	Code(s) ROME V3	Nombre d'occurrences	Fréquentation 2019-2020	% Femmes	Evolution Fréq. 2016-2017 à 2019-2020
Secteur vert	Entrepreneur de jardins	A1203	1	40	0,0%	-13,0%
	Fleuriste	D1209	1	13	84,6%	-13,3%
	Total secteur vert			53	20,8%	-13,1%

Source : IFAPME 2019-2020

Secteur IFAPME	Intitulé de la formation	Code(s) ROME V3	Nombre d'occurrences	Fréquentation 2019-2020	% Femmes	Evolution Fréq. 2016-2017 à 2019-2020
Mobilité	Carrossier – Réparateur	I1606	1	20	0,0%	-50,0%
	Mécanicien de cycle - cyclo - moto	I1607	1	1	0,0%	SO
	Mécanicien de cycles	I1607	1	3	0,0%	-50,0%
	Mécanicien de motocyclettes, de cyclomoteurs	I1103	1	15	0,0%	50,0%
	Mécanicien polyvalent automobile	I1604	2	40	0,0%	-20,0%
	Préparateur-peintre en carrosserie	I1606	1	17	5,9%	SO
	Total Mobilité			96	12,5%	-11,1%

Source : IFAPME 2019-2020

Secteur IFAPME	Intitulé de la formation	Code(s) ROME V3	Nombre d'occurrences	Fréquentation 2019-2020	% Femmes	Evolution Fréq. 2016-2017 à 2019-2020
Socio-culturel	Régisseur - Technicien de spectacles	ND	1	1	0%	SO
	Total Socio-culturel			1	0%	

Source : IFAPME 2019-2020

Secteur IFAPME	Intitulé de la formation	Code(s) ROME V3	Nombre d'occurrences	Fréquentation 2019-2020	% Femmes	Evolution Fréq. 2016-2017 à 2019-2020
Soins aux personnes	Coiffeur	D1202	1	39	82%	-41%
	Esthéticien	D1208	1	1	1	SO
	Total			40	83%	-44%

Source : IFAPME 2019-2020

Secteur IFAPME	Intitulé de la formation	Code(s) ROME V3	Nombre d'occurrences	Fréquentation 2019-2020	% Femmes	Evolution Fréq. 2016-2017 à 2019-2020
Transport et logistique	Magasinier	N1103	1	1	0	SO
	Total			1	0	SO

Source : IFAPME 2019-2020

[Retour à la table des matières](#)

#### 4. Enseignement spécialisé qualifiant (forme 3-phase 3 et forme 4-3<sup>ème</sup> degré)

##### 4.1 Enseignement spécialisé qualifiant de plein exercice

Il s'agit ici des apprenants de l'enseignement spécialisé qui se situent dans une phase de qualification par rapport à un métier, ce qui représente 310 élèves sur le Bassin Hainaut-Centre. 5 secteurs mobilisent principalement les élèves à savoir, par ordre d'importance, la Construction, l'Hôtellerie-Alimentation, les Services aux personnes, l'Agronomie et l'Industrie.

Sur un plan global, les effectifs sont stables sur la période considérée. Relevons cependant deux secteurs qui connaissent des évolutions très contrastées :

- Le secteur de l'Industrie enregistre une forte hausse des effectifs (+43%), notamment au niveau des filières de la mécanique automobile.
- Le secteur de l'Economie, avec une diminution de 40,7% des effectifs, qui touche plus particulièrement la filière encodeur de données.

Secteur Enseignement spécialisé	Intitulé de l'option	Code(s) ROME V3	Nombre d'occurrences	Fréquentation 2019-2020	% Filles	Evolution Fréq. 2016-2017 à 2019-2020
Agronomie	Jardinier d'aménagement <sup>64</sup>	A1203	1	5	0,0%	SO <sup>65</sup>
	Jardinier d'entretien <sup>66</sup>	A1203	4	25	4,0%	-10,7%
	Ouvrier en exploitation agricole	A1414	2	16	18,7%	14,2%
	Total Agronomie	/	SO	46	8,6%	9,5%

Source : DGEO-OQMT, 2016-2017 et 2019-2020 ; Calculs : OQMT-IBEFE

<sup>64</sup> Option organisée en CPU.

<sup>65</sup> L'option n'existait pas en 2016-2017.

<sup>66</sup> Option organisée en CPU. Ancien intitulé : Ouvrier jardinier.

Secteur Enseignement spécialisé	Intitulé de l'option	Code(s) ROME V3	Nombre d'occurrences	Fréquentation 2019-2020	% Filles	Evolution Fréq. 2016-2017 à 2019-2020
Industrie	Aide mécanicien garagiste	I1604, I1607	2	14	0,0%	133,0%
	Ferronnier	B1601, H2911	3	12	0,0%	-7,6%
	Préparateur de travaux de peinture en carrosserie	H3401, H3404, I1606	1	7	0,0%	75,0%
	<b>Total Industrie</b>	/	SO	33	0,0%	43,4%

Source : DGEO-OQMT, 2016-2017 et 2019-2020 ; Calculs : OQMT-IBEFE

Secteur Enseignement spécialisé	Intitulé de l'option	Code(s) ROME V3	Nombre d'occurrences	Fréquentation 2019-2020	% Filles	Evolution Fréq. 2016-2017 à 2019-2020
Construction	Aide électricien	F1602, H2601, H2602	1	4	0,0%	-20,0%
	Carreleur <sup>67</sup>	F1608	2	12	0,0%	20,0%
	Maçon	F1703	5	42	0,0%	5,0%
	Monteur en chauffage	F1603	1	1	0,0%	SO <sup>68</sup>
	Monteur en sanitaire	F1603	1	5	0,0%	150,0%
	Monteur placeur d'éléments menuisés	F1607, H2201	3	14	0,0%	0,0%
	Ouvrier en entretien du bâtiment et de son environnement	I1203	1	3	0,0%	0,0%
	Ouvrier en peinture du bâtiment	F1606	2	4	0,0%	-42,8%
	Ouvrier poseur de faux plafonds, cloisons et planchers surélevés	F1604	1	2	0,0%	-33,33%
	<b>Total Construction</b>	/	SO	87	0,0%	2,3%

Source : DGEO-OQMT, 2016-2017 et 2019-2020 ; Calculs : OQMT-IBEFE

L'option paveur, qui existait en 2016-2017 (1 seul élève), n'est plus organisée en 2019-2020.

Secteur Enseignement spécialisé	Intitulé de l'option	Code(s) ROME V3	Nombre d'occurrences	Fréquentation 2019-2020	% Filles	Evolution Fréq. 2016-2017 à 2019-2020
Hôtellerie-Alimentation	Commis de cuisine	G1602, G1605	5	28	42,8%	-39,1%
	Commis de cuisine de collectivité	G1602, G1605	4	40	75%	60,0%
	Ouvrier en boulangerie-pâtisserie	D1102	1	5	20%	-16,6%
	<b>Total Hôtellerie-Alimentation</b>	/	SO	73	58,9%	-5,1%

Source : DGEO-OQMT, 2016-2017 et 2019-2020 ; Calculs : OQMT-IBEFE

<sup>67</sup> Option organisée en CPU. Ancien intitulé : Ouvrier carreleur.

<sup>68</sup> L'option n'existait pas en 2016-2017.

Secteur Enseignement spécialisé	Intitulé de l'option	Code(s) ROME V3	Nombre d'occurrences	Fréquentation 2019-2020	% Filles	Evolution Fréq. 2016-2017 à 2019-2020
Habillement-Textile	Ouvrier-retoucheur	D1207	1	3	100%	0,0%
	Piqueur polyvalent	H2401, H2402	1	2	100%	0,0%
	Total Habillement-Textile	/	SO	5	100%	0,0%
Secteur Enseignement spécialisé	Intitulé de l'option	Code(s) ROME V3	Nombre d'occurrences	Fréquentation 2019-2020	% Filles	Evolution Fréq. 2016-2017 à 2019-2020
Economie	Auxiliaire de magasin	D1505, D1507	3	14	85,7%	-12,5%
	Encodeur de données	M1606	2	2	50%	-77,7%
	Total Economie	/	SO	16	81,2%	-40,7%

Source : DGEO-OQMT, 2016-2017 et 2019-2020 ; Calculs : OQMT-IBEFE

L'option Assistant de réception-téléphoniste, qui était organisée en 2016-2017 (avec 2 élèves), n'est plus organisée en 2019-2020.

Secteur Enseignement spécialisé	Intitulé de l'option	Code(s) ROME V3	Nombre d'occurrences	Fréquentation 2019-2020	% Filles	Evolution Fréq. 2016-2017 à 2019-2020
Services aux personnes	Aide logistique en collectivité	I1203	6	36	80,5%	28,5%
	Aide-ménagère	K1304	2	8	100%	-42,8%
	Ouvrier blanchisserie nettoyage à sec	K2201	2	3	100%	200,0%
	Technicien de surface-nettoyeur	K2204	1	3	100%	-62,5%
	Total Services aux personnes	/	SO	50	86,0%	-1,9%

Source : DGEO-OQMT, 2016-2017 et 2019-2020 ; Calculs : OQMT-IBEFE

#### 4.2 Enseignement spécialisé qualifiant en alternance (art. 47)

L'enseignement spécialisé qualifiant en alternance concerne très peu d'élèves sur le Bassin Hainaut-Centre.

Secteur Enseignement spécialisé	Intitulé de l'option	Code(s) ROME V3	Nombre d'occurrences	Fréquentation 2019-2020	% Filles	Evolution Fréq. 2016-2017 à 2019-2020
Construction	Maçon	F1703	1	3	0,0%	SO
	Monteur en chauffage	F1603	1	2	0,0%	SO
	Monteur placeur d'éléments menuisés	F1607, H2201	1	1	0,0%	SO
	Ouvrier en peinture du bâtiment	F1606	1	2	0,0%	SO
	Total Construction	/	SO	8	0,0%	SO

Source : DGEO-OQMT, 2016-2017 et 2019-2020 ; Calculs : OQMT-IBEFE

Rapport Analytique et Prospectif 2021 – Bassin EFE Hainaut-Centre

Secteur Enseignement spécialisé	Intitulé de l'option	Code(s) ROME V3	Nombre d'occurrences	Fréquentation 2019-2020	% Filles	Evolution Fréq. 2016-2017 à 2019-2020
	Commis de cuisine de collectivité	G1602, G1605	1	1	100%	SO
	Total Hôtellerie-Alimentation	/	SO	1	100%	SO

Source : DGEO-OQMT, 2016-2017 et 2019-2020 ; Calculs : OQMT-IBEFE

[Retour à la table des matières](#)

## 2.2.2. Formation pour adultes

### 1. Enseignement de Promotion Sociale

Compte tenu de l'organisation modulaire de l'enseignement de promotion sociale, il s'avère difficile d'identifier le nombre d'inscrits par secteur et par filière de formation. Afin de donner des ordres de grandeur réalistes, en évitant notamment les multiples comptages, on estime le nombre d'inscriptions par secteur et par section en prenant en considération le nombre maximum d'inscriptions à une UE relevant d'une section (on n'additionne donc pas les inscriptions aux différentes UE composant une section).

Sur base de ces hypothèses de travail, le nombre d'inscriptions dans l'enseignement de Promotion sociale, par secteurs et sections, est estimé à 7770 sur le Bassin Hainaut-Centre pour l'année scolaire 2018-2019. Globalement, ce chiffre représente 14,8% des inscriptions dans l'enseignement de promotion sociale en Fédération Wallonie-Bruxelles.

Le secteur de l'Economie représente à lui seul 46% des estimations de fréquentations notamment en raison du large panel de formations en langues. À noter cependant que ce secteur ne pèse pas particulièrement plus dans notre Bassin puisque son indice de spécialisation est inférieur à 1.

Par rapport à l'année 2016-2017, nous constatons un léger tassement des inscriptions de -2,2%, une baisse sensiblement plus élevée que sur le territoire de la Fédération Wallonie-Bruxelles qui enregistre un recul global de -1,6%.

Plus spécifiquement, quelques secteurs, dont le poids dans l'offre d'enseignement de promotion sociale du Bassin est relativement faible, présentent une évolution positive : la Construction (42,9%), l'Agronomie, Ressources sol et Monde animal (29,9%) et les Sciences appliquées (13%).

Les inscriptions en « Epreuve Intégrée » permettent de mieux cerner la partie du public de l'enseignement de promotion sociale qui est véritablement dans une démarche de qualification par rapport au marché de l'emploi. Cet indicateur fournit une perception foncièrement différente de celle qui vient d'être décrite sous l'angle du total des inscriptions. Les 3 premiers secteurs sur lesquels une forte proportion d'inscriptions en épreuve intégrée est relevée sont : les Services aux personnes (516 inscriptions en EI, 53,4% du total des inscriptions du secteur), l'Hôtellerie-Alimentation (113 inscriptions en EI, 47,3% du total des inscriptions du secteur), les Sciences appliquées (211 inscriptions en EI, 41,2% du total des inscriptions du secteur). À contrario, l'inscription en épreuve intégrée est nettement moins présente dans certains secteurs, notamment l'Habillement (8 inscriptions en EI, 2,8% du total des inscriptions du secteur) et l'Agronomie (16 inscriptions en EI, 6,3% du total des inscriptions du secteur).

Secteur Enseignement de Promotion Sociale	Intitulé de la formation	Code(s) ROME V3	Nombre d'occurrences	Inscriptions (Max) 2018-2019	Inscriptions Stages	Inscriptions épreuves intégrées	% Femmes	Evolution inscriptions sur 2016-17 / 2018-19
AGRONOMIE-RESSOURCES SOL ET EAUX-MONDE ANIMAL	ASSISTANT VETERINAIRE	ND	1	48	37	1	83,2%	-28,4%
	HORTICULTURE MARAICHERE ET DECORATIVE	ND	1	15	0	0	13,3%	-42,3%
	JARDINER D'ENTRETIEN	ND	3	47	3	3	6,8%	SO

Rapport Analytique et Prospectif 2021 – Bassin EFE Hainaut-Centre

OUVRIER EN ENTRETIEN ET AMENAGEMENT D'ALLEES ET DE PARCS	ND	1	16	12	4	7,8%	SO
Total AGRONOMIE- RESSOURCES SOL ET EAUX-MONDE ANIMAL			126	52	8		29,9%

Source : DGENORS, 2016-2017 à 2018-2019 ; Calculs : IBEFE

Secteur Enseignement de Promotion Sociale	Intitulé de la formation	Code(s) ROME V3	Nombre d'occurrences	Inscriptions (Max) 2018-2019	Inscriptions Stages	Inscriptions épreuves intégrées	% femmes	Evolution inscriptions sur 2016- 17 / 2018- 19
ARTS APPLIQUES	ARTS PLASTIQUES : PEINTURE	ND	1	73	0	0	76,0%	-17,0%
	CERAMISTE	ND	3	182	0	0	82,7%	-6,2%
	FLEURISTE	ND	4	72	24	20	96,6%	-35,1%
	OUVRIER TAPISSIER- GARNISSEUR	ND	2	43	0	0	82,3%	-17,3%
	PEINTURE SUR TEXTILE	ND	1	17	0	0	82,4%	21,4%
	PHOTOGRAPHE	ND	2	19	0	20	46,7%	-86,4%
	TECHNICIEN EN PHOTOGRAPHIE	ND	6	135	0	0	53,4%	187,2%
	Total ARTS APPLIQUES			541	24	40		-20,3%

Source : DGENORS, 2016-2017 à 2018-2019 ; Calculs : IBEFE

Secteur Enseignement de Promotion Sociale	Intitulé de la formation	Code(s) ROME V3	Nombre d'occurrences	Inscriptions (Max) 2018- 2019	Inscriptions Stages	Inscriptions épreuves intégrées	% femmes	Evolution inscriptions sur 2016- 17 / 2018- 19
COURS GENERAUX	CERTIFICAT D'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE DU DEUXIEME DEGRE-OR GE	SO	1	45	0	0	73,9%	-2,2%
	CERTIFICAT D'ETUDES DE BASE	SO	1	37	0	0	73,0%	23,3%
	CESS - HUMANITES GENERALES	SO	4	106	0	0	56,5%	-0,9%
	COMP FOR GEN OBT CER COR CERT ET 6è ANNESECON PROSERVPERS	SO	1	20	0	0	92,3%	-48,7%
	COMPL FORMATION GENERALE EN VUE OBTENT CERTIF CORRESP CESS	SO	8	322	0	163	50,1%	3,9%
	Total COURS GENERAUX			15	530	0	163	

Source : DGENORS, 2016-2017 à 2018-2019 ; Calculs : IBEFE

## Rapport Analytique et Prospectif 2021 – Bassin EFE Hainaut-Centre

Secteur Enseignement de Promotion Sociale	Intitulé de la formation	Code(s) ROME V3	Nombre d'occurrences	Inscriptions (Max) 2018-2019	Inscriptions Stages	Inscriptions épreuves intégrées	% femmes	Evolution inscriptions sur 2016-17 / 2018-19
CONSTRUCTION	AGENT TECHNIQUE ET DE MAINTENANCE EN CHAUFFAGE CENTRAL.	ND	1	8	0	0	0,0%	14,3%
	DESSINATEUR EN CONSTRUCTION	ND	1	14	0	4	9,1%	0,0%
	EBENISTE	ND	1	34	0	0	5,0%	21,4%
	MENUISIER	ND	3	71	0	0	14,9%	SO
	MONTEUR EN SANITAIRE ET CHAUFFAGE	ND	1	15	12	5	0,0%	SO
	OUVRIER CARRELEUR	ND	1	15	3	3	0,0%	7,1%
	OUVRIER D'ENTRETIEN DU BATIMENT	ND	1	19	37	10	7,1%	SO
	OUVRIER D'ENTRETIEN POLYVALENT (CONVENTION)	ND	1	13	0	0	61,5%	-18,8%
	OUVRIER MACON	ND	1	20	0	0	0,0%	-9,1%
	OUVRIER MENUISIER	ND	1	10	2	2	7,1%	SO
	OUVRIER POLYVALENT EN ECO-CONSTRUCTION	ND	1	2	5	5	0,0%	-85,7%
	PAVEUR-DALLEUR	ND	1	9	7	7	0,0%	-18,2%
	TECHNICIEN EN CONSTRUCTION ET TRAVAUX PUBLICS	ND	1	20	17	8	0,0%	66,7%
	Total CONSTRUCTION				250	83	44	

Source : DGENORS, 2016-2017 à 2018-2019 ; Calculs : IBEFE

Secteur Enseignement de Promotion Sociale	Intitulé de la formation	Code(s) ROME V3	Nombre d'occurrences	Inscriptions (Max) 2018-2019	Inscriptions Stages	Inscriptions épreuves intégrées	% femmes	Evolution inscriptions sur 2016-17 / 2018-19
ECONOMIE	AGENT EN ACCUEIL ET TOURISME	ND	2	108	32	13	56,7%	-11,5%
	CONNAISSANCES DE GESTION DE BASE	ND	15	564	0	0	61,0%	-1,9%
	EMPLOYE DE SERVICES	ND	1	21	7	5	75,9%	110,0%
	FRANCAIS:LANGUE ETRANGERE-NIVEAU DEBUTANT	ND	7	344	0	0	51,4%	-23,7%
	INFORMATIQUE - OPERATEUR DE SAISIE (ENCODEUR)	ND	2	65	0	0	52,0%	242,1%
	LANGUE : ALLEMAND - NIVEAU INTERMEDIAIRE	ND	2	17	0	0	35,3%	SO

Rapport Analytique et Prospectif 2021 – Bassin EFE Hainaut-Centre

LANGUE : ANGLAIS - NIVEAU INTERMEDIAIRE	ND	9	186	0	0	64,4%	-12,3%
LANGUE : ESPAGNOL - NIVEAU ELEMENTAIRE	ND	7	205	0	0	64,3%	24,2%
LANGUE : ESPAGNOL - NIVEAU INTERMEDIAIRE	ND	4	58	0	0	73,9%	-21,6%
LANGUE : FRANCAIS - NIVEAU ELEMENTAIRE	ND	10	430	0	0	58,7%	0,9%
LANGUE : FRANCAIS - NIVEAU INTERMEDIAIRE	ND	2	158	0	0	62,3%	8,2%
LANGUE : ITALIEN - NIVEAU ELEMENTAIRE	ND	7	130	0	0	69,1%	-6,5%
LANGUE : ITALIEN - NIVEAU INTERMEDIAIRE	ND	3	50	0	0	67,3%	-36,7%
LANGUE : NEERLANDAIS - NIVEAU INTERMEDIAIRE	ND	2	23	0	0	63,4%	-37,8%
LANGUE:ARABE- NIVEAU ELEMENTAIRE	ND	1	25	0	0	58,8%	13,6%
LANGUE:CHINOIS- NIVEAU ELEMENTAIRE	ND	1	12	0	0	41,7%	SO
LANGUE:JAPONAIS- NIVEAU ELEMENTAIRE	ND	2	52	0	0	46,2%	44,4%
LANGUE:RUSSE- NIVEAU ELEMENTAIRE	ND	2	31	0	0	64,7%	158,3%
LANGUE:TURC- NIVEAU ELEMENTAIRE	ND	1	22	0	0	86,4%	SO
SECRETARIAT MEDICAL	ND	2	77	32	38	96,7%	-3,8%
TECHNICIEN DE BUREAU	ND	9	240	14	47	84,5%	47,2%
TECHNICIEN BUREAUTIQUE	EN	10	177	25	31	43,6%	-3,3%
TECHNICIEN COMPTABILITE	EN	5	107	0	37	50,6%	32,1%
TECHNICIEN EN IMAGE NUMERIQUE	EN	6	100	0	0	72,0%	4,2%
TECHNICIEN INFOGRAPHIE	EN	2	101	8	8	46,6%	7,4%
TECHNICIEN INFORMATIQUE	EN	5	68	47	56	11,3%	-32,7%
TECHNICIEN EN PROGRAMMATION	EN	1	37	0	0	37,8%	SO
TECHNICIEN EN TRANSPORT ET LOGISTIQUE	EN	5	89	0	19	42,5%	50,8%

Rapport Analytique et Prospectif 2021 – Bassin EFE Hainaut-Centre

VENDEUR MAGASIN	EN	ND	2	80	53	23	63,2%	11,1%
Total ECONOMIE				3577	218	277		0,8%

Source : DGENORS, 2016-2017 à 2018-2019 ; Calculs : IBEFE

Secteur Enseignement de Promotion Sociale	Intitulé de la formation	Code(s) ROME V3	Nombre d'occurrences	Inscriptions (Max) 2018-2019	Inscriptions Stages	Inscriptions épreuves intégrées	% femmes	Evolution inscriptions sur 2016- 17 / 2018- 19	
HABILLEMENT	BONNETERIE ARTISANALE - TRICOT MAIN	ND	1	11	0	0	100,0%	22,2%	
	CONFECTION ESPACE BEBE	ET ND	1	31	0	0	100,0%	-55,1%	
	DENTELLIER (ERE) DE BINCHE	ND	1	32	0	4	99,1%	10,3%	
	HABILLEMENT TECHNIQUES SPECIFIQUES	:	ND	1	62	0	2	95,9%	-7,5%
	HABILLEMENT VENDEUR(EUSE)- RETOUCHEUR(EUSE)	:	ND	1	20	0	0	100,0%	-4,8%
	HABILLEMENT LOGIS	DU ND	1	16	0	6	100,0%	-40,7%	
	OPERATEUR HABILLEMENT	EN ND	12	366	0	0	98,7%	-5,4%	
	TECH HABILL: COSTUMES & CHAPEAUX DE THEATRE & FOLKLORE	BASE DE ND	1	36	0	4	98,3%	24,1%	
	Total HABILLEMENT				574	0	16		-11,4%

Source : DGENORS, 2016-2017 à 2018-2019 ; Calculs : IBEFE

Secteur Enseignement de Promotion Sociale	Intitulé de la formation	Code(s) ROME V3	Nombre d'occurrences	Inscriptions (Max) 2018-2019	Inscriptions Stages	Inscriptions épreuves intégrées	% femmes	Evolution inscriptions sur 2016- 17 / 2018- 19
HOTELLERIE-ALIMENTATION	BOULANGER PATISSIER	- ND	3	63	35	10	63,1%	-10,0%
	CHOCOLATIER CONFISEUR	- ND	1	18	0	0	60,0%	80,0%
	COMMIS DE CUISINE	ND	6	7	165	57	56,6%	-92,6%
	RESTAURATEUR	ND	6	71	144	40	58,6%	-6,6%
	RESTAURATION DIETETIQUE	ND	1	15	0	0	53,3%	SO
	SOMMELIER	ND	4	65	6	6	44,6%	-8,5%
	Total HOTELLERIE- ALIMENTATION				239	350	113	

Source : DGENORS, 2016-2017 à 2018-2019 ; Calculs : IBEFE

Secteur Enseignement de Promotion Sociale	Intitulé de la formation	Code(s) ROME V3	Nombre d'occurrences	Inscriptions (Max) 2018-2019	Inscriptions Stages	Inscriptions épreuves intégrées	% femmes	Evolution inscriptions sur 2016-17 / 2018-19
INDUSTRIE	AGENT DE MAINTENANCE ELECTROMECHANIQUE	ND	4	39	16	12	0,0%	-26,4%
	AIDE-MECANICIEN DE VEHICULES TOURISME UTILITAIRES	ND	1	22	0	0	0,0%	-71,1%
	AIDE-MOULEUR-STRATIFIEUR MATERIAUX COMPOSITES	ND	1	16	0	0	18,8%	SO
	DESSINATEUR INDUSTRIEL	ND	1	13	9	8	5,1%	-50,0%
	DESSINATEUR POLYVALENT BUREAU D'ETUDE	ND	1	35	0	0	68,6%	250,0%
	ELECTRICIEN INSTALLATEUR-MONTEUR	ND	2	33	11	11	3,1%	-5,7%
	ELECTRICIEN-AUTOMATICIEN	ND	1	9	3	3	0,0%	-35,7%
	FERRONNIER	ND	1	27	0	0	29,6%	8,0%
	MECANICIEN VEHICULES TOURISME UTILITAIRES	ND	3	34	0	22	0,0%	-24,4%
	MECANICIEN D'ENTRETIEN AUTOMOBILE	ND	2	72	0	0	0,0%	SO
	MECANICIEN POLYVALENT AUTOMOBILE	ND	1	11	0	0	0,0%	SO
	METALLIER INDUSTRIEL	ND	3	92	0	35	3,5%	1,1%
	SOUDEUR QUALIFIE SUR TOLES	ND	4	52	0	23	2,6%	-17,5%
	Total INDUSTRIE				455	39	114	

Source : DGENORS, 2016-2017 à 2018-2019 ; Calculs : IBEFE

Rapport Analytique et Prospectif 2021 – Bassin EFE Hainaut-Centre

Secteur Enseignement de Promotion Sociale	Intitulé de la formation	Code(s) ROME V3	Nombre d'occurrences	Inscriptions (Max) 2018-2019	Inscriptions Stages	Inscriptions épreuves intégrées	% femmes	Evolution inscriptions sur 2016-17 / 2018-19
SCIENCES APPLIQUEES	ANIMATEUR	ND	2	55	50	0	44,5%	SO
	ASSISTANT PHARMACEUTICO-TECHNIQUE	ND	1	26	56	16	81,3%	-23,5%
	AUXILIAIRE DE L'ENFANCE	ND	7	239	587	95	94,8%	4,8%
	EDUCATEUR	ND	3	173	337	80	62,5%	10,2%
	ESTHETICIEN SOCIAL	ND	2	19	82	20	95,5%	-17,4%
	Total SCIENCES APPLIQUEES			512	1112	211		15,8%

Source : DGENORS, 2016-2017 à 2018-2019 ; Calculs : IBEFE

Secteur Enseignement de Promotion Sociale	Intitulé de la formation	Code(s) ROME V3	Nombre d'occurrences	Inscriptions (Max) 2018-2019	Inscriptions Stages	Inscriptions épreuves intégrées	% femmes	Evolution inscriptions sur 2016-17 / 2018-19
SERVICES AUX PERSONNES	AGENT TECHNIQUES EN DE NETTOYAGE PAR MACHINES	ND	1	13	13	13	100,0%	-31,6%
	AIDE FAMILIAL	ND	5	66	318	38	89,8%	-13,2%
	AIDE-SOIGNANT	ND	7	256	693	199	89,6%	-22,2%
	ASSISTANT EN LOGISTIQUE UNITE SOINS ET/OU SERVICE D'URGENCES	ND	2	50	102	50	91,1%	233,3%
	COIFFEUR	ND	4	147	163	54	81,5%	47,0%
	DEMARCHES D'INSERTION PROFESSIONNELLE	ND	2	69	0	0	62,3%	43,8%
	ESTHETICIEN	ND	4	79	126	49	98,2%	-8,1%
	ESTHETIQUE CANINE	ND	1	43	42	42	97,6%	-18,9%
	FORMATION COMPL ASSISTANT EN LOGISTIQUE UNITES DE SOINS-CONV	ND	2	39	38	0	94,8%	25,8%
	LANGUE DES SIGNES - NIVEAU APPROFONDI	ND	3	21	0	11	94,2%	110,0%
	LANGUE DES SIGNES - NIVEAU ELEMENTAIRE	ND	4	53	0	0	87,6%	-35,4%
	PEDICURIE MEDICALE	ND	6	130	133	60	97,2%	36,8%
Total SERVICES AUX PERSONNES			966	1628	516		-1,3%	

Source : DGENORS, 2016-2017 à 2018-2019 ; Calculs : IBEFE

[Retour à la table des matières](#)

## 2. IFAPME – Année préparatoire Formation Chef d'entreprise

Les formations en année préparatoire chef d'entreprise comptabilisent 320 inscrits sur le Bassin Hainaut-Centre en 2019-2020, soit 16% des inscrits sur l'ensemble de la Wallonie.

La fréquentation diminue de 16,7% par rapport à l'année 2016-2017. On observe le même phénomène en Wallonie avec une perte de 18% des effectifs.

En termes de fréquentation, les secteurs les plus importants sur le Bassin sont l'Alimentation (28,8%), la Construction (20,9%), les Soins aux personnes (13,8%) et la Mobilité (12%). Notons que la majorité des secteurs régressent par rapport à l'exercice précédent sauf la Filière bois et les Soins aux personnes.

Secteur IFAPME	Intitulé de la formation	Code(s) ROME V3	Nombre d'occurrences	Inscriptions 2018-2019	% Femmes	Evolution Inscriptions 2016-2017 à 2018-2019
Alimentation	Boucher - Charcutier – Traiteur	D1101	2	29	17,2%	-29,3%
	Boulangier – Pâtissier	D1102	2	27	63,0%	-3,6%
	Commis - collaborateur de cuisine	G1602	1	1	100,0%	0,0%
	Cuisinier -Cuisinier travaillant seul	G1602	1	17	58,8%	SO
	Premier chef de rang	G1803	1	9	33,3%	SO
	Restaurateur - Traiteur - Organisateur de banquets	G1601	1	9	33,3%	-71,9%
	Total Alimentation			92	42,4%	-10,7%

Source : IFAPME, 2016-2017 à 2019-2020

Secteur IFAPME	Intitulé de la formation	Code(s) ROME V3	Nombre d'occurrences	Inscriptions 2018-2019	% Femmes	Evolution Inscriptions 2016-2017 à 2018-2019
Commerce	Gestionnaire d'un point de vente	D1301	1	1	0,0%	SO
	Total Commerce			1	0,0%	SO

Source : IFAPME, 2016-2017 à 2019-2020

Secteur IFAPME	Intitulé de la formation	Code(s) ROME V3	Nombre d'occurrences	Inscriptions 2019-2020	% Femmes	Evolution Inscriptions 2016-2017 à 2019-2020
Construction	BIM Coordinateur	F1104	1	2	0%	SO
	Carreleur	F1608	1	6	0%	-50%
	Décorateur d'intérieur	F1102	1	28	82%	22%
	Entrepreneur de couvertures non métalliques de constructions	F1610	1	10	0%	-41%
	Entrepreneur de maçonnerie et de béton	F1703	1	8	0%	-33%
	Entrepreneur de peinture - Tapissier - Poseur de revêtements des murs et du sol	F1606	1	10	10%	-52%
	Entrepreneur plafonneur cimentier	F1611	1	1	0%	-83%
	Installateur en chauffage central	F1603	1	28	0%	-43%
	Tailleur de pierre – Marbrier	F1612	1	5	0%	-29%
	Technicien chauffagiste Combustibles liquides et gazeux	I1308	1	11	0%	SO
	Total Construction			109	22%	-26%

Source : IFAPME, 2016-2017 à 2019-2020

Rapport Analytique et Prospectif 2021 – Bassin EFE Hainaut-Centre

Secteur IFAPME	Intitulé de la formation	Code(s) ROME V3	Nombre d'occurrences	Inscriptions 2018-2019	% Femmes	Evolution Inscriptions 2016-2017 à 2018-2019
Electricité	Installateur électricien résidentiel	F1602	1	22	0,0%	-18,5%
	Total Electricité			22	0,0%	-18,5%

Source : IFAPME, 2016-2017 à 2019-2020

Secteur IFAPME	Intitulé de la formation	Code(s) ROME V3	Nombre d'occurrences	Inscriptions 2018-2019	% Femmes	Evolution Inscriptions 2016-2017 à 2018-2019
Filière bois	Entrepreneur Menuisier - Charpentier	H2206	1	11	0,0%	37,5%
	Total Filières bois			11	0,0%	37,5%

Source : IFAPME, 2016-2017 à 2019-2020

Secteur IFAPME	Intitulé de la formation	Code(s) ROME V3	Nombre d'occurrences	Inscriptions 2018-2019	% Femmes	Evolution Inscriptions 2016-2017 à 2018-2019
Métiers du secteur des animaux	Gestionnaire d'un salon de toilettage canin	A1503	1	14	1	-54,8%
	Total Métiers du secteur des animaux			14	100%	-54,8%

Source : IFAPME, 2016-2017 à 2019-2020

Secteur IFAPME	Intitulé de la formation	Code(s) ROME V3	Nombre d'occurrences	Inscriptions 2018-2019	% Femmes	Evolution Inscriptions 2016-2017 à 2018-2019
Métiers du secteur vert (culture)	Entrepreneur de jardins	A1203	1	25	4,0%	-19,4%
	Fleuriste	D1209	1	5	80,0%	-37,5%
	Total Métiers du secteur vert (culture)			30	16,7%	-23,1%

Source : IFAPME, 2016-2017 à 2019-2020

Secteur IFAPME	Intitulé de la formation	Code(s) ROME V3	Nombre d'occurrences	Inscriptions 2018-2019	% Femmes	Evolution Inscriptions 2016-2017 à 2018-2019
Mobilité	Carrossier – Réparateur	I1606	1	6	16,7%	-53,8%
	Mécanicien de cycles	I1607	1	7	0,0%	-36,4%
	Mécanicien de motocyclettes	I1103	1	7	0,0%	-12,5%
	Mécanicien d'entretien automobile	I1604	1	17	0,0%	SO
	Total Mobilité			37	2,7%	-28,8%

Source : IFAPME, 2016-2017 à 2019-2020

Secteur IFAPME	Intitulé de la formation	Code(s) ROME V3	Nombre d'occurrences	Inscriptions 2018-2019	% Femmes	Evolution Inscriptions 2016-2017 à 2018-2019
Prestataires de services	Agent immobilier	C1504	1	1	100,0%	SO
	Total Prestataires de services			1	100,0%	SO

Source : IFAPME, 2016-2017 à 2019-2020

Secteur IFAPME	Intitulé de la formation	Code(s) ROME V3	Nombre d'occurrences	Inscriptions 2018-2019	% Femmes	Evolution Inscriptions 2016-2017 à 2018-2019
Socio-culturel	Régisseur - Technicien de spectacles	L1504	1	1	0,0%	SO
	Total Socio-culturel			1	0,0%	SO

Source : IFAPME, 2016-2017 à 2019-2020

Secteur IFAPME	Intitulé de la formation	Code(s) ROME V3	Nombre d'occurrences	Inscriptions 2018-2019	% Femmes	Evolution Inscriptions 2016-2017 à 2018-2019
Soins aux personnes	Coiffeur	D1202	1	20	65,0%	SO
	Gestionnaire d'institut de beauté	D1208	1	24	95,8%	-14,3%
	Total Soins aux personnes			44	81,8%	10%

Source : IFAPME, 2016-2017 à 2019-2020

[Retour à la table des matières](#)

### 3. IFAPME – Chef d'entreprise

Avec 883 inscrits, les formations « Chef d'entreprise » représentent le plus gros volume de fréquentation à l'IFAPME. Celui-ci équivaut à près de 40% de l'ensemble des formations IFAPME sur le territoire et un peu plus de 11% des inscriptions dans ce type de filières sur l'ensemble de la Wallonie.

Les formations « Chef d'entreprise » sont celles qui enregistrent la plus faible régression (-2,1%) au sein de l'IFAPME sur notre Bassin. La diminution des effectifs est par ailleurs beaucoup plus fortement marquée pour l'ensemble de la Wallonie avec -13,5% de fréquentation par rapport à 2016-2017.

Si nous comparons les volumes d'inscrits par secteur à ceux du précédent rapport, la Construction perd sa première place au profit des « Prestataires de services » (19%, +2 filières) avec notamment la filière « Agent immobilier » ; vient ensuite l'Alimentation (12,8%, + 3 filières) avec notamment la filière « Herboriste ». Le Secteur vert fait son entrée dans le top 3 avec 12,5% des inscrits et 3 nouvelles filières dont Maraicher bio. La Construction occupe, quant à elle, la quatrième position (12,3%) notamment en raison d'une baisse de la fréquentation dans les filières de « Carreleur », « Installateur en chauffage central » et « Entrepreneur de peinture - Tapissier - Poseur de revêtements des murs et du sol ». Notons encore le domaine de l'Électricité, en régression lors du précédent exercice, qui intègre cette fois la catégorie des secteurs à présenter une évolution positive. L'ouverture de deux nouveaux intitulés formation, notamment le réalisateur audiovisuel, explique cette progression.

Au niveau de la spécialisation de notre Bassin par rapport à la Wallonie, pointons le Secteur vert qui présente un indice de spécialisation de 2,8.

## Rapport Analytique et Prospectif 2021 – Bassin EFE Hainaut-Centre

Secteur IFAPME	Intitulé de la formation	Code(s) ROME V3	Nombre d'occurrences	Inscriptions 2019-2020	% Femmes	Evolution Inscriptions 2016-2017 à 2019-2020
Action sociale	Accueillant d'enfants autonome	K1303	1	10	100%	-58%
	Directeur de maisons d'enfants	K1202	1	6	83%	-90%
	Total Action sociale			16	94%	-81%

Source : IFAPME, 2016-2017 à 2019-2020

Secteur IFAPME	Intitulé de la formation	Code(s) ROME V3	Nombre d'occurrences	Inscriptions 2019-2020	% Femmes	Evolution Inscriptions 2016-2017 à 2019-2020
Alimentation	Boucher - Charcutier – Traiteur	D1101	2	26	15%	-33%
	Boulangier – Pâtissier	D1102	2	31	61%	29%
	Confiseur – Chocolatier	D1104	1	7	43%	-56%
	Cuisinier -Cuisinier travaillant seul	G1602	1	4	25%	SO
	Herboriste	K1103	1	37	81%	48%
	Pizzaiolo	G1604	1	6	33%	SO
	Premier chef de rang	G1803	1	1	100%	SO
	Restaurateur - Traiteur - Organisateur de banquets	G1601	1	1	100%	-97%
	Total Alimentation			113	54%	-16%

Source : IFAPME, 2016-2017 à 2019-2020

Secteur IFAPME	Intitulé de la formation	Code(s) ROME V3	Nombre d'occurrences	Inscriptions 2019-2020	% Femmes	Evolution Inscriptions 2016-2017 à 2019-2020
Commerce	Gestionnaire d'un point de vente	D1106	2	5	80%	SO
	Gestionnaire d'un point de vente	D1301	3	56	59%	-25%
	Total Commerce		5	61	61%	-22%

Source : IFAPME, 2016-2017 à 2019-2020

Secteur IFAPME	Intitulé de la formation	Code(s) ROME V3	Nombre d'occurrences	Inscriptions 2019-2020	% Femmes	Evolution Inscriptions 2016-2017 à 2019-2020
Construction	BIM Coordinateur	F1104	1	11	0%	SO
	Carreleur	F1608	1	1	0%	-92%
	Décorateur d'intérieur	F1102	1	28	0%	22%
	Entrepreneur de couvertures non métalliques de constructions	F1610	1	6	0%	-65%
	Entrepreneur de maçonnerie et de béton	F1703	1	28	82%	133%
	Entrepreneur de peinture - Tapissier - Poseur de revêtements des murs et du sol	F1606	1	10	0%	-52%
	Entrepreneur plafonneur cimentier	F1611	1	5	0%	-17%

Rapport Analytique et Prospectif 2021 – Bassin EFE Hainaut-Centre

	Installateur en chauffage central	F1603	1	8	0%	-84%
	Tailleur de pierre – Marbrier	F1612	1	2	0%	-71%
	Technicien chauffagiste Combustibles liquides et gazeux	I1308	1	10	10%	SO
	Total Construction			109	22%	-26%

Source : IFAPME, 2016-2017 à 2019-2020

Secteur IFAPME	Intitulé de la formation	Code(s) ROME V3	Nombre d'occurrences	Inscriptions 2019-2020	% Femmes	Evolution Inscriptions 2016-2017 à 2019-2020
Electricité	Installateur – Electricien	F1602	1	12	0%	-20%
	Installateur électricien résidentiel	F1602	1	4	0%	SO
	Réalisateur audio-visuel	L1304	1	23	26%	SO
	Total Electricité			39	15%	160%

Source : IFAPME, 2016-2017 à 2019-2020

Secteur IFAPME	Intitulé de la formation	Code(s) ROME V3	Nombre d'occurrences	Inscriptions 2019-2020	% Femmes	Evolution Inscriptions 2016-2017 à 2019-2020
Filière bois	Entrepreneur Menuisier - Charpentier	H2206	1	4	0%	-64%
	Total Filière bois			4	0%	-64%

Source : IFAPME, 2016-2017 à 2019-2020

Secteur IFAPME	Intitulé de la formation	Code(s) ROME V3	Nombre d'occurrences	Inscriptions 2019-2020	% Femmes	Evolution Inscriptions 2016-2017 à 2019-2020
Métal et technologies	Conseiller technique PC-Réseau	I1401	1	21	14%	-38%
	Total Métal et technologies			21	14%	-38%

Source : IFAPME, 2016-2017 à 2019-2020

Secteur IFAPME	Intitulé de la formation	Code(s) ROME V3	Nombre d'occurrences	Inscriptions 2019-2020	% Femmes	Evolution Inscriptions 2016-2017 à 2019-2020
Métiers du Chiffre	Comptable	M1203	1	12	58%	-52%
	Total Métiers du chiffre			12	58%	-52%

Source : IFAPME, 2016-2017 à 2019-2020

Rapport Analytique et Prospectif 2021 – Bassin EFE Hainaut-Centre

Secteur IFAPME	Intitulé de la formation	Code(s) ROME V3	Nombre d'occurrences	Inscriptions 2019-2020	% Femmes	Evolution Inscriptions 2016-2017 à 2019-2020
Métiers du secteur des animaux	Gestionnaire de pension pour animaux	A1408	1	15	60%	SO
	Gestionnaire d'un salon de toilettage canin	A1503	1	10	90%	-29%
	Total Métiers du secteur des animaux			25	72%	79%

Source : IFAPME, 2016-2017 à 2019-2020

Secteur IFAPME	Intitulé de la formation	Code(s) ROME V3	Nombre d'occurrences	Inscriptions 2019-2020	% Femmes	Evolution Inscriptions 2016-2017 à 2019-2020
Métiers du secteur vert (culture)	Entrepreneur de jardins	A1203	1	31	3%	19%
	Entrepreneur et créateur d'espaces verts	A1203	1	12	0%	SO
	Fleuriste	D1209	1	8	75%	-43%
	Grimpeur – Elagueur	A1201	1	31	0%	SO
	Maraîcher bio	A1414	1	28	39%	SO
	Total Métiers du secteur vert (culture)			110	16%	175%

Source : IFAPME, 2016-2017 à 2019-2020

Secteur IFAPME	Intitulé de la formation	Code(s) ROME V3	Nombre d'occurrences	Inscriptions 2019-2020	% Femmes	Evolution Inscriptions 2016-2017 à 2019-2020
Mobilité	Carrossier – Réparateur	I1606	1	9	22%	0%
	Conseiller commercial en automobile	D1404	1	9	22%	-55%
	Mécanicien de cycles	I1607	1	2	0%	SO
	Mécanicien de motocyclettes	I1103	1	8	13%	-11%
	Mécanicien d'entretien automobile	I1604	1	1	0%	SO
	Mécanicien polyvalent automobile	I1604	1	9	0%	SO
	Négociant en cycles	I1607	1	1	0%	-67%
	Négociant en véhicules d'occasion	D1404	1	7	0%	40%
	Technicien en maintenance et diagnostic automobile	I1604	1	9	0%	0%
	Total Mobilité			55	9%	-21%

Source : IFAPME, 2016-2017 à 2019-2020

Rapport Analytique et Prospectif 2021 – Bassin EFE Hainaut-Centre

Secteur IFAPME	Intitulé de la formation	Code(s) ROME V3	Nombre d'occurrences	Inscriptions 2019-2020	% Femmes	Evolution Inscriptions 2016-2017 à 2019-2020
Prestataires de services	Agent commercial	D1402	1	4	50%	-67%
	Agent immobilier	C1504	2	137	45%	57%
	Employé administratif	M1607	1	20	90%	SO
	Expert en biens immobiliers	F1103	1	8	63%	SO
	Total Prestataires de services			169	51%	71%

Source : IFAPME, 2016-2017 à 2019-2020

Secteur IFAPME	Intitulé de la formation	Code(s) ROME V3	Nombre d'occurrences	Inscriptions 2019-2020	% Femmes	Evolution Inscriptions 2016-2017 à 2019-2020
Socio-culturel	Animateur – Réalisateur radio	L1103 + L1304	1	7	0%	SO
	Organisateur - Animateur d'évènements musicaux	E1107	1	20	45%	SO
	Régisseur - Technicien de spectacles	L1504	1	19	5%	SO
	Total Socio-culturel			46	22%	SO

Source : IFAPME, 2016-2017 à 2019-2020

Secteur IFAPME	Intitulé de la formation	Code(s) ROME V3	Nombre d'occurrences	Inscriptions 2019-2020	Nb Femmes	Evolution Inscriptions 2016-2017 à 2019-2020
Soins aux personnes	Agent de pompes funèbres	K2602	1	13	10	18%
	Coiffeur	D1202	1	6	3	SO
	Gestionnaire d'institut de beauté	D1208	1	32	32	-32%
	Gestionnaire d'un salon de coiffure	D1202	1	6	5	-71%
	Masseur	D1208	1	20	16	0%
	Pédicure	J1409	1	25	23	-14%
	Total Soins aux personnes			102	89	-20%

Source : IFAPME, 2016-2017 à 2019-2020

Secteur IFAPME	Intitulé de la formation	Code(s) ROME V3	Nombre d'occurrences	Inscriptions 2019-2020	% Femmes	Evolution Inscriptions 2016-2017 à 2019-2020
Textile	Couturier retoucheur textiles	D1207	1	1	100%	SO
	Total Textile			1	100%	SO

Source : IFAPME, 2016-2017 à 2019-2020

[Retour à la table des matières](#)

#### 4. IFAPME – Coordination et Encadrement

Avec 71 inscrits sur le Bassin Hainaut-Centre, les formations en Coordination et Encadrement enregistrent une nette progression par rapport à l'exercice précédent, où nous dénombrions seulement 6 inscrits dans ce type de formation. Une évolution de même ampleur est constatée sur l'ensemble du territoire wallon.

Alors que pour l'exercice précédent, seuls les domaines du Commerce et de la Construction présentaient des chiffres de fréquentation, nous observons, pour l'année 2019-2020, des inscrits dans 5 nouveaux secteurs : Alimentation, Mobilité, Prestataires de services, Textile et Soins aux personnes.

Ce type de formation reste néanmoins marginal au sein de l'IFAPME et ne représente que 3,2% du total des inscrits.

Secteur IFAPME	Intitulé de la formation	Code(s) ROME V3	Nombre d'occurrences	Inscriptions 2018-2019	% Femmes	Evolution Inscriptions 2016-2017 à 2018-2019
Alimentation	Cuisinier -Cuisinier travaillant seul	G1602	1	8	50%	SO
	Premier chef de rang	G1803	1	13	69%	SO
	Total Alimentation			21	62%	SO

Source : IFAPME, 2016-2017 à 2019-2020

Secteur IFAPME	Intitulé de la formation	Code(s) ROME V3	Nombre d'occurrences	Inscriptions 2018-2019	% Femmes	Evolution Inscriptions 2016-2017 à 2018-2019
Construction	BIM Coordinateur	F1104	1	10	10%	SO
	Métreur deviseur à orientation PEB	F1108	1	2	0%	-60%
	Technicien chauffagiste Combustibles liquides et gazeux	I1308	1	1	0%	SO
	Total Construction			13	8%	160%

Source : IFAPME, 2016-2017 à 2019-2020

Secteur IFAPME	Intitulé de la formation	Code(s) ROME V3	Nombre d'occurrences	Inscriptions 2018-2019	% Femmes	Evolution Inscriptions 2016-2017 à 2018-2019
Mobilité	Conseiller commercial en automobile	D1404	1	18	6%	SO
	Total Mobilité		1	18	6%	SO

Source : IFAPME, 2016-2017 à 2019-2020

Secteur IFAPME	Intitulé de la formation	Code(s) ROME 3	Nombre d'occurrences	Inscriptions 2018-2019	% Femmes	Evolution Inscriptions 2016-2017 à 2018-2019
Prestataires de services	Employé administratif	M1607	1	3	33%	SO
	Gestionnaire de projet en marketing digital	M1705	1	8	50%	SO
	Total Prestataires de services			11	45%	SO

Source : IFAPME, 2016-2017 à 2019-2020

Secteur IFAPME	Intitulé de la formation	Code(s) ROME V3	Nombre d'occurrences	Inscriptions 2018-2019	% Femmes	Evolution Inscriptions 2016-2017 à 2018-2019
Textile	Couturier retoucheur textiles	D1207	1	7	86%	SO
	Total Textile			7	86%	SO

Source : IFAPME, 2016-2017 à 2019-2020

Secteur IFAPME	Intitulé de la formation	Code(s) ROME V3	Nombre d'occurrences	Inscriptions 2018-2019	% Femmes	Evolution Inscriptions 2016-2017 à 2018-2019
Soins aux personnes	Agent de pompes funèbres	K2602	1	1	100%	SO
	Total Soins aux personnes			1	100%	SO

Source : IFAPME, 2016-2017 à 2019-2020

[Retour à la table des matières](#)

## 5. Le Forem (hors Centres de compétence) – Gestion propre

Les tableaux reprennent les nombres de contrats de formation conclus en 2020 par les Centres de formation Forem (hors Centres de compétence), en gestion propre.

Concernant l'évolution du nombre de contrats de formation 2017-2020, n'ont été reprises ici que les évolutions pour les intitulés identiques. Or, de nombreux intitulés ont changé ou de nouvelles formations sont apparues quand d'autres ont disparu. La lecture de cette donnée est donc essentiellement intéressante en ce qui concerne les totaux par secteur.

Sur le Bassin Hainaut-Centre, 1543 contrats de formation ont été signés en 2020, soit 12% des contrats pour l'ensemble de la Wallonie. Parmi ceux-ci, la part des demandeurs d'emploi concerne la grande majorité des inscrits (97,4%) pour environ 2,5% de contrats signés avec des travailleurs.

Les domaines qui comptabilisent les plus gros volumes de contrats restent : Langues et Techniques de communication (28,5% des effectifs, très majoritairement dans le cadre de formations en langues), Construction et Bois (17,4%, avec notamment la filière Monteur en chauffage et sanitaire qui progresse) et Qualité, Sécurité, Environnement (13,4%, notamment pour le module VCA).

En comparaison avec les données 2017, les chiffres, qui sont relatifs à l'année civile 2020, reflètent les effets de la crise sanitaire et présentent une baisse d'effectifs de près de 45% (même phénomène en Wallonie avec une baisse de 39%). Celle-ci se marque particulièrement sur le secteur de l'Horeca, Nettoyage, Gardiennage, Tourisme (-72%), uniquement centrées sur les métiers du nettoyage en 2020, qui reste néanmoins le secteur proportionnellement le plus spécifique de notre Bassin avec un indice de spécialisation de 2,7. Relevons encore quelques secteurs pour lesquels la diminution du nombre de contrats s'avère un peu moins marquée : Langues et Techniques de communication, Management et Commerce avec le module « Marketing du projet professionnel et personnel », Industrie avec les filières des métiers de frigoriste et de la maintenance.

Rapport Analytique et Prospectif 2021 – Bassin EFE Hainaut-Centre

Secteur Forem	Intitulé de la formation	Code(s) ROME V3	Contrats 2020	% Femmes	Evolution Contrats 2017-2020
Autres	COMPETENCES CLES : GENERAL	ND	1	100,0%	SO
	COMPETENCES CLES : INSERTION SOCIO-PROFESSIONNELLE	ND	70	51,4%	SO
	COMPETENCES CLES : LANGUE DU TRAVAIL	ND	1	100,0%	SO
	COMPETENCES CLES : MATH/SCIENCES	ND	28	21,4%	SO
	COMPETENCES CLES : NUMERIQUE	ND	75	65,3%	SO
	Total Autres		175	53,1%	-56,7%

Source : Le Forem, 2017-2020

Secteur Forem	Intitulé de la formation	Code(s) ROME V3	Contrats 2020	% Femmes	Evolution Contrats 2017-2020
BureauTIC	AGENT D'ACCUEIL	ND	4	0,0%	SO
	COLLABORATEUR ADMINISTRATIF	ND	26	88,5%	SO
	Total BureauTIC		30	76,7%	-74,1%

Source : Le Forem, 2017-2020

Secteur Forem	Intitulé de la formation	Code(s) ROME V3	Contrats 2020	% Femmes	Evolution Contrats 2017-2020
Construction et Bois	CARRELEUR	F1608	18	0,0%	-21,7%
	COUVREUR TUILES ET ARDOISES	F1610	29	0,0%	-40,8%
	EFFICIENCE ENERGETIQUE/RENOVATION DURABLE FAI-RE	F1106	4	0,0%	-63,6%
	ESSAI-METIER:DECOUVERTE METIERS:CONSTRUCTION	ND	7	0,0%	-50,0%
	MACON	F1703	40	0,0%	-42,9%
	MENUISIER D'EXTERIEUR	H2206	1	0,0%	SO
	MENUISIER D'INTERIEUR	H2206	43	0,0%	SO
	MONTEUR EN CHAUFFAGE ET SANITAIRE	F1603	59	1,7%	25,5%
	OPERATEUR ET PROGRAMMEUR SUR MACHINE CN BOIS	H2202	12	0,0%	-14,3%
	OUVRIER POLYVALENT EN ÉCO-CONSTRUCTION	ND	1	0,0%	SO
	PEINTRE DECORATEUR	F1606	22	0,0%	-58,5%
	PLAFONNEUR-CIMENTIER	F1601	32	6,3%	SO
	POSEUR DE FERMETURES MENUISEES	F1607	1	0,0%	-85,7%
	Total Construction et Bois		269	1,1%	-33,4%

Source : Le Forem, 2017-2020

## Rapport Analytique et Prospectif 2021 – Bassin EFE Hainaut-Centre

Secteur Forem	Intitulé de la formation	Code(s) ROME V3	Contrats 2020	% Femmes	Evolution Contrats 2017-2020
Gestion et Secrétariat	ASSISTANT DANS L'ADMINISTRATION DU PERSONNEL	M1501	5	80,0%	-70,6%
	COLLABORATEUR ADMINISTRATIF ET COMPTABLE	ND	15	100,0%	SO
	EMPLOYE ADMINISTRATIF	M1602	28	92,9%	-66,3%
	SECRETAIRE MEDICAL	M1609	18	100,0%	50,0%
	Total Gestion et Secrétariat		66	95,5%	-64,9%

Source : Le Forem, 2017-2020

Secteur Forem	Intitulé de la formation	Code(s) ROME V3	Contrats 2020	% Femmes	Evolution Contrats 2017-2020
Horeca, Nettoyage, Gardiennage, Tourisme	AUXILIAIRE DE MENAGE	K1304	59	86,4%	-79,5%
	TECHNICIEN DE SURFACE	K2204	36	66,7%	33,3%
	Total Horeca, Nettoyage, Gardiennage, Tourisme		95	78,9%	-72,2%

Source : Le Forem, 2017-2020

Secteur Forem	Intitulé de la formation	Code(s) ROME V3	Contrats 2020	% Femmes	Evolution Contrats 2017-2020
Industrie	AGENT DE MAINTENANCE EN ÉLECTROMÉCANIQUE	ND	5	0,0%	SO
	AGENT DE MAINTENANCE EN ENERGIES RENOUVELABLES	I1308	19	0,0%	SO
	ELECTROMECHANICIEN DE MAINTENANCE	I1304	38	7,9%	40,7%
	INSTALLATEUR ELECTRICIEN RESIDENTIEL	F1602	11	0,0%	-69,4%
	MODULAIRE INDUSTRIE ALIMENTAIRE	ND	4	25,0%	SO
	MONTEUR FRIGORISTE	I1306	23	0,0%	187,5%
	OPERATEUR DE PRODUCTION/MAINTENANCIER DE 1e NIVEAU	H2102	17	35,3%	112,5%
	PARTENARIAT SECTION INDUSTRIE MONS (ELECTROMECHANICIEN), SITE MONS 2020 - APPEL A PROJET 2020	ND	5	0,0%	SO
	PARTENARIAT SECTION INDUSTRIE MONS (OPERATEURS DE PRODUCTION) SITE MONS 2020 - APPEL A PROJET 2020 COMPLEMENTAIRE	ND	3	66,7%	SO
	PARTENARIAT SECTION INDUSTRIE MONS (OPERATEURS DE PRODUCTION), SITE MONS, 2020 - APPEL A PROJET 2020	ND	6	33,3%	SO
	SOUDEUR ELECTRODES ENROBEES	H2913	6	0,0%	-89,1%
	SOUDEUR MAG - PROD PLAT AC C - COMPLEMENT	H2913	5	0,0%	400,0%
	SOUDEUR MIXTE	H2913	19	31,6%	-48,6%
	TECHNICIEN EN SYSTEMES D'USINAGE	H2903	3	0,0%	-81,3%
	TECHNICIEN FRIGORISTE	I1306	12	0,0%	20,0%
	Total Industrie		176	11,4%	-25,1%

Source : Le Forem, 2017-2020

## Rapport Analytique et Prospectif 2021 – Bassin EFE Hainaut-Centre

Secteur Forem	Intitulé de la formation	Code(s) ROME V3	Contrats 2020	% Femmes	Evolution Contrats 2017- 2020
Langues et Techniques de communication	AGENT D'ACCUEIL	M1601	11	90,9%	SO
	ANGLAIS LANGUE GENERALE	ND	198	65,2%	-22,0%
	ANGLAIS LANGUE SPECIFIQUE (IN)	ND	8	25,0%	SO
	ANGLAIS LANGUE SPECIFIQUE (IT)	ND	41	9,8%	SO
	FRANCAIS LANGUE GENERALE	ND	2	50,0%	-66,7%
	NEERLANDAIS LANGUE GENERALE	ND	164	59,1%	-44,8%
	NEERLANDAIS LANGUE SPECIFIQUE (TO)	ND	16	87,5%	SO
	Total Langues et Techniques de communication		440	58,4%	-21,1%

Source : Le Forem, 2017-2020

Secteur Forem	Intitulé de la formation	Code(s) ROME V3	Contrats 2020	% Femmes	Evolution Contrats 2017- 2020
Management et Commerce	DELEGATION COMMERCIALE A LA LOUVIERE	ND	1	100,0%	SO
	MARKETING DU PROJET PROFESSIONNEL ET PERSONNEL	ND	72	54,2%	30,9%
	Total Management et Commerce		73	54,8%	-26,3%

Source : Le Forem, 2017-2020

Secteur Forem	Intitulé de la formation	Code(s) ROME V3	Contrats 2020	% Femmes	Evolution Contrats 2017- 2020
Non- Marchand	AIDE-FAMILIALE (SAFA)	ND	1	0,0%	SO
	Reprise d'études d'infirmier(e)	J1506	2	100,0%	-90,9%
	Total Non-Marchand		3	66,7%	-95,6%

Source : Le Forem, 2017-2020

Secteur Forem	Intitulé de la formation	Code(s) ROME V3	Contrats 2020	% Femmes	Evolution Contrats 2017- 2020
Numérique	CREATION DE CONTENU	ND	9	77,8%	SO
	Total Numérique		9	77,8%	SO

Source : Le Forem, 2017-2020

Secteur Forem	Intitulé de la formation	Code(s) ROME V3	Contrats 2020	% Femmes	Evolution Contrats 2017- 2020
Qualité, Sécurité, Environnement	TRAVAUX EN HAUTEUR	I1501	70	10,0%	-36,4%
	VCA	ND	136	8,8%	-46,5%
	Total Qualité, Sécurité, Environnement		206	9,2%	-43,7%

Source : Le Forem, 2017-2020

Secteur Forem	Intitulé de la formation	Code(s) ROME V3	Contrats 2020	% Femmes	Evolution Contrats 2017- 2020
Transport et Logistique	CONDUCTEUR AUTOBUS/AUTOCAR	ND	1	0,0%	SO
	Total Transport et Logistique		1	0,0%	-92,9%

Source : Le Forem, 2017-2020

[Retour à la table des matières](#)

## 6. Les Centres d'Insertion Socio-Professionnelle (CISP)

Sur base des dernières données disponibles, les CISP du Bassin Hainaut-Centre ont accueilli 2046 stagiaires en 2019, soit un effectif relativement stable bien que légèrement orienté à la baisse (-6%) par rapport à 2017. À noter que ces chiffres sont antérieurs à la crise sanitaire.

En termes de domaines, le premier secteur de formation des CISP du Bassin est, de loin, celui de la formation de base/alphabétisation/développement personnel qui réunit à lui seul plus du tiers des effectifs et qui concerne exclusivement les CISP DEFI. Viennent ensuite notamment les secteurs du Commerce et de la Construction, secteurs quasi exclusivement couverts par les CISP EFT.

L'offre de formation des CISP est stable puisqu'elle est fixée sur base d'agrément octroyés pour des durées longues. Il n'y a pas eu de nouvelles filières de formation agréées pendant la période considérée. La disparition de 3 filières de formation (voir tableaux ci-dessous, évolution -100%) s'explique par la cessation d'activités d'un Centre du Bassin, en l'occurrence Synergie Solidaire à Braine-le-Comte.

Les évolutions d'effectifs significatives constatées sur certains domaines (Hôtellerie/restauration/tourisme/animation : -25% ; Support à l'entreprise : -18,8%) sont aussi le résultat de cette cessation d'activités.

Secteur Intéressé	Intitulé de la formation	Code(s) ROME V3	Fréquentation 2019	% Femmes	Evolution Fréq. 2017- 2019
Programme de base, alphabétisation et développement personnel	Alphabétisation	ND	137	44,5%	-17,0%
	Bilan Orientation Projet	ND	31	71,0%	6,9%
	Cré'actions	ND	32	43,8%	-37,3%
	Formation de base – Préformations – Ateliers pédagogiques personnalisés	ND	70	67,1%	9,4%
	Formation de base – prison des hommes de Mons	ND	32	0,0%	28,0%
	Formation de base aux métiers du secteur de l'enfance	ND	21	100,0%	61,5%
	Formation générale de base et orientation professionnelle	ND	10	90,0%	11,1%
	Initiation à l'informatique – prison des femmes de Mons	ND	19	100,0%	-9,5%
	Les Atouts pour l'emploi	ND	53	52,8%	26,2%
	Orientation professionnelle – remédiation français/mathématiques – informatique et stages en entreprises	ND	35	68,6%	-16,7%
	Parcours Emploi	ND	67	47,8%	148,1%

Rapport Analytique et Prospectif 2021 – Bassin EFE Hainaut-Centre

	Parcours personnalisé vers l'emploi – approche intégrée	ND	104	55,8%	-4,6%
	Transition à une vie active : T.V.A.	ND	74	47,3%	8,8%
	Visa pour l'emploi	ND	24	100,0%	-22,6%
	Orientation vers les métiers de la vente-bureautique et bâtiment-parachèvement	ND	0	0,0%	-100,0%
	<b>TOTAL</b>		<b>709</b>	<b>55,6%</b>	<b>-6,2%</b>

Source : Service public de Wallonie, économie emploi formation recherche, 2017-2019

Secteur ROME V3	Intitulé de la formation	Code(s) ROME V3	Fréquentation 2019	% Femmes	Evolution Fréq. 2017-2019
Agriculture et pêche, Espaces naturels et espaces verts, Soins aux animaux	Espaces verts	A1202	18	5,6%	-14,3%
	Parcs et jardins	A1203	12	0%	33,3%
	Préformation aux métiers du cheval	A1407	39	51,3%	0,0%
	Assistant éco-rural	A1414	16	31,3%	6,7%
	Bio-maraîchage et entretien d'espaces verts	A1414	20	0,0%	0,0%
	Horticulture	A1414	41	2,4%	-25,5%
	Maraîchage biologique	A1414	13	30,8%	-18,8%
	<b>TOTAL</b>		<b>159</b>	<b>19,5%</b>	<b>-9,1%</b>

Source : Service public de Wallonie, économie emploi formation recherche, 2017-2019

Secteur ROME V3	Intitulé de la formation	Code(s) ROME V3	Fréquentation 2019	% Femmes	Evolution Fréq. 2017-2019
Commerce, vente et grande distribution	Boulangerie pâtisserie	D1102	47	36,2%	27,0%
	Formation de base en vente	D1106	40	65,0%	0,0%
	Vendeur/se en magasin	D1106	29	3,4%	141,7%
	Vente	D1106	13	61,5%	-7,1%
	Vente au comptoir	D1106	26	53,8%	13,0%
	Vente en boutique spécialisée – Vente conseil	D1106	37	59,5%	-2,6%
	Vente et étalage	D1106	47	76,6%	-21,7%
	Opérateur/trice de Centre de Contact	D1408	20	50,0%	-9,1%
	<b>TOTAL</b>		<b>259</b>	<b>51,7%</b>	<b>5,3%</b>

Source : Service public de Wallonie, économie emploi formation recherche, 2017-2019

Secteur ROME V3	Intitulé de la formation	Code(s) ROME V3	Fréquentation 2019	% Femmes	Evolution Fréq. 2017-2019
Communication, media et multimédia	Employé de création visuelle	E1205	20	35,0%	-4,8%
	<b>TOTAL</b>		<b>20</b>	<b>35,0%</b>	<b>-4,8%</b>

Source : Service public de Wallonie, économie emploi formation recherche, 2017-2019

Rapport Analytique et Prospectif 2021 – Bassin EFE Hainaut-Centre

Secteur ROME V3	Intitulé de la formation	Code(s) ROME V3	Fréquentation 2019	% Femmes	Evolution Fréq. 2017-2019
Construction, bâtiment et travaux publics	Montage et installation chauffage-sanitaire	F1603	22	0,0%	29,4%
	Sanitaire et chauffage	F1603	5	0,0%	-16,7%
	Peinture	F1606	6	16,7%	0,0%
	Recouvrement mural	F1606	15	6,7%	7,1%
	Les Métiers du Bâtiment	F1701	60	1,7%	1,7%
	Maçonnerie et gros-œuvre	F1703	23	4,3%	43,8%
	Ouvriers polyvalents	F1703	13	0,0%	-23,5%
	Maçonnerie	F1704	9	0,0%	-25,0%
	Ouvrier polyvalent dans l'entretien de l'habitat	F1704	21	0,0%	-8,7%
	Ouvrier polyvalent du bâtiment	F1704	12	0,0%	-29,4%
	Ouvrier polyvalent en bâtiment	F1704	26	0,0%	18,2%
TOTAL			212	1,9%	1,4%

Source : Service public de Wallonie, économie emploi formation recherche, 2017-2019

Secteur ROME V3	Intitulé de la formation	Code(s) ROME V3	Fréquentation 2019	% Femmes	Evolution Fréq. 2017-2019
Hôtellerie - restauration, tourisme, loisirs et animation	Animation sociale et culturelle	G1202	27	55,6%	-10,0%
	Accompagnateurs/trices d'enfants	G1203	32	87,5%	10,3%
	Cuisine de collectivité	G1602	16	62,5%	-5,9%
	Cuisine et petite restauration	G1602	14	35,7%	0,0%
	Restauration	G1602	11	72,7%	57,1%
	Restauration et cuisine de collectivité	G1602	23	43,5%	4,5%
	Auxiliaire d'animation pour services collectifs		0	0,0%	-100,0%
TOTAL			123	61,8%	-25,0%

Source : Service public de Wallonie, économie emploi formation recherche, 2017-2019

Secteur ROME V3	Intitulé de la formation	Code(s) ROME V3	Fréquentation 2019	% Femmes	Evolution Fréq. 2017-2019
Industrie	Assistant/Assistante de production en imprimante 3D	H1203	16	18,8%	14,3%
	Menuiserie	H2206	14	0,0%	7,7%
	Magasinier/ère livreur/se spécialisé(e) dans le travail du bois	H2209	12	16,7%	20,0%
	Electricité, domotique et alarmes	H2602	18	0,0%	-10,0%
TOTAL			60	8,3%	5,3%

Source : Service public de Wallonie, économie emploi formation recherche, 2017-2019

Secteur ROME V3	Intitulé de la formation	Code(s) ROME V3	Fréquentation 2019	% Femmes	Evolution Fréq. 2017-2019
Installation et maintenance	Mécanique automobile : essence et diesel	I1604	28	3,6%	3,7%
	TOTAL		28	3,6%	3,7%

Source : Service public de Wallonie, économie emploi formation recherche, 2017-2019

## Rapport Analytique et Prospectif 2021 – Bassin EFE Hainaut-Centre

Secteur ROME V3	Intitulé de la formation	Code(s) ROME V3	Fréquentation 2019	% Femmes	Evolution Fréq. 2017-2019
Santé	Aide-soignant	J1501	41	85,4%	0,0%
	TOTAL		41	85,4%	0,0%

Source : Service public de Wallonie, économie emploi formation recherche, 2017-2019

Secteur ROME V3	Intitulé de la formation	Code(s) ROME V3	Fréquentation 2019	% Femmes	Evolution Fréq. 2017-2019
Services à la personne et à la collectivité	Aide-ménagère	K1304	9	88,9%	-10,0%
	Aide-ménager polyvalent en collectivité	K1304	15	86,7%	-6,3%
	Aide-ménagère à domicile	K1304	13	84,6%	0,0%
	Auxiliaire polyvalent en collectivité	K2201	27	92,6%	-22,9%
	Techniques de blanchissage et repassage	K2201	29	89,7%	7,4%
	Nettoyage	K2204	48	52,1%	14,3%
	Technicien/ne de surface	K2204	29	93,1%	16,0%
	Valoriste	K2303	14	0,0%	-12,5%
	Installateur/trice valoriste en électroménager	K2304	9	0,0%	-10,0%
	TOTAL		193	69,9%	-0,5%

Source : Service public de Wallonie, économie emploi formation recherche, 2017-2019

Secteur ROME V3	Intitulé de la formation	Code(s) ROME V3	Fréquentation 2019	% Femmes	Evolution Fréq. 2017-2019
Spectacle	Techniques du spectacle	L1506	20	15,0%	5,3%
	TOTAL		20	15,0%	5,3%

Source : Service public de Wallonie, économie emploi formation recherche, 2017-2019

Secteur ROME V3	Intitulé de la formation	Code(s) ROME V3	Fréquentation 2019	% Femmes	Evolution Fréq. 2017-2019
Support à l'entreprise	Agent d'accueil	M1601	10	80,0%	-56,5%
	Collaborateur-trice administratif-ive polyvalent-e	M1602	64	81,3%	8,5%
	Employé administratif	M1602	34	88,2%	17,2%
	Employé polyvalent en vente, communication et services bureautiques	M1602	34	50,0%	-22,7%
	Employé secrétariat-bureautique	M1602	15	86,7%	7,1%
	Employé/e administratif/ve et d'accueil	M1602	15	93,3%	25,0%
	Assembleur/euse d'ordinateurs	M1810	27	7,4%	-22,9%
	Travaux de bureau – accueil		0	0,0%	-100,0%
	TOTAL		199	68,3%	-18,8%

Source : Service public de Wallonie, économie emploi formation recherche, 2017-2019

Secteur ROME V3	Intitulé de la formation	Code(s) ROME V3	Fréquentation 2019	% Femmes	Evolution Fréq. 2017-2019
Transport et Logistique	Agent de transport – manutention - distribution	N1102	9	0,0%	50,0%
	Assistant aux métiers de la logistique	N1103	14	14,3%	0,0%
	TOTAL		23	8,7%	15,0%

Source : Service public de Wallonie, économie emploi formation recherche, 2017-2019

[Retour à la table des matières](#)

## 7. Centres de formation et d’insertion socioprofessionnelle AVIQ

On comptabilise, pour le Bassin Hainaut-Centre, 30 inscrits en formation professionnalisante dans un seul centre de formation AVIQ, soit 4,9% des effectifs en formation sur l’ensemble de la Wallonie. Ces formations couvrent 3 secteurs : Construction, Bâtiment et travaux public, Industrie et Services à la personne et à la collectivité.

Plus de la moitié des inscrits se trouvent dans la filière « Nettoyage et propreté industriels ».

Secteur CFISPA	Intitulé de la formation	Code(s) ROME V3	Fréquentation 2019	% Femmes	Evolution Fréq. 2016-2019
Construction, bâtiment et travaux publics	Travaux et gros oeuvre	F17	4	0,0%	ND
	Total Construction, bâtiment et travaux publics				

Source : AVIQ, 2019

Secteur CFISPA	Intitulé de la formation	Code(s) ROME V3	Fréquentation 2019	% Femmes	Evolution Fréq. 2016-2019
Industrie	Bois (Menuiserie)	H22	7	0,0%	ND
	Total Industrie				

Source : AVIQ, 2019

Secteur CFISPA	Intitulé de la formation	Code(s) ROME V3	Fréquentation 2019	% Femmes	Evolution Fréq. 2016-2019
Services à la personne et à la collectivité	Nettoyage et propreté industriels	K22	19	31,6%	ND
	Total Services à la personne et à la collectivité				

Source : AVIQ, 2019

[Retour à la table des matières](#)

### 2.2.3. Formation complémentaire

#### 1. Centres de compétence – Gestion propre et partenariale

Les tableaux reprennent les nombres de contrats de formation conclus en 2020 par les Centres de compétence, en gestion propre et partenariale. L'offre concernant cette dernière se trouve condensée sur une ligne (fin de tableau) reprenant la globalité des filières du secteur proposées par les Centres. Notons toutefois que celle-ci est sans doute sous-évaluée car l'information reçue concernant les volumes d'activité des Centres de compétence non Forem (Construform, Technocampus, Technocité et Cefochim sur le Bassin Hainaut-Centre) semble incomplète.

Concernant l'évolution du nombre de contrats de formation 2017-2020, n'ont été reprises ici que les évolutions pour les intitulés identiques. Or, de nombreux intitulés ont changé ou de nouvelles formations sont apparues quand d'autres ont disparu. La lecture de cette donnée est donc essentiellement intéressante en ce qui concerne les totaux par secteur.

On dénombre 4347 contrats de formation signés en 2020 sur le Bassin Hainaut-Centre, soit 18% des contrats pour l'ensemble de la Wallonie. Parmi ceux-ci, sur le territoire, la part de contrats concernant des demandeurs d'emploi est en hausse avec 80,9% (48,3% en 2017), celle des travailleurs régresse à 17,5% (27,5% en 2017) et celle des étudiants baisse fortement avec 1,6% (24,2% en 2017) sous l'effet de la crise sanitaire.

Assez logiquement les secteurs qui enregistrent les volumes les plus importants de contrats sont ceux pour lesquels un Centre de compétence est présent sur le Bassin, comme le secteur Transport et Logistique, spécifiquement développé sur le territoire avec un indice de spécialisation de 3,2 et un volume de 43,8% de l'ensemble des contrats sur le Bassin via le Centre de compétence Forem Logistique Hainaut.

Les chiffres communiqués pour l'année civile 2020 reflètent l'impact de la crise Covid sur le secteur de la formation et montrent une baisse significative de la fréquentation avec près de 45% de contrats en moins pour l'année 2020 par rapport à l'exercice 2017. Remarquons néanmoins une baisse significativement plus marquée sur le Bassin que sur l'ensemble de la Wallonie (-20,7%). Enfin, deux secteurs se démarquent sur le Bassin Hainaut-Centre en enregistrant une hausse des contrats sur la période considérée : Informatique/télécoms et Industrie.

Secteur Forem	Intitulé de la formation	Code(s) ROME V3	Contrats 2020	Nb femmes	% Femmes	Evolution Contrats 2017-2020
Autres	COMPETENCES CLES : GENERAL	ND	103	49	47,6%	SO
	COMPETENCES CLES : INSERTION SOCIO-PROFESSIONNELLE	ND	1	0	0,0%	SO
	Convention partenariale	ND	8	2	25,0%	SO
	<b>Total Autres</b>		<b>112</b>	<b>49</b>	<b>43,8%</b>	<b>286,2%</b>

Source : Le Forem 2017-2020

Secteur Forem	Intitulé de la formation	Code(s) ROME V3	Contrats 2020	% Femmes	Evolution Contrats 2017-2020
Construction et Bois	PEINTRE INDUSTRIEL	H3404	190	0,0%	-45,7%
	TECHNICIEN CHAUFFAGISTE	I1308	64	0,0%	SO
	<b>Total Construction et Bois</b>		<b>254</b>	<b>0,0%</b>	<b>-52,6%</b>

Source : Le Forem 2017-2020

Rapport Analytique et Prospectif 2021 – Bassin EFE Hainaut-Centre

Secteur Forem	Intitulé de la formation	Code(s) ROME V3	Contrats 2020	% Femmes	Evolution Contrats 2017- 2020
Industrie	AGENT DE MAINTENANCE EN ENERGIES RENOUVELABLES	I1306	19	10,5%	-5,0%
	CHAUDRONNIER (SITE STREPY) 2020 - APPEL A PROJET 2020	H2902	2	0,0%	0,0%
	CHAUDRONNIER (SITE STREPY) 2020 - APPEL A PROJET 2020 COMPLEMENTAIRE	H2902	1	0,0%	SO
	COLLABORATEUR LOGISTIQUE EN BIOPHARMA - APPEL A PROJET 2020 COMPLEMENTAIRE	ND	8	25,0%	SO
	COMMUNICATION & MARKETING TOURISME - APPEL A PROJET 2020	ND	9	100,0%	SO
	COMMUNITY MANAGER - APPEL A PROJET 2020 COMPLEMENTAIRE	ND	1	100,0%	SO
	FORMATION A LA SECURITE ELECTRIQUE BA4/BA5	ND	89	5,6%	0,0%
	INSTALLATEUR ELECTRICIEN RESIDENTIEL	F1602	19	5,3%	-69,4%
	I-REPORTER (TOURISME) - APPEL A PROJETS 2019	ND	12	66,7%	SO
	OPERATEUR DE PRODUCTION/MAINTENANCIER DE 1e NIVEAU	H2906	25	36,0%	SO
	PARTENARIAT SECTION INDUSTRIE MONS (OPERATEURS DE PRODUCTION) SITE MONS 2020 - APPEL A PROJET 2020 COMPLEMENTAIRE	ND	2	50,0%	SO
	SECURITE ALIMENTAIRE&HACCP PR RESPONSABLE QUALITE	ND	9	88,9%	SO
	SOUDEUR 1 - APPEL A PROJETS 2019	H2913	4	0,0%	SO
	SOUDEUR 1 (SITE STREPY) 2020 - APPEL A PROJET 2020	H2913	1	0,0%	SO
	SOUDEUR 1 (SITE STREPY) 2020 - APPEL A PROJET 2020 COMPLEMENTAIRE	H2913	1	0,0%	SO
	TECHNICIEN AUTOMATICIEN	I1302	14	0,0%	SO
	TECHNICIEN EN SYSTEME DE COGENERATION	ND	2	0,0%	SO
	TECHNICIEN FRIGORISTE	I1306	116	0,0%	1,8%
	TECHNICIEN HVAC	I1306	12	0,0%	-29,4%
	TECHNICIEN POMPE A CHALEUR	I1306	10	0,0%	-54,5%
	TECHNOPASS INDUSTRIE (MONS) 2020 - APPEL A PROJET 2020	ND	1	0,0%	SO
Conventions partenariales	ND	505	23,2%	34,7%	
<b>Total Industrie</b>			<b>862</b>	<b>5,3%</b>	<b>8,4%</b>

Source : Le Forem 2017-2020

Secteur Forem	Intitulé de la formation	Code(s) ROME V3	Contrats 2020	% Femmes	Evolution Contrats 2017-2020
Informatique et Télécoms	ACTIVITE 8: ATELIERS PRATIQUES CYBERSECURITE	ND	2	50,0%	SO
	DESSINATEUR TECHNIQUE SPECIALISE SUR AUTOCAD AVEC INTRODUCTION AU BIM	ND	1	0,0%	SO
	LES FONDAMENTAUX DES INDUSTRIES CULTURELLES ET CREATIVES - APPEL A PROJET 2020	ND	1	100,0%	SO
	LES FONDAMENTAUX DU WEB - APPEL A PROJET 2020	ND	20	45,0%	SO
	Conventions partenariales	ND	657	34,4%	11,0%
<b>Total Informatique et Télécoms</b>			<b>681</b>	<b>1,6%</b>	<b>14,8%</b>

Source : Le Forem 2017-2020

Rapport Analytique et Prospectif 2021 – Bassin EFE Hainaut-Centre

Secteur Forem	Intitulé de la formation	Code(s) ROME V3	Contrats 2020	% Femmes	Evolution Contrats 2017-2020
Langues et Techniques de communication	NEERLANDAIS LANGUE GENERALE	ND	3	0,0%	SO
	<b>Total Langues et Techniques de communication</b>		<b>3</b>	<b>0,0%</b>	<b>SO</b>

Source : Le Forem 2017-2020

Secteur Forem	Intitulé de la formation	Code(s) ROME V3	Contrats 2020	% Femmes	Evolution Contrats 2017-2020
Management et Commerce	MODULAIRE MANAGEMENT ET COMMERCE	ND	41	39,0%	-88,9%
	VENDEUR AUTOMOBILE	ND	10	0,0%	SO
	VENDEUR AUTOMOBILE HOUDENG	ND	8	12,5%	SO
	VENDEUR - CAISSIER - REASSORTISSEUR	D1505	24	66,7%	71,4%
	<b>Total Management et Commerce</b>		<b>83</b>	<b>39,8%</b>	<b>-84,5%</b>

Source : Le Forem 2017-2020

Secteur Forem	Intitulé de la formation	Code(s) ROME V3	Contrats 2020	% Femmes	Evolution Contrats 2017-2020
Qualité, Sécurité, Environnement	CONCEPTS ET NORMES QUALITE	ND	13	53,8%	SO
	CONSEILLER EN ASSAINISSEMENT DES SOLS	K2302	8	37,5%	700,0%
	CONSEILLER EN ENERGIE INDUSTRIE	F1103	35	17,1%	52,2%
	CONSEILLER EN ENERGIE TERTIAIRE	F1103	77	28,6%	-39,4%
	COORDINATEUR SYSTEME MANAGEMENT ENVIRONNEMENTAL	H1302	9	66,7%	-94,7%
	FACILITATEUR EN ECONOMIE CIRCULAIRE	ND	28	42,9%	SO
	FORMATION ECO-CONSEILLER EN RW	ND	43	76,7%	SO
	FORMATIONS EN ENVIRONNEMENT POUR L'ENSEIGNEMENT	ND	74	16,2%	-57,2%
	GESTIONNAIRE DE LA QUALITE EN IND. ALIMENTAIRE	H1502	1	0,0%	-91,7%
	MANAGER EN VALORISATION DES DECHETS	H1302	8	62,5%	-84,0%
	QUALITICIEN	H1502	10	70,0%	11,1%
	TRAVAUX EN HAUTEUR	I1501	98	2,0%	1533,3%
	VCA	ND	23	0,0%	-76,5%
	Conventions partenariales	ND	20	85,0%	SO
	<b>Total Qualité, Sécurité, Environnement</b>		<b>447</b>	<b>25,7%</b>	<b>-46,7%</b>

Source : Le Forem 2017-2020

Rapport Analytique et Prospectif 2021 – Bassin EFE Hainaut-Centre

Secteur Forem	Intitulé de la formation	Code(s) ROME V3	Contrats 2020	% Femmes	Evolution Contrats 2017- 2020	
Transport et Logistique	ADR CHAUFFEUR	N4101	114	2,6%	-26,9%	
	CARROSSIER-PEINTRE	ND	40	0,0%	SO	
	COLLABORATEUR LOGISTIQUE EN BIOPHARMA	ND	10	40,0%	SO	
	CONDUCTEUR AUTOBUS/AUTOCAR	N4103	108	9,3%	414,3%	
	CONDUCTEUR DE CHARIOT ELEVATEUR	N1101	75	9,3%	-85,1%	
	CONDUCTEUR POIDS LOURD	N4101	349	5,7%	214,4%	
	CONDUCTEUR POIDS LOURD - PRATIQUE C+E	N4101	5	0,0%	-97,3%	
	CONSEILLER A LA SECURITE TRANSPORT	ND	15	0,0%	SO	
	COORDINATEUR IT LOGISTIQUE	N1301	62	41,9%	-7,5%	
	DECLARANT EN DOUANE	ND	36	61,1%	SO	
	EMPLOYE LOGISTIQUE	N1301	139	46,0%	32,4%	
	ESSAI-METIER:DECOUVERTE TRANSPORT&LOG	DOM. PROF. ND	274	38,3%	73,4%	
	FORMATION CONTINUE TRANSPORT (BC)	N4101	42	0,0%	-46,2%	
	FORMATION CONTINUE TRANSPORT (PL)	N4101	114	2,6%	SO	
	GESTIONNAIRE DE LA CHAINE LOGISTIQUE	N1301	9	0,0%	-99,1%	
	GESTIONNAIRE DES TRANSPORTS & PRESTAT <sup>o</sup> LOGISTIQUES	N4203	13	38,5%	-94,2%	
	MAGASINIER	N1103	17	0,0%	-55,3%	
	MECANICIEN D'ENTRETIEN AUTOMOBILE	I1604	19	0,0%	-61,2%	
	MECANICIEN ENTRETIEN POIDS LOURDS	I1604	203	1,0%	153,8%	
	MECANICIEN POLYVALENT AUTOMOBILE	I1604	30	0,0%	SO	
	MECANICIEN POLYVALENT EN MATERIELS AGRICOLES	I1603	16	0,0%	128,6%	
	MODULAIRE ENTREPOT	ND	7	14,3%	SO	
	PREPARATEUR DE COMMANDES EN LOGISTIQUE	N1103	26	0,0%	-57,4%	
	PREPARATEUR EN CARROSSERIE	ND	8	0,0%	SO	
	SUPERVISEUR D'ENTREPOT	ND	44	6,8%	SO	
	TECHNICIEN EN MAINTENANCE ET DIAGNOSTIC	I1604	39	2,6%	44,4%	
	TECHNICIEN EN TRANSPORT ET LOGISTIQUE	N4203	19	26,3%	-24,0%	
	TOLIER EN CARROSSERIE	I1606	43	4,7%	-82,5%	
	Conventions partenariales	ND	29	17,2%	123,1%	
	<b>Total Transport et Logistique</b>			<b>1905</b>	<b>15,1%</b>	<b>-57,8%</b>

Source : Le Forem 2017-2020

[Retour à la table des matières](#)

### 2.2.4. Validation des compétences

Les tableaux présentent le nombre d'épreuves réalisées sur le Bassin et le nombre de personnes inscrites à ces épreuves. Précisons que par épreuves réalisées, il faut entendre le nombre d'épreuves qui ont été organisées par des Centres de validation du Bassin. Une épreuve correspond à une personne. Une personne peut toutefois passer plusieurs épreuves (et plusieurs fois la même épreuve, en cas d'échec lors de la première tentative). Par personnes inscrites, il faut entendre le nombre de personnes distinctes qui se sont présentées à au moins une épreuve de validation des compétences pour le métier visé. Ce nombre peut être légèrement inférieur aux nombres d'épreuves réalisées du fait qu'une personne peut passer deux fois la même épreuve.

166 épreuves de validation des compétences ont été organisées en 2020 sur le Bassin Hainaut-Centre principalement dans le secteur du Commerce qui représente à lui seul plus de 40% des épreuves réalisées dans le Bassin. Viennent ensuite le Spectacle (14,5%) et les Services à la personne et à la collectivité (10,8%). À noter que le nombre de titres délivrés sur le Bassin à l'issue des épreuves (155) se rapproche très fortement du nombre d'épreuves réalisées.

En termes d'évolution des effectifs, les chiffres 2020 reflètent l'impact de la crise sanitaire sur la fréquentation du dispositif. Par rapport à 2017, nous constatons ainsi une chute importante du nombre d'épreuves organisées sur le Bassin (-53,4%). Cette diminution d'activités est vécue dans tous les secteurs à l'exception du Commerce qui progresse via deux validations peu ou pas développées en 2017 en Boucherie et en Boulangerie/Pâtisserie.

Secteur Rome V3	Intitulé de la formation	Code(s) ROME V3	Epreuves 2020	Personnes inscrites 2020	% Femmes	Evolution Fréq. 2017-2020
Commerce, Vente et Grande distribution	Préparateur(rice)-vendeur(euse) en boucherie	D1101/D1106	26	13	30,8%	1200,0%
	Ouvrier(ère) boulanger(ère)-pâtissier(ère)	D1102	41	24	50,0%	SO
	Vendeur(euse) automobile	D1404	1	1	0,0%	SO
	Total Commerce, Vente et Grande distribution		68	38	42,1%	3300,0%

Source : CVDC, 2020

Secteur Rome V3	Intitulé de la formation	Code(s) ROME V3	Epreuves 2020	Personnes inscrites 2020	% Femmes	Evolution Fréq. 2017-2020
Construction, Bâtiment et Travaux publics	Conducteur(rice) d'engins de terrassement	F13	4	4	0,0%	SO
	Total Construction, Bâtiment et Travaux publics		4	4	0,0%	SO

Source : CVDC, 2020

Secteur Rome V3	Intitulé de la formation	Code(s) ROME V3	Epreuves 2020	Personnes inscrites 2020	% Femmes	Evolution Fréq. 2017-2020
Industrie	Peintre industriel	H3404	16	16	0,0%	-65,2%
	Total Industrie		16	16	0,0%	-65,2%

Source : CVDC, 2020

Secteur Rome V3	Intitulé de la formation	Code(s) ROME V3	Epreuves 2020	Personnes inscrites 2020	% Femmes	Evolution Fréq. 2017-2020
Installation et Maintenance	Monteur(euse) frigoriste	I1306	16	8	0,0%	-40,7%
	Technicien(ne) frigoriste	I1306	8	8	0,0%	33,3%
	Total Installation et Maintenance		24	16	0,0%	-52,9%

Source : CVDC, 2020

Secteur Rome V3	Intitulé de la formation	Code(s) ROME V3	Epreuves 2020	Personnes inscrites 2020	% Femmes	Evolution Fréq. 2017-2020
Services à la personne et à la collectivité	Aide-ménager(ère)	K1304	18	18	83,3%	-59,1%
	Total Services à la personne et à la collectivité		18	18	83,3%	-59,1%

Source : CVDC, 2020

Secteur Rome V3	Intitulé de la formation	Code(s) ROME V3	Epreuves 2020	Personnes inscrites 2020	% Femmes	Evolution Fréq. 2017-2020
Spectacle	Auxiliaire technique de spectacle	L1503/L1504/L1505/L1506/L1507	6	6	0,0%	-73,9%
	Technicien(ne) des arts de la scène et de l'évènement	L1503/L1504/L1505/L1506/L1507	18	9	22,2%	-21,7%
	Total Spectacle		24	15	13,3%	-47,8%

Source : CVDC, 2020

Secteur Rome V3	Intitulé de la formation	Code(s) ROME V3	Epreuves 2020	Personnes inscrites 2020	% Femmes	Evolution Fréq. 2017-2020
Support à l'entreprise	Technicien(ne) PC & réseaux	M1807	8	6	0,0%	-84,6%
	Total Support à l'entreprise		8	6	0,0%	-84,6%

Source : CVDC, 2020

Secteur Rome V3	Intitulé de la formation	Code(s) ROME V3	Epreuves 2020	Personnes inscrites 2020	% Femmes	Evolution Fréq. 2017-2020
Transport et Logistique	Conducteur(rice) de chariot élévateur	N1101	4	4	25,0%	-95,8%
	Total Transport et Logistique		4	4	25,0%	-95,8%

Source : CVDC, 2020

[Retour à la table des matières](#)

## 2.3. Mobilité des personnes résidant sur le territoire du Bassin, qui suivent des cours ou une formation dans et en dehors du Bassin

### 2.3.1. Formation initiale

Globalement, et sans tenir compte des données relatives aux CTA exprimées par écoles, 89% des personnes résidant sur le Bassin Hainaut-Centre qui sont dans une démarche de formation initiale se forment sur le Bassin. Cet ancrage au territoire est notamment marqué en formation en alternance, notamment au niveau de l'IFAPME Apprentissage (95,2%). L'enseignement spécialisé est, par contre, caractérisé par une mobilité plus forte puisque plus de 20% des élèves se forment dans d'autres Bassins.

Sans surprise, ce sont vers les Bassins frontaliers de Wallonie Picarde, du Hainaut Sud et du Brabant Wallon que se tournent les personnes qui se forment en dehors du Bassin Hainaut-Centre.

Pour ce qui concerne les CTA, notons que les écoles du Bassin Hainaut-Centre sortent largement du territoire pour fréquenter les CTA (2/3 des fréquentations CTA des écoles du Bassin) ce qui semble logique par rapport à la vocation de ce type d'outils.

Bassin de formation	Ordinaire PE 3 <sup>ème</sup> et 4 <sup>ème</sup> degré (Nb élèves)	Ordinaire ALT 3 <sup>ème</sup> degré (Nb élèves)	IFAPME apprentissage	Enseignement spécialisé	CTA (nombre d'écoles)
Brabant wallon	417	6	3	41	SO
Bruxelles	111	3	/	20	5
<b>Hainaut-Centre</b>	<b>11.045</b>	<b>382</b>	<b>680</b>	<b>1.745</b>	<b>11</b>
Hainaut sud	190	32	17	246	7
Huy-Waremme	4	0	/	6	0
Liège	19	0	1	1	1
Luxembourg	3	1	/	1	1
Namur	87	0	9	11	0
Verviers	0	0	/	0	SO
Wallonie Picarde	338	17	4	130	8
Flandre	ND	ND	/	ND	ND
Communauté germanophone	ND	ND	/	ND	ND
Étranger	ND	ND	/	ND	ND
<b>Total</b>	<b>12.214</b>	<b>441</b>	<b>714</b>	<b>2.201</b>	<b>33</b>

Sources : ETNIC, IFAPME/SFME, DGEO

### 2.3.2. Formation pour adultes

Globalement, pour ce qui concerne les personnes résidant sur le Bassin Hainaut-Centre, 70% des effectifs en formation pour adultes se forment dans leur Bassin de résidence. Cette moyenne globale peut cependant varier fortement en fonction des dispositifs :

- Au niveau des CISP, la dimension de proximité est beaucoup plus marquée puisque plus de 90% des stagiaires résidant sur le territoire se forment dans des Centres du Bassin.
- Pour les Centres de compétence et pour la Validation des compétences, qui sont des dispositifs à vocation géographique plus étendue, la mobilité est beaucoup plus présente avec respectivement 47% et 59% des personnes qui se forment ou valident leurs compétences dans des Centres situés en dehors du Bassin.

Les territoires voisins sont logiquement privilégiés au niveau de la mobilité, notamment le Hainaut Sud qui attire 16,6% des personnes du Bassin grâce entre autres à son important réseau de Centres de compétence.

Relevons encore, au niveau de la Validation des compétences, une mobilité importante vers un Bassin plus éloigné, en l'occurrence le Bassin de Huy-Waremme. Ceci concerne notamment des épreuves en Boulangerie et en Boucherie qui sont pourtant proposées également sur notre Bassin.

Bassin de formation	Enseignement de Promotion Sociale	Forem	CISP	IFAPME	CFISPA	CDC	Validation des compétences
Brabant wallon	ND	156	55	22	1	/	19
Bruxelles	ND	/	/	/	0	/	22
Hainaut-Centre	ND	1298	1857	982	37	1864	102
Hainaut sud	ND	43	79	103	7	1191	35
Huy-Waremme	ND	1	4	3	0	107	33
Liège	ND	9	2	9	2	31	7
Luxembourg	ND	2	1	0	0	66	4
Namur	ND	43	8	35	2	5	1
Verviers	ND	2	0	0	0	175	2
Wallonie Picarde	ND	152	14	50	10	92	22
Flandre	ND	/	/	/	0	/	/
Communauté germanophone	ND	/	/	/	0	/	/
Étranger	ND	/	/	/	0	/	/
Total	ND	1706	2020	1204	59	3531	247

Source : Forem (2020), Interfédé (2019), IFAPME (2019-2020), AVIQ (2019), Consortium de Validation des Compétences (2020)

### 2.3.3. Enseignement supérieur non-universitaire - mobilité sortante

Effectifs inscrits dans le supérieur domiciliés dans le Bassin Année scolaire 2018-2019		
Bassin de scolarisation	Nombre d'étudiants	%
Brabant wallon	130	1,5%
Bruxelles	871	10,1%
Hainaut-Centre	5.819	67,8%
Hainaut Sud	706	8,2%
Huy-Waremme	5	0,1%
Liège	74	0,9%
Luxembourg	16	0,2%
Namur	214	2,5%
Verviers	3	0,0%
Wallonie Picarde	648	7,5%
#N/A	102	1,2%
Total des effectifs étudiants du supérieur domiciliés dans le Bassin Hainaut-Centre	8.588	100,0%

Source : ARES, Open Data 2019-2020

Parmi les étudiants de l'enseignement supérieur non universitaire résidant dans le Bassin Hainaut-Centre, 67,8% étudiaient, durant l'année académique 2018-2019, sur le Bassin. Un peu moins de 3.000 étudiants font la navette vers d'autres Bassins dont 10,1% à Bruxelles, 8,2% en Hainaut Sud et 7,5% en Wallonie Picarde.

Des données liées à l'enseignement universitaire sont disponibles. Toutefois, à ce stade, elles ne sont pas exploitables pour le Bassin. On peut néanmoins compter 18.005 étudiants domiciliés en Province du Hainaut qui suivent un cursus dans l'enseignement universitaire dont 35% sont inscrits à l'UMons, 30,5% à UCLouvain, 21,7% à l'ULB, 7% à l'UNamur, 3,8% à l'ULiège et 1,8% à l'USL-B.

### 2.3.4. Formation en alternance

La mobilité est vue ici sous l'angle des contrats de formation en entreprise (unité d'établissement) signés par des apprenants en alternance qui résident sur le Bassin Hainaut-Centre.

Le tableau ci-après affiche l'ensemble des contrats débutés par un apprenant du Bassin Hainaut-Centre selon la localisation des unités d'établissement (un apprenant peut être comptabilisé plusieurs fois s'il a débuté plusieurs contrats). Les données ne reprennent que les contrats des apprenants pour lesquels nous avons un code postal relatif à la Wallonie ou à Bruxelles. Les apprenants étrangers, d'autres pays ou pour lesquels aucun code postal n'a été encodé ne sont donc pas repris ici.

La grande majorité des apprenants en alternance résidant en Hainaut-Centre (84,9%) se forme dans des entreprises situées sur son Bassin de vie. La mobilité sortante se fait essentiellement vers les Bassins voisins : Hainaut Sud (5,7%), Brabant Wallon (4,4%) et Wallonie Picarde (2,6%).

#### Localisation des unités d'établissement selon l'ensemble des contrats débutés par un apprenant résidant au sein du Bassin Hainaut-Centre (2016 -2020)

Source : OFFA, 2020

Bassin	Contrats débutés	% contrats débutés
Bassin du Brabant Wallon	366	4,4%
Bassin Hainaut-Centre	6986	84,9%
Bassin Hainaut Sud	471	5,7%
Bassin de Wallonie Picarde	214	2,6%
Bassin de Huy-Waremme	7	0,1%
Bassin de Liège	19	0,2%
Bassin de Verviers	9	0,1%
Bassin du Luxembourg	51	0,6%
Bassin de Namur	63	0,8%
Bassin de Bruxelles	45	0,5%
TOTAL	8 231	

## 2.4. Mobilité des personnes venant suivre des cours ou se former sur le territoire du Bassin (taux d'attractivité)

### 2.4.1. Formation initiale

Globalement, et sans tenir compte des données relatives aux CTA exprimées par écoles, les personnes résidant sur le Bassin Hainaut-Centre représentent 83,3 % des effectifs des opérateurs d'enseignement et de formation situés sur le Bassin dans le domaine de la formation initiale. Le constat est relativement homogène pour les différents types d'opérateurs.

Pour ce qui concerne le lieu de résidence des personnes qui viennent se former dans le Bassin Hainaut-Centre, le premier Bassin de domicile est l'étranger avec un nombre important d'étudiants frontaliers français dans l'enseignement qualifiant et, dans une moindre mesure, dans l'enseignement spécialisé. On retrouve ensuite les personnes domiciliées dans les Bassins voisins de Hainaut Sud et de Wallonie Picarde.

Pour ce qui concerne les CTA, notons que les CTA du Bassin attirent fortement les écoles implantées dans d'autres Bassins, puisque plus de 75% des fréquentations dans nos CTA sont imputables à des écoles provenant d'autres Bassins.

Bassin de domicile	Ordinaire PE 3 <sup>ème</sup> et 4 <sup>ème</sup> degré (Nb élèves)	Ordinaire ALT 3 <sup>ème</sup> degré (Nb élèves)	IFAPME apprentissage	Enseignement spécialisé	CTA (nombre d'écoles)
Brabant wallon	275	20	40	59	7
Bruxelles	46	3	7	8	5
<b>Hainaut-Centre</b>	<b>11.045</b>	<b>382</b>	<b>680</b>	<b>1.745</b>	<b>11</b>
Hainaut sud	596	38	50	79	11
Huy-Waremme	0	0	3	2	1
Liège	8	0	1	0	0
Luxembourg	5	0	0	0	1
Namur	14	0	2	3	3
Verviers	2	0	0	0	1
Wallonie Picarde	366	9	26	68	6
Flandre	47	3	0	7	ND
Communauté germanophone	ND	ND	0	ND	ND
Hors bassin	/	/	11	/	/
Étranger	915	3	0	53	ND
<b>Total</b>	<b>13.319</b>	<b>458</b>	<b>820</b>	<b>2.024</b>	<b>46</b>

Sources : ETNIC, IFAPME/SFME, DGE0

### 2.4.2. Formation des adultes

Globalement, 64,6% des effectifs en formation sur le Bassin Hainaut-Centre sont des personnes qui résident sur le territoire. En ce qui concerne les non-résidents, le Bassin reste attractif pour ses voisins avec 13,1% des effectifs provenant du Hainaut Sud et 7% de la Wallonie Picarde. La mobilité s'effectue ensuite depuis les Bassins du Brabant Wallon (5,7%) et de Namur (3,5%).

L'attractivité la plus forte se situe au niveau des Centres de compétence, qui comptabilisent 57% de stagiaires issus d'autres Bassins. Parmi ceux-ci, près de 40% sont issus des territoires voisins : le Hainaut Sud (21,3%) ainsi que la Wallonie Picarde (8,93%) et le Brabant Wallon (8,86%).

Notons encore que pour les CFISPA, près de 33% des inscrits sont issus d'un autre Bassin, principalement du Hainaut Sud (18,2%) et du Brabant Wallon (12,7%). Cette situation s'explique sans doute par la localisation sur Braine-le-Comte du seul Centre CFISPA actif sur notre Bassin. Enfin, les formations pour adultes

proposées par l'IFAPME sur notre Bassin attirent également largement au-delà des limites du territoire (plus de 30% des stagiaires résident en dehors du Bassin).

Bassin de formation	Enseignement de promotion sociale	Forem	CISP	IFAPME	CFISPA	CDC	Validation des compétences
Brabant wallon	ND	27	17	101	7	385	5
Bruxelles	ND	2	5	18	0	146	12
Hainaut-Centre	ND	1298	1857	982	37	1864	102
Hainaut sud	ND	107	55	123	10	924	23
Huy-Waremme	ND	1	1	3	0	46	1
Liège	ND	4	0	4	0	93	1
Luxembourg	ND	1	0	1	0	67	1
Namur	ND	20	4	11	0	290	4
Verviers	ND	1	1	1	0	36	1
Wallonie Picarde	ND	85	35	144	1	388	12
Hors bassin	ND	2	1	28	0	108	4
Total	ND	1548	1975	1416	55	4347	166

Source : Forem (2020), Interfédé (2019), IFAPME (2019-2020), AVIQ (2019), Consortium de Validation des Compétences (2020)

### 2.4.3. Enseignement supérieur non-universitaire – mobilité entrante

Effectifs inscrits dans le Bassin Année scolaire 2018-2019		
Bassin de domicile	Nombre d'étudiants	%
Brabant wallon	377	3,8%
Bruxelles	244	2,4%
Hainaut-Centre	5819	58,2%
Hainaut Sud	1354	13,5%
Hors zones	23	0,2%
Huy-Waremme	8	0,1%
Liège	8	0,1%
Luxembourg	28	0,3%
Namur	191	1,9%
Verviers	5	0,0%
Wallonie Picarde	1291	12,9%
#N/A	657	6,6%
Total des effectifs scolarisés dans le Bassin Hainaut-Centre	10.005	100,0%

Source : ARES, Open Data 2019-2020

Durant l'année académique 2018-2019, 10.005 étudiants étaient inscrits dans un établissement de l'enseignement supérieur, Hautes écoles ou Ecoles supérieures des Arts situés dans le Bassin Hainaut-Centre. 58,2% des étudiants inscrits dans les Hautes écoles ou Ecoles supérieures des Arts du Bassin, y résident. On peut également noter qu'un étudiant sur quatre provient d'un Bassin limitrophe, Hainaut Sud ou Wallonie Picarde (respectivement 13,5% et 12,9%).

#### 2.4.4. Formation en alternance

La mobilité est vue ici sous l'angle des contrats de formation en alternance conclus par des entreprises (unités d'établissement) situées sur le Bassin Hainaut-Centre.

Le tableau reprend l'ensemble des contrats débutés dans une unité d'établissement du Bassin Hainaut-Centre, selon le lieu de résidence de l'apprenant (un apprenant peut être comptabilisé plusieurs fois s'il a débuté plusieurs contrats). Les données ne reprennent que les contrats des apprenants pour lesquels nous avons un code postal relatif à la Wallonie ou à Bruxelles. Les apprenants étrangers, d'autres pays ou pour lesquels aucun code postal n'a été encodé ne sont donc pas repris ici.

Au-delà des résidents du Bassin qui représentent le plus gros volume de contrats, les entreprises du Bassin Hainaut-Centre accueillent principalement des apprenants en alternance en provenance du Bassin Hainaut Sud (7,3%) et dans une moindre mesure de la Wallonie Picarde (2,6%) et du Brabant Wallon (2%).

#### Localisation des apprenants selon l'ensemble des contrats débutés dans une unité d'établissement du Bassin EFE Hainaut-Centre - Période 2016-2020

Source : OFFA, 2020

Bassin	Contrats débutés	% contrats débutés
Bassin du Brabant Wallon	159	2,0%
Bassin Hainaut-Centre	6986	86,5%
Bassin Hainaut Sud	591	7,3%
Bassin de Wallonie Picarde	207	2,6%
Bassin de Huy-Waremme	6	0,1%
Bassin de Liège	26	0,3%
Bassin de Verviers	3	0,0%
Bassin du Luxembourg	16	0,2%
Bassin de Namur	46	0,6%
Bassin de Bruxelles	34	0,4%
TOTAL	8 074	

[Retour à la table des matières](#)

## CHAPITRE 3 – THÉMATIQUES COMMUNES : LISTE DES MÉTIERS PRIORITAIRES POUR LE DÉVELOPPEMENT DE LA PROGRAMMATION DE L'OFFRE

Les « thématiques communes » sont un ensemble d'orientations émises par les IBEFE dans l'intention de développer l'offre d'enseignement et de formation professionnelle sur leur territoire en favorisant l'ajustement de l'offre existante aux besoins socio-économiques de chaque Bassin, en veillant à l'évolution des qualifications et compétences requises sur le marché du travail et en proposant des parcours d'enseignement et de formation complets et cohérents pour tous les publics.

Les thématiques communes sont composées :

- **D'une liste des métiers prioritaires** pour le développement de la programmation de l'offre d'enseignement et de formation : métiers prioritaires à créer et à maintenir ;
- **Des recommandations sur des métiers, ainsi que sur d'autres enjeux transversaux et globaux** : adaptation du contenu ou de la pédagogie de certaines offres, orientation et promotion des métiers, places de stages et alternance, partage des équipements pédagogiques, etc.

### 3.1. Cadrage méthodologique

L'Instance Bassin EFE Hainaut-Centre a opté pour une approche sectorielle couplée à une méthode de travail permettant d'assurer un équilibre entre l'analyse des données objectives et la prise en compte de l'expertise des acteurs de terrain.

Pour chacun des secteurs, l'établissement du diagnostic, l'identification des métiers prioritaires et des recommandations sont construits à partir des éléments identifiés dans les échanges de groupes de travail sectoriels largement ouverts à l'ensemble des acteurs représentant les trois sphères enseignement, formation et emploi.

En 2021, tous les secteurs de la nomenclature ROME V3 ont fait l'objet d'une actualisation du diagnostic via 9 ateliers sectoriels organisés en visioconférence :

- *Commerce et Support aux entreprises le 30 mars 2021 (Secteurs C, D, M)*
- *Santé et Services aux personnes le 1er avril 2021 (Secteurs J et K)*
- *Horeca, Alimentation et Tourisme le 27 avril 2021 (Secteurs D et G)*
- *Transport et Logistique, le 10 mai 2021 (Secteurs I et N)*
- *Construction, le 24 juin 2021 (Secteur F)*
- *Agronomie/Environnement/Métiers Verts, le 29 juin 2021 (Secteurs A et K)*
- *Communication/Média et Multimédia, le 06 juillet 2021 (Secteur E)*
- *Industrie et Maintenance, le 07 septembre 2021 (Secteurs H et I)*
- *Arts et Spectacle, le 10 septembre 2021 (Secteurs B et L)*

#### Outils d'aide au diagnostic

Afin d'alimenter les réflexions des participants et de garantir l'objectivation des débats, l'Instance Bassin EFE articule systématiquement les travaux des groupes sectoriels autour de trois outils d'aide au diagnostic communiqués via un dossier d'analyse transmis aux participants préalablement aux réunions de travail :

- **Une analyse sectorielle complète de l'ensemble des données disponibles** : présentation des données chiffrées liées au marché du travail, à la demande d'emploi, à l'offre d'enseignement qualifiant et de formation professionnelle, ...

- **Des matrices de positionnement des métiers**, qui permettent un premier croisement des différentes données présentées.
- **Des cartographies de l'offre d'enseignement et de formation professionnelle par métiers**, qui apportent une plus-value considérable en matière de réflexion sur la structuration de l'offre d'enseignement et de formation sur un territoire.

En outre, toutes les réunions des ateliers sectoriels ont été ouvertes par des interventions d'experts sectoriels qui ont partagé leur vision des enjeux métiers et compétences du secteur abordé.

#### **Validation des Thématiques Communes par les membres de l'IBEFE**

Les Thématiques Communes 2021 de l'IBEFE Hainaut-Centre, établies par l'équipe IBEFE sur base des éléments et propositions relevés dans le cadre des ateliers sectoriels, ont été présentées aux membres de l'Instance Bassin et validées par ceux-ci lors des réunions plénières du 26 mai et du 15 septembre.

### 3.2. Liste des métiers prioritaires à créer et à maintenir

Vous trouverez ci-dessous la liste des métiers prioritaires de l'Instance Bassin EFE Hainaut-Centre qui comprend :

- **Les métiers prioritaires pour la création de nouvelles offres de formation et d'enseignement :**  
L'IBEFE formule une « recommandation de création » lorsque l'offre actuelle d'enseignement et/ou de formation est estimée insuffisante ou mal répartie géographiquement pour couvrir les besoins socio-économiques du territoire ou que les parcours de formation sont estimés incomplets. Il est alors recommandé la création d'offres nouvelles ou supplémentaires.
- **Les métiers prioritaires pour le maintien d'offres de formation et d'enseignement :**  
L'IBEFE formule une « recommandation de maintien » lorsque l'offre d'enseignement et/ou de formation existante est suffisante et nécessaire pour assurer la continuité des parcours de formation, l'équilibre géographique de l'offre et pour couvrir les besoins socio-économiques identifiés dans le Bassin. Dans le cas où une offre d'enseignement ou de formation disparaît, l'IBEFE soutient la création d'une nouvelle offre équivalente.

Les métiers prioritaires sont positionnés sur deux champs :

- **Formation initiale** : ensemble de formations destinées à un public en âge d'obligation scolaire et/ou jeunes adultes (enseignement ordinaire de plein exercice et en alternance, enseignement spécialisé et apprentissage IFAPME). TQ = enseignement technique de qualification et P = enseignement professionnel. PE = plein exercice et Alt. = alternance.
- **Formation pour adultes** : ensemble de formations destinées à un public n'étant plus en obligation scolaire et/ou ayant terminé ou arrêté un parcours de formation initiale (Enseignement de Promotion sociale, formation en chef d'entreprise IFAPME, Forem, CISP, Centres de Formation et d'Insertion Socio-Professionnelle Adaptés).

Remarque : Dans les tableaux ci-dessous, les métiers sont classés sur base de la nomenclature Rome V3. Comme dans l'ensemble du rapport, ceux-ci sont libellés au masculin pour une meilleure lisibilité des tableaux. Ils doivent cependant être lus de manière épiciène.

ROME V3	Métiers prioritaires	Formation initiale	Formation pour adultes	Recommandations / Commentaires
<b>A – Agriculture et pêche, Espaces naturels et espaces verts, Soins aux animaux</b>				
A1201 – Bûcheronnage et élagage	Grimpeur-Elagueur	<b>Création</b>	<b>Maintien</b>	Le métier est attractif sur le marché de l'emploi même si cela ne se répercute pas vraiment au niveau des offres d'emploi diffusées sur le Bassin. Au niveau de la formation pour adultes, l'offre de formation sur le territoire, actuellement assurée par l'IFAPME, semble suffisante d'autant que le Centre de compétence « Métiers Verts » situé à Ath a vocation à intervenir sur l'ensemble du territoire wallon, et peut également proposer des formations en délocalisé. L'IBEFE soutient la création d'une offre au niveau de la formation initiale et souligne que la dimension « arboriste » est intéressante à mettre en œuvre dans son aspect connaissance et préservation des végétaux.
A1414 - Horticulture et maraîchage	Maraîcher-Horticulteur	<b>Création</b>	<b>Création</b>	L'IBEFE constate un retour aux valeurs des circuits courts, encore accentué par la crise sanitaire, qui constitue une opportunité de développement pour ce métier. Plus globalement, elle souligne aussi l'intérêt de la mise en œuvre de formations de type « Maraîcher bio sur petite surface » pour lesquelles il est indispensable d'intégrer des compétences relatives à la gestion d'entreprise. Des modules complémentaires sur les premières transformations de produits (Lavage-découpage-emballage) et sur la valorisation de la production qui présente des défauts pourraient aussi s'avérer pertinents. Au niveau de l'enseignement qualifiant, un nouveau profil « Agent horticole en cultures maraîchères » devrait être prochainement programmable.
A1416 - Polyculture, élevage	Ouvrier Agricole polyvalent	<b>Création</b>	<b>Création</b>	L'offre de formation et d'enseignement pour ce métier est inexistante sur le Bassin. Elle pourrait être développée en cohérence avec le profil métier actuellement travaillé au niveau du SFMQ pour faciliter l'accès à un secteur qui, avec les évolutions techniques et technologiques, est de moins en moins ouvert au personnel non qualifié.
<b>B – Art et Façonnage d'ouvrages d'art</b>				
B1603 - Réalisation d'ouvrages en bijouterie, joaillerie et orfèvrerie	Bijoutier fantaisie	<b>Création</b>	<b>Création</b>	Il s'agit d'un métier de niche qui correspond à une tendance de développement, par des créateurs locaux, de leur propre ligne de bijoux. Ces compétences peuvent également être valorisées par rapport aux activités de création de spectacles et de costumes présentes sur le Bassin Hainaut-Centre. L'IBEFE propose d'inscrire ce métier dans la liste des thématiques communes du Bassin pour envisager une création, à titre pilote et à petite échelle.
B1802 - Réalisation d'articles en cuir et matériaux souples (hors vêtement)	Maroquinier	<b>Création</b>	<b>Création</b>	Dans la même logique que pour la bijouterie, par rapport à un métier de niche non couvert par une offre de formation sur notre territoire, l'IBEFE souhaite inscrire ce métier dans la liste des thématiques communes du Bassin pour envisager une création, à titre pilote et à petite échelle.
B1803 - Réalisation de vêtements sur	Couturier	<b>Création</b>	<b>Création</b>	L'offre de formation pour adultes est abondante sur le territoire, notamment au niveau de l'enseignement de Promotion Sociale ; toutefois, l'IBEFE constate que les volumes importants d'inscriptions dans ces filières débouchent très peu sur des titres valorisables sur

Rapport Analytique et Prospectif 2021 – Bassin EFE Hainaut-Centre

mesure ou en petite série				le marché de l'emploi. Dans ce contexte, il serait pertinent d'ouvrir certaines unités d'enseignement pour permettre de compléter les parcours vers l'épreuve intégrée. Il s'agit d'encourager les publics à considérer cette orientation comme un vrai choix professionnel car il existe un besoin, mis en exergue également par la crise sanitaire. De la même manière, le développement d'une validation des compétences pour les métiers du fil permettrait de visibiliser des compétences auprès de certains publics éloignés de l'emploi, notamment le public féminin. Enfin, pour ce qui concerne la formation initiale, le Bassin Hainaut-Centre est la seule zone sur laquelle le secteur textile n'est pas couvert.
B1804 - Réalisation d'ouvrages d'art en fils	Dentelier		<b>Maintien</b>	La conservation des métiers et des savoir-faire de l'artisanat, notamment dans des spécialités spécifiques à notre territoire, est un enjeu important identifié dans le diagnostic de l'IBEFE. Dans ce contexte, l'Instance Bassin recommande le maintien de cette offre de formation, tout à fait unique sur le Bassin, de l'enseignement de promotion sociale.
<b>C – Banque, Assurances et Immobilier</b>				
C1102 - Conseil clientèle en assurances	Conseiller en Assurances		<b>Création</b>	Le métier est identifié dans la liste des fonctions critiques du FOREM, de manière récurrente, sur les dernières années. Une seule formation, au niveau de l'enseignement supérieur de Promotion Sociale, est répertoriée sur le territoire. L'IBEFE estime donc qu'une offre de formation pour adultes pourrait être développée d'autant qu'elle existe sur d'autres Bassins (IFAPME).
<b>D – Commerce, Vente et Grande distribution</b>				
D1101 - Boucherie	Boucher	<b>Création</b>	<b>Création</b>	La demande d'emploi pour ce métier est très importante ; il figure régulièrement dans la liste des métiers en tension de recrutement. Au niveau de l'enseignement qualifiant, aucune filière n'est répertoriée au niveau du Bassin. Concernant la formation pour adulte, l'offre est bien présente sur le territoire notamment via l'IFAPME et les partenariats avec le Centre de compétence Epicuris. Toutefois, et en insistant sur la complémentarité à assurer avec l'offre existante, l'IBEFE pointe un potentiel de création par rapport au profil « Boucher de grande distribution » et pour des formations spécifiques « Désosseur, découpeur, préparateur ». Ces profils sont recherchés par les entreprises et peuvent être plus facilement accessibles pour certains demandeurs d'emploi.
D1102 - Boulangerie – viennoiserie	Boulangier	<b>Maintien</b>	<b>Maintien</b>	La formation est bien couverte sur le territoire ; néanmoins le recrutement reste difficile, certainement aussi en raison d'une image inadéquate de la réalité du métier, même pour des jeunes déjà engagés en formation. En effet, les horaires du cursus et des stages ne confrontent pas les apprenants aux conditions de travail difficiles du métier. L'offre de formation ayant été récemment renforcée en formation initiale notamment, la priorité va au soutien et au maintien de l'offre existante.
D1104 - Pâtisserie, confiserie, chocolaterie et glacerie	Pâtissier	<b>Maintien</b>	<b>Maintien</b>	L'IBEFE identifie les mêmes enjeux et recommandations que pour le métier de Boulangier.

Rapport Analytique et Prospectif 2021 – Bassin EFE Hainaut-Centre

D1106 - Vente en alimentation	Vendeur en produits frais		<b>Création</b>	L'offre de formation et d'enseignement reste peu développée sur le territoire pour ce segment de la vente pourtant très demandé et pour lequel des compétences spécifiques (normes d'hygiène, ...) sont requises. Les opportunités d'emploi sont présentes et les acteurs de la formation pointent la difficulté d'attirer les candidats vers l'alimentaire qui souffre d'un déficit d'image par rapport aux autres secteurs de la vente.
D1402 - Relation commerciale grands comptes et entreprises	Délégué Commercial		<b>Création</b>	Le délégué commercial fait partie de la liste des fonctions critiques de manière récurrente. La fonction est accessible à un public large qui possède de bonnes connaissances de base en informatique et des softskills « attitude » et « flexibilité ». Des modules complémentaires à la vente pourraient être envisagés.
D1408 - Téléconseil et télévente	Technicien de la vente à distance (e-commerce)		<b>Création</b>	Le technicien de la vente à distance prospecte, conseille une clientèle à distance et vend les produits de l'entreprise qu'il doit pouvoir mettre en scène et visibiliser en ligne. La crise sanitaire accélère le développement de l'e-commerce et les nouvelles habitudes de consommation qui font du technicien de la vente à distance un métier commercial d'avenir. Même si les profils attendus relèvent davantage de l'enseignement supérieur, le développement d'une offre de formation pour adultes paraît pertinent. L'IBEFE souligne également l'intérêt de faire des liens avec des compétences complémentaires, notamment la logistique ou le web design.
D1408 - Téléconseil et télévente	Opérateur Call-center		<b>Création</b>	Les besoins sont très importants et le métier évolue vers un conseiller clientèle multicanaux. Aujourd'hui, on attend du candidat moins le bilinguisme qu'une parfaite maîtrise de sa langue. De bonnes compétences à l'écrit (syntaxe, orthographe, ...) sont également exigées. La formation doit prendre en compte tant les aspects multicanaux de la communication avec le client que les compétences à acquérir sur les deux domaines du métier : helpdesk et commercial/vente.
<b>E - Communication, Média et Multimédia</b>				
E1101 - Animation de site multimédia	Community Manager	<b>Création</b>	<b>Création</b>	L'omniprésence des réseaux sociaux booste les besoins pour ce type de fonctions dans les entreprises. Il s'agit ici de professionnels capables de gérer la présence d'une marque ou d'une entreprise sur ces réseaux. Le renforcement de l'offre de formation sur le Bassin paraît donc pertinent et semble susceptible de motiver un public jeune rompu à ces nouveaux outils de communication. Plus globalement, il faut également apprendre à être compétent par rapport à la maîtrise des réseaux sociaux. Des modules de formation complémentaires adaptés à différents secteurs/métiers pourraient s'avérer pertinents.
E1205 - Réalisation de contenus multimédias	Web designer/Motion designer		<b>Création</b>	Il s'agit de métiers en évolution constante et identifiés comme métiers en pénurie en 2021. De plus, les offres ne passent pas prioritairement par le Forem, mais plutôt par des canaux spécialisés. Pour les personnes ayant uniquement la qualification d'infographiste, qui rencontrent des difficultés à trouver un emploi, ces métiers peuvent être accessibles via des formations complémentaires.
E1205 - Réalisation de contenus multimédias	Métiers du gaming	<b>Création</b>	<b>Création</b>	Le secteur du jeu vidéo et du gaming est en plein essor et les entreprises font de plus en plus appel à des consultants extérieurs. Peu de formations dans le domaine du gaming sont dispensées au sein de notre Bassin et plus largement en Wallonie. Même si, en général, pour travailler dans le domaine du Gaming, un diplôme de l'enseignement supérieur est la norme au niveau des compétences techniques, un CESS associé à de la passion, à de la motivation

Rapport Analytique et Prospectif 2021 – Bassin EFE Hainaut-Centre

				et à de l'expérience peut également permettre un accès à ces métiers. La création d'une 7 <sup>ème</sup> année dans l'enseignement secondaire pourrait constituer un tremplin vers ces métiers. Les compétences liées aux métiers du Gaming peuvent également être valorisées dans d'autres secteurs.
<b>F – Construction, bâtiment et travaux publics</b>				
<b>F1104 - Dessin BTP et paysage</b>	<b>Dessinateur de la Construction</b>	<b>Création</b>	<b>Création</b>	Le métier est particulièrement attractif et fait partie de la liste 2021 des métiers en pénurie. La transition écologique et les évolutions technologiques du secteur offrent des perspectives de développement intéressantes pour le métier. Une attention particulière devrait porter sur ces deux points dans la mise en œuvre des profils de formation (BIM, déconstruction, économie circulaire, ...).
<b>F1108 - Métré de la construction</b>	<b>Métreur bâtiment</b>	<b>Création</b>	<b>Création</b>	Ce métier correspond à une demande des employeurs et fait partie de la liste des métiers en pénurie 2021. Bien que 2 ouvertures de section dans l'enseignement soient prévues en septembre 2021, l'offre de formation reste peu fournie sur le Bassin. Cette formation pourra notamment compléter de manière pertinente le bagage des élèves formés dans d'autres sections connexes du secteur. L'IBEFE souligne l'importance de bien intégrer dans les cursus de formation des enjeux tels que le BIM et la PEB.
<b>F1202 - Direction de chantier du BTP</b>	<b>Chef de chantier</b>	<b>-</b>	<b>Création</b>	Le chef de chantier fait partie de la liste 2021 des métiers en pénurie et il n'y a pas d'offre de formation sur le territoire. Celle-ci pourrait être développée au niveau des filières pour adultes en y intégrant les enjeux de la transition écologique (upcycling, durabilité, adaptabilité, ...) et de la transition numérique dont notamment les outils collaboratifs de gestion de chantier (mobilité, partage de l'information via les réseaux, gestion des outils collaboratifs, ...) pour lesquels il existe un déficit de maîtrise des compétences dans le secteur.
<b>F1302 - Conduite d'engins de terrassement et de carrière</b>	<b>Conducteur d'engins de chantier</b>	<b>Création</b>	<b>Création</b>	Le métier a été largement pointé par les acteurs de terrain consultés par l'IBEFE ; il est identifié en 2021 comme fonction critique, voire en pénurie pour les engins de construction et d'entretien de la chaussée. L'offre de formation et d'enseignement pourrait être renforcée pour répondre aux besoins, même si la filière est coûteuse à mettre en œuvre. La mutualisation des moyens entre les acteurs, dont le Centre de compétence Constriform, les partenariats avec les entreprises, notamment pour ce qui concerne la formation sur les engins lourds, sont vivement encouragés.
<b>F1503 – Réalisation - installation d'ossature bois</b>	<b>Charpentier/ Monteur en structures bois</b>	<b>Maintien</b>	<b>Maintien</b>	Le métier figure à nouveau dans la liste des métiers en difficulté de recrutement 2021 (monteur en structures bois et charpentier). Le besoin se traduit cependant peu dans les opportunités diffusées sur le Bassin. L'offre de formation s'étant développée, avec notamment l'ouverture de trois options dans l'enseignement qualifiant prévues pour septembre 2021, la priorité de l'Instance Bassin va au maintien et au soutien de l'offre de formation et d'enseignement existante.
<b>F1601 - Application et décoration en plâtre, stuc et staff</b>	<b>Plafonneur</b>	<b>Création</b>	<b>Maintien</b>	Le métier est identifié en pénurie dans la liste 2021 et les acteurs du secteur estiment qu'il existe une vraie demande sur le Bassin. Sur base des dernières données communiquées à notre IBEFE, la filière n'était pas organisée au niveau de l'enseignement qualifiant sur notre Bassin. L'IBEFE relève des enjeux au niveau des compétences liées aux nouvelles approches

Rapport Analytique et Prospectif 2021 – Bassin EFE Hainaut-Centre

				d'isolation énergétique ; elle encourage donc la mise en lien avec le monde de l'entreprise et le Centre de compétence Constriform à ce niveau.
F1602 - Électricité bâtiment	Installateur électricien	Maintien	Maintien	Bien que le métier fasse partie de la liste des métiers en pénurie 2021, il n'apparaît pas pertinent de renforcer l'offre de formation, bien fournie, sur notre Bassin. L'IBEFE estime cependant que le métier est porteur et que l'offre de formation et d'enseignement doit être maintenue. Elle pointe un besoin spécifique lié à la domotique et une demande importante dans le domaine des alarmes.
F1603 - Installation d'équipements sanitaires et thermiques	Monteur en sanitaire et chauffage	Maintien	Maintien	Le métier fait partie de la liste des métiers en pénurie 2021 ; il n'apparaît cependant pas pertinent de renforcer l'offre de formation sur notre Bassin. Les acteurs de terrain mettent prioritairement en évidence les difficultés de recrutement de candidats en capacité d'atteindre les attentes pointues du marché de l'emploi. L'IBEFE souhaite donc maintenir et soutenir l'offre existante, d'autant que plusieurs établissements d'enseignement bénéficient déjà du soutien de la Chambre Enseignement pour maintenir la filière malgré une faible fréquentation.
F1606 - Peinture en bâtiment	Peintre en Bâtiment/Peintre décorateur	Création	Maintien	Le métier est identifié comme critique par le Forem et les employeurs semblent avoir des difficultés à recruter, notamment en raison du manque de candidats. Sur le Bassin, l'offre de formation pour adultes est bien présente. Toutefois, le métier est moins couvert au niveau de la formation initiale pour laquelle l'offre pourrait être développée.
F1608 - Pose de revêtements rigides	Carreleur	Création	Création	Le métier fait, à nouveau, partie de la liste des métiers en pénurie 2021. Le turn-over est important et les employeurs sont constamment en recherche de main-d'œuvre qualifiée sur le métier. De plus, le métier offre des aspects créatifs et artistiques de plus en plus présents mais difficiles à mettre en œuvre au niveau de la formation/enseignement en raison du coût des matériaux. L'IBEFE encourage donc la mise en lien avec le monde de l'entreprise qui pourrait pallier ces difficultés.
F1610 - Pose et restauration de couvertures	Couvreur	Création	Création	Le métier est attractif et fait partie de la liste des métiers en pénurie de manière récurrente. Les opportunités d'emploi sur le Bassin progressent encore selon les derniers chiffres ; il s'agit d'un des premiers métiers de recrutement du secteur de la construction pour ce qui concerne les offres gérées par le Forem. Dans ce contexte, l'offre de formation et d'enseignement pourrait être renforcée. Le métier souffre cependant d'un manque d'attrait et d'une difficulté croissante à alimenter les formations en candidats.
F1612 - Taille et décoration de pierres	Tailleur de pierres	Maintien	Maintien	En fonction du contexte particulier lié au travail de la pierre sur le territoire, notamment sur la Région du Centre, l'Instance Bassin EFE souhaite soutenir ce métier. Les opportunités d'emploi restent cependant limitées ; la priorité de l'IBEFE est donc d'assurer le maintien de l'offre d'enseignement et de formation existante, qui est en difficulté de recrutement.
F1613 - Travaux d'étanchéité et d'isolation	Etancheur-Isolateur de gros œuvre et de toiture	Création	Création	Le métier est repris dans la liste des fonctions critiques 2021. Il s'agit d'aborder les compétences touchant à l'ensemble des questions d'étanchéité et d'isolation d'un bâtiment et pas uniquement à la toiture (ventilation, isolation, PEB, ponts thermiques, ...). Des formations transversales complémentaires à différents métiers pourraient également être envisagées afin de sensibiliser sur les aspects étanchéité/isolation/ventilation.
F1702 - Construction de routes et voies	Ouvrier de voirie	Création	Création	Les offres d'emploi diffusées par le FOREM restent nombreuses et le métier est à nouveau repris dans la liste des métiers en pénurie 2021. Le Bassin Hainaut-Centre compte plusieurs entreprises d'envergure dans ce secteur qui recherchent en permanence de la main-d'œuvre mais l'offre de formation est peu développée. En outre, ce secteur d'activités devrait encore

Rapport Analytique et Prospectif 2021 – Bassin EFE Hainaut-Centre

				se développer à court terme notamment dans le cadre du plan de relance. Dans ce contexte, le renforcement de l'offre de formation semble pertinent et les collaborations avec le Centre de compétence Constriform doivent être privilégiées.
<b>G - Hôtellerie - Restauration, Tourisme, Loisirs et Animation</b>				
<b>G1403 - Gestion de structure de loisirs ou d'hébergement touristique</b>	<b>Exploitant de maison d'hôte</b>		<b>Création</b>	Le développement des séjours en maisons d'hôte ou gîtes chez l'habitant s'est fortement accru au cours des dernières années, en lien avec un phénomène d'uberisation global de la société. La crise sanitaire a également relancé le tourisme de proximité. Une offre de formation complémentaire pour adultes pourrait permettre à certains publics de créer leur propre emploi.
<b>G1602 - Personnel de cuisine</b>	<b>Commis de cuisine/personnel de cuisine</b>	<b>Maintien</b>	<b>Maintien</b>	La crise sanitaire a provoqué la fuite du personnel du secteur Horeca. Avec la reprise des activités, la demande risque de s'accroître sur les métiers de la cuisine. Tous les travailleurs ne réintégreront pas le secteur et la problématique sera de trouver du personnel qualifié pour répondre à la demande. Si l'offre de formation et d'enseignement est bien pourvue sur le Bassin, la crainte est aussi que les filières de formation/enseignement n'attirent plus un public refroidi par rapport à un secteur moins sécurisant au niveau de l'emploi.
<b>G1801 - Café, bar brasserie</b>	<b>Employé de café, bar-brasserie</b>	<b>Création (alternance)</b>	<b>Création (alternance)</b>	Le métier est attractif sur le long terme, même si le secteur Horeca est actuellement durement touché par la crise sanitaire. L'offre de formation et d'enseignement n'est pas présente sur le Bassin. Dans ce contexte, l'IBEFE souhaite privilégier l'approche en alternance qui permet mieux de placer les personnes formées dans les conditions d'exercice du métier.
<b>H – Industrie</b>				
<b>H2102 - Conduite d'équipement de production alimentaire</b>	<b>Opérateur de production/fabrication en industrie alimentaire</b>	<b>Maintien</b>	<b>Création</b>	Le métier figure dans la liste des métiers en pénurie 2021 ; l'offre de formation est présente sur le Bassin mais pourrait être renforcée. À ce niveau, les acteurs de terrain insistent sur l'importance des compétences liées à l'industrie 4.0. Pour la formation initiale, l'IBEFE soutient l'offre d'enseignement récemment mise en place avant d'envisager des développements complémentaires.
<b>H2301 - Conduite d'équipement de production chimique ou pharmaceutique</b>	<b>Opérateur d'installations dans l'industrie chimique/pharmaceutique</b>	<b>Création</b>	<b>Maintien</b>	L'industrie chimique et pharmaceutique est particulièrement porteuse en Wallonie ; le métier connaît des difficultés de recrutement structurelles, encore accentuées par l'augmentation de la production de vaccins suite à la pandémie. Il est à nouveau repris dans la liste des métiers critiques 2021 du FOREM. Au niveau de la formation pour adultes, l'IBEFE souligne la pertinence de l'offre de formation du CEFOCHIM. L'IBEFE soutient par contre la création d'une filière de formation complémentaire d'opérateur de production orientée chimie dans l'enseignement, en s'inspirant de l'offre de formation existant en Flandre et/ou en s'appuyant sur les profils métiers actuellement en cours d'élaboration au SFMQ.
<b>H2902 - Chaudronnerie – tôlerie</b>	<b>Chaudronnier</b>	<b>Création</b>	<b>Création</b>	Le métier est à nouveau présent dans la liste 2021 des métiers en pénurie. La pyramide des âges dans l'industrie fait que ce sont des compétences qui « sortent » des entreprises et sont donc à nouveau recherchées. Les employeurs insistent notamment sur la capacité à développer des pièces par calcul ou par dessin. Pour l'enseignement de plein exercice, l'IBEFE constate que les nouvelles sections soutenues sur le Bassin se sont bien implantées et que l'offre pourrait donc encore être renforcée.

Rapport Analytique et Prospectif 2021 – Bassin EFE Hainaut-Centre

H2903 - Conduite d'équipement d'usinage	Opérateur-régleur sur machine-outil d'usinage des métaux	Création	Création	Le métier de technicien des systèmes d'usinage est attractif et est repris dans la liste des métiers en pénurie de manière récurrente. Les employeurs mettent notamment en évidence les compétences liées à la lecture de plan. Pour ce qui concerne l'enseignement qualifiant, l'IBEFE estime que la priorité est de promouvoir le métier auprès des jeunes pour mieux alimenter l'offre existante. Toutefois, la création d'une offre complémentaire, permettant de finaliser les parcours, comme la 7 <sup>ème</sup> complémentaire en productive soutenue récemment à la création par notre Chambre Enseignement, peut s'avérer pertinente.
H2913 - Soudage manuel	Soudeur	Maintien	Maintien	Le métier est porteur mais l'offre de formation et d'enseignement paraît suffisante sur le Bassin. L'IBEFE propose de soutenir le métier sans encourager l'ouverture de nouvelles filières. Les représentants des employeurs insistent sur la nécessité de pouvoir disposer d'une agrégation, voire de plusieurs, pour pouvoir répondre aux besoins du marché de l'emploi.
H2914 - Réalisation et montage en tuyauterie	Tuyauteur-soudeur		Création	Pour ce qui concerne le tuyauteur industriel, métier particulièrement en demande et en pénurie, l'IBEFE estime qu'il s'agit d'une spécialisation pointue qui n'est pas pertinente au niveau de la formation initiale où la priorité doit être de former des bons soudeurs de base. Par contre, et compte tenu de l'absence d'offre de formation sur notre Bassin, la création d'une offre en formation pour adultes pourrait s'avérer pertinente. À ce niveau, les représentants des employeurs soulignent les besoins en matière de lecture de plans isométriques.
<b>I – Installation et Maintenance</b>				
I1304 - Installation et maintenance d'équipements industriels et d'exploitation	Électromécanicien	Création	Création	Le métier est dans la liste des métiers en pénurie de manière récurrente. Les acteurs de terrain réunis par l'IBEFE confirment, de manière forte et unanime, la priorité à accorder aux métiers de la maintenance de manière générale et aux profils polyvalents, alliant mécanique et électricité, en particulier. Au niveau des formations proposées par l'enseignement qualifiant, l'IBEFE constate que la 7 <sup>ème</sup> maintenance des systèmes automatisés industriels, peu organisée sur notre Bassin, pourrait permettre de favoriser la polyvalence des élèves formés en électricien ou mécanicien de maintenance.
I1306 - Installation et maintenance en froid, conditionnement d'air	Frigoriste	Création	Création	Le métier est très attractif et est à nouveau repris dans la liste 2021 des métiers en pénurie. L'IBEFE constate que l'offre de formation et d'enseignement est peu développée notamment sur le Bassin d'emploi du Centre, et souligne les possibilités de collaboration avec le Centre de compétence Technocampus de Gosselies.
I1307 - Installation et maintenance télécoms et courants faibles	Installateur en systèmes de sécurité		Création	Le métier fait partie de la liste 2021 des métiers en pénurie ; le secteur relaie une forte demande pour ce métier non couvert par une offre de formation. Cette demande pourrait être rencontrée par le développement de modules courts complémentaires au niveau de la formation pour adultes.
I1309 - Maintenance électrique	Electricien de maintenance	Maintien	Maintien	Le métier est attractif et en pénurie récurrente, même si la priorité du marché va à des profils davantage polyvalents. L'offre de formation et d'enseignement sur le Bassin est suffisante, notamment au niveau de la formation initiale. L'IBEFE estime cependant que le métier doit continuer à être soutenu notamment pour attirer des candidats vers les filières existantes.

Rapport Analytique et Prospectif 2021 – Bassin EFE Hainaut-Centre

I1310 - Maintenance mécanique industrielle	Mécanicien de Maintenance	Création	Création	Le métier est attractif et en pénurie récurrente, même si la demande des entreprises se porte d'abord vers des profils d'électromécaniciens. Pour ce qui concerne l'enseignement qualifiant, la priorité devrait être de promouvoir l'offre existante pour assurer son maintien. Toutefois, l'offre de formation au niveau Technique de Qualification, qui semble pertinente par rapport au niveau de compétences attendu sur le marché de l'emploi, pourrait être renforcée.
I1401 - Maintenance informatique et bureautique	Technicien de maintenance en informatique	Maintien	Maintien	Même si le métier n'est pas identifié comme particulièrement attractif, les filières de formations proposées sur le Bassin peuvent constituer un excellent tremplin vers des domaines comme la gestion des réseaux informatiques et la sécurité informatique qui constituent des enjeux d'avenir. L'offre de formation et d'enseignement étant déjà bien développée sur ce métier, il s'agit donc de maintenir les filières existantes en insistant sur l'intérêt de la mise en lien avec les compétences liées à la gestion des réseaux, à la sécurité informatique et à la gestion du cloud.
I1603 - Maintenance d'engins de chantier, levage, manutention et de machines agricoles	Technicien service d'engins de chantier, agricoles et levage	Création	Création	Ce métier spécifique correspond à une demande du marché et fait partie de la liste des métiers en pénurie de manière récurrente. Comme le mécanicien poids lourds, il s'agit d'un métier peu connu du grand public et peu couvert dans l'offre de formation et d'insertion sur le Bassin.
I1604 - Mécanique automobile	Technicien de Maintenance et de diagnostic automobile	Création	Création	L'évolution des profils métiers, les attentes des employeurs, les difficultés à recruter des candidats outillés des compétences hybrides attendues (fonction critique 2021), les opportunités existantes et le peu de formations en place justifient la sélection de ce métier comme prioritaire à la création sur notre territoire en adéquation avec les nouveaux profils métiers édités par le secteur.
I1604 - Mécanique automobile	Mécanicien poids lourds	Création	Création	Ce métier spécifique attractif et repris dans la liste des fonctions critiques de façon récurrente, correspond à une demande du marché, et est peu couvert dans l'offre de formation et d'insertion sur le Bassin. Compte tenu de la difficulté à mobiliser des candidats, il s'agit de soutenir le développement de collaborations/passerelles entre les opérateurs notamment entre les filières « mécanique automobile polyvalente » de l'enseignement et la formation spécialisée proposée par le Centre de compétence Autotech.
I1606 - Réparation de carrosserie	Carrossier	Maintien	Maintien	Le métier est attractif et est identifié en pénurie dans la liste 2021 du FOREM. Pour l'IBEFE, la priorité est cependant de mieux alimenter en candidats les filières de formation existantes, notamment dans l'enseignement de plein exercice qui connaît des difficultés récurrentes à ce niveau pour cette filière.
<b>J – Santé</b>				
J1301 - Personnel polyvalent des services hospitaliers	Agent des Services Hospitaliers – technicien de surface		Création	Les employeurs font face à des difficultés de recrutement pour le profil de technicien de surface en milieu hospitalier. Il n'existe pas sur le Bassin Hainaut-Centre d'offre de formation pour ce métier, si ce n'est ponctuellement au niveau des Missions Régionales pour l'Emploi, alors que la fonction représente des volumes d'emplois importants et nécessite des compétences spécifiques liées notamment au contexte particulier (hygiène, techniques de nettoyage spécifiques, relationnel patient, ...). La crise sanitaire a encore accentué ce besoin.

Rapport Analytique et Prospectif 2021 – Bassin EFE Hainaut-Centre

J1307 - Préparation en pharmacie	Préparateur en pharmacie	Maintien	Maintien	L'offre de formation, dispensée par l'enseignement qualifiant et de promotion sociale via la filière "Assistant pharmaceutico-technique", a été renforcée en 2020 sur le Bassin. Par ailleurs, une offre en "Complément en officine hospitalière" s'est également développée et devrait encore se renforcer en septembre 2021. L'IBEFE considère donc que la priorité n'est plus de renforcer l'offre de formation et d'enseignement, mais bien de soutenir l'offre nouvellement créée.
J1405 - Optique – lunetterie	Opticien-lunetier	Création	Création	La demande émane essentiellement du secteur du commerce de détail et relève davantage d'un profil de vendeur spécialisé que de professionnel de la santé. La filière de formation n'est pas organisée sur notre Bassin. Un dossier vient d'être finalisé en Promotion Sociale pour l'ouverture d'une filière de technicien opticien. Des projets d'ouverture existent également dans l'enseignement qualifiant. Le développement d'une offre sur le Bassin, à une échelle réduite, pourrait donc être envisagée.
J1501 - Soins d'hygiène, de confort du patient	Aide-soignant		Création	Le métier est très attractif et fait partie de la liste 2021 des fonctions critiques. Il est également considéré comme métier d'avenir dont le contenu évolue notamment avec l'élargissement des tâches des aides-soignants depuis le 1er septembre 2019. Il est encore mis en valeur par la crise sanitaire actuelle et le besoin devrait également se renforcer dans les prochaines années. Compte tenu de l'offre d'enseignement importante sur notre Bassin, il s'agit plutôt de renforcer l'offre de service au niveau de la formation professionnelle, au travers des CISP notamment, en amenant un public plus mature vers ce métier et de s'appuyer sur la capacité de ces structures à aborder de manière spécifique les compétences relevant du savoir-être des candidats potentiels.
J1506 - Soins infirmiers généralistes	Infirmier de soins généraux	Création (en région du Centre)		Le métier est très attractif et fait partie de la liste des fonctions critiques de façon récurrente. Il est encore mis en valeur par la crise sanitaire actuelle et le besoin devrait également se renforcer dans les prochaines années. Sur la Région du Centre, la création d'une 7 <sup>ème</sup> préparatoire aux études d'infirmier dans l'enseignement qualifiant permettrait de faciliter l'accès au métier de certains candidats. Par ailleurs, la volonté de la région du Centre de créer un pôle "e-Sport – Santé – Éducation" renforce aussi la pertinence de cette recommandation.
<b>K – Services à la personne et à la collectivité</b>				
K1302 - Assistance auprès d'adultes	Aide-familial	Création (7 <sup>ème</sup> année)	Création	Le métier est en demande sur le marché de l'emploi et le besoin devrait se renforcer dans les prochaines années : vieillissement de la population, diversification des pathologies et des publics à soutenir, stratégies politiques qui tendent à maintenir les patients au domicile. Compte tenu de l'offre d'enseignement importante sur notre Bassin, il pourrait s'avérer pertinent de renforcer l'offre de service au niveau de la formation professionnelle, au travers des CISP notamment. Il s'agit d'amener un public plus mature vers ce métier et de s'appuyer sur la capacité de ces structures à aborder de manière spécifique les compétences relevant du savoir-être des candidats potentiels. Au niveau de l'enseignement qualifiant, la création d'une 7 <sup>ème</sup> année aide-familial s'avère pertinente. Les candidats pourraient gagner en maturité, bénéficier d'une plus grande période de stage et se rendre compte encore plus des réalités de terrain et aussi obtenir une certification (CESS). Un référentiel de formation est à l'étude dans le cadre des travaux du SFMQ (effectif en septembre 2022).

Rapport Analytique et Prospectif 2021 – Bassin EFE Hainaut-Centre

K1302/03 - Assistance auprès d'adultes et d'enfants	Garde à domicile		<b>Création</b>	Le métier est méconnu du public et pourtant accessible via un diplôme d'aide-familial. Le métier devrait faire l'objet d'une demande croissante de main-d'œuvre, notamment avec les stratégies politiques de maintien à domicile. Le garde malade doit assurer non seulement leur bien-être physique, mais aussi leur bien-être moral en faisant preuve de flexibilité dans les horaires de travail. Amener un public plus mature vers ce genre de fonction semble opportun à travers notamment des formations dispensées par les CISP. Le métier est inscrit au plan de travail du SFMQ.
K1304 - Services domestiques	Aide-Ménager		<b>Création</b>	En dehors d'un contexte de crise, le métier d'aide-ménager fait l'objet d'une demande croissante de main-d'œuvre. Néanmoins, il connaît régulièrement des difficultés de recrutement. Le métier fait partie de la liste 2021 des fonctions critiques. L'offre de formation existe en région du Centre mais est sous-représentée en région montoise. La fonction nécessite des compétences spécifiques mais reste accessible à un public moins qualifié. Un référentiel de formation est à l'étude dans le cadre des travaux du SFMQ (effectif en septembre 2022).
K1304 - Services domestiques	Aide-Ménager Social		<b>Création</b>	Les difficultés de recrutement pour la fonction sont criantes sachant qu'aucun statut spécifique à la fonction n'existe. Renforcer l'offre de formation pour ce nouveau métier, pour lequel il s'agit de doter les candidats de compétences complémentaires dans le domaine de l'accompagnement de la personne, reste d'actualité en 2021. Un référentiel de formation est à l'étude dans le cadre des travaux du SFMQ (effectif en septembre 2022).
K1501 - Application des règles financières publiques	Déclarant en douane		<b>Création</b>	Le métier est repris dans la liste des fonctions critiques 2021. Les acteurs de terrain relèvent des enjeux liés aux métiers des douanes avec, entre autres, des perspectives de développement d'emplois, notamment avec la mise en place du Brexit. Les entreprises doivent à nouveau effectuer des formalités douanières dans les échanges de marchandises intra-communautaires, une compétence spécifique peu maîtrisée sur le terrain. Aussi, avec l'explosion de l'e-commerce, les entreprises de transport doivent augmenter rapidement leur personnel qualifié pour effectuer les déclarations douanières. Le développement d'une offre de formation tenant compte des spécificités du métier permettrait de répondre aux enjeux attendus.
K2304 - Revalorisation de produits industriels	Agent de traitement des déchets – valoriste	<b>Création</b>	<b>Création</b>	Le métier présente des potentialités réelles de développement pour le futur. Avec l'essor de l'économie circulaire, la tendance à appréhender le déchet comme une matière première va encore se renforcer. Le métier est accessible à des profils peu qualifiés mais une professionnalisation est indispensable. Au niveau des opérateurs de formation initiale, un nouveau profil de valoriste pourra être organisé dans l'enseignement en alternance et dans le spécialisé dès la rentrée 2022. L'IBEFE relève enfin l'opportunité de développer, à côté de l'offre de valoriste généraliste, des modules complémentaires de valorisation des déchets adaptés aux différents secteurs et métiers.
K2503 - Sécurité et surveillance privées	Agent de sécurité et de surveillance	<b>Création</b>	<b>Création</b>	Le métier est attractif dans un contexte sociétal où les enjeux sécuritaires sont de plus en plus présents. Il figure dans la liste 2021 des fonctions critiques, même si le volume d'opportunités d'emploi sur le Bassin semble avoir paradoxalement chuté avec la crise sanitaire. L'offre de formation et d'enseignement est faiblement pourvue, une seule filière ayant été identifiée au niveau de l'enseignement qualifiant sur le Bassin.

<b>L – Spectacle</b>				
L1204 - Arts du cirque et arts visuels	Artiste de cirque	Création		Il n’y a aucune formation accessible sur notre territoire pour les métiers du cirque. L’IBEFE souhaite donc encourager la création d’une filière de formation dans le domaine. L’IBEFE note qu’un référentiel a été récemment validé et que l’option cirque est désormais programmable dans l’enseignement secondaire technique de transition. Des référentiels ont également été validés dans d’autres métiers artistiques et pourraient être pertinents.
L1509 - Régie générale	Régisseur de spectacle	Maintien	Maintien	Le métier est attractif, des acteurs et des événements présents sur le territoire génèrent de nombreuses opportunités d’emploi, la crise sanitaire a provoqué le départ de nombreux travailleurs du secteur ce qui devrait ouvrir des opportunités pour la reprise. L’offre de formation sur le territoire a été récemment développée ; l’IBEFE préconise donc de stabiliser l’offre existante, voire de renforcer les moyens des opérateurs déjà présents pour augmenter le nombre de places disponibles. Les acteurs de terrain identifient un besoin de polyvalence plus propre aux besoins de compétences dans les petites structures, mais également une demande d’excellence dans certains domaines très impactés par les évolutions technologiques permanentes.
L1509 - Régie générale	Auxiliaire/technicien de spectacle	Maintien	Maintien	Les recommandations de l’IBEFE sur ce métier rejoignent les constats formulés pour le régisseur. Il s’agit ici d’insister sur l’importance de maintenir une offre de formation à des niveaux d’entrée dans le métier. À ce stade, le besoin de polyvalence est incontestablement plus marqué ; il s’agit de donner aux apprenants les bases du métier afin de se spécialiser plus tard dans leur parcours en fonction de leurs affinités, de leurs compétences.
<b>N – Transport et Logistique</b>				
N1103 - Magasinage et préparation de commandes	Magasinier	Création	Création	Le métier est attractif, notamment en intérim, et est à nouveau repris dans la liste des fonctions critiques 2021. Sur base des travaux du SFMQ autour de la grappe métier « Magasinier », l’IBEFE préconise de développer une offre de formation et d’enseignement pour le métier en privilégiant l’approche en alternance qui prendra mieux en compte les réalités de terrain en tenant compte des différents sous-domaines qui composent la grappe métier de magasinier. La compétence spécifique « Préparateur de commande » pourrait constituer une porte d’entrée pertinente dans le secteur.
N3103 - Navigation fluviale	Batelier (métiers des bateaux)	Création	Création	Tenant compte des potentialités de développement du transport par voies navigables, et du positionnement stratégique de notre territoire, l’IBEFE constate l’absence d’offre de formation sur le Bassin et estime que le développement d’une offre de formation et d’enseignement dédiée aux métiers des bateaux (batelier, mécanique des bateaux, ...) pourrait s’avérer pertinente.
N4101 - Conduite de transport de marchandises sur longue distance	Chauffeur de poids lourds	Création	Création	Le métier est attractif sur le marché de l’emploi et le besoin devrait s’accroître dans les 5 ans à venir avec le problème structurel de la pyramide des âges dans le secteur. Le métier est repris dans la liste des fonctions critiques de façon récurrente. Augmenter l’offre de formation permettrait de répondre à la demande existante sur le Bassin tant au niveau des candidats que des recruteurs, même si le coût de développement de ces places supplémentaires de formation est une difficulté majeure.

Rapport Analytique et Prospectif 2021 – Bassin EFE Hainaut-Centre

N4103 - Conduite de transport en commun sur route	Conducteur d'autobus ou de car	Création	Création	Le métier est attractif sur le marché de l'emploi et le besoin est encore plus criant pour ce métier avec le problème structurel de la pyramide des âges dans le secteur. Comme le chauffeur poids lourd, le métier est repris dans la liste des fonctions critiques de façon récurrente. Renforcer l'offre de formation existante permettrait de répondre à la demande existante sur le Bassin tant au niveau des candidats que des recruteurs, même si le coût de ce développement complémentaire est une difficulté majeure.
N4105 - Conduite et livraison par tournées sur courte distance	Chauffeur/livreur		Création	Le métier de chauffeur livreur connaît un développement sur ces dernières années notamment avec l'évolution de l'E-commerce et l'utilisation de moyens de transport multiples. Aussi, l'impact environnemental des modes d'acheminement et de livraison ainsi que le changement des habitudes de vie, de consommation et de mobilité au sein de centres-villes et toute la technique du dernier kilomètre amènent à repenser le modèle de livraison. Ainsi, les camions/poids lourds ne vont plus pouvoir accéder aux centres des villes et les marchandises devront être transportées chez les clients ou en points relais avec des véhicules plus légers. Les opportunités d'emploi pour le métier sont importantes et ne cessent de croître. Par ailleurs, celles-ci sont accessibles à des profils moins qualifiés.
N4201 - Direction d'exploitation des transports routiers de marchandises	Gestionnaire en logistique et transport	Création		Tenant compte de la position stratégique du Bassin et des potentialités de développement du transport et de la logistique avec des infrastructures bien présentes et connues au-delà des frontières du territoire, renforcer l'offre de formation de niveau CESS permettrait de répondre à un besoin. Construire une filière logistique sur le Bassin permettrait aussi de mieux alimenter les formations proposées par l'enseignement supérieur. Il s'agit de prioriser la création d'une offre de « Gestionnaire en logistique et transport » dans l'enseignement secondaire qualifiant après la phase test actuellement en cours sur d'autres Bassins.

[Retour à la table des matières](#)

## CHAPITRE 4 – THÉMATIQUES COMMUNES : RECOMMANDATIONS

Il s'agit ici des recommandations, points de vigilance, centres d'intérêts et problématiques spécifiques à explorer que l'IBEFE relaie à partir des éléments mis en évidence par les acteurs de terrain dans le cadre de ses ateliers sectoriels.

### 4.1. Orientation, promotion des métiers, promotion des filières techniques et professionnelles

#### RECOMMANDATIONS TRANSVERSALES

Les enjeux liés à l'orientation, l'alimentation en candidats des filières d'enseignement et de formation, l'image des secteurs et des métiers, sont relevés transversalement dans l'ensemble des consultations sectorielles menées par l'IBEFE. Les réalités et les priorités varient cependant selon les secteurs (voir ci-après). Ces constats renforcent la conviction de l'IBEFE Hainaut-Centre que des initiatives, telles que son projet « Cap sur ton avenir ! » qui propose un large panel d'activités de découverte des métiers aux jeunes du Bassin, doivent être poursuivies et encore développées. À ce niveau, l'IBEFE plaide résolument pour que des moyens complémentaires soient accordés, notamment pour permettre à ses partenaires (entreprises, centres de formation, écoles qualifiantes, ...) d'augmenter le volume d'activités proposées et leur capacité d'accueil.

#### SECTEUR A - Agriculture et pêche, espaces naturels et espaces verts, soins aux animaux

**Jardinier** : le métier doit être mis en évidence car il présente des opportunités d'emploi et fait régulièrement partie des métiers en difficulté de recrutement. Un travail sur l'orientation, visant à mieux informer les candidats par rapport à la réalité du secteur difficile, trop souvent choisi par défaut, devrait également être initié.

#### SECTEUR B - Arts et façonnage d'ouvrages d'art

L'IBEFE soutient la mise en lumière des métiers de l'artisanat. Ces métiers représentent une spécificité et un savoir-faire local qui pourrait être perdu avec les personnes plus âgées qui quittent progressivement le marché de l'emploi et ne sont pas remplacées. Il s'agit donc d'intégrer ces métiers dans les actions d'information et de sensibilisation menées afin d'attirer les jeunes vers ces orientations. Il serait également pertinent de visibiliser l'offre de formation existante sur le territoire et la mettre en réseau.

#### SECTEUR D – Commerce, Vente et Grande distribution

La Vente est un secteur qui représente un potentiel important d'emplois mais qui constitue souvent un choix d'orientation par défaut. L'IBEFE soutient donc le développement d'actions de valorisation du secteur et de ses métiers, notamment par le développement de la formation en alternance pour favoriser une meilleure perception de la réalité du secteur. Dans cette même logique, des stages auprès d'employeurs actifs dans des segments différents de la vente devraient être plus régulièrement envisagés.

SECTEUR E - Communication, Média et Multimédia	
	<p><b>Prépondérance et transversalité de l’informatique</b> : Au-delà des métiers prioritaires identifiés par l’IBEFE spécifiquement pour ce secteur, les compétences liées à l’informatique s’imposent de manière transversale dans toute une série de secteurs et de métiers. Avec les évolutions technologiques qui impactent les métiers, il faudra encore d’avantage à l’avenir avoir l’esprit d’analyse, savoir décortiquer une information, coder, utiliser l’open source, ... L’IBEFE soutient donc le développement d’actions de sensibilisation des jeunes à ces enjeux, y compris sur les bonnes pratiques en matière de sécurité informatique.</p>
	<p><b>Ouvrir les perspectives métiers des créateurs dans le domaine des médias et de la communication</b> : Les créateurs (vidéastes, preneurs de son, ...) devraient être encouragés à mieux prendre en compte les métiers complémentaires aux leurs pour mieux comprendre les complexités et contraintes des autres métiers et ainsi adapter, s’ouvrir à de nouvelles compétences et élargir leurs perspectives de mise à l’emploi.</p>
SECTEUR F – Construction, bâtiment et travaux publics	
	<p><b>Maçon et métiers de la construction</b> : Il semble nécessaire de redynamiser le secteur pour attirer les jeunes dans un contexte de reprise (le secteur de la Construction sera un des fers de lance du plan de relance), et de pénurie de main-d’œuvre. Un travail sur une image plus positive du secteur et des métiers devrait être effectué. L’Instance Bassin recommande ainsi notamment, d’une part, une meilleure mise en lumière des attraits du secteur, et d’autre part un travail sur l’organisation et l’accueil de jeunes en stage, moment qui cause encore trop souvent la perte de candidats.</p>
SECTEUR G - Hôtellerie - Restauration, Tourisme, Loisirs et Animation	
	<p>Pour les métiers de l’Horeca, l’IBEFE constate que le besoin de travailler sur l’image des métiers est toujours bien présent. En effet, si la mise en valeur des métiers par les médias est importante et bénéfique, elle peut aussi donner une vision faussée de la réalité et de la difficulté du secteur et provoquer des mauvais choix d’orientation.</p>
SECTEUR H – Industrie et SECTEUR I – Installation et Maintenance	
	<p><b>Attrait pour les filières STEM et pour les métiers techniques et technologiques</b> : La principale difficulté pour les secteurs de l’industrie et de la maintenance est le manque de candidats dans les filières de formation et d’enseignement existantes. Les acteurs de terrain consultés soutiennent la poursuite et le renforcement des actions, notamment celle de l’IBEFE Hainaut-Centre, visant à mieux faire connaître les secteurs et ces métiers notamment vers le public féminin encore trop peu représenté dans les filières de formation et d’enseignement.</p>
	<p><b>Perception erronée des secteurs</b> : La vision du grand public reste fixée sur des métiers sales et pénibles, et ne correspond plus à la réalité de terrain. Le développement de l’industrie 4.0, et l’importance grandissante de l’automatisation et de la digitalisation, devraient être mieux mis en évidence notamment comme levier d’attraction des jeunes générations vers ces métiers.</p>

#### SECTEUR J - Santé et SECTEUR K - Services à la personne et à la collectivité

Tenant compte des pénuries et des difficultés récurrentes de recrutement dans ces secteurs, l'IBEFE Hainaut-Centre estime que les actions de valorisation des filières de formation et des métiers doivent être poursuivies et renforcées, notamment dans le domaine de l'aide à domicile qui souffre d'un fort déficit de notoriété et d'image. Les acteurs de terrain consultés soulignent que l'élan généré par la crise sanitaire et le retour à des valeurs davantage tournées vers l'humain sont susceptibles de créer un contexte favorable pour ces actions de valorisation.

#### SECTEUR L – Spectacle

L'IBEFE souligne l'importance de la pluridisciplinarité dans le domaine des métiers des arts et du spectacle. Les personnes qui s'orientent vers ces métiers devraient être mieux conscientisées de l'importance de maîtriser plusieurs disciplines pour pouvoir vivre de son art.

#### SECTEUR N – Transport et Logistique

**Métiers du transport et de la logistique :** La perception du secteur par le grand public est encore trop souvent limitée à quelques métiers phares. Il paraît pertinent de mieux mettre en valeur le secteur, dans la diversité des métiers et des opportunités qu'il peut proposer, via des actions de sensibilisation auprès des jeunes et des publics en recherche d'emploi ou de ré-orientation.

### 4.2. Adaptation de l'offre d'enseignement et de formation, recommandations au Service Francophone des Métiers et des Qualifications (SFMQ)

#### RECOMMANDATIONS TRANSVERSALES

Les transitions technologiques et écologiques alimentent largement les travaux et les diagnostics de l'IBEFE Hainaut-Centre. L'explosion du numérique, l'économie circulaire, la mise en valeur des circuits courts, ... impactent fortement les métiers et les compétences attendues. Certains profils métiers doivent donc être revus, voire créés pour quelques nouveaux métiers identifiés dans nos diagnostics (voir recommandations au SFMQ). L'IBEFE constate également que, quand les compétences liées à ces enjeux sont prises en compte dans les profils métiers et formations existants, il reste un travail conséquent à faire pour amener les opérateurs à davantage les mettre en œuvre sur le terrain.

#### SECTEUR A - Agriculture et pêche, espaces naturels et espaces verts, soins aux animaux

**Transition écologique :** L'Instance Bassin EFE insiste sur l'importance de l'acquisition des compétences liées à la durabilité dans le secteur des métiers verts. Si les enjeux liés à la durabilité sont globalement pris en compte dans les profils métiers et formations du secteur, ces compétences pourraient être davantage valorisées et mises en œuvre sur le terrain.

	<p><b>Jardinier</b> : Le métier figure à nouveau dans la liste des fonctions critiques 2021 établie par le Forem. L’offre de formation et d’enseignement étant bien étoffée, les difficultés se situent essentiellement au niveau des profils des candidats qui ne correspondent pas aux exigences des employeurs. Dans ce contexte, l’IBEFE insiste sur l’importance d’intégrer aux contenus de formation un travail sur les softskills (par exemple la relation clientèle). L’IBEFE met également en évidence les compétences liées à la gestion différenciée, durable des espaces verts, qui correspond à un réel besoin (notamment le zéro phyto qui devient une exigence pour les chantiers publics). Elle souligne également le caractère incontournable du permis de conduire pour l’insertion sur le marché de l’emploi dans ce métier.</p>
	<p><b>Recommandations au SFMQ</b> : Les acteurs de terrain consultés par l’IBEFE mettent en évidence un profil formation qui devrait être revu :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Agent Qualifié des métiers du cheval</b> : le profil de formation n’est plus du tout d’actualité, il comprend encore des compétences totalement disparues aujourd’hui (par exemple, la reproduction dans les manèges). La grappe métiers pourrait donc être mise à l’agenda de travail du SFMQ.</li> </ul>
<p><b>SECTEUR B - Arts et façonnage d'ouvrages d'art</b></p>	
	<p><b>Transition écologique</b> : Les métiers de l’artisanat retrouvent un nouveau potentiel avec le développement de l’économie circulaire. Cet enjeu doit être intégré dans les programmes de formation, d’autant qu’il est susceptible de constituer un facteur d’attraction pour des nouveaux publics.</p>
	<p><b>Recommandation au SFMQ</b> :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>B1101 : Artiste Plasticien</b> : La réalisation d’un profil métier « Artiste plasticien » permettrait d’assurer le maintien de l’option dans l’enseignement qualifiant. Pour les acteurs de terrain consultés par l’IBEFE, ce maintien est nécessaire pour garantir l’accès de certains publics aux filières artistiques.</li> </ul>
<p><b>SECTEUR D – Commerce, Vente et Grande distribution</b></p>	
	<p>Les consultations sectorielles menées par l’IBEFE font apparaître un besoin d’adaptation des contenus des programmes de formation et d’enseignement à plusieurs niveaux pour les métiers de la vente :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• L’intégration de modules abordant les techniques d’e-commerce dans les formations « vente » paraît hautement souhaitable. Des connexions pourraient également être établies avec le Centre de compétence Management et Commerce pour permettre l’acquisition de certaines compétences complémentaires.</li> <li>• L’IBEFE recommande également une prise en compte plus importante des soft skills dans les contenus de formation, ainsi que de la gestion de l’agressivité, phénomène qui a pris de l’ampleur dernièrement dans le secteur, notamment dans le contexte de crise sanitaire.</li> <li>• L’évolution des pratiques de consommation, le développement du commerce en ligne, induisent une hybridation des compétences du commerce avec celles de la logistique, qui doit être mieux prise en compte.</li> </ul>
	<p><b>Recommandation au SFMQ</b> :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Les profils de métiers et formations dans le secteur de la vente ne sont plus adaptés à la réalité de terrain, notamment dans l’enseignement ; ils devraient être retravaillés notamment pour mieux prendre en compte les évolutions citées ci-avant (commerce en ligne, outils numériques, intégration de compétences en logistique, ...).</li> </ul>

SECTEUR E - Communication, Média et Multimédia	
	<p><b>Passion et portfolio :</b> En informatique ou en arts de la diffusion, c'est le portfolio qui compte. Ce n'est pas parce qu'on est étudiant qu'on ne doit pas avoir un portfolio. La création d'un portfolio semble indispensable lors du recrutement, bien plus que le parcours scolaire : mettre en ligne des vidéos, créer une communauté et pouvoir l'animer constituent la base du portfolio. Les étudiants doivent pouvoir se vendre et démontrer leur passion. Il faut aussi qu'ils puissent démontrer leur maîtrise des codes des réseaux sociaux.</p>
	<p><b>Renforcement des compétences en gestion dans les programmes de formation :</b> Pour les acteurs de terrain consultés par l'IBEFE, les créateurs dans le domaine de la communication et du multimédia devraient être davantage en capacité, à l'issue de leur de formation, de mettre un prix sur leur création, d'estimer la valeur de leur temps de travail, d'assurer la gestion des factures et de la comptabilité.</p>
	<p><b>Infographiste :</b> Le métier constitue une porte d'entrée pour l'art graphique et numérique. L'accès à ces domaines nécessite la maîtrise de compétences complémentaires. Par exemple, des compétences en codage et en développement front end (javascript) sont nécessaires. L'IBEFE relaie également l'intérêt d'intégrer davantage les outils open source dans les programmes de formation. Il s'agit notamment d'inculquer la culture du partage de l'information et de l'appui sur la communauté, qui constitue, de plus en plus, une valeur de base de ce type de métiers.</p>
	<p><b>Recommandation au SFMQ :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Le développement de <b>profils métiers liés au gaming</b>, secteur en plein essor et relativement peu couvert en matière de formation, pourrait s'avérer pertinent. Même si les besoins du secteur relèvent largement de l'enseignement supérieur ou universitaire, une partie de ceux-ci pourraient néanmoins être couverts par des acteurs relevant du champ des IBEFE.</li> </ul>
SECTEUR F – Construction, bâtiment et travaux publics	
	<p><b>Transition écologique et transition numérique :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Transition écologique : l'économie circulaire appliquée à la Construction reste un enjeu majeur du secteur. Les notions de transition écologique, durabilité, de réemploi des matériaux, sont déjà présentes dans les référentiels métiers et formations mais doivent encore être davantage mises en œuvre et renforcées sur le terrain (sensibilisation aux isolants plus naturels, matériaux biosourcés, ...).</li> <li>Transition numérique : les compétences liées aux nouvelles technologies (BIM, drones, domotique, ...) et aux outils de gestion collaborative des chantiers devraient être davantage approchées dans les programmes d'enseignement et de formation.</li> </ul> <p>A ce niveau, <b>le Centre de compétence Constriform</b> est un partenaire qui peut proposer des modules complémentaires sur les deux champs.</p>
2	<p><b>Menuisier :</b> Les travaux du Pôle de synergies Construction ont mis en évidence la pertinence de la formation de menuisier ; toutefois, il semble que les candidats au métier ne maîtrisent pas suffisamment certaines compétences qu'il conviendrait d'approfondir durant le parcours de formation : travail en hauteur, nouvelles techniques d'isolation, maîtrise des outils numériques.</p>
	<p><b>Installateur Electricien :</b> Importance de veiller à mettre en œuvre dans les parcours de formation les évolutions techniques liées au métier. Plus particulièrement, les compétences liées à la domotique semblent insuffisamment prises en compte et valorisées notamment dans les profils de formation de l'enseignement.</p>

	<p><b>Maçon :</b> Au-delà des actions à mener pour changer la mauvaise image du métier, l'IBEFE recommande une adaptation des contenus de formation en renforçant l'acquisition de certaines compétences spécifiques particulièrement importantes pour l'insertion dans l'emploi (lecture de plan, VCA, montage d'échafaudage) et les compétences liées aux nouveaux matériaux/nouvelles techniques qui peuvent être un levier pour attirer de nouveaux publics.</p>
	<p><b>Recommandation au SFMQ :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Technicien en construction :</b> Selon les acteurs de terrain consultés, le profil n'a plus été revu depuis de nombreuses années et semble largement obsolète. Il ne correspond plus à la réalité du secteur et devrait être retravaillé en intégrant les évolutions numériques et écologiques qui impactent les métiers de la construction, notamment le BIM.</li> </ul>
<p><b>SECTEUR G - Hôtellerie - Restauration, Tourisme, Loisirs et Animation</b></p>	
	<p><b>Transition numérique :</b> Le numérique est une problématique transversale qui fait partie de l'évolution de tous les secteurs. Les acteurs de terrain consultés dans le cadre de nos ateliers sectoriels insistent sur la nécessité d'intégrer celui-ci dans les programmes de formation y compris pour certains métiers du secteur, comme les métiers de bouche, qui pourraient paraître à priori moins impactés.</p>
	<p>Au niveau des métiers du tourisme, la connaissance des langues reste une compétence incontournable dont l'acquisition doit absolument être renforcée, dans le cadre des programmes de formation et d'enseignement, pour répondre aux besoins du marché de l'emploi.</p>
<p><b>SECTEUR H – Industrie</b></p>	
	<p><b>Transition écologique et transition numérique :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Transition écologique : l'économie circulaire appliquée à l'industrie est un enjeu majeur qui doit être pris en compte dans les programmes de formation et d'enseignement.</li> <li>• Transition numérique : les acteurs du secteur mettent en évidence la montée en puissance des compétences attendues notamment dans le domaine digital. Dans ce contexte, ils soulignent particulièrement l'importance des compétences liées à l'industrie 4.0 et aux nouvelles technologies comme par exemple l'additive manufacturing.</li> </ul>
	<p><b>H2913 Soudeur :</b> Les acteurs de terrain consultés par l'IBEFE insistent sur l'importance de mettre en œuvre les nouveaux profils métiers et formations validés par le SFMQ, notamment au niveau de l'enseignement qualifiant.</p>
	<p><b>Recommandation au SFMQ :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>H2301 Opérateur d'installations dans l'industrie chimique/pharmaceutique :</b> L'IBEFE insiste sur l'importance d'une finalisation rapide des travaux du SFMQ sur ce profil métier afin de permettre la concrétisation de ses recommandations par les acteurs du Bassin (voir liste des métiers prioritaires).</li> </ul>

SECTEUR I – Installation et Maintenance	
	<p><b>Mécanicien d’entretien et polyvalent de l’automobile</b> : Le métier évolue et les tâches du mécanicien ne se limitent plus à des opérations de maintenance. Ces évolutions requièrent notamment des compétences en électricité qui doivent être mieux intégrées et approchées dans les contenus de formation. Les compétences liées aux nouvelles technologies de propulsion, via des modules de sensibilisation et/ou de certification, devraient être systématiquement intégrées dans les programmes de cours.</p>
	<p><b>Carrossier</b> : Les consultations réalisées par l’IBEFE mettent en évidence la nécessité de mieux intégrer les nouvelles techniques (matériaux composites) dans les programmes de formation. L’IBEFE préconise également de mieux intégrer les compétences liées à l’électricité des véhicules dans les contenus de formation.</p>
	<p><b>Technicien de maintenance en informatique</b> : L’IBEFE insiste sur l’importance de maîtriser les compétences liées à la maintenance des réseaux, aux protocoles de communication et à la gestion du Cloud. Pour les acteurs de terrain consultés par l’IBEFE, le besoin se situe davantage en matière de maintenance des réseaux que de maintenance du matériel.</p>
	<p><b>Recommandation SFMQ :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>11307 Installateur en systèmes de sécurité</b> : Le profil métier et formation pour « Installateur de systèmes d’alarme » devrait être enfin finalisé car il existe une réelle demande du marché de l’emploi à ce niveau.</li> </ul>
SECTEUR J - Santé et SECTEUR K - Services à la personne et à la collectivité	
	<p><b>Transition numérique</b> : Le secteur et les métiers sont fortement impactés par la transition numérique. L’IBEFE soutient une meilleure intégration des évolutions technologiques et numériques dans les contenus de formation.</p>
	<p>Pour l’ensemble des métiers de la Santé et de l’Aide à domicile, l’IBEFE identifie un besoin de formation transversale pour mieux préparer les candidats à la charge psychologique de leur future fonction. L’IBEFE pointe également l’importance d’aborder les compétences liées à la déontologie, la communication dans les contenus de formation. Elle souligne enfin deux enjeux particulièrement mis en évidence par la crise sanitaire : la coordination entre acteurs professionnels qui gravitent autour du patient et la gestion de l’agressivité.</p>
	<p><b>J1507 Puériculteur</b> : L’IBEFE constate une tendance au relèvement des niveaux de compétences attendus dans les métiers de la petite enfance. Cette tendance se traduit notamment au niveau des diplômes requis pour accéder aux métiers (voir réforme MILAC). Si la professionnalisation du secteur est un enjeu important, l’IBEFE souligne néanmoins l’importance de préserver l’accessibilité du secteur à certains opérateurs et à certains publics moins qualifiés.</p>
	<p><b>Recommandation au SFMQ :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Aide-familial, Aide-Ménager Social, Agent d’entretien hospitalier</b> : L’IBEFE insiste sur l’importance d’une concrétisation rapide des travaux du SFMQ sur ces profils métiers afin de soutenir la concrétisation de ses recommandations par les acteurs du Bassin (voir liste des métiers prioritaires).</li> </ul>

SECTEUR K - Services à la personne et à la collectivité	
	<p><b>Recommandations au SFMQ :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Technicien en environnement :</b> L'IBEFE souligne l'intérêt de proposer un niveau de qualification intermédiaire, dans l'enseignement secondaire supérieur, entre le valoriste et le manager dans le secteur de l'environnement. Le technicien en environnement pourrait intervenir à ce niveau mais le profil devrait être revu car il ne correspond pas à la réalité du terrain.</li> </ul>
SECTEUR L – Spectacle	
	<p><b>Transition numérique :</b> Les métiers techniques du spectacle sont impactés par des évolutions technologiques permanentes. Le volet numérique est par exemple incontournable dans les domaines du son et de la lumière. La mise à jour régulière des contenus de formation et du matériel pédagogique est donc un impératif.</p>
	<p><b>Renforcement des compétences en gestion dans les programmes de formation :</b> Pour les acteurs de terrain consultés par l'IBEFE, les personnes formées dans les métiers du spectacle devraient être davantage en capacité, à l'issue de leur formation, de maîtriser les compétences relevant de la gestion.</p>
	<p><b>Régisseur et Auxiliaire/Technicien du spectacle :</b> La crise sanitaire a amené un besoin de captation vidéo des spectacles ; même si le public revient progressivement en salle, les retransmissions via streaming live sont devenues un must. L'IBEFE souligne donc l'importance d'intégrer ces compétences dans les profils métiers et programmes de formation.</p>
SECTEUR M – Support à l'entreprise	
	<p><b>M1601 Agent d'accueil et M1602 Agent Administratif :</b> L'IBEFE insiste sur l'indispensable adaptation des contenus de formation à l'évolution des métiers notamment par rapport à trois éléments clés : la polyvalence, l'utilisation des langues et l'intégration des techniques numériques. L'IBEFE recommande également une prise en compte plus importante des soft skills, en ce compris la gestion de l'agressivité, dans les contenus de formation. Enfin, tenant compte des évolutions récentes dans l'organisation du travail, les compétences et les outils liés au développement du télétravail doivent également être intégrées dans les programmes de formation à ces métiers.</p>
SECTEUR N – Transport et Logistique	
	<p><b>Transition écologique et transition numérique :</b> Le secteur et les métiers sont et vont encore davantage être impactés par l'évolution technologique, la digitalisation et par la volonté d'évoluer vers une logistique verte. L'offre de formation initiale et continue devra s'adapter à tous les niveaux de responsabilité de la chaîne, tant en termes d'upskilling que de reskilling.</p>
	<p><b>Magasinier :</b> L'IBEFE souligne l'importance d'adapter les contenus de formation et d'enseignement à l'évolution du métier de plus en plus impacté par les outils numériques. En effet, le métier tend vers une automatisation des activités, et des échanges permanents avec les différents acteurs de la chaîne logistique (fournisseurs, clients, ...).</p>

### 4.3. Places de stage et alternance

RECOMMANDATIONS TRANSVERSALES	
	<p>L'importance du stage en entreprise et l'intérêt de développer davantage la formation en alternance font consensus dans la grande majorité des consultations sectorielles menées par l'IBEFE. Pour concrétiser ces bonnes intentions, l'IBEFE constate qu'il faudra faire évoluer considérablement la réalité de terrain :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Un déficit de places de stage et de formation en alternance est constaté sur le Bassin Hainaut-Centre dans de nombreux secteurs/métiers.</li> <li>- Les modalités d'organisation des stages, notamment la durée souvent estimée trop courte, ne sont pas toujours adaptées à la réalité de terrain.</li> <li>- La complexification des métiers et, en corolaire, des profils de formations, accentue la difficulté d'aborder l'ensemble des compétences requises au travers d'une formation dans une seule entreprise.</li> </ul>
SECTEUR A - Agriculture et pêche, espaces naturels et espaces verts, soins aux animaux	
	<p>L'IBEFE souligne l'importance de <b>privilégier la formation en alternance</b> dans le secteur des métiers verts compte tenu du fait que la réalité des métiers ne peut être pleinement reproduite dans les Centres de formation et d'enseignement.</p>
	<p><b>Jardinier</b> : Pour les sections Jardinier d'aménagement et d'entretien, les acteurs de terrain relaient la difficulté de trouver des stages pleinement adaptés. Compte tenu de la spécialisation des entreprises, il devient en effet de plus en plus compliqué de trouver des stages en entreprise qui permettent d'aborder l'ensemble des compétences du métier (taille, entretien, pose de clôture, dallage, ...).</p>
SECTEUR D – Commerce, Vente et Grande distribution	
	<p>L'IBEFE souligne l'importance de privilégier la formation en alternance pour les métiers de la vente. Il s'agit de favoriser une confrontation précoce avec la réalité de travail du secteur par rapport à des métiers qui constituent encore trop souvent des choix d'orientation par défaut.</p>
	<p>Pour les métiers de la vente, l'IBEFE relaie la difficulté de trouver des stages, notamment en alternance, plus particulièrement dans certains secteurs comme le textile et le commerce de détail. Ce déficit de stages est probablement accentué par la crise sanitaire mais le phénomène est néanmoins ressenti comme structurel par les acteurs de terrain rencontrés dans le cadre des ateliers sectoriels. Dans ce contexte, l'IBEFE met en avant la proposition de la Fédération Coméos de créer, à l'échelle du Bassin par exemple, un point de contact unique pour les magasins qui souhaitent accueillir les stagiaires.</p>

	<b>D1102 Boulanger</b> : Les modalités d'organisation des stages devraient évoluer, elles ne reflètent pas la réalité de la profession en raison de créneaux horaires décalés par rapport à l'exercice du métier. Une difficulté spécifique pour le public féminin à décrocher des places de stages est constatée. Les employeurs semblent réticents notamment en raison d'une infrastructure non-adaptée.
	<b>D1202 Coiffeur</b> : Le secteur ayant limité la capacité formative à un tuteur par apprenant, quelle que soit l'année d'apprentissage de l'apprenant, un déficit criant de places de stage est constaté sur le terrain.
<b>SECTEUR E - Communication, Média et Multimédia</b>	
	Au niveau des stages, il paraît intéressant de favoriser la mise en place de projets d'études. Il s'agit de plonger les étudiants du secondaire et du supérieur dans la réalité professionnelle avec des projets concrets (en alliant créativité, gestion de contenu et gestion d'entreprise).
	<b>Infographiste</b> : Les acteurs de terrain relaient un déficit de places de stage pour les filières d'enseignement menant à ce métier. Ils mettent notamment en avant la durée trop courte du stage en entreprise, qui ne permet pas aux entreprises accueillantes de valablement intégrer le stagiaire dans des projets concrets et dans la méthodologie de la société.
<b>SECTEUR F – Construction, bâtiment et travaux publics</b>	
	Les métiers se complexifient, les nouveaux référentiels métiers et formations balaient beaucoup plus large, le partage du travail de formation entre l'entreprise et l'opérateur de formation ou d'enseignement est difficile à organiser. Il faudrait favoriser le stage dans plusieurs entreprises, car celles-ci se spécialisent et abordent rarement tous les aspects à voir en formation. Sur le terrain, cette bonne pratique s'avère cependant compliquée à mettre en œuvre (freins opérationnels et culturels).
	Au-delà des compétences techniques, les stages en entreprise devraient davantage prendre en compte les compétences transversales, comportementales qui constituent la base pour s'intégrer et se former dans le secteur de la Construction.
<b>SECTEUR G - Hôtellerie - Restauration, Tourisme, Loisirs et Animation</b>	
	Pour le personnel de cuisine, un déficit provisoire de capacité d'accueil des stagiaires est constaté suite à la crise sanitaire. Les acteurs de terrain signalent par contre un problème récurrent de places de stages pour le métier de cuisinier de collectivité.
<b>SECTEUR H – Industrie</b>	
	L'IBEFE relaie la difficulté, exprimée par les acteurs de terrain, de mettre en œuvre des stages ou des formations en alternance sur base de profils métiers, souvent réalisés sur base des besoins des grandes structures, qui ne correspondent pas à la réalité de terrain des petites entreprises. La formation dans plusieurs entreprises pourrait être une solution mais elle s'avère difficile à mettre en pratique.
	Un phénomène d'arrêt des formations avant leur terme est constaté sur le terrain. Dans un contexte de formations longues et de pénurie de candidats, il est parfois difficile de mener les bons éléments au terme de leur formation car ils sont recrutés par l'entreprise au moment du stage.

SECTEUR I – Installation et Maintenance	
	<p><b>Métiers de la mécanique automobile :</b> Les consultations de l'IBEFE mettent en évidence un manque de places de stage dans les métiers de la mécanique notamment auprès de grands concessionnaires qui privilégient la formation aux spécificités de leurs modèles/liées aux marques et non transposable à d'autres modèles automobiles.</p>
SECTEUR J - Santé et SECTEUR K - Services à la personne et à la collectivité	
	<p>L'IBEFE constate un déficit global de places de stage dans le secteur. L'organisation des stages est notamment difficile, il y a peu de places par rapport aux effectifs et les demandes de stages sont concentrées sur les mêmes périodes. Un travail concerté, entre les acteurs du Bassin, sur la programmation des stages sur l'année, pourrait être envisagé à l'image de ce qui est mis en place sur le Bassin de Verviers</p>
	<p><b>J1506 Infirmier de soins généraux :</b> En décalage avec le constat de déficit de places de stage exprimé ci-avant, le secteur des maisons de repos relaie des difficultés à trouver des candidats infirmiers, ceux-ci privilégiant les stages en milieu hospitalier.</p>
SECTEUR L – Spectacle	
	<p><b>Métiers techniques du spectacle :</b> Il paraît intéressant de privilégier la formation en alternance qui permet de mieux former dans les conditions réelles de terrain. De manière globale, dans les métiers des arts et du spectacle, l'IBEFE relaie un besoin d'améliorer la mise en lien des programmes de formation avec les besoins du marché, via une meilleure implication des employeurs dans les parcours de formation.</p>
SECTEUR N – Transport et Logistique	
	<p>L'IBEFE estime que la formation en alternance devrait être davantage développée sur le Bassin Hainaut-Centre dans le secteur Transport et Logistique afin d'améliorer l'attractivité et la visibilité du secteur. La formation en alternance permettrait notamment aux candidats de mieux appréhender la réalité et la diversité des métiers.</p>

#### 4.4. Équipements/ressources

RECOMMANDATIONS TRANSVERSALES	
	<p>De manière globale, l'IBEFE Hainaut-Centre insiste particulièrement sur la nécessité du partenariat, de la mutualisation des équipements et des ressources entre les acteurs de son champ de compétences. Elle met singulièrement en évidence l'intérêt des collaborations avec les entreprises, les Centres de compétence, les Centres de technologies avancées en capacité d'apporter une plus-value par rapport à l'indispensable intégration des évolutions technologiques, numériques et écologiques dans les contenus de formation.</p>

	<p>L'IBEFE invite les opérateurs d'enseignement et de formation du Bassin à suivre et à s'associer à la mise en œuvre du nouveau <b>Centre de formation aux éco-technologies et aux nouveaux matériaux</b> qui permettra de faciliter l'intégration des enjeux liés à la transition écologique et à l'économie circulaire dans les programmes de formation et d'enseignement. Ce Centre, dont l'implantation sur Mons est soutenue dans le cadre du Plan de relance, a pour vocation de s'adresser de manière décloisonnée à un large spectre de publics et de secteurs.</p>
<p><b>SECTEUR A - Agriculture et pêche, espaces naturels et espaces verts, soins aux animaux</b></p>	
	<p>L'IBEFE encourage les opérateurs d'enseignement et de formation à se mettre en lien avec les Centres de compétence et les CTA pour bénéficier de certains équipements et formations de pointe. <b>Le Centre de compétence « Métiers verts »</b> à Ath propose notamment des modules courts (utilisation de la tronçonneuse, travail en hauteur) qui peuvent aussi être proposés en complément à des partenaires de formation ou d'enseignement. Le Centre propose également toute une offre de formation en délocalisé.</p>
<p><b>SECTEUR D – Commerce, Vente et Grande distribution</b></p>	
	<p><b>Le Centre de compétence Management et Commerce de Gosselies</b> est situé à proximité immédiate du Bassin Hainaut-Centre et dispose de ressources et d'équipements qui pourraient être exploités par les autres opérateurs d'enseignement et de formation (caisses tactiles, magasin d'entraînement, drive-in et commande en lignes, ...).</p>
	<p>L'IBEFE relève un point d'attention concernant le matériel utilisé dans les formations de boulanger/pâtissier et de chocolatier. En effet, il importe que l'établissement formateur offre un équipement en adéquation avec la réalité de la profession sur le terrain. De même, les compétences des formateurs doivent être mises à jour par rapport à l'évolution du matériel et des techniques.</p>
<p><b>SECTEUR F – Construction, bâtiment et travaux publics</b></p>	
	<p>Pour ce qui concerne les matériaux et techniques de pointe, la prise en compte des évolutions numériques et écologiques qui impactent fortement le secteur de la Construction, l'Instance Bassin EFE encourage les opérateurs de formation et d'enseignement à se mettre en lien avec <b>le Centre de compétence Construform et avec les entreprises du secteur</b>. Il s'agit de favoriser l'acquisition de compétences pour lesquelles les formations sont difficiles à mettre en œuvre dans un contexte classique de formation ou d'enseignement.</p>
	<p>Conducteur d'engins de chantier : l'IBEFE relève un besoin de mutualiser les ressources notamment par rapport à la formation sur les plus gros engins/tonnages qui font partie des référentiels métiers et formations.</p>
<p><b>SECTEUR G - Hôtellerie - Restauration, Tourisme, Loisirs et Animation</b></p>	
	<p>Avec le <b>Centre d'Excellence des Métiers de l'Hôtellerie à Saint-Ghislain</b>, le Bassin Hainaut-Centre dispose d'un outil de pointe qui peut intervenir complémentaiement aux autres opérateurs de formation et d'enseignement. Le CEMH propose par exemple des modules spécifiques avec des professionnels du secteur, une alternative intéressante pour pallier le manque provisoire de capacité d'accueil des stagiaires suite à la crise sanitaire.</p>

### SECTEUR H - Industrie et SECTEUR I – Installation et Maintenance

**Importance de former les candidats sur des équipements à jour :** Dans ce contexte, l'IBEFE insiste particulièrement sur les collaborations à établir avec les entreprises, les Centres de compétence et les CTA du secteur :

- L'IBEFE met particulièrement en évidence **les potentialités du Centre de compétence Technocampus** qui dispose de plusieurs démonstrateurs industriels, dont un démonstrateur industrie 4.0, sur lesquels les apprenants sont confrontés à des situations qui correspondent à la réalité de l'industrie et qui peut donc proposer des compléments pertinents aux parcours auprès des autres acteurs d'enseignement et de formation.
- **Métiers de la mécanique automobile :** L'Instance Bassin EFE Hainaut-Centre encourage fortement les opérateurs de formation et d'enseignement du Bassin à se mettre en lien avec les Centre de compétence et les CTA du secteur notamment pour pouvoir bénéficier des équipements et ressources disponibles en matière de nouvelles technologies et de nouveaux modes de propulsion. Plus particulièrement, le Bassin Hainaut-Centre dispose de deux outils particulièrement pertinents avec **le Centre de compétence Autotech à Houdeng et le CTA Nouvelles technologies écologiques des véhicules à deux et quatre roues à Mons.**

L'IBEFE souligne le besoin d'accorder des moyens complémentaires afin de permettre aux Centres de compétence et aux CTA d'accueillir largement les différents types de publics cibles. Pour les Centres de compétence, il s'agit notamment d'être en capacité de travailler avec les publics issus de l'enseignement, tant pour des formations complémentaires spécifiques et pointues, que pour des actions de découverte des métiers.

**Inventaire des ressources des opérateurs de formation et d'enseignement :** Le coût et l'obsolescence des équipements de formation est une difficulté pour les opérateurs actifs dans les secteurs de l'industrie et de la maintenance. Dans ce contexte, l'inventaire des ressources réalisé par l'Instance Bassin EFE Hainaut-Centre est perçu comme une bonne pratique par les acteurs de terrain consultés. Ils estiment toutefois que cet inventaire devrait être étendu à l'ensemble des IBEFE pour rendre l'outil complètement pertinent.

### SECTEUR K – Services à la personne et à la collectivité

L'IBEFE encourage les opérateurs d'enseignement et de formation à se mettre en lien avec **le Centre de compétence Environnement** qui développe des modules « économie circulaire » pouvant compléter utilement certains cursus de formation. Le Centre est également en capacité d'organiser des actions de sensibilisation et d'information sur les métiers liés à l'environnement, adaptés dès l'enseignement.

### SECTEUR L – Spectacle

Les acteurs de terrain consultés par l'IBEFE relèvent le besoin de création d'un centre de ressources, sur le modèle de Centre de compétence, pour les métiers des arts et du spectacle. Il s'agirait notamment d'apporter une plus-value sur les axes suivants : Mise en lien et en réseau de l'offre de formation et d'enseignement sur le secteur (par exemple les formations en habillement et la formation en dentellerie), formation tout au long de la vie, lien avec les employeurs, mutualisation des ressources et du matériel, conservation des métiers d'arts présents sur le territoire (tutorat/compagnonnage).

## 4.5. Autres

RECOMMANDATIONS TRANSVERSALES	
	Les consultations sectorielles menées par l'IBEFE font ressortir une série d'enjeux et de recommandations qui dépassent le champ de compétences des Instances Bassin EFE, notamment par rapport à des besoins en profils et en compétences qui relèvent de l'enseignement supérieur. Ces éléments sont détaillés dans les tableaux ci-dessous.
SECTEUR D – Commerce, Vente et Grande distribution	
	<b>Enseignement supérieur :</b> Compte tenu des difficultés de recrutement rencontrées par les entreprises, le secteur propose d'envisager la création d'un brevet « Shop manager », entre l'enseignement secondaire et l'enseignement supérieur. Il s'agirait d'une formation de deux ans en alternance, accessible notamment pour les travailleurs qui souhaitent évoluer dans leur fonction.
SECTEUR E - Communication, Média et Multimédia	
	<b>Enseignement supérieur :</b> En lien avec le développement du secteur du Gaming, il semble que les entreprises belges font largement appel à des candidats français bénéficiant d'une formation de bachelier/master en Game designer qui n'existe pas chez nous. L'IBEFE suggère donc aux acteurs de l'enseignement supérieur d'envisager le développement de cette offre de formation.
SECTEUR F – Construction, bâtiment et travaux publics	
	L'IBEFE constate que les opérateurs de formation et d'enseignement sont amenés à se tourner de plus en plus régulièrement vers les Centres de compétence ou vers les entreprises pour aborder certaines UAA pointues. Au-delà du manque de disponibilité potentiel, l'IBEFE relève une difficulté pour la validation de ces UAA qui n'est pas prise en charge/financée au niveau de ces partenaires externes.
	<b>L'IBEFE attire l'attention des acteurs locaux sur certains métiers spécifiques au Bassin :</b> Pyloniste, fumiste, ... Les entreprises concernées sont régulièrement confrontées à des difficultés de recrutement pour ces métiers très pointus. Ces enjeux relèvent, sans doute, davantage de réponses ponctuelles, via des dispositifs comme coup de poing pénuries, que du développement d'une offre de formation structurelle sur le Bassin.
SECTEUR G - Hôtellerie - Restauration, Tourisme, Loisirs et Animation	
	<b>Mobilité :</b> Dans le secteur Horeca, le candidat qui souhaite s'insérer sur le marché du travail doit pouvoir rejoindre son lieu de travail en fonction d'un horaire qui n'est pas celui des transports en commun. Une autonomie dans la mobilité constitue un facteur essentiel d'insertion dans l'emploi. A ce niveau le « Passeport Drive », mis en place par le Forem, représente une opportunité pour les demandeurs d'emploi qui se positionnent sur ces métiers. Il s'agit d'une mesure pertinente qui devrait être maintenue, voire renforcée.

### SECTEUR H - Industrie et SECTEUR I – Installation et Maintenance

#### Enseignement supérieur :

Les consultations sectorielles menées par l'IBEFE font ressortir l'importance et la croissance des besoins pour tous les profils d'experts IT (technologies de l'information). À ce niveau, et même si les niveaux de compétences relèvent de l'enseignement supérieur, l'IBEFE constate qu'il y a un consensus pour considérer que le maintien d'une offre de formation dans l'enseignement secondaire est pertinent pour assurer l'accès et l'alimentation des filières d'enseignement supérieur.

### SECTEUR J - Santé et SECTEUR K - Services à la personne et à la collectivité

#### Enseignement supérieur :

L'IBEFE met en évidence le métier de « Technicien en imagerie médicale ». Des besoins sont perceptibles sur le marché de l'emploi pour la fonction qui nécessite un niveau d'enseignement supérieur et l'offre de formation est peu développée à l'échelle de la Wallonie.

**Mobilité :** Le permis de conduire est indispensable à l'exercice des fonctions de l'aide à domicile, particulièrement pour le métier d'aide-familial. Le dispositif « Passeport Drive » proposé par le Forem a été bénéfique pour plusieurs stagiaires en formation et devrait être soutenu et reconduit.

**Promotion sociale – fonctionnement des épreuves intégrées :** Le mode de fonctionnement des épreuves intégrées, basé sur des épreuves écrites nécessitant une bonne maîtrise du français, constitue un frein à la certification de certains publics qui disposent pourtant des compétences techniques et pratiques requises pour l'exercice des métiers de la santé et de l'aide à domicile.

### SECTEUR N – Transport et Logistique

**Enseignement supérieur :** L'IBEFE regrette l'incohérence du déménagement à La Louvière de la filière « Management de la Logistique » de la Helha par rapport aux besoins du territoire. Elle souligne que la région du Centre est forte de sa position stratégique, et de potentialités de développement du secteur du transport et de la logistique avec des infrastructures bien présentes et réputées comme le Centre de compétence Logistique. Ce contexte justifie le maintien, voire le développement, de l'offre de formation dans le secteur notamment au niveau de l'enseignement supérieur.

### SECTEUR L – Spectacle

**Enseignement supérieur :** Les profils de musiciens posent souvent problème ; les recruteurs se tournent trop régulièrement vers l'étranger. Les personnes formées localement ne sont pas aptes à la sortie de l'école, il y a un gap important entre leurs capacités à leur sortie des conservatoires et ce qu'on va leur demander dans leur travail. Certains instruments sont plus particulièrement concernés, notamment les cornistes.

Les acteurs de terrain consultés par l'IBEFE avancent l'opportunité de développer « **une start-up des métiers de la culture** » qui pourrait mutualiser les besoins divers d'une série d'employeurs du territoire, permettre la première mise à l'emploi en CDI des personnes formées dans le secteur qui pourraient alors prester pour plusieurs institutions locales qui n'ont pas les moyens d'engager seules.

## CONCLUSION ET PERSPECTIVES

L'Instance Bassin EFE Hainaut-Centre tient particulièrement à remercier l'ensemble des partenaires, enseignants, chefs d'ateliers, formateurs, directions d'écoles, représentants syndicaux et patronaux, représentants d'entreprises et de fonds sectoriels, ... qui ont collaboré à ces travaux.

Cette expertise de terrain, avec les données et statistiques récoltées par les IBEFE qui interviennent en appui, renforce incontestablement la pertinence des diagnostics et des recommandations posés par l'Instance Bassin. Notre capacité à travailler en réseau, en associant toutes les parties prenantes de l'IBEFE, est aussi primordiale dans la mise en œuvre des réponses concrètes apportées aux constats identifiés.

Les Thématiques Communes constituent la partie la plus visible et impactante du Rapport analytique et prospectif. Elles ont pour vocation d'orienter l'évolution de l'offre d'enseignement qualifiant et de formation sur le Bassin.

A ce niveau, le Rapport 2021 identifie **72 métiers prioritaires** sur lesquels l'offre d'enseignement et de formation du territoire pourrait être renforcée, voire au moins maintenue.

- 52 métiers concernent la formation initiale, dont 40 pour lesquels un développement ou un renforcement de l'offre est suggéré.
- 69 métiers concernent la formation pour adultes, dont 50 avec des enjeux de développement ou de renforcement de l'offre existante.
- Les principaux secteurs d'activités visés sont la Construction (14 métiers prioritaires), l'Installation-maintenance (10 métiers), le Commerce (7 métiers) et les Services à la personne et à la collectivité (7 métiers). A noter que les métiers pointés pour ces deux derniers secteurs valent principalement pour la formation pour adultes.

En complément de ces métiers prioritaires, l'Instance Bassin EFE formule une série de **recommandations** visant à faire évoluer positivement la qualité de l'offre d'enseignement et de formation. Deux enjeux, qui traversent largement les différents secteurs d'activité analysés, paraissent plus particulièrement prioritaires :

### 1. **L'adaptation des contenus et des pédagogies de formation à l'évolution des métiers et des compétences attendues.**

L'enjeu numérique et son impact sur les métiers et les compétences, déjà très présent dans les précédents diagnostics de l'IBEFE, est encore mis davantage sur le devant de la scène par l'extraordinaire accélération de la digitalisation qui résulte de la crise sanitaire. Le numérique est partout, y compris dans des métiers sur lesquels il était moins attendu a priori.

Cette réalité, à laquelle on peut ajouter également la transition écologique qui devrait monter en puissance au cours des prochaines années, soulève de nombreux points d'attention dans le champ des compétences de l'Instance Bassin EFE :

- L'importance de renforcer **les partenariats et le partage des ressources** entre les opérateurs de formation et d'enseignement dans un contexte de plus en plus pointu (matériel et approches pédagogiques, compétences des formateurs, ...).

Les recommandations de l'IBEFE mettent notamment en évidence les outils d'excellence que sont les Centres de compétence et les Centres de Technologies Avancées.

L'IBEFE Hainaut-Centre veillera également à élargir le champ de son Pôle de synergie Industrie, qui vise à identifier les ressources remarquables des opérateurs de formation et d'enseignement et à encourager le partage.

- **L'implication des entreprises** afin d'assurer l'acquisition de compétences au plus près d'une réalité qui évolue de plus en plus rapidement.

Si la formation en alternance est pointée comme une priorité politique, les retours des ateliers sectoriels traduisent la difficulté de concrétiser la participation des entreprises sur le terrain, tant au niveau des stages que de l'alternance.

Sur ce point, notre IBEFE, en collaboration avec la Fondation pour l'Enseignement, soutiendra la mise en œuvre pilote de parcours de formation renforcés associant écoles, entreprises et centres de compétence.

- **La prise en compte des personnes peu qualifiées.** L'élévation des niveaux de compétences attendus, la digitalisation, ... sont des facteurs susceptibles d'encore éloigner davantage certains publics du marché de l'emploi.

L'Instance Bassin est particulièrement attentive à cette question et veillera à poursuivre les actions vers ce type de public notamment à travers ses Pôles de synergie « Savoirs et savoirs-être de base » et « Fracture numérique ».

- **L'évolution des systèmes de formation et d'enseignement vers davantage de réactivité et de souplesse** semble également indispensable pour pouvoir répondre à ces changements rapides et permanents.

## 2. Le déséquilibre qui persiste entre les compétences de la population et les besoins des entreprises.

Cette difficulté est notamment visible au travers de la liste des métiers en pénurie du Forem, qui s'agrandit chaque année.

Une partie de la solution se trouve probablement dans un basculement sociétal pour enfin valoriser ces métiers et améliorer les conditions de travail et de salaire. Il n'en reste pas moins qu'il existe une réelle pénurie de main-d'œuvre, notamment dans les domaines techniques, technologiques et scientifiques.

Les travaux des IBEFE soulignent que les difficultés constatées au niveau du marché de l'emploi sont également vécues par les opérateurs de formation. Les filières de formation menant à ces métiers, pourtant capitales pour l'avenir, attirent peu ou pas les jeunes.

La question de l'orientation scolaire et professionnelle des jeunes est donc absolument prioritaire et le développement, sur la Fédération Wallonie-Bruxelles, d'un dispositif d'orientation tout au long de la vie, qui vise à fédérer et à professionnaliser les acteurs de l'orientation autour des Cités des Métiers, est porteur d'espoir.

L'Instance Bassin EFE Hainaut-Centre n'est pas restée au balcon sur cette problématique. Elle met en œuvre, depuis plusieurs années déjà, avec le soutien de sa Chambre Enseignement, et en s'appuyant sur les ressources des acteurs du territoire, le projet Cap sur Ton Avenir, qui propose des activités de sensibilisation aux jeunes du Bassin : visites d'entreprises, pratique des métiers en centres de formation, immersion dans des écoles qualifiantes, découverte des STEM et de la robotique, ...

Ce projet rencontre un vrai besoin de terrain et il atteint cependant ses limites dans le cadre des moyens structurels de l'IBEFE. Il s'agira, pour élever son niveau de développement, de trouver de nouveaux

partenaires et de nouveaux financements, par exemple dans le cadre de la prochaine programmation du Fonds Sectoriel Européen.

Pour terminer, impossible de passer sous silence les **indicateurs socio-économiques** repris dans le Chapitre 1 du Rapport analytique et prospectif, qui soulignent certaines difficultés persistantes spécifiques au Bassin Hainaut-Centre, notamment :

- Le taux de chômage des jeunes et l'importance du nombre de chercheurs d'emploi peu qualifiés.
- L'explosion des publics relevant des CPAS.
- La concentration des indicateurs négatifs dans certaines communes du Bassin.

L'Instance Bassin et ses Chambres Emploi-Formation soutiennent le développement d'approches novatrices, de type Territoire Zéro Chômeur de Longue Durée, pour la mise à l'emploi des publics défavorisés.

L'IBEFE souhaite également porter ces constats vers les forces vives du Bassin, notamment via le Conseil de Développement du Cœur du Hainaut, afin d'initier une réflexion de fond visant à comprendre ces phénomènes et à dégager des pistes de solution.

## ANNEXES

## Annexe 1 - Nomenclature ROME V3

SECTEURS SELON LA CLASSIFICATION ROME V3
A. Agriculture et pêche, espaces naturels et espaces verts, soins aux animaux
B. Arts et façonnage d'ouvrages d'art
C. Banque, assurance, immobilier
D. Commerce, vente et grande distribution
E. Communication, média et multimédia
F. Construction, bâtiment et travaux publics
G. Hôtellerie, restauration, tourisme, loisirs et animation
H. Industrie
I. Installation et maintenance
J. Santé
K. Services à la personne et collectivité
L. Spectacle
M. Support à l'entreprise
N. Transport et logistique

## Annexe 2 - Nomenclature REM2

REM2	Description
11	Personnel des services aux personnes et à la collectivité
12	Personnel des services administratifs et commerciaux
13	Personnel de l'industrie hôtelière
14	Personnel de la distribution et de la vente
21	Professionnels des arts et du spectacle
22	Professionnels de la formation initiale et de la formation continue
23	Professionnels de l'intervention sociale, du développement local et de l'emploi
24	Professionnels de la santé (professions paramédicales)
31	Professionnels de la santé (professions médicales)
32	Cadres administratifs et professionnels de l'information et de la communication
33	Cadres commerciaux
41	Personnel de l'agriculture et de la pêche
42	Personnel du bâtiment, des travaux publics et de l'extraction
43	Personnel du transport et de la logistique
44	Personnel de la mécanique, de l'électricité et de l'électronique
45	Personnel des industries de process
46	Personnel des autres industries (matériaux souples, industries graphiques, ameublement et bois)
47	Personnel de type artisanal
51	Maîtrise industrielle
52	Techniciens industriels
53	Cadres techniques de l'industrie
61	Agents de maîtrise, techniciens et cadres techniques hors industrie

### Annexe 3 - Perspectives pour le marché du travail wallon 2021-2026

#### Valérie Vander Stricht (IWEPS) sur la base du rapport « Perspectives économiques régionales 2021-2026 »<sup>69</sup>

Les perspectives pour le marché du travail wallon à l’horizon 2026 présentées dans cette section sont établies sur la base du modèle multirégional et multisectoriel HERMREG, fruit d’une collaboration entre le Bureau fédéral du Plan et les services d’étude et de statistique des trois régions belges (IBSA, IWEPS et Statistiek Vlaanderen<sup>70</sup>). Elles sont le résultat de la désagrégation régionale des perspectives économiques nationales du Bureau fédéral du Plan<sup>71</sup> pour la période 2021-2026. HERMREG<sup>72</sup> peut être classé dans la catégorie des modèles macroéconométriques de type top-down. Il s’articule entièrement avec le modèle national HERMES développé par le Bureau fédéral du Plan. Cela signifie que les projections nationales de moyen terme d’HERMES sont décomposées à l’aide de clés de répartition régionales endogènes. La présente projection régionale est donc cohérente avec la projection nationale de juin 2021, qui est elle-même basée sur les informations économiques et budgétaires disponibles au 2 juin 2021. Cette projection tient ainsi compte de l’essentiel de l’information disponible à cette date, en ce compris les plans de relance belges et étrangers. Elle n’anticipe donc pas les effets des inondations qui ont frappé la Wallonie en juillet 2021 ni les mesures de relance supplémentaires ou mesures d’économies budgétaires que les gouvernements sont susceptibles de prendre à l’avenir.

Le rapport « Perspectives économiques régionales 2021-2026 »<sup>73</sup> fournit des projections régionales et sectorielles à l’horizon 2026 pour les valeurs ajoutées, l’emploi, les salaires et les investissements. Des projections démographiques et de taux d’activité régionaux, ainsi que des perspectives en matière de travail frontalier et de navettes domicile-travail entre régions, sont également disponibles. Toutes ces projections permettent de prévoir l’évolution de la population active, de la population active occupée et du chômage. HERMREG produit aussi des projections régionales de produit intérieur brut (PIB) et de taux d’emploi. Il comprend en outre un module qui calcule au niveau régional les consommations d’énergie et les émissions de gaz à effet de serre (GES), un bloc de finances publiques détaillé, ainsi qu’un module relatif aux comptes de revenus des ménages pour chaque région.

Dans cette section, nous nous limiterons à présenter les résultats qui concernent le marché du travail wallon.

Afin de rappeler les ordres de grandeur et le lien entre les différents concepts, un premier schéma commenté reprend les différents agrégats estimés pour 2021 dans le cadre du modèle.<sup>74</sup>

Ensuite, un deuxième schéma commenté montre l’évolution de ces agrégats sur la période de projection (les années 2021 à 2026, donc entre 2020 et 2026).

Enfin, un graphique montre l’évolution de l’emploi intérieur sur cette même période de projection.

<sup>69</sup> Bureau fédéral du Plan, Institut Bruxellois de Statistique et d’Analyse, Institut wallon de l’évaluation, de la prospective et de la statistique et Statistiek Vlaanderen (2021), Perspectives économiques régionales 2021-2026, juillet 2021. Téléchargeable sur <https://www.iweps.be/publication/perspectives-economiques-regionales-2021-2026/>

<sup>70</sup> Institut Bruxellois de Statistique et d’Analyse, Institut wallon de l’évaluation, de la prospective et de la statistique et Statistiek Vlaanderen.

<sup>71</sup> Bureau fédéral du Plan (2021), Perspectives économiques 2021-2026, juin 2021.

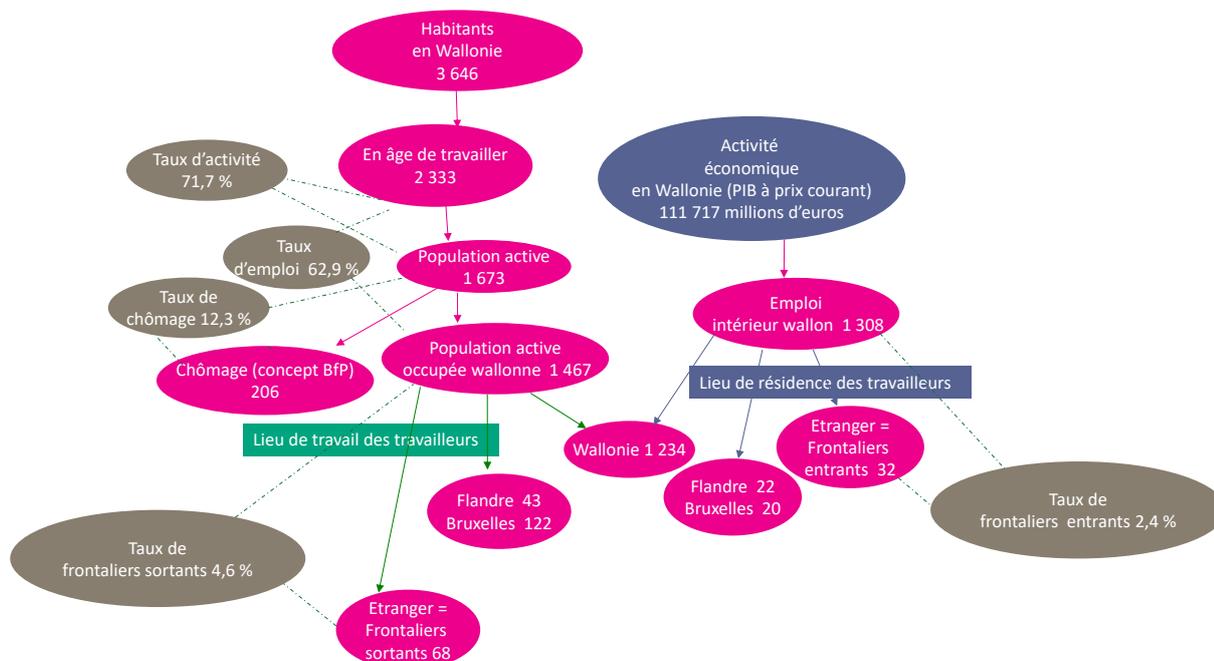
<sup>72</sup> Le modèle HERMREG est décrit dans Bassilière, D., Bossier, F., Caruso, F., Hendrickx, K., Hoorelbeke, D. et Lohest, O. (2008a), Élaboration d’un modèle de projections régionales, une première application du modèle HERMREG aux perspectives économiques nationales 2007-2012, BFP – IBSA – IWEPS – SVR, janvier 2008.

<sup>73</sup> <https://www.iweps.be/publication/perspectives-economiques-regionales-2021-2026/>

<sup>74</sup> Même s’il s’agit de l’année en cours, il s’agit de projections, les comptes régionaux les plus récents fournissant des informations jusqu’en 2019. Pour l’année 2020 les estimations ont été établies sur base d’autres informations disponibles au moment de la publication (services publics de l’emploi et ONSS notamment).

Ces schémas et graphiques sont complétés par des tableaux avec des résultats pour la période récente 2019-2020 (pour un aperçu de l'impact de la pandémie de Covid 19) et 2020-2021 (pour un aperçu des suites de l'épidémie et des premiers effets de la relance, cette période étant comprise dans la période de projection). Ces données ne seront pas commentées ici, toutes les informations se trouvent dans le rapport complet.

**Schéma 1 - Marché du travail en 2021 en Wallonie (en milliers de personnes)**



Sources : IWEPS-Hermreg – juillet 2021

D'après les estimations établies en juillet 2021 sur la base du modèle HERMREG, l'activité économique de la Wallonie aura généré en 2021 un PIB de 111 717 millions d'euros. Pour produire cette richesse, 1,308 million d'emplois en moyenne (emploi intérieur) auront été nécessaires. Ces emplois sont occupés par 1,234 million de travailleurs résidant en Wallonie ainsi que par 22 000 travailleurs résidant en Flandre, 20 000 à Bruxelles et 32 000 travailleurs frontaliers (venant en grande majorité de France).

Sur cette base on peut calculer un taux de frontaliers entrants, 2,4 % de l'emploi intérieur en 2021 et plus généralement un taux d'entrants (qui comprend les entrants des deux autres régions du pays), 5,7 % de l'emploi intérieur.

Sur les 1,673 million de Wallons faisant partie de la population active, 1,234 million ont un emploi en Wallonie. En ce qui concerne les autres, soit ils exercent une activité en Flandre (43 000), à Bruxelles (122 000) ou à l'étranger (68 000, principalement au Luxembourg), soit ils sont au chômage (206 000). A noter que le chômage est ici mesuré selon la définition du Bureau fédéral du Plan (c'est-à-dire en additionnant le nombre de DEI - demandeurs d'emploi inoccupés inscrits - et le nombre de chômeurs âgés non-demandeurs d'emploi).

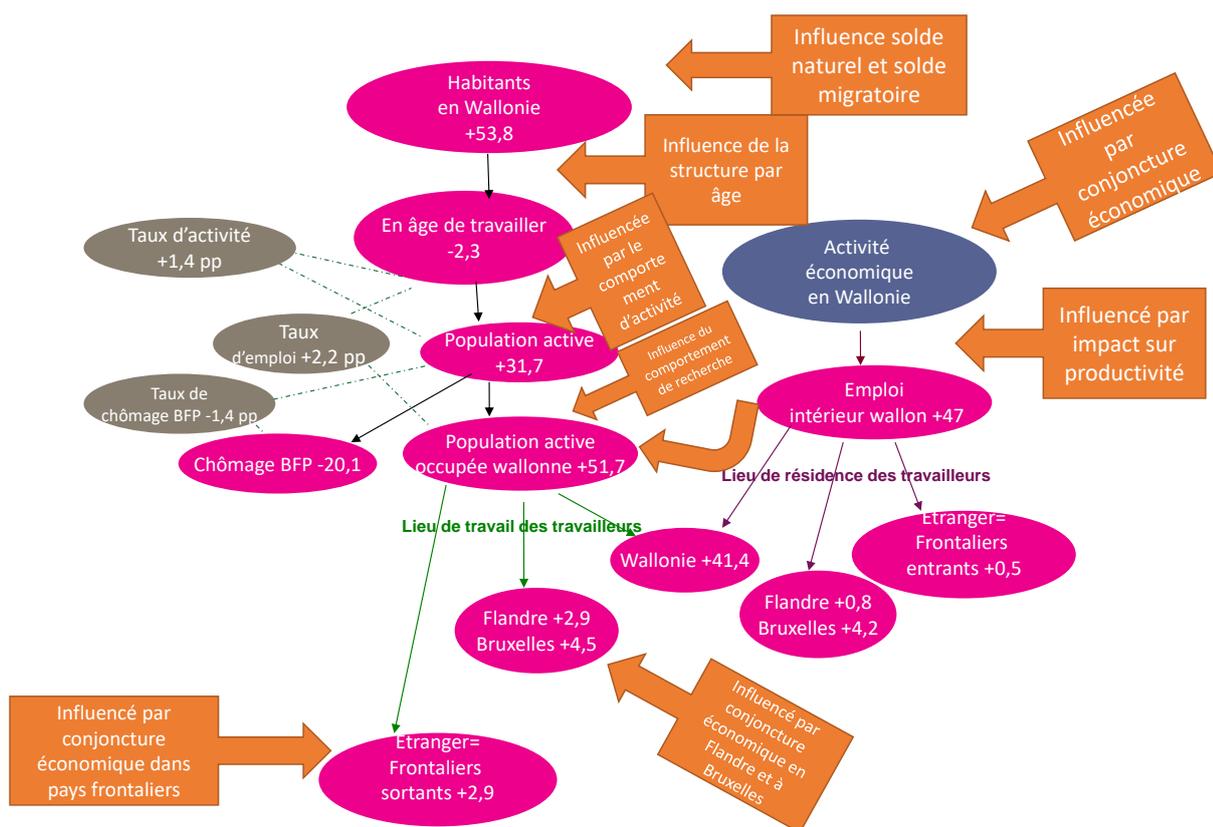
De manière semblable au taux d'entrants, on peut calculer un taux de frontaliers sortants, 4,6 % de la population active occupée en 2021 et un taux de sortants, comprenant également les wallons allant travailler à Bruxelles et en Flandre, 15,9 % de la population active occupée en 2021.

On peut également calculer les taux les plus couramment utilisés pour caractériser le marché du travail. Le taux d'activité obtenu en divisant la population active (les wallons qui se présentent sur le marché du travail) par la population en âge de travailler (les 15-64 ans) égale 71,7% en 2021. Le taux d'emploi, qui divise la population active occupée (les wallons qui ont un emploi salarié ou indépendant) par la population en âge de travailler, atteint 62,9% en 2021 (à ne pas confondre avec le taux BIT calculé sur la base de l'enquête sur les forces de travail et sur la population des 20-64 ans). Enfin, le taux de chômage rapporte le nombre de chômeurs à la population active et vaut 12,3% en 2021 (selon la définition du Bureau fédéral du Plan).

Le taux d'emploi BIT des 20-64 ans évoqué ci-dessus est celui qu'a sélectionné le Gouvernement wallon dans la Déclaration de Politique Régionale 2019-2024 pour fixer la cible de 68,7 % en 2025, soit une augmentation de 5 points de pourcentage par rapport au taux de 2018. En 2020, malgré la crise sanitaire et économique, l'écart par rapport à la cible, de 4,1 points, reste inchangé par rapport à 2019. En effet, les mesures de soutien sans précédent mises en place par les autorités (notamment l'élargissement et la facilitation de l'accès au chômage temporaire pour les salariés et le droit passerelle pour les indépendants) ont permis la stabilité du taux d'emploi entre 2019 et 2020 en Wallonie à 64,6 %. En 2021, il s'établirait à 65,0% (une augmentation de 0,4 p.p. par rapport à 2020 stimulée par la croissance économique conjuguée au maintien des mesures de soutien).

Le modèle HERMREG permet également d'établir des projections à 2026.

**Schéma 2 - Projections en milliers de personnes et en point de pourcentage de l'évolution des agrégats du marché du travail wallon entre 2020 et 2026**

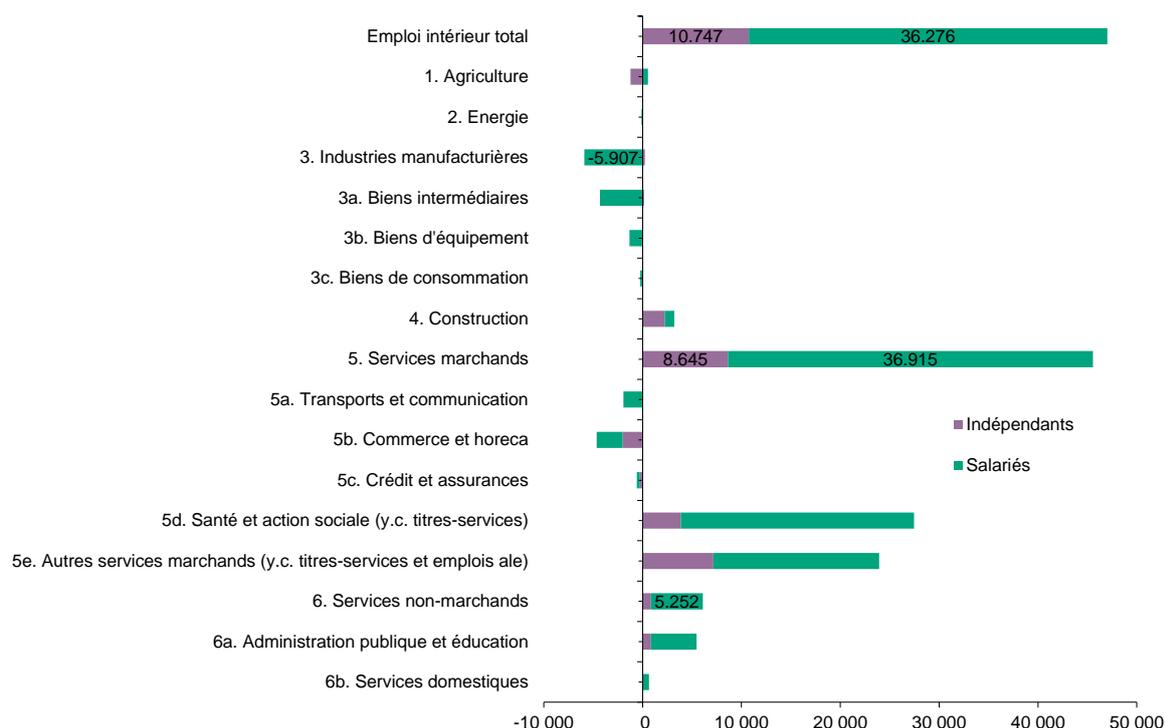


Sources : IWEPS-Hermreg – juillet 2021

Sur la période de projection (les années 2021 à 2026, donc entre 2020 et 2026), l'emploi intérieur wallon augmenterait de 47 000 unités. Cette augmentation bénéficierait à 41 400 wallons. Le solde serait occupé par des Flamands (800) ou des Bruxellois (4 200) ; le nombre de frontaliers entrant augmenterait aussi légèrement (+ 500). Le nombre de Wallons occupant un emploi à Bruxelles augmenterait de 4 500 unités

tandis que le nombre de Wallons qui occuperaient un emploi en Flandre s'accroîtrait de 2 900 unités. La tendance à la hausse du nombre de Wallons employés à l'étranger se poursuivrait avec une augmentation de 2 900 unités. La population active occupée wallonne augmenterait ainsi de 51 700 unités. Comme la population active n'augmenterait que de 31 700 unités (notamment parce que la population d'âge actif diminue), le chômage diminuerait de 20 100 unités. Le taux d'emploi augmenterait de 2,2 points de pourcentage et le taux de chômage au sens du Bureau de plan diminuerait de 1,4 points de pourcentage. Le taux d'emploi BIT des 20-64 ans augmenterait de 2 p.p. pour atteindre 66,6% en 2026.

**Graphique 1 - Projection de la croissance de l'emploi intérieur wallon par statut et par secteur d'activité, 2021-2026, en nombre de personnes**



Sources : IWEPS-Hermreg – juillet 2021

Entre 2020 et 2026, l'emploi intérieur wallon augmenterait de 47 023 travailleurs, soit une hausse de +3,6 % ou un taux de croissance annuel moyen (TCAM) de 0,6%. C'est le secteur des services marchands qui contribuerait le plus à cette croissance avec une augmentation de 45 560 emplois (+5,9% soit un TCAM de 1,0%) et en particulier le secteur de la santé et action sociale (+ 27 453 emplois, soit +13,9% ou 2,2% en TCAM) et les autres services marchands (+23 931 emplois, soit + 8,3% ou 1,3% en TCAM) ; les services non marchands contribueraient également à cette croissance (+6 099, +2,2% ou 0,4% en TCAM) ainsi que la Construction (+3 195 emploi soit +3,8% ou 0,6% n TCAM), cette dernière bénéficiant en début de période de projection de l'effet des aides aux investissements des ménages (principalement en matière de rénovation énergétique) prévues dans les différents plans de relance. Par contre, l'emploi reculerait dans les industries manufacturières (-5 683 emplois, soit -4,3% ou -0,7% en TCAM), l'énergie (-113, soit -0,7% ou -0,1% en TCAM) et l'agriculture (-681 travailleurs, soit -3,8% ou -0,6% en TCAM) confirmant les tendances du passé pour l'industrie et l'agriculture. Au sein des services marchands, le Commerce et l'Horeca et les transports, directement touchés par la crise sanitaire et les mesures de confinement, continueraient dans les premières années de projection à voir leur emploi diminuer, ce qui aboutirait en 2026 à des pertes de respectivement

4 646 et 1 935 emplois par rapport au niveau de 2020, année où les mesures telles que le chômage temporaire et le droit passerelle avaient permis de limiter les pertes.

La croissance de l'emploi intérieur serait portée tant par l'emploi salarié (+ 36 276 salariés soit +3,4% ou + 0,6% en TCAM) que l'emploi indépendant (+10 747 indépendants soit +4,6% ou +0,8% en TCAM), et dans les deux statuts principalement par les secteurs de la Santé et action sociale et les autres services marchands.

**Tableau 1 - Perspectives de population et du marché du travail sur la base du modèle HERMREG**

	Estimations et projections en milliers de personnes				Différences en milliers de personnes		
	2019	2020	2021	2026	2019-2020	2020-2021	2020-2026 <sup>75</sup>
1. Population totale	3.640	3.644	3.646	3.698	4,7	2,1	53,8
2. Population d'âge actif	2.337	2.335	2.333	2.333	-1,5	-1,9	-2,2
3. Population inactive	1.976	1.977	1.974	1.999	1,0	-3,1	22,1
dont avec allocation ONEM :							
a. Interruptions de carrière à temps plein	4	4	4	4	-0,2	-0,1	0,1
b. Chômage avec complément d'entreprise (non-demandeurs d'emploi)	11	8	5	2	-3,4	-2,4	-5,2
4. Population active (5+6)	1.664	1.667	1.673	1.699	3,7	5,2	31,7
5. Population active occupée	1.456	1.457	1.467	1.508	0,2	10,1	51,8
a. Emploi intérieur	1.301	1.298	1.308	1.345	-2,4	9,5	47,0
b. Solde frontalier	34	35	36	37	1,3	0,6	2,4
c. Solde des navettes interrégionales (1)	122	123	123	125	1,3	0,0	2,4
6. Chômage	207	211	206	191	3,5	-5,0	-20,2
a. Demandeurs d'emploi	204	210	206	191	6,0	-4,0	-19,2
dont chômage avec complément d'entreprise	3	4	4	3	0,4	-0,2	-1,0
b. Chômeurs âgés non-demandeurs d'emploi	4	1	0	0	-2,5	-1,0	-1,0
	En pourcentage				En points de pourcentage		
Taux d'emploi (5/2)	62,3	62,4	62,9	64,6	0,1	0,5	2,3
Taux d'activité (4/2)	71,2	71,4	71,7	72,8	0,2	0,3	1,4
Taux de chômage (concept BFP)(6/4)	12,5	12,7	12,3	11,2	0,2	-0,3	-1,4
Taux de chômage (hors chômeurs âgés)	12,3	12,6	12,3	11,2	0,3	-0,3	-1,4
Taux d'emploi EU2020 (2)	64,6	64,6	65,0	66,6	0,0	0,4	2,0

(1) Séries lissées basées sur les Enquêtes sur les Forces de travail et les données de l'ONSS.

(2) Mesuré sur la base de l'Enquête sur les Forces de travail ; catégorie d'âge 20-64 ans

Sources : IWEPS-Hermreg – juillet 2021

<sup>75</sup> Attention, notation différente que celle du Rapport « Perspectives économiques régionales 2021-2026 ». Dans ce tableau 2020-2026 correspond à la différence de niveau d'emploi entre 2020 et 2026, dans le Rapport 2020-2026, correspond à la période de projection 2020-2026 et donc à la différence entre la situation en 2019 et en 2026.

**Tableau 2 – Estimations et projections de l'emploi intérieur wallon en nombre de personnes. Comptes régionaux et HERMREG**

	2019	2020	2021	2026	2019-2020	2020-2021	2020-2026 <sup>76</sup>
1. Agriculture	17.910	18.070	18.250	17.388	160	180	-682
2. Energie	16.055	16.253	16.299	16.140	198	46	-113
3. Industries manufacturières	133.429	132.638	132.171	126.955	-791	-467	-5.683
a. Biens intermédiaires	64.285	64.292	63.733	60.110	7	-559	-4.182
b. Biens d'équipement	19.427	19.108	18.912	17.789	-319	-196	-1.319
c. Biens de consommation	49.717	49.237	49.526	49.056	-480	289	-181
4. Construction	84.134	84.517	85.671	87.711	383	1.154	3.194
5. Services marchands	778.268	775.173	782.471	819.381	-3.095	7.298	44.208
a. Transports et communication	68.861	69.151	69.273	67.214	290	122	-1.937
b. Commerce et horeca	206.282	203.258	199.093	198.612	-3.024	-4.165	-4.646
c. Crédit et assurances	19.097	18.352	18.170	17.759	-745	-182	-593
d. Santé et action sociale (y.c. titres-services)	194.590	197.354	201.513	224.807	2.764	4.159	27.453
e. Autres services marchands (y.c. titres-services et emplois ale)	289.438	287.059	294.422	310.989	-2.379	7.363	23.930
6. Services non-marchands	270.980	271.774	273.032	277.873	794	1.258	6.099
a. Administration publique et éducation	265.802	266.596	267.854	272.062	794	1.258	5.466
b. Services domestiques	5.178	5.178	5.178	5.811	0	0	633
7. Total	1.300.776	1.298.425	1.307.894	1.345.448	-2.351	9.469	47.023

Sources : IWEPS-Hermreg – juillet 2021

Les **branches d'activité** retenues dans le système HERMES-HERMREG correspondent au regroupement de branches NACE-BEL 2008 suivant :

Dénomination de la branche	NACE-BEL 2008 (A38)
<b>1. Agriculture</b>	Agriculture, sylviculture et pêche (AA)
<b>2. Énergie</b>	Cokéfaction et raffinage (CD) + Production et distribution d'électricité, de gaz, de vapeur et d'air conditionné (DD) + Distribution d'eau, gestion et assainissement des déchets et des eaux usées (EE)
<b>3. Industries manufacturières</b>	
a. Biens intermédiaires	Industries extractives (BB) + Industrie chimique (CE) + Produits pharmaceutiques (CF) + Fabrication de produits en caoutchouc et d'autres produits minéraux non métalliques (CG) + Métallurgie et fabrication de produits métalliques, à l'exception des machines et équipements (CH)
b. Biens d'équipement	Fabrication de produits informatiques, électroniques et optiques (CI) + Fabrication d'équipements électriques (CJ) + Fabrication de machines et d'équipements n.c.a. (CK) + Fabrication de matériels de transport (CL)
c. Biens de consommation	Industries alimentaires, fabrication de boissons et de produits à base de tabacs (CA) + Fabrication de textiles, industrie de l'habillement, industrie du cuir et de la chaussure (CB) + Travail du bois, industrie du papier et du carton et imprimerie (CC) + Fabrication de meubles et autres industries manufacturières, réparation et installation de machines et d'équipements (CM)

<sup>76</sup> Idem.

## Rapport Analytique et Prospectif 2021 – Bassin EFE Hainaut-Centre

Dénomination de la branche	NACE-BEL 2008 (A38)
<b>4. Construction</b>	Construction (FF)
<b>5. Services marchands</b>	
a. Transports et communication	Transports et entreposage (HH) + Télécommunications (JB)
b. Commerce et horeca	Commerce de gros et de détail et réparation de véhicules automobiles et de motocycles (GG) + Hébergement et restauration (II)
c. Crédit et assurances	Activités financières et assurances (KK)
d. Santé et action sociale	Activités pour la santé humaine (QA) + Action sociale (QB)
e. Autres services marchands	Édition, services audiovisuels et diffusion de programmes de télévision (JA) + Services informatiques et services d'information (JC) + Activités immobilières (LL) + Activités juridiques et comptables, activités des sièges sociaux, conseil de gestion, activités d'architecture et d'ingénierie, activités de contrôle et analyse technique (MA) + Recherche-développement scientifique (MB) + Publicité et études de marché, autres activités spécialisées, scientifiques et techniques (MC) + Services administratifs et autres activités de soutien (NN) + Activités artistiques, récréatives et de loisir (RR) + Autres services (SS)
<b>6. Services non marchands</b>	
a. Administration publique et enseignement	Administration publique et défense, sécurité sociale obligatoire (OO) + Enseignement (PP)
b. Services domestiques	Activités de ménages en tant qu'employeurs, activités indifférenciées des ménages en tant que producteurs de biens et de services pour usage propre (TT)

## Annexe 4 - Glossaire

<b>4<sup>ème</sup> degré de l'enseignement secondaire ordinaire de plein exercice</b>	L'enseignement secondaire comporte un 4 <sup>ème</sup> degré complémentaire organisé de manière spécifique dans le cadre de la filière professionnelle de l'enseignement secondaire pour des études en section soins infirmiers.
<b>Accompagnement spécifique</b>	Ensemble de formations destinées à un public tant en âge d'obligation scolaire qu'adulte nécessitant un encadrement spécifique (enseignement spécialisé de plein exercice ou en alternance de forme 3 et 4 et CFISPA).
<b>Demandeurs d'emploi inoccupés</b>	Demandeurs d'Emploi inscrits au Forem ou chez Actiris : demandeurs d'allocations, jeunes en stage d'insertion, autres inscrits obligatoirement et personnes qui s'inscrivent librement. Tous les DEI ne bénéficient pas d'indemnités.
<b>Emploi Intérieur</b>	Au niveau communal, l'emploi intérieur équivaut à l'emploi par commune de travail. Il est exprimé en postes de travail et est estimé à partir de plusieurs sources : ONSS (emploi salarié et étudiants non assujettis), ORPSS (étudiants non assujettis), INASTI (emploi indépendant), ONEM (chômeurs complets avec dispense ALE).
<b>Faible niveau de diplôme, personnes peu qualifiées</b>	Personnes dont le diplôme le plus élevé obtenu n'atteint pas le niveau de fin d'enseignement secondaire. Les certificats correspondant à la fin de l'enseignement secondaire sont le Certificat d'enseignement secondaire supérieur (CESS), le certificat de qualification de 6 <sup>ème</sup> secondaire (CQ6) et le certificat d'apprentissage.
<b>Formation initiale</b>	Ensemble de formations destinées à un public en âge d'obligation scolaire et/ou jeunes adultes (enseignement ordinaire de plein exercice et en alternance et apprentissage IFAPME).
<b>Formation pour adultes</b>	Ensemble de formations destinées à un public n'étant plus en obligation scolaire et/ou ayant terminé ou arrêté un parcours de formation initiale : Enseignement de Promotion sociale secondaire (les quelques jeunes en obligation scolaire inscrits dans l'enseignement de promotion sociale de niveau secondaire sont inclus dans la catégorie « Formation pour adultes »), formation en chef d'entreprise IFAPME, Forem, Bruxelles formation, CISP, etc.
<b>Indice de spécialisation (IS)</b>	Part du secteur dans le Bassin, divisé par la part du secteur en FWB/Wallonie. Un indice de spécialisation supérieur à 1 signifie une part plus importante dans le Bassin que dans l'ensemble du territoire considéré (FWB ou Wallonie selon les cas).
<b>Indice de vieillissement</b>	Rapport entre la population des personnes âgées de 65 ans et plus et la population des personnes âgées de moins de 20 ans. Un indice de vieillissement supérieur à 100 est le signe d'une part plus importante de personnes âgées.
<b>Métier Prioritaire à la création</b>	L'IBEFE formule une « recommandation de création » lorsque l'offre actuelle d'enseignement et/ou de formation est estimée insuffisante ou mal répartie géographiquement pour couvrir les besoins socio-économiques du territoire ou que les parcours de formation sont estimés incomplets. Il est alors recommandé la création d'offres nouvelles ou supplémentaires.
<b>Métier Prioritaire au maintien</b>	L'IBEFE formule une « recommandation de maintien » lorsque l'offre d'enseignement et/ou de formation existante est suffisante et nécessaire pour assurer la continuité des parcours de formation, l'équilibre

	géographique de l'offre et pour couvrir les besoins socio-économiques identifiés dans le Bassin. Dans le cas où une offre d'enseignement ou de formation disparaît, l'IBEFE soutient la création d'une nouvelle offre équivalente.
<b>Métier en pénurie</b>	Métier pour lequel l'analyse a mis en évidence une difficulté de recrutement liée à des causes quantitatives : trop peu de candidats pour un métier donné.
<b>Métier/fonction critique</b>	Métier pour lequel l'analyse a mis en évidence une difficulté de recrutement liée à des causes qualitatives : profils de candidats non adaptés, ...
<b>ND</b>	Données non disponibles ou non communiquées aux Instances.
<b>Nomenclature NACE 2008</b>	Version belge de la Nomenclature statistique des activités économiques dans la Communauté européenne.
<b>Nomenclature REM</b>	Répertoire Emploi Métier, nomenclature métier utilisée par le Forem, basée sur la version 2 du ROME français.
<b>Nomenclature ROME v3</b>	<p>L'arborescence de la nomenclature ROME V3 (3<sup>ème</sup> version du Répertoire Opérationnel des Métiers et des Emplois, nomenclature d'origine française) se décline en différents niveaux de compétence et de qualification nécessaires pour exercer une profession. Le niveau d'analyse le plus précis repris dans les rapports est celui des codes métiers (1 lettre, 4 chiffres)</p> <p>Cette nomenclature est maintenant en usage dans les services publics de l'emploi. Des tables de correspondances sont établies avec les nomenclatures des opérateurs d'enseignement et de formation. Le ROME V3 Competent, utilisé au départ en Flandre, permet de descendre un niveau plus bas dans l'arborescence des compétences. Il est utilisé pour l'analyse des profils des demandeurs d'emploi et des offres reçues des entreprises.</p>
<b>Occurrence</b>	Nombre de fois qu'une option/formation est organisée dans un Bassin.
<b>Opportunité d'emploi</b>	Nombre de postes (hors mobilité interrégionale et autres partenaires) gérés directement par les conseillers aux entreprises du service public de l'emploi (Forem ou Actiris). Les autres circuits/canaux de recrutement (réseaux sociaux, sites de recrutement, « bouche à oreille », intérim, etc.) ne sont pas repris dans les statistiques.
<b>Point de pourcentage</b>	Unité utilisée pour désigner la différence arithmétique entre deux pourcentages.
<b>Pôle de synergie</b>	Un pôle de synergie est, en principe, constitué autour d'un secteur d'activité, d'une filière professionnelle ou d'un métier. Tout projet d'un Pôle de synergie doit viser le développement d'actions de type additionnel, innovant ou émergent s'inscrivant dans la filière professionnelle ou le métier autour duquel s'articule le Pôle de synergie et développant un ou plusieurs aspects spécifiques.
<b>Population active</b>	Personnes en emploi ou à la recherche d'un emploi.
<b>Population active inoccupée</b>	Personnes en recherche d'emploi. Les statistiques communales utilisées dans le rapport sont basées sur les sources administratives (ONSS, ORPSS (régimes particuliers), INASTI, INAMI, BCSS, ONEM).
<b>Population active occupée</b>	Personnes en emploi, en Wallonie ou ailleurs. Les statistiques communales utilisées dans le rapport sont basées sur les sources administratives (ONSS, ORPSS (régimes particuliers), INASTI, INAMI, BCSS, ONEM).
<b>Population en âge de travailler</b>	Par convention internationale, est considérée 'en âge de travailler' la population résidente âgée de 15 à 64 ans. Les apprentis ou les jeunes qui ont des contrats de travail étudiant (accessibles dès 15 ans, soit à la fin de l'obligation scolaire à temps plein) sont classés parmi les actifs occupés.

<b>Population inactive</b>	Personnes sans emploi et qui n'en cherchent pas (aux études, pensionnées, etc.).
<b>Positionnement métier</b>	Métiers choisis par les demandeurs d'emploi inscrits auprès d'un service public de l'emploi. Une personne peut se positionner sur plusieurs métiers de la nomenclature REM, sur base déclarative. Ponctuellement des screenings métiers sont réalisés par le Service Public de l'Emploi pour préciser les compétences.
<b>Ratio d'emploi intérieur</b>	Le ratio d'emploi intérieur donne une indication des emplois offerts à la population en âge de travailler (15-64 ans) du territoire observé. L'emploi intérieur estimé ici est exprimé en postes de travail et est donc plus élevé que s'il était exprimé en personnes. En effet, un travailleur peut occuper plusieurs postes de travail salarié, mais peut aussi combiner un (des) poste(s) de travail salarié avec un travail d'indépendant ou d'aidant. Plus le ratio est élevé, plus le potentiel d'emploi local est important.
<b>Taux d'emploi</b>	Proportion de personnes résidant en Wallonie en âge de travailler (15 à 64 ans) qui travaillent, en Wallonie ou ailleurs. Le taux d'emploi reflète la capacité d'une économie à utiliser ses ressources en main-d'œuvre. Les statistiques communales utilisées dans le rapport sont basées sur les sources administratives (ONSS, ORPSS (régimes particuliers), INASTI, INAMI, BCSS, ONEM).
<b>Taux de chômage, Taux de chômage administratif</b>	Proportion de personnes actives ne disposant pas d'un emploi et qui sont inscrites comme demandeurs d'emploi. Le dénominateur est cette fois la population active. Les statistiques communales utilisées dans le rapport sont basées sur les sources administratives (ONSS, ORPSS (régimes particuliers), INASTI, INAMI, BCSS, ONEM).
<b>Thématiques communes</b>	Les « thématiques communes » sont un ensemble d'orientations émises par les IBEFE dans l'intention de développer l'offre d'enseignement et de formation professionnelle sur leur territoire en favorisant l'ajustement de l'offre existante aux besoins socio-économiques de chaque Bassin, en veillant à l'évolution des qualifications et compétences requises sur le marché du travail et en proposant des parcours d'enseignement et de formation complets et cohérents pour tous les publics. Les thématiques communes sont composées d'une liste des métiers prioritaires pour le développement de la programmation de l'offre d'enseignement et de formation, ainsi de recommandations sur des métiers et d'autres enjeux transversaux et globaux

## Annexe 5 - Acronymes

A	
<b>Adeppi</b>	Atelier d'éducation permanente pour personnes incarcérées
<b>ALT</b>	Alternance
<b>AMEF</b>	Analyse du Marché de l'Emploi et de la Formation
<b>APE</b>	Aide à l'Emploi
<b>ART.</b>	Article
<b>AS</b>	Accompagnement Spécifique
<b>AVIQ</b>	Agence pour une Vie de Qualité
<b>AWAP</b>	Agence wallonne du Patrimoine
B	
<b>BCSS</b>	Banque Carrefour de Sécurité Sociale
<b>BIM</b>	Building Information Modeling ou Modélisation des informations d'une construction
<b>BIT</b>	Bureau International du Travail
C	
<b>CDC</b>	Centre de Compétence
<b>CEC</b>	Cadre Européen des Certifications
<b>CECAF</b>	Certificat de Compétences Acquisées en Formation
<b>CEFA</b>	Centre d'Education et de Formation en Alternance
<b>CESS</b>	Certificat d'Enseignement Secondaire Supérieur
<b>CFISPA</b>	Centre de formation et d'insertion socioprofessionnelle AVIQ
<b>CGO</b>	Construction Gros Œuvre
<b>CISP</b>	Centre d'Insertion Socioprofessionnelle
<b>CLPIA</b>	Conducteur de Ligne de Production en Industrie Alimentaire
<b>COEN</b>	Coordination et Encadrement
<b>COF</b>	Centre d'OrientatIon et de Formation
<b>CPAS</b>	Centre Public d'Action Sociale
<b>CPU</b>	Certification par Unité
<b>CQ</b>	Certificat de Qualification
<b>CRT</b>	Centre de Réadaptation au Travail
<b>CTA</b>	Centre de Technologies Avancées
<b>CVDC</b>	Consortium de Validation des Compétences
D	
<b>DAO</b>	Dessin Assisté par Ordinateur
<b>DE</b>	Demandeur d'Emploi
<b>DEDA</b>	Demandeur d'emploi demandeur d'allocations
<b>DEFI</b>	Démarche Formation Insertion
<b>DEI</b>	Demandeur d'Emploi Inoccupé
<b>DGENORS</b>	Direction générale de l'enseignement non obligatoire et de la recherche scientifique
<b>DGEO</b>	Direction générale de l'enseignement obligatoire
<b>DGS</b>	Direction générale Statistique
<b>DOA</b>	Degré d'Observation Autonome
<b>DREMT</b>	Direction Relations-Écoles Monde du travail
E	
<b>EESSCF</b>	Etablissement d'enseignement spécialisé secondaire de la Communauté Française
<b>EFE</b>	Enseignement Qualifiant – Formation – Emploi

<b>EFT</b>	Entreprises de Formation par le Travail
<b>EPPA</b>	Ecole Provinciale Postsecondaire d'Agriculture
<b>EPS</b>	Enseignement de Promotion Sociale
<b>ESA</b>	Ecole supérieure des Arts
<b>ETNIC</b>	Service des Statistiques relatives à l'enseignement en Fédération Wallonie-Bruxelles
<b>F</b>	
<b>FA</b>	Formation pour adultes
<b>FI</b>	Formation Initiale
<b>Forem</b>	Service public de l'emploi et de la formation en Wallonie
<b>FPS</b>	Femme Prévoyante Socialiste
<b>FWB</b>	Fédération Wallonie Bruxelles
<b>G</b>	
<b>H</b>	
<b>HE</b>	Haute Ecole
<b>HVAC</b>	Heating, Ventilation and Air-Conditioning ou Chauffage, ventilation et climatisation
<b>I</b>	
<b>IBEFE</b>	Instance Bassin Enseignement qualifiant – Formation – Emploi
<b>IBSA</b>	Institut Bruxellois de Statistique et d'Analyse
<b>IEPSCF</b>	Institut d'Enseignement de Promotion Sociale de la Communauté Française
<b>IFAPME</b>	Institut wallon de Formation en Alternance et des indépendants et Petites et Moyennes Entreprises
<b>INAMI</b>	Institut National d'Assurance Maladie-Invalidité
<b>INASTI</b>	Institut National d'Assurances Sociales pour Travailleurs Indépendants
<b>IPEPS</b>	Institut Provincial d'Enseignement de Promotion Sociale
<b>IPW</b>	Institut du Patrimoine Wallon
<b>IS</b>	Indice de Spécialisation
<b>IV</b>	Indice de Vieillesse
<b>IWEPS</b>	Institut wallon de l'évaluation, de la prospective et de la statistique
<b>J</b>	
<b>K</b>	
<b>L</b>	
<b>M</b>	
<b>N</b>	
<b>NACE</b>	Nomenclature statistique des Activités économiques dans la Communauté Européenne
<b>ND</b>	Non Disponible
<b>NTTP</b>	Nombre total de périodes professeurs
<b>O</b>	
<b>OBG</b>	Option de Base Groupée
<b>OE</b>	Opportunité d'Emploi
<b>OFFA</b>	Office Francophone de la Formation en Alternance
<b>ONEm</b>	Office National de l'Emploi
<b>ONSS</b>	Office National de Sécurité Sociale
<b>ONSSAPL</b>	Office National de Sécurité Sociale des Administrations Provinciales et Locales
<b>OPIA</b>	Opérateur de production en industrie alimentaire
<b>OQMT</b>	Observatoire du Qualifiant, des Métiers et des Technologies
<b>P</b>	
<b>P</b>	Professionnel

<b>p.p.</b>	Point de Pourcentage
<b>PE</b>	Plein Exercice
<b>PHARE</b>	Personne Handicapée Autonomie Recherchée
<b>PME</b>	Petites et Moyennes Entreprises
<b>PoSy</b>	Pôle de Synergie
<b>Q</b>	
<b>R</b>	
<b>RAF</b>	Reconnaissance des acquis de formation
<b>RAP</b>	Rapport Analytique et Prospectif
<b>REM</b>	Répertoire Emploi Métier
<b>RIS</b>	Revenu d'intégration sociale
<b>ROME</b>	Répertoire Opérationnel des Métiers et des Emplois
<b>RW</b>	Région Wallonne
<b>S</b>	
<b>SFMQ</b>	Service francophone des Métiers et des Qualifications
<b>SFPME</b>	Service Formation PME
<b>SO</b>	Sans Objet
<b>SPF</b>	Service Public Fédéral
<b>SPOC</b>	Single Point of Contact ou Point de contact unique
<b>T</b>	
<b>TPE</b>	Très Petites Entreprises
<b>TQ</b>	Technique de Qualification
<b>U</b>	
<b>UE</b>	Unité d'Enseignement ou Union Européenne
<b>UE28</b>	Union Européenne des 28 pays ayant appartenu à l'Union européenne entre 2013 et 2020
<b>V</b>	
<b>VA</b>	Valeur Absolue
<b>VCA</b>	Veiligheid, gezondheid en milieu Checklist Aannemers ou Liste de contrôle Sécurité, Santé et Environnement des entreprises contractantes
<b>VDC</b>	Validation des Compétences
<b>W</b>	
<b>X</b>	
<b>Y</b>	
<b>Z</b>	



**BASSIN EFE**  
INSTANCE BASSIN ■ ENSEIGNEMENT QUALIFIANT • FORMATION • EMPLOI  
**HAINAUT CENTRE**

---

## Instance Bassin EFE Hainaut-Centre

Square Roosevelt, 6 – 7000 Mons – 065/409.336  
Rue du Chemin de Fer, 37 – 7100 La Louvière – 064/279.748

Site Internet : <http://bassinefe-hainautcentre.be>

Email : [info@ibhc.be](mailto:info@ibhc.be)

